OFF
A11E8
G3/
PTIE 1
EX.2

gazette officielle du QUÉBEC

Quebec official gazette

109e ANNÉE
25 JUIN 1977
N° 25

AVIS JURIDIQUES

PARTIE 1

PARTIE I

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.

2. La Partie I contient des avis généraux et est publiée au moins tous les samedis en langue française sauf pour les exceptions prévues au règlement (A.C. 2517-75). L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus l'Éditeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.

3. Prière d'adresser aux bons soins de l'Éditeur officiel du Québec, Québec, toute communication d'avis destinée à la Partie I de la *Gazette officielle du Québec*.

4. Indiquer le nombre d'insertions.

5. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion: sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Éditeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.

6. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.

7. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

8. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 7.

9. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Éditeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 40 cents la ligne agate, pour chaque version, (14 lignes au pouce, soit 220 lignes par page, pour les deux versions).

Insertions subséquentes: 20 cents la ligne agate pour chaque version.
La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.
Traduction: $5 les 100 mots.
Exemplaire séparé: $1 chacun.
Feuilles volantes: $3 la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec* Partie I est de $20 et le prix d'un exemplaire de $1.00. Prière d'adresser les commandes à l'Éditeur officiel du Québec, Québec.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre « o » signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Éditeur officiel du Québec,
CHARLES-HENRI DUBÉ.

Cité Parlementaire.
Québec, 9 juillet 1975.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance au bureau de

l'Éditeur officiel du Québec,
1283 ouest, boul. Charest,
Québec G1N 2C9, Qué.

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

L'Éditeur officiel du Québec, CHARLES-HENRI DUBÉ

AVIS JURIDIQUES

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi des transports (L.Q. 1972, c. 55 et ses amendements) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

I — Avis de la Commission « proprio motu » (Règlement 2, a. 2.24):

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3):

III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64).

IV — Avis de désistement.

V — Avis de décisions rendues:

1 — Audiences publiques
2 — Séances
3 — Divisions de pratique

VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 22 de la Loi des transports.

VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.

Catégories	Sous-catégories	Codes		Couleurs	Numéros de dossiers
Transport public	Voyageur	MPV	QPV	Rose	M 000001 à M 002000 Q 000001 à Q 001000
	Écolier	MPE	QPE	Rouge foncé	M 100001 à M 103000 Q 100001 à Q 102000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune orange	M 200001 à M 210000 Q 200001 à Q 205000
Transport général	Camionnage régulier	MCR	QCR	Orange brûlé	M 300001 à M 303000 Q 300001 à Q 302000
	Camionnage spécialisé	MCS	QCS	Vert pâle	M 400001 à M 402000 Q 400001 à Q 401000
	Transport en vrac	MCV	QCV	Vert foncé	M 500001 à M 504000 Q 500001 à Q 503000
Location	Location	MI	QL	Bleu pâle	M 600001 à M 601000 Q 600001 à Q 600500
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	M 700001 à M 700500 Q 700001 à Q 700500
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	M 800001 à M 800500 Q 800001 à Q 800500
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	M 900001 à M 900500 Q 900001 à Q 900500

MPV — Montréal transport public — voyageurs
QPV — Québec transport public — voyageurs
MPE — Montréal transport public — écoliers
QPE — Québec transport public — écoliers

MPT — Montréal transport public — taxi
MCR — Montréal transport régulier — camionnage
MCS — Montréal transport spécialisé — camionnage
MCV — Montréal transport en vrac — camionnage
ML — Montréal location
MSM — Montréal transport spécialisé — maritime
MSA — Montréal transport spécialisé aérien
MSF — Montréal transport spécialisé — ferroviaire

PQT — Québec transport public — taxi
QCR — Québec transport régulier — camionnage
QCS — Québec transport spécialisé — camionnage
QCV — Québec transport en vrac — camionnage
QL — Québec location
QSM — Québec transport spécialisé — maritime
QSA — Québec transport spécialisé — aérien
QSF — Québec transport spécialisé — ferroviaire

I — Avis de la commission « proprio motu »:

Conformément aux dispositions de l'article 2.24 du Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne, toute personne intéressée doit faire connaître son intention d'être entendue dans les 10 jours francs à compter de la présente publication; si la Commission reçoit une opposition ou autre intervention ou demande dans ledit délai, la Commission procédera à une audience publique avant de rendre une décision.

Rôle M-22341
1087-V D-7 P-1
COUPAL TRUCKING LTD.
314, rue St-Patrick,
Lasalle, (Qué.)
H8N 1V1.

Le 10 novembre 1976, la Commission rendait la décision MCR-3148 et délivrait à l'intimé le permis suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De la frontière Québec-Ontario (Ports d'entrée: Rivière-Beaudette et Pointe-Fortune) à Montréal et retour, pour le transport à contrat de marchandises pour le compte de Catelli Ltée, à destination ou en provenance de leurs entrepôts situés à Weston et Scarborough en Ontario.

Le 28 janvier 1977, l'Ontario Highway Transport Board refusait le permis complémentaire;

Considérant les dispositions de la loi des Transports et des règlements adoptés sous son empire;

La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Reviser la décision MCR-3148 du 10 novembre 1976, la révoquer, s'il y a lieu, ou rendre toute autre décision appropriée.

II - Avis d'introduction de requêtes:

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-19040
16306-V D-1
WILLS TRANSFER LIMITED
P.O. Box 340
Smith's Falls, Ontario
Au Québec
a/s Mes Flynn, Rivard & Associés
2020 Université, suite 1738
(Montréal) (Qué.)
H3A 2A5

La présente est une publication amendée d'une requête qui a parue dans la *Gazette officielle du Québec* no 4 du 29 janvier 1977, page 1157, sous le numéro de rôle M-19040

La requête amendée se lit comme suit:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - isothermes -

À la frontière Québec-Ontario (tous ports d'entrée, à l'exception de Rivière-Beaudette) de Montréal et retour, pour le transport par véhicules isothermes de

a) viande, volaille, poisson et produits congelés nécessitant réfrigération en transit et,

b) denrées alimentaires ou produits comestibles de même nature que les items mentionnés au paragraphe *a*), à la condition que ces denrées alimentaires ou produits comestibles n'excèdent pas 50% de la cargaison totale.

Destination de la marchandise ou origine de la marchandise dans le cas du service de retour: Tous les points dans les comtés de Lennox, Addington, Frontenac, Dundas, Leeds, Grenville, Stormont, Glengarry, Russell, Prescott, Renfrew, Lanark, la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton et le district de Nipissing en Ontario.

Restriction 1: Aucun transport ne sera effectué pour Burns Foods Limited ou J.M. Schneider Limited dans les comtés de Glengarry, Dundas, Prescott, Russell et Stormont;

Restriction 2: Aucun transport ne sera effectué pour Kraft Foods Limited;

Restriction 3: Aucun transport ne sera effectué pour Hershey Chocolate Limited;

Restriction 4: Aucun transport ne sera effectué entre un expéditeur et un consignataire pour plus de 10,000 livres.
Ce permis sera opéré conjointement avec le permis X-382 émis à la requérante par le ministère des Transports et Communications de l'Ontario, aux mêmes conditions et restrictions.

Rôle M-20047
21924-V D-1
L. BOUGIE TRANSPORT ENRG.
(Meunier, Denis)
925 rue Ste-Marie
Chambly
(Chambly) (Qué.) J3L 2V9

Requête amendée:
La requérante désire apporter une modification à la requête publiée dans la *Gazette officielle du Québec*, no 12 du 26 mars 1977 à la page 3052 et portant le numéro de rôle M-20047 afin que le texte modifié à être republié dans la *Gazette officielle du Québec* soit le suivant:
Transport restreint – longue distance – route restreinte –
De Montréal à Granby, Magog, Sherbrooke et Coaticook ainsi que les points intermédiaires entre Granby et Sherbrooke pour le transport de colis destinés aux pharmacies, hôpitaux, cliniques médicales, médecins vétérinaires et représentants de Régine de France, division Familex Ltée, et retour avec colis refusés ainsi que les matières d'analyse ou autres destinées aux laboratoires pharmaceutiques de Montréal seulement.

Rôle M-22001
M-205960-D-1
M-205960-002
VAN WILLEGEN, FREDERICK
17000 boulevard Pierrefonds
Pierrefonds, (Qué.)
H9A 2X2

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-12 Ouest de Montréal.

Rôle M-22002
M-202879 D-8
M-202879-008
TAXI MOREAU INC.
712 A boulevard Laurier
Beloeil, (Verchères) (Qué.)
J3G 4J6

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-23 Beleil.

Rôle M-22003
M-202879 D-9
M-202879-009
TAXI MOREAU INC.
712 A boulevard Laurier
Beloeil, (Verchères) (Qué.)
J3G 4J6

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-23 Beloeil.

Rôle M-22004
M-202879 D-10
M-202879-010
TAXI MOREAU INC.
712 A boulevard Laurier
Beloeil, (Verchères) (Qué.)
J3G 4J6

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-23 Beloeil.

Rôle M-22005
M-202879 D-11
M-202879-011
TAXI MOREAU INC.
712 A boulevard Laurier
Beloeil, (Verchères) (Qué.)
J3G 4J6

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-23 Beloeil.

Rôle M-22006
M-202879 D-12
M-202879-012
TAXI MOREAU INC.
712 A boulevard Laurier
Beloeil, (Verchères) (Qué.)
J3G 4J6

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-23 Beloeil.

Rôle M-22007
M-202879 D-13
M-202879-013
TAXI MOREAU INC.
712 A boulevard Laurier
Beloeil, (Verchères) (Qué.)
J3G 4J6

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-23 Beloeil.

Rôle M-22008
M-207726 D-1
M-207726-001
CADIEUX, GERARD
59 Chianti
C.P. 350
Aylmer, (Gatineau) (Qué.)
J9H 5R5

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région d'Aylmer 07 7802 V comprenant Aylmer.

Rôle M-22009
M-207825 D-1
M-207825-001
BEAUDOIN, RAYMOND
622 Notre-Dame, app. 5
Gatineau, (Qué.)
J8P 1M9

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Gatineau 07 7908 V comprenant Gatineau.

Rôle M-22010
M-207717 D-1
M-207717-001
CADIEUX, LEO DENIS
59 Chianti Crescent
Aylmer, (Qué.)
J9H 5R5

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région d'Aylmer 07 7802 V comprenant Aylmer.

Rôle M-22011
M-206024 D-5
M-206024-004
LANDREVILLE, HENRI
153-37e Avenue
Ste-Marthe-sur-le-Lac
(Deux-Montagnes)(Qué.)
C.P. 214
J0N 1P0

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-14 St-Eustache.

Rôle M-22012
M-206024 D-6
M-206024-005
LANDREVILLE, HENRI
153-37e Avenue
Ste-Marthe-sur-le-Lac
(Deux-Montagnes) (Qué.)
C.P. 214
J0N 1P0

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-14 St-Eustache.

Rôle M-22013
M-200502 D-3
M-200502-002
BOURNIVAL, CARMELLE
2710 Provost, app. 207
Lachine, (Qué.)
H8S 1R4

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-12 Ouest de Montréal.

Rôle M-22014
M-202461 D-5
M-202461-004
LAFLAMME, PAUL
575-99e Avenue
Pointe-aux-Trembles, (Qué.)
H1A 2C4

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22015
M-204342 D-4
M-204342-002
GAGNE, ROMEO
43 Aubry
St-Sauveur-des-Monts, (Qué.)
J0R 1R0

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Piedmont 06 6336 SD comprenant Piedmont.

Rôle M-22016
M-205613 D-2
M-205613-002
ELIOPOULOS, NICOLAS
752 B de l'Epée
Montréal, (Qué.)
H2V 3T9

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22017
M-200417 D-9
M-200417-007
LEMIRE, DONALD
330 Vincent-Massey
Beloeil, (Qué.)
J3G 3J1

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-23 Beloeil.

Rôle M-22018
M-200391 D-2
M-200391-001
THERRIEN, RODOLPHE
839 Honoré Desrochers
Boucherville, (Qué.)
J4B 3X4

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-1 Boucherville.

Rôle M-22019
M-206942 D-1
M-206942-001
LAGUE, JEAN-GUY
58 Aikman
Farnham, (Qué.)
J2N 1S7

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Farnham 06 5436 C comprenant Farnham.

Rôle M-22020
M-206916 D-1
M-206916-001
LAUZON, YVON
2565 boulevard Ste-Rose
Laval Ouest, (Qué.)
H7R 1T2

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-14 St-Eustache.

Rôle M-22021
M-206916 D-2
M-206916-002
LAUZON, YVON
2565 boulevard Ste-Rose
Laval Ouest, (Qué.)
H7R 1T2

Nouvelle demande:
La partie reqérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-14 St-Eustache.

Rôle M-22022
M-206916 D-3
M-206916-003
LAUZON, YVON
2565 boulevard Ste-Rose
Laval ouest, (Qué.)
H7R 1T2

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-14 St-Eustache.

Rôle M-22023
M-206916 D-4
M-206916-004
LAUZON, YVON
2565 boulevard Ste-Rose
Laval Ouest, (Qué.)
H7R 1T2

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-14 St-Eustache.

Rôle M-22024
M-206916 D-5
M-206916-005
LAUZON, YVON
2565 boulevardd Ste-Rose
Laval Ouest, (Qué.)
H7R 1T2

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-14 St-Eustache.

Rôle M-22025
M-206916 D-6
M-206916-006
LAUZON, YVON
2565 boulevard Ste-Rose
Laval Ouest, (Qué.)
H7R 1T2

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-14 St-Eustache.

Rôle M-22026
M-206916 D-7
M-206916-007
LAUZON, YVON
2565 boulevard Ste-Rose
Laval Ouest, (Qué.)
H7R 1T2

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-14 St-Eustache.

Rôle M-22027
M-206916 D-8
M-206916-008
LAUZON, YVON
2565 boulevard Ste-Rose
Laval Ouest, (Qué.)
H7R 1T2

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-14 St-Eustache.

Rôle M-22028
M-206916 D-9
M-206916-009
LAUZON, YVON
2565 boulevard Ste-Rose
Laval Ouest, (Qué.)
H7R 1T2

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-14 St-Eustache.

Rôle M-22029
M-206916 D-10
M-206916-010
LAUZON, YVON
2565 boulevard Ste-Rose
Laval Ouest, (Qué.)
H7R 1T2

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-14 St-Eustache.

Rôle M-22030
M-206688 D-1
M-206688-001
BOURRET, LEO-PAUL
383 Des Chênes
St-Eustache, (Qué.)
J7P 2C1

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-14 St-Eustache.

Rôle M-22031
M-206688 D-3
M-206688-003
BOURRET, LEO-PAUL
383 Des Chênes
St-Eustache, (Qué.)
J7P 2C1

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-14 St-Eustache.

Rôle M-22032
M-206688 D-4
M-206688-004
BOURRET, LEO-PAUL
383 Des Chênes
St-Eustache, (Qué.)
J7P 2C1

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-14 St-Eustache.

Rôle M-22033
M-206688 D-5
M-206688-005
BOURRET, LEO-PAUL
383 Des chênes
St-Eustache, (Qué.)
J7P 2C1

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-14 St-Eustache.

Rôle M-22034
M-206688 D-6
M-206688-006
BOURRET, LEO-PAUL
383 Des Chênes
St-Eustache, (Qué.)
J7P 2C1

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-14 St-Eustache.

Rôle M-22035
M-206688 D-7
M-206688-007
BOURRET, LEO-PAUL
383 Des Chênes
St-Eustache, (Qué.)
J7P 2C1

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-14 St-Eustache.

Rôle M-22036
M-206688 D-8
M-206688-008
BOURRET, LEO-PAUL
383 Des Chênes
St-Eustache, (Qué.)
J7P 2C1

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-14 St-Eustache.

Rôle M-22037
M-206688 D-9
M-206688-009
BOURRET, LEO-PAUL
383 Des Chênes
St-Eustache, (Qué.)
J7P 2C1

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-14 St-Eustache.

Rôle M-22038
M-206688 D-10
M-206688-010
BOURRET, LEO-PAUL
383 Des Chênes
St-Eustache, (Qué.)
J7P 2C1

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-14 St-Eustache.

Rôle M-22039
M-207136 D-1
M-207136-002
ANDRE VACHON ENR.
(Vachon, André)
1655 Paquin
St-Louis-de-Terrebonne
(Terrebonne) (Qué.)
J0N 1N0

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Lachenaie 06 6201 VT comprenant Lachenaie.

Rôle M-22040
M-206871 D-1
M-206871-002
VERBICH, GIACOMO
109 Halle
Cowansville, (Missisquoi) (Qué.)
J2K 2K1

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-4 Cowansville.

Rôle M-22041
M-206946 D-2
M-206946-002
GAUTHIER, VICTOR PAUL
78 Pearson app. 300
Aylmer, (Qué.)
J9H 5N4

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région d'Aylmer 07 7802 V comprenant Aylmer.

Rôle M-22042
M-207827 D-1
M-207827-001
CLEMENT, CLAUDE
51 Laurier
Gatineau, (Hull) (Qué.)
J8P 4V8

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Gatineau 07 7908 V comprenant Gatineau.

Rôle M-22043
M-207810 D-2
M-207810-002
SABOURIN, MICHEL
79 Pearson app. 201
B.P. 442, Aylmer (Qué.)
J9H 6G1

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Aylmer 78 0303 VT comprenant Aylmer, Deschênes et Lucerne.

Rôle M-22044
M-201522 D-2
M-201522-002
BARNABE, NOEL
16 Marien
Montréal, (Qué.)
H1B 4T7

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-5 Est de Montréal.

Rôle M-22045
M-207567 D-1
M-207567-001
GONCALVES, ARNALDO
95 St-Cyr
Delson, (Laprairie) (Qué.)
J0L 1G0

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Delson 06 6616 V comprenant Delson.

Rôle M-22046
M-204699 D-6
M-204699-010
HORNE, LEONARD
6491 Trans Island
Montréal, (Qué.)
H3W 3B7

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Ste-Thérèse Ouest 06 6312 VT comprenant St-Thérèse Ouest.

Rôle M-22047
M-207673 D-1
M-207673-001
LARIVEE, JULES
134 Loiselle
Cowansville, (Missisquoi) (Qué.)
J2K 2B7

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-4 Cowansville.

Rôle M-22048
M-207293 D-2
M-207293-003
VALCOURT, PAUL-EMILE
495 St-Pierre
Farnham, (Missisquoi) (Qué.)
J2N 2C5

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans les régions de Bedford 06 5424 V comprenant Bedford, Bedford 06 5422 CT comprenant Bedford.

Rôle M-22049
M-207743 D-1
M-207743-001
POIRIER ROLLAND
St-Faustin (Village)
St-Faustin, (Qué.)
J0T 2G0

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans les régions de Lac Supérieur 06 6368 SD comprenant Lac Supérieur, Lac Carré 06 6371 V comprenant Lac Carré.

Rôle M-22050
M-204699 D-5
M-204699-009
HORNE, LEONARD
6491 Trans Island
Montréal, (Qué.)
H3W 3B7

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Ste-Thérèse-Ouest 06 6312 VT comprenant Ste-Thérèse-Ouest.

Rôle M-22051
M-203451 D-5
M-203451-001
RAYMOND, LEOPOLD
271 boulevard St-Luc
St-Luc, (Qué.)
J0J 2A0

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de St-Luc 06 5516 VT comprenant St-Luc.

Rôle M-22052
M-207713 D-1
M-207713-001
TREMBLAY, AURELIEN
442 Marquette
Longueuil, (Qué.)
J4K 4G9

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-2 Longueuil.

Rôle M-22053
M-207741 D-1
M-207741-001
BOUCHER, LEO
122 Chapais
Châteauguay Centre, (Qué.)
J6K 1K4

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-26 Châteauguay.

Rôle M-22054
M-207765 D-1
M-207765-001
BISSONNETTE, JACQUES
9 Pluton
Ville Mercier, (Qué.)
J0L 1K0

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Mercier 06 6916 V comprenant Mercier.

Rôle M-22055
M-207076 D-1
M-207076-001
GARIEPY, ANDRE
2004 Côte St-Joseph
St-Lin, (Qué.)
L0R 1C0

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Laurentides 06 6226 VT comprenant Laurentides.

Rôle M-22056
M-206186 D-3
M-206186-004
LAPIERRE, VINCENT
1204 Cadieux
St-Bruno, (Qué.)
J3V 2Z9

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-24 St-Bruno.

Rôle M-22057
M-200450 D-3
M-200450-003
NIKISTRATOS, MAGHIAS
2150 Scott app. 7
Ville St-Laurent, (Qué.)
H4M 1T2

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-5 Est de Montréal.

Rôle M-22058
M-200450 D-4
M-200450-004
NIKISTRATOS, MAGHIAS
2150 Scott app. 7
Ville St-Laurent, (Qué.)
H4M 1T2

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-12 ouest de Montréal.

Rôle M-22059
M-200450 D-5
M-200450-005
NIKISTRATOS, MAGHIAS
2150 Scott app. 7
Ville St-Laurent, (Qué.)
H4M 1T2

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport, dans l'agglomération A-8 Laval.

Rôle M-22060
M-200450 D-6
M-200450-006
NIKISTRATOS, MAKIAS
2150 Scott, app. 7
Ville St-Laurent, (Qué.)
H4M 1T2

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-12 ouest de Montréal.

Rôle M-22061
M-200450 D-7
M-200450-007
NIKISTRATOS, MAKIAS
2150 Scott, app. 7
Ville St-Laurent, (Qué.)
H4M 1T2

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-8 Laval.

Rôle M-22062
M-200450 D-8
M-200450-008
NIKISTRATOS, MAKIAS
2150 Scott, app. 7
Ville St-Laurent, (Qué.)
H4M 1T2

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22063
M-206424 D-1
M-206424-001
MC DUFF, PIERRE
2135 Labelle app. 3
Longueuil, (Qué.)
J4J 3K8

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-2 Longueuil.

Rôle M-22064
M-207317 D-1
M-207317-001
DESSUREAULT JACQUES
1040 Bourget
Longueuil, (Qué.)
J4K 2V6

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-2 Longueuil.

Rôle M-22065
M-206274 D-1
M-206274-001
MARTIN, JEAN-YVES
775 Darveau app. 2
Longueuil, (Qué.)
J4L 2V6

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-2 Longueuil.

Rôle M-22066
M-207218 D-1
M-207218-001
GAGNE, LUCIEN
1843 avenue du Lac
Lac Charbonneau,
St-Lin, (Qué.)
J0R 1C0

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de St-Lin 06 6224 P comprenant St-Lin.

Rôle M-22067
M-206557 D-1
M-206557-001
ROBIDOUX, JEAN-PAUL
888-11e Avenue
Lachine, (Qué.)
H8S 3H5

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-12 ouest de Montréal.

Rôle M-22068
M-206525 D-1
M-206525-002
COCHRANE, ROBERT
465 Delmar
Pointe-Claire, (Qué.)
H9R 4A3

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-12 ouest de Montréal.

Rôle M-22069
M-200002 D-1
M-200002-001
ROUSSEAU, BERTRAND
129 Sicard app. 3
Ste-Thérèse-de-Blainville
J7E 3X2

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-8 Laval.

Rôle M-22070
M-200008 D-1
M-200008-001
BRODEUR, EMILE
5441-1ère ave.
Rosemont, (Qué.)
H1Y 2Z9

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22071
M-200012 D-1
M-200012-002
GERVAIS, NORBERT
22 Centre Commercial
Roxboro, (Qué.)
H8Y 2P2

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-12 Ouest de Montréal.

Rôle M-22072
M-200020 D-1
M-200020-001
SHULMAN, LOUIS
7925 Kingsley app. 503
Côte St-Luc, (Qué.)
H4W 1P5

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22073
M-200003 D-1
M-200003-001
RAYMOND, PIERRE
2230 Ste-Marguerite Longueuil,
(Qué.)
J4K 3E1

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-2 Longueuil.

Rôle M-22074
M-200001 D-1
M-200001-001
NYSTROM, ROBERT
1777 B avenue Préfontaine Longueuil,
(Qué.) J4K 3X2

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-2 Longueuil.

Rôle M-22075
M-200450 D-9
M-200450-009
NIKISTRATOS, MAGHIAS
5 Vincent-d'Indy,
app. 304
Outremont, (Qué.)
H2V 2S7

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22076
M-200450 D-10
M-200450-010
NIKISTRATOS, MAGHIAS
5 Vincent-d'Indy
app. 304
Outremont, (Qué.)
H2V 2S7

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-2 Longueuil.

Rôle M-22077
M-200450 D-11
M-200450-011
NIKISTRATOS, MAGHIAS
5 Vincent-d'Indy
app. 304
Outremont, (Qué.)
H2V 2S7

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-2 Longueuil.

Rôle M-22078
M-200450 D-12
M-200450-012
NIKISTRATOS, MAGHIAS
5 Vincent-d'Indy,
app. 304
Outremont, (Qué.)
H2V 2S7

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-2 Longueuil.

Rôle M 22079
M-200450 D-13
M-200450-013
NIKISTRATOS, MAGHIAS
5 Vincent-d'Indy,
app. 304
Outremont, (Qué.)
H2V 2S7

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22080
M-200450 D-14
M-200450-014
NIKISTRATOS, MAGHIAS
5 Vincent-d'Indy,
app. 304
Outremont, (Qué.)
H2V 2S7

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22081
M 200450 D-15
M-200450-015
NIKISTRATOS, MAGHIAS
5 Vincent-d'Indy,
app. 304
Outremont, (Qué.)
H2V 2S7

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-5 est de Montréal.

Rôle M-22082
M-200450 D-16
M-200450-016
NIKISTRATOS, MAGHIAS
5 Vincent-d'Indy, app. 304
Outremont, (Qué.)
H2V 2S7

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22083
M-200450 D-17
M-200450-017
NIKISTRATOS, MAGHIAS
5 Vincent-d'Indy, app. 304
Outremont, (Qué.)
H2V 2S7

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22084
M-200450 D-18
M-200450-018
NIKISTRATOS, MAGHIAS
5 Vincent-d'Indy, app. 304
Outremont, (Qué.)
H2V 2S7

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-12 Ouest de Montréal.

Rôle M-22085
M-200450 D-19
M-200450-019
NIKISTRATOS, MAGHIAS
5 Vincent-d'Indy, app. 304
Outremont, (Qué.)
H2V 2S7

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22086
M-200450 D-20
M-200450-020
NIKISTRATOS, MAGHIAS
5 Vincent-d'Indy, app. 304
Outremont, (Qué.)
H2V 2S7

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22087
M-206688 D-2
M-206688-002
BOURRET, LEO-PAUL
383 Des Chênes
St-Eustache, (Qué.)
J7P 2C1

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-14 St-Eustache.

Rôle M-22088
M-207003 D-3
M-207003-003
BOUCHARD, ANDRE
1050, de la Ventrouze
Boucherville, (Qué.)
J4B 5S9

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Ste-Julie-de-Verchères 06 5706 VT comprenant Ste-Julie-de-Verchères.

Rôle M-22089
M-207003 D-4
M-207003-004
BOUCHARD, ANDRE
1050 de la Ventrouze
Boucherville, (Qué.)
J4B 5S9

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Ste-Julie-de-Verchères 06 5706 VT comprenant Ste-Julie-de-Verchères.

Rôle M-22090
M-207003 D-5
M-207003-005
BOUCHARD, ANDRE
1050 de la Ventrouze
Boucherville, (Qué.)
J4B 5S9

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Ste-Julie-de-Verchères 06 5706 VT comprenant Ste-Julie de-Verchères.

Rôle M-22091
M-207003 D-6
M-207003-006
BOUCHARD, ANDRE
1050 De la Ventrouze
Boucherville, (Qué.)
J4B 5S9

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Ste-Julie-de-Verchères 06 5706 VT comprenant Ste-Julie de-Verchères.

Rôle M-22092
M-207003 D-7
M-207003-007
BOUCHARD, ANDRE
1050 De la Ventrouze
Boucherville, (Qué.)
J4B 5S9

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Ste-Julie-de-Verchères 06 5706 VT comprenant Ste-Julie de-Verchères.

Rôle M-22093
M-207003 D-8
M-207003-008
BOUCHARD, ANDRE
1050 de la Ventrouze
Boucherville, (Qué.)
J4B 5S9

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Ste-Julie-de-Verchères 06 5706 VT comprenant Ste-Julie de-Verchères.

Rôle M-22094
M-206372 D-2
M-206372-003
BOIVIN, RAYMOND
20 Dupont
Labelle, (Qué.)
J0T 1H0

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Labelle 06 7607 SD comprenant Labelle.

Rôle M-22095
M-206884 D-1
M-206884-002
DE CHATIGNY, ANDRE
243 Claude
Lachenaie, (Qué.)
J6W 3T8

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Lachenaie 06 6201 VT comprenant Lachenaie.

Rôle M-22096
M-206884 D-2
M-206884-003
DE CHATIGNY, ANDRE
243 Claude
Lachenaie, (Qué.)
J6W 3T8

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Lachenaie 06 6201 VT comprenant Lachenaie.

Rôle M-22097
M-206739 D-2
M-206739-002
ROY, NORMA, MME
537 Daoust
Ste-Julie-de-Verchères
Co. Verchères, (Qué.)
J0L 2C0

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Ste-Julie-de-Verchères 06 5706 VT comprenant Ste-Julie de-Verchères.

Rôle M-22098
M-207023 D-3
M-207023-001
A-1 TAXI
PLANTE, PAUL-EMILE
4773 St-Charles
R.R. 3
Lachenaie, (Qué.)
J6W 3T8

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de St-Paul-l'Ermite 06 6206 V comprenant St-Paul-l'Ermite.

Rôle M-22099
M-207023 D-4
M-207023-005
A-1 TAXI
PLANTE, PAUL-EMILE
4773 St-Charles
R.R. 3
Lachenaie, (Qué.)
J6W 3T8

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de St-Paul-l'Ermite 06 6206 V comprenant St-Paul-l'Ermite.

Rôle M-22100
M-207023 D-5
M-207023-006
A-1 TAXI
PLANTE, PAUL-EMILE
4773 St-Charles
R.R. 3
Lachenaie, (Qué.)
J6W 3T8

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de St-Sulpice 06 6211 P comprenant St-Sulpice.

Rôle M-22101
M-207023 D-6
M-207023-010
A-1 TAXI
PLANTE PAUL-EMILE
4773 St-Charles
R.R. 3
Lachenaie, (Qué.)
J6W 3T8

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Mascouche 06 6208 VT comprenant Mascouche.

Rôle M-22102
M-207023 D-7
M-207023-011
A-1 TAXI
(PLANTE, PAUL-EMILE)
4773 St-Charles
R.R. 3
Lachenaie, (Qué.)
J6W 3T8

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Mascouche 06 6208 VT comprenant Mascouche.

Rôle M-22103
M-206793 D-1
M-206793-001
JETTE, ROGER
124 Principale
St-Angèle-de-Monnoir, (Qué.)
J0L 1P0

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de St-Angèle-de-Monnoir 06 5209 P comprenant St-Angèle-de-Monnoir.

Rôle M-22104
M-207083 D-1
M-207083-001
LEPAGE, RENE
550 Patenaude app. 3
Pont-Viau, Laval, (Qué.)
H7G 3G3

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-8 Laval.

Rôle M-22105
M-206735 D-1
M-206735-001
FABRIZIO, SALVATORE
7412 D'Alsace
Anjou, (Qué.)

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans l'agglomération A-5 est de Montréal.

Rôle M-22106
M-207023 D-8
M-207023-012
A-1 TAXI
PLANTE, PAUL-EMILE
4773 St-Charles
R.R. 3
Lachenaie, (Qué.)
J6W 3T8

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Repentigny 06 6204 V comprenant Repentigny.

Rôle M-22107
M-207023 D-9
M-207023-013
A-1 TAXI
(PLANTE PAUL-EMILE)
4773 St-Charles
R.R. 3
Lachenaie, (Qué.)
J6W 3T8

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Repentigny 06 6204 V comprenant Repentigny.

Rôle M-22108
M-207023 D-10
M-207023-014
A-1 TAXI
(PLANTE PAUL-EMILE)
4773 St-Charles
R.R. 3
Lachenaie, (Qué.)
J6W 3T8

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-t-axi, du transport dans la région de Repentigny 06 6204 V comprenant Repentigny.

Rôle M-22109
M-207023 D-11
M-207023-015
A-1 TAXI
PLANTE PAUL-EMILE
4773 St-Charles
R.R. 3
Lachenaie, (Qué.)
J6W 3T8

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Repentigny 06 6204 V comprenant Repentigny.

Rôle M-22110
M-207023 D-12
M-207023-016
A-1 TAXI
(PLANTE PAUL-EMILE)
4773 St-Charles
R.R. 3
Lachenaie, (Qué.)
J6W 3T8

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Repentigny 06 6204 V comprenant Repentigny.

Rôle M-22111
M-207023 D-13
M-207023-017
A-1 TAXI
(PLANTE PAUL-EMILE)
4773 St-Charles
R.R. 3
Lachenaie, (Qué.)
J6W 3T8

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Repentigny 06 6204 V comprenant Repentigny.

Rôle M-22112
M-207023 D-14
M-207023-018
A-1 TAXI
(PLANTE PAUL-EMILE)
4773 St-Charles
R.R. 3
Lachenaie, (Qué.)
J6W 3T8

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Repentigny 06 6204 V comprenant Repentigny.

Rôle M-22113
M-207023 D-15
M-207023-019
A-1 TAXI
(PLANTE PAUL-EMILE)
4773 St-Charles
R.R. 3
Lachenaie, (Qué.)
J6W 3T8

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Repentigny 06 6204 V comprenant Repentigny.

Rôle M-22114
M-207023 D-16
M-207023-020
A-1 TAXI
(PLANTE PAUL-EMILE)
4773 St-Charles
R.R. 3
Lachenaie, (Qué.)
J6W 3T8

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Repentigny 06 6204 V comprenant Repentigny.

Rôle M-22115
M-207208 D-1
M-207208-002
BOURDEAU, REAL
7 Bourdeau
Mercier, (Châteauguay) (Qué.)
J0L 1K0

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans les régions de Mercier 06 6916 V comprenant Mercier, St-Paul-de-Châteauguay 06 6918 SD comprenant St-Paul-de-Châteauguay, Ste-Martine 06 6919 P comprenant Ste-Martine.

Rôle M-22116
M-207208 D-2
M-207208-003
BOURDEAU, REAL
7 Bourdeau
Mercier, (Châteauguay) (Qué.)
J0L 1K0

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans les régions de Mercier 06 6916 V comprenant Mercier, St-Paul-de-Châteauguay 06 6918 SD comprenant St-Paul-de-Châteauguay, Ste-Martine 06 6919 P comprenant Ste-Martine.

Rôle M-22117
M-207208 D-3
M-207208-004
BOURDEAU, REAL
7 Bourdeau
Mercier, (Châteauguay) (Qué.)
J0L 1K0

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans les régions de Mercier 06 6916 V comprenant Mercier, St-Paul-de-Châteauguay 06 6918 SD comprenant St-Paul-de-Châteauguay, Ste-Martine 06 6919 P comprenant Ste-Martine.

Rôle M-22119
9011-V D-6
VERDUN TRUCKING CO. LTD.
9198 rue Boivin
Lasalle
Montréal, (Qué.)
H8R 2E7

Droit additionnel:
La requérante qui possède un permis 9011-V demande l'autorisation à la Commission des transports du Québec d'ajouter le droit additionnel suivant aux clauses *a*) et *b*) de son permis:
Droit additionnel:
En donnant le service en vertu des clauses *a* et *b* de son permis la détentrice est autorisée, dans le cadre de l'article 13*b* de l'Ordonnance générale sur le camionnage, à utiliser les remorques de Quaker Oats Co. of Canada Ltd.

Rôle M-22120
25736-V D-1
ALBERT THERRIEN & FILS LIMITEE
19 Chemin de Guigues
Ville-Marie
(Témiscamingue) (Qué.) J0Z 3W0
Adresse postale:
Casier postal 668
Ville-Marie
(Témiscamingue) (Qué.) J0Z 3W0

Nouvelle demande:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir le permis de transport suivant:
Catégorie: Entrepreneur
Région: 08
La compagnie Albert Therrien & Fils Limitée, propriétaire de camions immatriculés au Québec depuis 1957, demande à la Commission des transports de lui émettre un permis de transport de machinerie lourde, catégorie Entrepreneur, pour la région 08, Abitibi-Témiscamingue.

Rôle M-22121
25933-V D-1
SERVICE DE COURRIER EXPRESS ENR./ EXPRESS COURRIER SERVICE REG'D.
(En société)
1650 rue Berri, suite 3154,
Montréal, (Qué.) H2L 4E6
Sociétaires:
Hofstatter, Robert
Kleinlerer, Cantor S.

La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à effectuer le service de transport suivant:
Transport restreint – service local –
Montréal et tous les endroits ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite ville, pour le transport de courrier et de colis pour le public en général.

Rôle M-22122
26012-V D-1
RICARD, ROGER
4606 rue Fabre, Montréal,
Ile de Montréal, (Qué.) H2J 3V6

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à effectuer le service de transport suivant:
Transport restreint – service local –
Montréal et les localités situées sur une distance n'excédant pas cinq (5) milles des limites de ladite ville, pour le transport, par landau, de tributs floraux, à l'occasion de funérailles.

Rôle M-22123
26017-V D-1
TRANSPORT GRAVEL ENR.
(Gravel, Gilles)
23 rue Principale, Boisbriand,
(Terrebonne) (Qué.) J7G 1P8
Voiturier-remorqueur
METRO FLAME INC.
4545 boulevard Lavoie,
St-Vincent-de-Paul, Ville de Laval,
(Ile-Jésus) (Qué.) H7C 1A1
Permis: 24435-V
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint – remorquage seulement – contrat –
Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées de la requérante conjointe: Metro Flame Inc., détentrice du permis 25435-V, qui agira comme voiturier-roulier. Le service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis 24435-V détenu par le roulier précité.

Rôle M-22124
22211-V D-4
BELLEMARE, CLAUDE
800 rue St-Viateur
Berthierville
(Berthier) (Qué.) J0K 1A0
Voiturier-remorqueur
Permis: 12797-V
Voiturier-roulier
BELLEMARE EXPRESS INC.
30 boulevard Lafayette,
Berthierville, (Berthier) (Qué.) J0K 1A0

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint – remorquage seulement – contrat –
Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées de la requérante conjointe: Bellemare Express Inc., détentrice du permis 12797-V, qui agira comme voiturier-roulier. Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis 12797-V détenu par le roulier précité.

Rôle M-22125
19686-V D-1
BERNARD GUERIN TRANSPORT ENRG.
(Guérin, Bernard)
Route Rurale 2, 7e Rang
Wickham
(Drummond) (Qué.)
J0C 1S0

Le requérant-vendeur:
Bernard Guérin Transport Enrg.
(Guérin, Bernard)
Route Rurale 2, 7e Rang
Wickham
(Drummond) (Qué.)
J0C 1S0
s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'approbation de cette dernière relativement au transfert du permis qu'il détient sous le numéro 19686-V en faveur:
du requérant-acquéreur:
Transport P. Leduc Enr.
(Dumas, Madeleine)
6948 avenue Guy
Ville d'Anjou
Montréal, (Qué.)
H1K 2T9
Le tout conformément aux dispositions de l'article 36 de la Loi des transports.
Teneur du permis 19686-V:
Transport restreint - local - contrat -
Montréal et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite cité, pour le transport de marchandises pour le compte de et sur paiement des frais de transport par Rapid Transport Terminal Limitée.

Rôle M-22126
14113-V D-3
CANADA TRANSPORT, LIMITED
P.O. Box 1450, Belleville,
Ontario K8N 5J1
Au Québec:
2020 Université, suite 1738,
Montréal, (Qué.) H3A 2A5

La requérante demande à la Commission des transports du Québec d'ajouter à son permis la clause suivante:
Transport restreint - longue distance - route restreinte -
A la frontière Québec-Ontario (port d'entrée: Rivière-Beaudette), de Montréal, pour le transport de produits alimentaires destinés à Trenton, Ontario et tous les points situés dans un rayon de 60 milles des limites de cette dernière et retour.
Droit additionnel:
En donnant le service prévu à cette clause, la détentrice pourra utiliser des véhicules isothermes.

Rôle M-22127
25939-V D-1
NEW DUNDEE CREAMERY LIMITED
Benjamin Street, New Dundee,
Ontario
Au Québec:
2020 Université, suite 1738,
Montréal, (Qué.) H3A 2A5

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à effectuer le service de transport suivant:
Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -
De Montréal et de tous les points situés dans un rayon de 200 milles des limites de ladite ville à la frontière Québec-Ontario (ports d'entrée: Pointe-Fortune et Hull) à destination de New Dundee, Ontario; et retour avec marchandises refusées ou avariées, pour le transport de beurre et de lait en poudre, par véhicules isothermes, pour le compte de « Canadian Dairy Commission ».

Rôle M-22128
1034-V D-3
CLAUDE SEGUIN TRANSPORT INC.
Route no 1, Hudson,
(Vaudreuil) (Qué.) J0P 1H0

La requérante dont le siège social est situé Route no 1, Hudson, (Vaudreuil) (Qué.) J0P 1H0 et détentrice du permis 1034-V, s'adresse à la Commission des transports du Québec en vue de modifier les clauses *j*) et *k*) dudit permis qui se lisent comme suit:
j) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -
j) De Baie-d'Urfée à tous les endroits situés dans la province de Québec pour le transport de tuyaux en rouleaux de polyéthylène avec remorque surbaissée, pour le compte de Drainage Québec Daymond Limitée et de Coopérative Fédérée du Québec.
k) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -
k) De Baie-d'Urfée à la frontière Québec-Ontario (ports d'entrée: Pointe-Fortune et Rivière-Beaudette) destination: les comtés de Prescott, Russell, Carleton, Glengarry, Stormont, Dundas, Grenville; pour le transport de tuyaux en rouleaux de polyéthylène avec remorque surbaissée, pour le compte de Drainage Québec Daymond Limitée.
Restriction re/clause *k*:
Le service autorisé pur la clause *k*) ne sera opéré que conjointement avec le certificat de l'Ontario Highway Transport Board, daté du 1er octobre 1970.
pour qu'elles se lisent dorénavant comme suit:
j) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -
j) De Baie-d'Urfée à tous les endroits situés dans la province de Québec, pour le transport de produits fabriqués par la firme Drainage Québec Daymond Limitée et retour avec marchandises endommagées et/ou refusées, pour le compte de Drainage Québec Daymond Limitée et de Coopérative Fédérée du Québec.

k) Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat –
k) De Baie-d'Urfée à la frontière Québec-Ontario (ports d'entrée Pointe-Fortune et Rivière-Beaudette) destination: les comtés de Prescott, Russell, Carleton, Glengarry, Stormont, Dundas, Grenville, pour le transport de produits fabriqués par Drainage Québec Daymond Limitée, et retour avec marchandises endommagées et/ou refusées, pour le compte de Drainage Québec Daymond Limitée.
Restriction re/clause *k*):
Le service autorisé par la clause *k*) ne sera opéré que conjointement avec le certificat de l'Ontario Highway Transport Board, daté du 1er octobre 1970.

Rôle M-22129
M-000077
Permis: 2098-A D-1
REAL GIARD
148, R.R. no 5
Granby, (Shefford) (Qué.)

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but de faire une modification sur le permis no 2098-A. La modification se ferait depuis St-Damase usine (White Rock) jusqu'à St-Jean-Baptiste, (Rouville) (Qué.), usine (Québec Poultry).
Service:
Transport d'un groupe de travailleurs demeurant sur le parcours, tel que spécifié sur mon permis soit: Granby, St-Paul-d'Abbotsford, St-Césaire, Rougemont, St-Damase et se rendant à l'usine Québec Poultry à St-Jean-Baptiste. Ce service sera donné exclusivement aux employés de cette usine 5 jours par semaine pour le chiffre de jour et de nuit.
7:00hrs A.M. et 5:00hrs P.M. pour employés jour
9:00hrs P.M. et 7:00hrs A.M. pour employés nuit
Cette modification m'accorde aucun des privilèges de l'Ordonnance générale 017 de la Commission des transports concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie.

Rôle M-22130
M-000120
Permis: 2800-A D-5
TOUSIGNANT, ROBERT
549 boulevard des Mille-Iles,
Auteuil, (Laval) (Qué.)
H7L 1K5

Transport saisonnier – catégorie économique (Règlement no 19)
Service no 1:
Transport d'enfants de 3 à 12 ans dans Laval, au Camp Shalom à Chomedey pour la période du 27 juin 1977 au 19 août 1977.
Camp: 4880 Notre-Dame, Chomedey, (Laval) (Qué.)
Service no 2:
Transport d'enfants de 3 à 7 ans résidant dans Laval et fréquentant les classes maternelles suivantes:
Laval Nursery au 755 Du Sablon, Chomedey, (Qué.)
Congregation Shaar Shalom au 4880 Notre-Dame, Chomedey, (Qué.)
Transport privé porte à porte dont le coût est défrayé par les parents. Ce service pour la période du 1er septembre 1977 au 30 juin 1978.

Rôle M-22131
No dossier: 3442-A D-5
ROY, OLIVA
5487, Lemaître
Montréal, (Qué.)
H1S 1P2

Transport saisonnier – catégorie Economique – Règlement 19
Le requérant demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation d'effectuer le transport d'enfants de trois (3) à sept (7) ans résidant dans Montréal dont le quadrilatère sera borné par les rues suivantes:
Nord: rue Fleury Est: boulevard Pie IX
Sud: rue Laurier Ouest: boulevard St-Laurent
ainsi que St-Léonard
et fréquentant les écoles maternelles ci-dessous mentionnées et retour, et ce pour la période scolaire de septembre 1977 à juin 1978.
Au Jardin Bleu Enrg.
8399, St-Denis
et
10,249 Christophe-Colomb
Montréal, (Qué.)

Rôle M-22132
No Dossier: 3790-A D-1
FELSENSTEIN, HARRY
5070, De La Peltrie
Montréal, (Qué.)
H3W 1K7

Le requérant désire fournir un service touristique par taxis (type berline) pour effectuer des excursions le long de la voie maritime du St-Laurent avec arrêt à Caughnawaga, et suivant le parcours ci-après décrit (durée approximative 3½ heures) (1-5 personnes par taxi):
Départ du carré Dominion en procédant sur le boulevard Dorchester jusqu'à la rue Université, direction sud sur la rue Université jusqu'au Havre national en passant par Habitat 67. Visite de l'île Ste-Hélène (lorsque ouverte au public), arrêt au port Ste-Hélène, visite du musée; spectacle. Après la représentation, traversons le pont Jacques-Cartier, arrêt à l'écluse de St-Lambert pour observer la hausse ou la baisse d'un bateau. De là nous suivons le cours de la rivière en expliquant les avantages de la voie maritime jusqu'à l'arrivée au barrage de la côte Ste-Catherine pour une observation plus rapprochée. Nous procédons ensuite vers une église indienne où une appréciation et un tour sera donné par le prêtre en devoir. En quittant l'église, nous effectuons une tournée de la réserve pour se diriger ensuite vers Montréal en passant pur le pont Mercier, la ville de LaSalle pour une observation des rapides, Verdun et, de là, au carré Dominion.

Carré Dominion (départ)
Edifice Sun Life
Place Ville-Marie
Edifice C.I.L.
Place Victoria
Habitat 67*
Place Callières
Eglise Notre-Dame*
Quartiers généraux Olympiques
Carré Jacques-Cartier
Eglise Notre-Dame-du-Bonsecours
Parc Lafontaine
Projet place Desjardins
Place des Arts
Université McGill
Parc Mont-Royal
Ville d'Outremont
Musée de Cire
Ville de Westmount
Forum de Montréal
Musées
Hôtel Quatre-Saisons
Cathédrale Marie-Reine-du-Monde
Hôtel Reine-Elizabeth
Quartiers généraux Aviation Civile Internationale
Bell Téléphone
Port de Montréal*
Place d'Armes*
Palais de Justice Ancien et Nouveau
Hôtel de Ville
Château de Ramezay
Radio-Canada
Quartier Chinois
Edifice Hydro-Québec
La Baie – Eaton's
Hôpitaux
Point d'observation*
Université de Montréal*
Oratoire St-Joseph
Point d'observation*
Rue Sherbrooke
Hôtel Ritz-Carlton
Carré Dominion (arrivée)

Le requérant désire fournir un service touristique par taxis (type berline), dans l'agglomération Montréal A-11 suivant le parcours ci-haut décrit avec arrêt à l'endroit marqué d'un astérisque (durée 2½ heures) (1-5 personnes par taxi):

Rôle M-22133
No Dossier: 3726-A D-2
AUX PETITES BICHES ENRG.
(En société)
2590, Molière
Brossard, (Qué.)
J4Y 1L5

Règlement 19 - transport saisonnier - catégorie Economique
Classe de permis: Service d'autobus de capacité 20 à 22 passagers (scolaire - Maxibus)
Territoire: Brossard, St-Lambert, Greenfield Park, St-Hubert, Lemoyne.
Horaire: 7:00 am à 9:00 am
11:00 am à 1:00 pm
3:00 pm à 6:30 pm
Service: Transport d'enfants de 2 à 6 ans de leur domicile jusqu'à l'école Aux Petites Biches Enrg. au 2590, Molière, Brossard, (Qué.) Service de porte à porte et retour.

Rôle M-22134
30020 D-4TF
CONFERENCE DES CAMIONNEURS QUEBECOIS INC.
1167 St-Hubert
Montréal, (Qué.)

Demande de fixation de taux:
a) Il est demandé que les taux, conditions inhérentes au transport, ainsi que la division des revenus s'y rattachant, fixés par la Commission des transports du Québec et reproduits dans le répertoire des tarifs No 3000 émis par la Conférence des Camionneurs Québécois Inc. soient aussi applicables pour les détenteurs de permis suivants:
Transport St. Michel Enr., St. Michel-des-Saints (Qué.), permis 25264-V
Express C.T.M.A. Inc. Cap-aux-Meules, Iles-de-la Madeleine, permis 23048-V
Transport I.M. Inc., Cap-aux-Meules, Iles-de-la Madeleine
R.Veilleux Transport Inc., 545 Boisclair, Sherbrooke (Qué.), permis 1797-V

b) Détenteur de permis R. Martin Express Permis 458-V
Liqueurs alcooliques - en bouteilles en boîtes
De Montréal à Laprairie
$1.40 Min 10,000 lbs $1.18 Min 15,000 lbs $0.65 Min 30,000 lbs $0.54 Min 40,000 lbs
Nouvel item
c) Détenteur de permis Claude Seguin Transport Inc. Permis 1034-V
Il est demandé d'augmenter les taux horaires pour le transport effectué en vertu des clauses *a*) et *b*) (transport local) de 10%.
Il est aussi demandé de modifier les clauses contrats *e*) avec Dorion Brique et clauses *f*) Fonderie Dufresne Inc. afin qu'ils reflètent une augmentation d'environ 10%
Il est demandé d'ajouter une nouvel item qui sera reproduit dans le répertoire du tarif individuel pour ce détenteur en ajoutant:
Boîtes: Carton fort, carton-pâte ou carton-paille ondulées ou non, aplaties avec ou sans partitions.

Entre Vaudreuil et Montréal
Valleyfield

0.85	Min.	5,000 lbs.
0.68		10,000 lbs.
0.55		15,000 lbs.
0.45		20,000 lbs.
0.42		24,000 lbs.
0.40		30,000 lbs.
0.35		40,000 lbs.

Notes:
1. Une expédition sera considérée comme charge entière lorsque l'espace occupé dans la remorque sera de 33 pieds et plus et le taux applicable sera facturé à la pesanteur minimale de 20,000 lbs.
2. Cet item est sujet à un maximum de 4 livraisons, la première livraison étant gratuite les autres seront facturables à $20 par livraison.
3. Le temps alloué au déchargement sera d'une heure. Les heures additionnelles seront facturables selon l'item 320 F du répertoire des tarifs no 3000 émis par la Conférence des Camionneurs Québécois Inc.
d) re: Ste Marie Express Limitée Permis 6427-V
Augmentation de $1 le mille pieds pour le transport de bois blanchi effectué en vertu de la clause contrat Chasse Inc.
Augmentation de $10 le voyage pour le transport de boîtes en bois, pallettes, supports d'emballage, bases de sommier effectués en vertu de la clause contrat Chasse Inc.
Dans l'ensemble ces deux augmentations représentent une augmentation d'environ 5%
e) Division des revenus pour traffic international pour le compte de membres de la Conférence des Camionneurs Québécois Inc.
Augmentation générale 1) Frais Minimum 7¼%
Taux L.T.L. 7¼%
Taux T.L. 6½%
Exceptions: Papier journal augmentation de 4% Tous les minimums
Aluminum augmentation de 4% Minimum 42,000 lbs.
Amiante augmentation de 4% Minimum 88,000 lbs.
Les taux actuels étaient autrefois fixés par la Commission des transports du Québec par les décisions MCR 3090 MCR 2707 MCR 2701
f) Re: Grenier Transport Inc., Permis 4732-V
Nouvel item:
Boîtes en bois, palettes, supports d'emballage, bases de sommiers
de Ste-Marie-de-Beauce à Montréal Métropolitain $171.88 par voyage
à Québec Métropolitain $111.11 par voyage
Les taux ci-haut mentionnés sont sujets à la table de réduction pour subvention sélectives émises par la Commission Canadienne des Transports en vertu du S.M.R.A. lorsque applicable.
Clause *e*)
Nouvel item
Papier viz: carton, rebuts de papier et carton, boîtes de cartons aplaties

de Ste-Marie-de-Beauce à	Grand-Mère	0.36 cwt 40,000 lbs.
		0.34 cwt 50,000 lbs.
	East Angus	0.44 cwt 24,000 lbs.
		0.37 cwt 30,000 lbs.
		0.34 cwt 40,000 lbs.
		0.33 cwt 45,000 lbs.

Les taux ci-haut mentionnés sont sujets à la table de réduction sur les subventions sélectives émises par la Commission Canadienne des Transports en vertu du S.M.R.A.

g) Re Ste-Marie Express Limitée Permis 6427-V

Il est demandé de fixer une hausse de 10% sur les taux de marchandises générales fixes par la décision QCV 1757-V et reproduits dans la section 3 de cette requête.

Rôle M-22135
30003 D-213 TF
BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC.
1259 rue Berri S. 404
Montréal, (Qué.)

Demande de fixation de taux

La requérante demande que ces modifications entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur cette requête (pour ces membres participants)

Supplements interim

Guilbault Transport Inc. no 1824

Clause *f*)

Amender les taux de Shawinigan à Tracy et Sorel.

Amender les taux pour « Silicon Carbide ».

Gaston Nadeau no 2113

Publier un supplément intérim pour ce membre.

Clauses *a*) et *b*)

Publier des taux horaires.

Clauses *c*) et *d*)

Les taux publiés aux tarifs du B.T.Q. s'appliqueront.

Clause *e*)

Publier des taux de contrat pour la Coopérative Fédérée de Québec (contrat ci-attaché).

Clause *f*)

Publier des taux de contrat pour La Meunerie Coopérative de Joliette. (contrat ci-attaché).

Publier des droits additionnels pour les clauses A-B-C et E (Décision MCS-1249)

Chomedey Express Reg'd. no 2114

Publier un supplément intérim avec taux pour ce nouveau membre.

Clauses *a*) et *b*)

Contant Transport Enrg. no 1729

Clauses *a*) et *b*)

Amender les taux horaires.

Rogers Transport Inc. no 2072

Clause *c*)

Amender les taux de contrat pour Carnation Co. Ltd. (contrat ci-attaché).

Delson Transport Ltd. no 1924

Clause *b*)

Amender les taux des équipements loués à Westroc Industries Ltd.

Rigaud Transport Inc. no 1845

Clause *a*)

Amender les taux horaires.

Clause *b*)

Amender les taux au mille parcouru.

Clause *g*)

Les taux publiés s'appliqueront aux tarifs du B.T.Q. contrat de Les Bétons Centrifuges Inc. ci-attaché.

Clause additionnelle:

Ajouter une clause contrat pour le compte de la Société des Alcools du Québec. (contrat ci-attaché.)

Gosselin Transport Ltée no 1835

Clause *t*)

Amender les taux au tonne-mille

St-Hyacinthe Express Inc. no 1829

Clause *c*)

Renouvellement de contrat pour le compte de J.A. Laferte Ltée et Oméga Machinery Ltd. (Contrats ci-attachés).

St-Hyacinthe Express Inc. no 1829

Clauses *e*) et *f*)

Renouvellement de contrat pour le compte de Volcano Limitée (Contrats ci-attachés).

Clause *h*)

Renouvellement de contrat pour le compte de Casavant et Frères Ltée, Canadian Canners Ltd. et Volcano Ltée (Contrats ci-attachés).

Clause *k*)

Renouvellement de contrat pour le compte de Casavant et Frères Ltée (Contrats ci-attachés).

Clause *l*)
Renouvellement de contrat pour le compte de Casavant et Frères Ltée (Contrats ci-attaché).
Clause *m*)
Renouvellement de contrat pour le compte de H. St-Jean et Fils Inc. (Contrat ci-attaché).
Clause *r*)
Renouvellement de contrat pour le compte de Casavant et Frères Ltée (Contrat ci-attaché).
Clauses *u*) et *v*)
Renouvellement de contrat pour le compte de Ernest Carrière Inc. (Contrats ci-attachés).
St-Hyacinthe Express Inc. no 1829
Transport de marchandises entre St-Hyacinthe Express Inc. et Letarte Transport Inc.
Pour clauses *a*) *b*) *c*) *d*) *e*) *f*) (contrat ci-attaché).
Letarte Transport Inc. no 2115
Clause *d*)
Renouvellement de contrat pour le compte de Casavant Frères Ltée (contrat ci-attaché).
Clause *e*)
Contrat de Mobilab Inc. annulé par décision MCR-1485TF.
Clause *f*)
Renouvellement de contrat pour le compte de Casavant Frères Ltée. (contrat ci-attaché).
Clause *g*)
Contrat de Casavant et Frères Ltée annulé selon l'Ordonnance du 10 novembre 1972.
Clauses *h*), *i*)
Renouvellement de contrat pour le compte de Foster Refrigerator of Canada Ltd. (contrat ci-attaché).
Letarte Transport Inc. no 2115
Clause *j*)
Contrat pour le compte de Foster Refrigerator of Canada Ltd. annulé selon Ordonnance du 10 décembre 1972.
Clause *k*)
Renouvellement de contrat pour le compte de Société des Alcools du Québec (contrat ci-attaché).
Clause *m*)
Nouvelle clause pour le transport de marchandises provenant de la Coopérative Agricole de Granby. (un contrat ci-attaché). Contrat pour Transport de marchandises entre Letarte Transport Inc. pour plusieurs clauses (contrat ci-attaché).
Papineau Transport Inc. no 1600
Clause *a*) et *b*)
Amender les taux horaires.
Clause *e*)
Contrat de York Div. of Borg Warner (Canada) Ltd. ci-attaché.
Clause *g*)
Nouvelle clause.

Rôle M-22138
M-207867 D-1
M-207867-001
GAGNE, MARCEL
114 rang des Pins
St-Esprit, (Montcalm) (Qué.)
J0K 2L0

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer du transport, par véhicule-taxi, dans la région de St-Esprit 06 6111 P comprenant St-Esprit.

Rôle M-22139
M-207894 D-1
M-207894-001
MARTIMBEAU, JEAN
116 rang des Pins
St-Esprit, (Montcalm) (Qué.)
J0K 2L0

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de St-Esprit 06 6111 P comprenant St-Esprit.

Rôle M-22140
M-201934 D-2
M-201934-001
PRESCOTT, EUCLIDE
67 rue Girard
St-Charles-de-Mandeville, (Qué.)
J0K 1L0
et
M-207908-001
PRESCOTT, GASTON
39 rue Desjardins
St-Charles-de-Mandeville, (Qué.)
J0K 1L0

Demande de transfert:
Prescott, Euclide, demande à la Commission de transférer à:
Prescott, Gaston,
le permis no M-201934-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans la région de St-Charles-de-Mandeville 06 4926 SD comprenant St-Charles-de-Mandeville.

Rôle M-22141
M-207458-D-1
M-207458-001
KATCHO, MOUNIR
MOMARBACHI, TOM
10722 André Jobin
Montréal, (Qué.)
H2B 2W2
et
M-207903-001
GOLDMING, JEAN-MARC
8947 rue De l'Aiglon
St-Léonard, (Qué.)
H1R 3L4

Demande de transfert:
Katcho, Mounir, et Momarbachi, Tom, demandent à la Commission de transférer à:
Goldming Jean-Marc
leur permis no M-207458-001 qu'ils détiennent pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22142
M-207159 D-1
M-207159-001
KOUBAKIS, VASILIKI
5555 Hutchison app. 105
Montréal (Qué.)
H2V 4B5
et
M-207920-001
CHRISTOPOULOS, MICHAEL
7570 Stuart app. 3
Montréal (Qué.)
H3N 2R4

Demande de transfert:
Koubakis, Vasiliki, demande à la Commission de transférer à:
Christopoulos, Michaël,
le permis no M-207159-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22143
M-206295 D-1
M-206295-001
PLOTNICK, LEONARD
8038 Champagneur app. 1
Montréal, (Qué.)
H3N 2K4
et
M-207916-001
ASSAYAG, ALBERT
8355 De l'Acadie app. 2
Montréal, (Qué.)
H3N 2W4
Requérant-cessionnaire.

Demande de transfert: Plotnick, Léonard, demande à la Commission de transférer à:
Assayag, Albert,
le permis no M-206295-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22144
M-205951 D-3
M-205951-001
AKL, NAZIH
7269 Stuart
Montréal, (Qué.)
H3N 2R3

Demande de transfert: Akl, Nazih, demande à la Commission de transférer à:
Amar, Mubarak, Anwar
le permis no M-205951-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

et
M-207919-001
AMAR, MUBAR K ANWAR
3505 Ste-Famille app. 1603
Montréal, (Qué.)
H2X 2L3

Rôle M-22145
M-204053 D-2
M-204053-001
FERREIRA, ARMINDO
4087 St-Laurent app. 2
Montréal, (Qué.)
H2W 1Y7
et
M-200757-002
VINCENTE, CARLOS
4370 Laval
Montréal, (Qué.)
H2W 2J8

Demande de transfert: Ferreira, Armindo, demande à la Commission de transférer à:
Vincente, Carlos
le permis no M-204053-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22146
M-202983 D-3
M-202983-002
HAMOU, DANIEL
5455 De Gaspé app. 704
Montréal, (Qué.)
H2T 3B3
et
M-207892-001
SENECAL, JEAN-PAUL
133 Papineau
Joliette, (Joliette) (Qué.)
J6E 2K5

Demande de transfert: Hamou, Daniel, demande à la Commission de transférer à:
Sénécal, Jean-Paul,
le permis no M-202983-002 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22147
M-206350 D-1
M-206350-001
OHAYON, MARCEL
4610 De La Peltrie app. 2
Montréal (Qué.)
H3W 1K3
et
M-207909-001
POLISENO, MICHEL
179 est, St-Zotique
Montréal, (Qué.)
H2S 1K9

Demande de transfert: Chayon, Marcel, demande à la Commission de transférer à:
Poliseno, Michel,
le permis no M-206350-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22148
M-203923 D-34
M-203923-018
BOISVERT TAXIS INC.
6415 Chabot
Montréal, (Qué.)
H2G 2T3
et
M-207745-002
PAUL, PIERRE YVON,
2645 Dandurand
Montréal, (Qué.)
H1Y 1S6

Demande de transfert: Boisvert Taxis Inc. demande à la Commission de transférer à:
Paul, Pierre Yvon,
le permis no M-203923-018 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22149
M-207406 D-1
M-207406-001
LATENDRESSE, YVON
573, 38ème Avenue
St-Antoine,
(Terrebonne) (Qué.)
J7Z 2G4
et
M-207904-001
DUROCHER, GILLES
70 André
Lafontaine,
(Terrebonne) (Qué.)
J7Y 1B7

Demande de transfert: Latendresse, Yvon, demande à la Commission de transférer à:
Durocher, Gilles,
le permis no M-207406-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-15 St-Jérôme.

Rôle M-22150
M-206452 D-1
M-206452-001
CHARBONNEAU, PIERRE
50 rue Guillette
Mont-St-Grégoire
(Iberville) (Qué.)
J0J 1K0
et
M-204523-002
BREAULT, LAURIN
300 rue Lebeau
St-Jean (Qué.)
J3B 1K7

Demande de transfert: Charbonneau, Pierre, demande à la Commission de transférer à:
Breault, Laurin,
le permis no M-206452-001 qu'il détient pour effectuer du transport du taxi dans l'agglomération A-41 St-Jean.

Rôle M-22152
10229-V D-2 TF
WINDSOR TRANSPORT INC.
rue Principale
Windsor, (Qué.)

Modification tarifaire:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, dans le but d'être autorisée à augmenter ses taux tel que décrit en annexe.
Taux de classe pour expéditions moindre qu'une charge entière entre Windsor, St-François-Xavier, Greenlay, Bromptonville, St-Zacharie, St-Georges-de-Windsor et Montréal.

Classe 100	Classe 85	Classe 70	Classe 55
A — 4.68	4.21	4.13	3.93
B — 4.60	4.13	4.02	3.89
C — 4.55	4.10	3.62	3.14
D — 4.04	3.42	3.03	2.48
E — 3.61	3.08	2.56	2.14
F — 3.06	2.61	2.24	1.80

Minimum: $9.00	A —	0	A	499 lbs.
	B —	500	A	999 lbs.
	C —	1,000	A	1,999 lbs.
	D —	2,000	A	4,999 lbs.
	E —	5,000	A	9,999 lbs.
	F —	10,000		et plus

Taux pour une charge entière

Classe 100	Classe 85	Classe 70	Classe 55	Classe 45
2.55	2.07	1.79	1.41	1.16

Taux de location:
Service local: Windsor et 5 milles
Camion: $18.89 l'heure
Tracteur et remorque: $25.00 l'heure
Aide additionnelle: $ 9.44 l'heure
Rayon de 30 milles
Camion: $18.89 l'heure
Tracteur et remorque: $25.00 l'heure
Pour chargement et déchargement, plus:
$0.84 du mille pour les camions
$1.03 du mille pour les tracteurs et remorques.

Rôle M-22153
21339-V D-4 TF
DEL TRANSPORT LTEE
385 Richelieu
McMasterville
(Verchères) (Qué.)

Modification tarifaire:
En vertu de l'article 2.58.1. nous demandons à la Commission de fixer les taux suivants:
a) Nouveau contrat avec Bolduc Explosives Transport Ltée. Permis 18572-V
b) Camion et Camion semi-remorque:

Taux proposés 1977	Taux actuels 1976
Camion (« Straight Body »)	
Minimum: $105	Minimum: $95
0 à 250 milles: 1.23 du mille	0 à 250 milles: 1.12/mille
251 à 400 milles: .83 du mille	251 à 400 milles: .75/mille
401 à 1000 milles: .71 du mille	401 à 1000 milles: .60/mille
1001 et plus: .70 du mille	1001 et plus: .60/mille
Camion semi-remorque (Trailer)	
Minimum: $120	Minimum: $200
400 à 1000 milles: 1.09 du mille	400 à 1800 milles: .90/mille
1001 et plus: 1.07 du mille	1801 et plus: .83/mille

Du point de départ au point de destination

Modification tarifaire:

Taux proposés 1977	Taux actuels 1976
Camion « Straight Body »	
Une (1) heure accordée gratuitement pour le chargement	Idem
Une (1) heure accordée gratuitement pour le déchargement	Idem
Temps supplémentaire: $18 de l'heure ou fraction d'heure.	Temps supplémentaire: $16.25 de l'heure ou fraction d'heure
Déchargement partiel en cours de route (« split loads drop off ») - cueillette: Coût supplémentaire: $48	Déchargement partiel en cours de route « split loads drop off » - cueillette: Coût supplémentaire: $44.00
Compilation faite aux cent livres et coût calculé selon le poids net: minimum 4,000 lbs., 10,000 lbs., et 40,000 lbs.	Compilation faite aux cent livres et calculé selon le poids brut (à l'exception des régions de Nobel, Sudbury, Timmins, North Bay, où le coût est calculé selon le poids net).
Chemin impraticable	
Camion à ridelle: $1.20 du mille	
Camion semi-remorque: 1.50 du mille	
Voyage de moins de 4,000 lbs. ne requérant qu'un seul homme: réduction de 10%	Voyage ne requérant qu'un seul homme: réduction de 10%

Rôle M-22154
18572-V D-4 TF
BOLDUC EXPLOSIVES TRANSPORT LTEE
385 Richelieu,
McMasterville
(Verchères) (Qué.)

Modification tarifaire:
La requérante demande la fixation du tarif pour le service à contrat pour le compte de Del Transport Ltée.

Rôle M-22157
30006 D-102 TF
NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU
P.O. 184 Buffalo, N.Y. 14221

Modification tarifaire:
Demande de fixation de taux
Supplément 31 au Tarif 261-F
(Tarif de marchandise générale)
Items: 5005-D (Addition)
5700-A (Addition)
9833 (Addition)
14740 (Addition)
14787-A (Addition)
15110-A (Addition)

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter lesdits suppléments déposés à la Commission des transports du Québec.

Application for Fixation of Tariff
Supplement 31 to Tariff 261-F
General Commodity Tariff
Items: 5005-D (Addition)
5700-A (Addition)
9833 (Addition)
14740 (Addition)
14787-A (Addition)
15110-A (Addition)

For further information please refer to these supplements filed with the Quebec Transport Commission.

Rôle M-22158
30006 D-103 TF
NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU
P.O. Box 184
Buffalo, (N.Y.)
14221

Modification tarifaire:
Demande de fixation de taux

Supplément 31 au Tarif 220-A
(Tarif de papier journal)
Item: 4440-D (Addition)

Supplément 32 au Tarif 261-F
(Tarif de marchandise générale)
Item: 5991 (Addition)
9670-D (Addition)

Supplement 12 au Tarif 270-E
(Iron and Steel Tariff)
Item: 11770-A (Addition)

Supplément 15 au Tarif 274-F
(Tarif de marchandises en vrac)
Section 4 – (Augmentation)

Supplement 21 au tarif 630-D
(Tarif de conteneur)
Item: 6325 (Addition)

Pour obtenir de plus amples renseignements veuillez consulter lesdits suppléments déposés à la Commission des transports du Québec.

Application for Fixation of Tariff

Supplement 31 to Tariff 220-A
(Newsprint Paper Tariff)
Item: 4440-D (Addition)

Supplement 32 to Tariff 261-F
(General Commodity Tariff)
Items: 5991 (Addition)
9670-D (Addition)

Supplement 12 to Tariff 270-E
(Iron and Steel Tariff)
Item: 11770-A (Addition)

Supplement 15 to Tariff 274-F
(Bulk Commodity Tariff)
Section 4 – (Increase)

Supplement 21 to Tariff 630-D
(Container Tariff)
Item: 6325 (Addition)

For further information please refer to these supplements filed with the Québec Transport Commission.

Rôle M-22159
M-600380
1109 DYV 1317 DY D-1 TF
CHRISTIN AUTO LOCATION INC.
12011 est, rue Sherbrooke
Pointe-aux-Trembles, (Qué.)

Modification tarifaire:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir une modification de ses taux de location, tel que démontré ci-après:
Automobiles: location à long terme
Tarif mensuel: 12 mois, 4.35% à 5.85% coût total du véhicule
24 mois, 3.35% à 4.30% coût total du véhicule
36 mois, 2.75% à 3.50% coût total du véhicule

Note 1: Le terme « coût total » signifie le prix d'acquisition pour le locateur du véhicule ainsi que tous les accessoires ou options s'y rapportant.

Note 2: Ce facteur de calcul exclut l'assurance, l'entretien et les plaques. A la demande du client les exceptions mentionnées plus haut peuvent être ajoutées au bail, au taux courant du marché. Si parfois la durée d'un bail doit être écourtée ou allongée, en raison du millage ou de la période de l'année, le loyer sera ajusté en conséquence, afin de satisfaire les besoins du locataire.

Note 3: Ces facteurs varient selon le genre de véhicule, son utilisation par le locataire. Ils peuvent également varier selon le risque impliqué par le locataire ainsi que le volume et le nombre d'unités que le client peut avoir avec nous.

Note 4: Le taux d'intérêt peut également faire varier le taux mensuel.

Camions: location à long terme
Tarif mensuel: 12 mois, 4.50% à 6.35% coût total du véhicule
24 mois, 3.43% à 4.45% coût total du véhicule
36 mois, 2.92% à 3.68% coût total du véhicule
48 mois, 2.52% à 3.17% coût total du véhicule

Modification tarifaire:
Les notes nos 1, 2, 3 et 4 s'appliquent de la même façon aux camions qu'aux automobiles.
Automobiles et camions, location court terme
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but de modifier la classification des voitures pour la location à court terme, et les tarifs s'y rapportant. Dans les tarifs déposés et autorisés par la Commission, les véhicules sont décrits et classifiés selon la marque, la classe et le genre de véhicule. Dans le but de simplifier toutes les procédures, et les calculs, les véhicules de location à court terme devront désormais être classifiés de la façon suivante; les tarifs proposés apparaissent sous les classifications proposées.
Catégorie I:
Sous compacts (Vega-Astre)
Tarif quotidien: $11 par jour, 0.10¢ du mille. Ce taux inclut l'assurance tous risques avec un déductible de $250 sur la collision
Tarif hebdomadaire: $70 par semaine. Ce tarif inclut les 250 premiers milles. Tout millage additionnel pendant la période décrite sera chargé à $0.10¢ du mille. Ce tarif inclut la même assurance que le taux quotidien.
Tarif mensuel: $240 par mois. Ce tarif inclut les 1,000 premiers milles. Tout millage additionnel pendant la période décrite sera chargé à $0.10¢ du mille. Ce tarif inclut également l'assurance tous risques.
Modification tarifaire:
Catégorie II:
Compacts (Nova-Oméga)
Tarif quotidien: $13 par jour, 0.10¢du mille. L'assurance est la même que dans les catégories décrites plus haut.
Tarif hebdomadaire: $85 par semaine, 0.10¢ du mille additionnel aux 250 premiers milles qui sont inclus sans frais.
Tarif mensuel: $275 par mois. Ce tarif inclut les 1,000 premiers milles. Tout millage additionnel sera chargé à 0.10¢ du mille. Ce tarif inclut l'assurance telle que décrite plus haut.
Catégorie III:
Intermédiaires et tous les autres modèles (incluant les camions légers)
Tarif quotidien: $16 par jour, 0.10¢ du mille. Ce taux inclut toujours l'assurance tous risques.
Tarif hebdomadaire: $95 par semaine. Ce tarif inclut les 250 premiers milles ainsi que l'assurance tous risques. Tout millage additionnel sera chargé à 0.10¢ du mille.
Selon le client ou la durée de la location, le taux pourra être réduit de 10 à 15%.
La requérante demande que cette modification soit effective et prenne effet dès que la décision aura été rendue.

Rôle M-22161
18641-V D-3 TF
BUTLER TRUCKING COMPANY
200 St-Jacques O S. 900
Montréal, (Qué.)

Modification tarifaire:
Le requérant demande d'être autorisé à augmenter son tarif Q.T.B. 1 d'environ 5% tel qu'il appert des tarifs approuvés par l'Interstate Commerce Commission, émis le 22 mars 1977.

Rôle M-22162
6577-V D-12 TF
ASBESTOS EXPRESS LTEE
R.R No 3
Danville, (Qué.)

Modification tarifaire:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisé à hausser son taux horaire (transport service local et rayon 30 milles) de 15% et son taux au mille (rayon 30 milles) de 6%.

Rôle M-22163
30003 D-219 TF
BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC
1259 rue Berri, S. 404
Montréal, (Qué.)

Modification tarifaire:
Demande urgente de fixation de taux
B.T.Q. Tarif no 17 « Liquides en vrac »
Augmentation des frais publiés aux règlements ainsi qu'aux taux et frais publiés aux item spécifiques de ce tarif.
Les nouveaux taux seront publiés directement à ce tarif lorsque acceptés par la Commission.
Plaise à la Commission d'accorder cette augmentation le plus tôt possible et ce en vertu de règlement 2-H section 2.58.1
Note: Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter les demandes déposées à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-22164
30003 D-217 TF
BUREAUX DES TARIFS DU QUEBEC INC.
1259 rue Berri, S.404
Montréal, (Qué.)

Modification tarifaire:
Demande de fixation de taux
La requérante demande que ces modifications entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur cette requête (Pour ces membres participants)

Demande de fixation de taux

Tarif 30

Item 3700
A la section de Montréal: Ajouter un taux pour 5,000 lb. et un pour 10,000 lb.
Amender le taux pour 50,000 lb.
Ajouter un taux pour 60,000 lb. et un pour 70,000 lb. à la section de Québec.
Ajouter un taux pour 5,000 lb. 10,000 lb., 60,000 lb., et 70,000 lb.

Tarif 70-B

Item 800
Annuler cet item.
Item 840
Annuler cet item.
Item 830
Nouvel item.

Tarif 75-A

Item 5240 – Cédule 5385
Ajouter une section à destination de Sorel avec nouvelle Cédule 5385.
Item 775 Cédule 5390
Nouvel item et nouvelle cédule.
Item 3130 Cédule 2675
Ajouter les notes suivantes: *A*) Excluant le chargement et déchargement *B*) Mouvements entre Succursales seulement.
Item 4721 Cédule 5395
Nouvel item et nouvelle cédule.
Item 4722 Cédule 5400
Nouvel item et nouvelle cédule.
Item 490
Ajouter la destination Dorion avec cédule 5405. Ajouter la destination Rigaud avec cédule 5410.

Tarif 80-A

Item 4318
Amender les taux de la 1re section de cet item Inter-Plant incluant le S.O.G. no 48.
Amender les taux de la 4e section de cet item incluant le S.O.G. no 48.

Tarif 100-C

Liste des Camionneurs participants
Annuler les nos d'item inscrits limitant la participation de Fernand Gosselin Inc. afin que ce camionneur participe au Tariff 30 selon la teneur de son permis.
Règlement 325
Amender le Point de base de Ste-Agathe à Mont-Roland aux deux index suivants: 031824 et 031778.
Clé de base:
Amender les clés de base suivantes afin qu'elles reflètent mieux la distance parcourue entre les deux points.

Entre	Et	De	A
Magog	Granby	54	46
	Notre-Dame-du-Bon-Conseil	74	57
Valcourt	Ayers Cliff	46	43
	Richmond	54	37
	Waterloo	68	37
Windsor	Coaticook	80	46
	Cookshire	84	41
	East Hatley	80	46
	Granby	54	50
	Marieville	68	59

Windsor	Rock Island	80	50
	St-Dominique	70	54
	St-Nicéphore	74	41
	Valcourt	77	41
	Waterloo	74	46
Richmond	Ayers Cliff	50	46
	Notre-Dame-du-Bon-Conseil	74	46
	St-Cyrille	74	41
	Valcourt	54	37
	Waterloo	54	43
Sherbrooke	St-Damase	68	57
	St-Dominique	68	54
	St-Nicéphore	74	46
Drummondville	Asbestos	74	46
	Ayers Cliff	74	57
	Chambly	59	46
	East Angus	77	54
	East Hatley	46	57
	Granby	66	46
	Magog	70	54
	Marieville	62	51
	Notre-Dame-du Bon-Conseil	70	34
	Richmond	74	40
	Rock Island	74	59
	Sherbrooke	74	46
	St-Cyrille	68	34
	Waterloo	68	46
Granby	Magog	54	46
	Notre-Dame-du Bon-Conseil	68	51
East Angus	East Hatley	84	46
	Marieville	68	59
	Notre-Dame-du Bon-Conseil	77	57
	Rock Island	84	46
	St-Dominique	74	57
	Coaticook	51	43

Tarif 101-D

Item 7700 Cédule 945
Nouvel item et nouvelle cédule.
Item 7140 Cédule 12,215
Ajouter à la 1re section Valleyfield et St-Thimothée comme destination.
Annuler le taux pour 20,000 lb à la Cédule 12,215.
Annuler la deuxième section de cet item ainsi que les taux publiés à la Cédule 12,220.
Item 7445
Ajouter Trois-Rivières comme destination à cet item.
Item 6950
Ajouter à la 1re section St-Jean et Waterville comme point de destination.
Item 7160
Que cet item se lise « entre »
Ajouter St-Hyacinthe et Victoriaville comme point de destination.
Item 7446 Cédules 13485-13490-13495 13500-950 et 1010
Nouvel item et nouvelles cédules.
Item 6970 Cédule 5845
Annuler la deuxième section de cet item ainsi que les taux à la Cédule 5845.
Item 6990 Cédule 5580
Annuler cet item et le taux de la Cédule 5580.
Item 7040 Cédule 12,170
Annuler cet item et les taux de la Cédule 12,170.
Item 7070 Cédule 5605
Annuler la 1re section de cet item et le Taux de la Cédule 5605.

Item 7100 Cédule 12,200
Annuler la section Montmorency à St-Hyacinthe ainsi que le taux de la Cédule 12,200.
Item 7276 Cédule 7520
Annuler cet item ainsi que les taux publiés à la Cédule 7520.
Item 7380 Cédule 12,280
Annuler la deuxième section de cet item.
Annuler les taux de la Cédule 12,280.
Item 7390 Cédule 5750 et 5755
Annuler cet item au complet
Annuler les taux publiés aux Cédules 5750 et 5755.
Item 7440 Cédule 5790
Annuler cet item
Annuler les taux publiés à la Cédule 5790

Tarif X-105-B

Item 324 page 21-B
Ajouter aux exceptions à la 2e section de cet item que Veillette Transport Cie. Ltée et Dubois Transport Inc. ne participent pas à cet item.
Division des revenus au tarif 120
Etablir une nouvelle division des revenus au tarif 120 en rapport avec la distance parcourue pour la participation du camionneur québécois.
Cette nouvelle structure de division des revenus est établie selon les nouveaux taux classe/F.A.K. et remplacera en son entier la division existante (Voir annexe).
Supplements intérim
Croteau Transport Inc. no 1920
Aucun changement demandé depuis 1975.
Clauses *a*)-*b*)
Amender les taux horaires.
Clause *c*)
Ajouter des droits additionnels.

Rôle M-22165
30003 D-218 TF
BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC.
1259 rue Berri, S.404
Montréal,(Qué.)

Modification tarifaire:
Demande de fixation de taux
La requérante demande que ces modifications entre en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur cette requête (pour ces membres participants)

Tarif 30

Item 1027
Amender le taux.
Item 1220
Amender les taux.
Item 1260
Amender la 7e section de cet item pour se lire St-Jean Comté St-Jean au lieu de St-Jean-d'Iberville.

Tarif 70-B

Item 255
Annuler cet item.
Item 270
Annuler la destination St-Jean à la 2ième section de cet item.
Item 700
Annuler la section Napierville à cet item.

Tarif 75-A

Item 180-Cédule 95
Amender la destination pour se lire St-Jean au lieu de St-Jean-d'Iberville à la Cédule 95 - Annuler le taux pour 2,000 lb.
Item 700 - Cédule 740
Amender le taux pour 40,000 lb à la Cédule 740.
Item 2760 - Cédule 2420
Annuler le taux pour 2,500 lb à la Cédule 2420.
Item 2430
Annuler la référence* P.T.L.
Item 1470 - Cédule 1385
Annuler cet item et les taux à cette cédule.
Item 5470 - Cédule 5205
Annuler le taux pour 24,000 lb.
Item 460
Annuler les destinations de Montréal et Québec en provenance de St-Bernard-de-Lacolle.

Item 445
Nouvel item de St-Bernard-de-Lacolle à Montréal et Québec.
Item 5490 - Cédule 5220
Annuler cet item et les taux de cette cédule.
Item 490 - Cédule 455
Amender le taux pour 10,000 lb.
Item 5500 - Cédule 5225
Annuler cet item et le taux à cette cédule.
Item 5510 - Cédule 5230
Annuler cet item et le taux à cette cédule.
Item 2880
Retirer la destination St-Bastien en provenance de Montréal.
Publier la destination St-Sébastien à la Section entre Montréal avec une nouvelle Cédule no 2500.
Item 2910 - Cédules 2535 et 2540
Annuler cet item et les taux à ces Cédules.
Item 3450 - Cédule 3230
Annuler cet item et les taux à cette cédule.
Item 3140 - Cédule 2695
Annuler la section à destination de Chambly ainsi que le taux à la cédule 2695.
Item 5110 - Cédule 4345
Annuler cet item et le taux à cette cédule.
Item 1130 - Cédule 1055
Annuler cet item et le taux à cette cédule.
Item 250 - Cédule 145
Annuler cet item et le taux à cette cédule.
Item 4890 - Cédule 4185
Annuler le taux pour 24,000 lb.
Item 4520 – Cédule 3990
Annuler cet item et les taux à cette cédule.
Item 5440 – Cédule 5180
Annuler cet item et le taux à cette cédule.
Item 4730 – Cédule 4090
Annuler cet item et le taux à cette cédule.
Item 2300 – Cédule 2100
Annuler cet item et le taux à cette cédule.

Tarif 80-A

Item 4319
Amender les taux pour 40,000, 45,000, 50,000 lb. Ajouter un taux pour 55,000 lb à la 1re section.
Item 1330
Annuler le taux de $3.88 cwt pour 2,000 lb seulement aux destinations suivantes: Marieville, Richelieu, Rougemont, St-Jean, St-Jérôme.
Item 1400
Annuler le taux pour 36,000 lb à la section Beaupré à St-Jean.

Tarif 90-A

Item 372
Ajouter un taux à 45,000 lb.
Item 895
Annuler cet item.
Item 925
Annuler cet item.

Tarif 100-C

Règlement no 5 – anglais et français
A la 2e partie de ce Règlement amender les coupures de distance par une référence de clé de base.
Clé de base
Amender les clés de base suivantes pour qu'elles reflètent mieux la distance parcourue.

Entre	Et	
Montréal	Ste-Monique (Nicolet)	de 62 à 59
Joliette	East Broughton	de 70 à 80
La Tuque	St-Félix-de-Valois	de 68 à 87
Lac Mégantic	St-Félix-de-Valois	de 74 à 84
Québec	St-Félix-de-Valois	de 68 à 80
Joliette	St-Basile (Portneuf)	de 66 à 77

Index des municipalités:

Ajouter les municipalités et les points de base correspondants:

Allen's Corner	Ormstown
Anderson's Corner	Huntingdon
Athelstan	Huntingdon
Brysonville	Ormstown
Barrington	Lacolle
Coney Hill	Ormstown
Godmanchester	Huntingdon
Dewittville	Huntingdon
Havelock	Ormstown
Herdman	Huntingdon
Hinchinbrooke	Huntingdon
Kensington	Huntingdon
Rockburn	Huntingdon
Russeltown	Ormstown
St-Chrysostome	Ormstown
Franklin Center	Ormstown
Riverfield	Ormstown
St-Antoine Abbé	Ormstown
Sherrington	Lacolle

Tarif 101-D

Item 540 – Cédule 385

Aucun changement au taux de .70 cwt minimum 70,000 lb avant 23 mars 1978.

Item 7550 – Cédule 5835

Amender les taux pour 40,000 lb et 45,000 lb et que ces nouveaux taux ne soient changés avant le 31 décembre 1977.

Item 700 – Cédule 480

Annuler la 1re section de cet item ainsi que les taux à cette cédule.

Item 2280 – Cédules 1995 – 2000 – 2005.

Annuler cet item et les taux à ces cédules.

Item 3380 – Cédule 2755

Annuler le taux pour 35,000 lb.

Item 4460

Faire un item séparé no 4461 pour la section St-Bernard-de-Lacolle à Québec en y ajoutant à la description « cidres ».

Item 4910 – Cédule 3995

Annuler cet item et le taux à cette cédule.

Item 6110 – Cédule 12,005

Annuler cet item et le taux à cette cédule.

Item 6125 – Cédule 12,060

Annuler cet item et les taux à cette cédule.

Item 6451 – Cédule 5510

Annuler cet item et le taux à cette cédule.

Item 6710 – Cédule 5390

Annuler cet item et le taux à cette cédule.

Item 6780 – Cédule 5435

Annuler le taux pour 24,000 lb à cette cédule.

Item 7290

Annuler St-Jean comme point d'origine à cet item.

Item 7490 – Cédules 12310 et 12315.

Annuler cet item et les taux à ces deux cédules.

Item 7880 – Cédule 6050

Annuler le taux pour 24,000 lb à cette cédule.

Suppléments intérim

Delson Transport Ltée no 1924

Clause *o*)

Etablir et publier des taux de transport pour ciment en vrac dans des camions-citernes (Voir liste de taux déposée à la Commission.

L'Epiphanie Express Inc. no 1823

(Renouvellement des taux depuis 1975)

Clauses *d*) et *g*)

Amender le taux de contrat des Chemins de fer Nationaux par voyage aller et retour (contrat ci-attaché).

Clauses *f*) et *h*)

Amender les taux de contrat Hupp Canada, WCI Canada Ltd. (Kelvinator Div.) et WCI Canada Ltd. (Roy et Gibson Div.) (voir contrat ci-attaché).

Rôle M-22166
26024-V D-1
DORE, GAETAN
4730 boulevard des Seigneurs, app. 1
St-Louis-de-Terrebonnne
(Terrebonne) (Qué.)
J0N 1N0
Voiturier-remorqueur
SPEEDWAY EXPRESS LTD.
3600 boulevard Wilfrid-Hamel
Québec, (Qué.)
G2E 2G7
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint – remorquage seulement –

Transport par remorquage pour tirer les remorques vides ou chargées du requérant-conjoint: Speedway Express Ltd., (permis no 13963-V) qui agira comme voiturier-roulier. Ce service sera effectué en vertu des clauses *a*) et *b*) du roulier précité.

Rôle M-22167
26039-V D-1
MAURICE LONGPRE TRANSPORT REG'D. TRANSPORT MAURICE LONGPRE ENRG.
(Longpré, Maurice)
7597 rue Garnier, app. 1
Montréal, (Qué.) H2E 2A4

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisé à donner le service de transport suivant:

Transport restreint – service local – contrat –

Montréal-Métropolitain pour le transport d'ameublements neufs et accessoires électriques pour le compte de Les Ameublements Roger Fontaine, Bed Room Suites Limited, Musique Des Iles Inc., Beaulieu & Gladu Inc.

Rôle M-22168
22981-V D-3
C.L. TRANSPORT ENRG.
(en société)
1033 avenue Kay
L'Assomption
(L'Assomption) (Qué.)
J0K 1G0

Les requérants s'adressent à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant:

Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat –

De la frontière Québec-Ontario, (port d'entrée: Rivière-Beaudette) à L'Assomption, pour le transport par camion à bascule, d'engrais chimiques, en sacs ou en vrac, originant de Maitland, Ontario, pour le compte de Cyanamid du Canada Ltée.

Rôle M-22169
26041-V D-1
DOMINION & GRIMM INC.
8250, 3e Avenue
Ville d'Anjou
Montréal, (Qué.) H1J 1X5

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour l'obtention du permis suivant:

Transport restreint – service local –

Montréal-Métropolitain, tel que défini par l'arrêté en conseil 691-74, pour la livraison de marchandises entreposées chez Dominion & Grimm Inc.

Rôle M-22170
25970-V D-1
BELANGER, CLAUDE
150 est, rue Frontenac, Beloeil, (Verchères) (Qué.)
J3G 2E4

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:

Transport restreint – service local – citerne – contrat –

Montréal et tous les endroits situés dans un rayon de cinq (5) milles de Montréal, pour la livraison d'huile à chauffage par camion-citerne dont la capacité maximale est de 4,000 gallons, pour le compte de S. Albert & Cie Ltée.

Rôle M-22171
25971-V D-1
BETTEZ, ANDRE
3180 rue Panama, St-Hubert, (Chambly) (Qué.)
J3Y 4A1

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:

Transport restreint – service local – citerne – contrat –

Montréal et tous les endroits situés dans un rayon de cinq (5) milles de Montréal, pour la livraison d'huile à chauffage par camion-citerne dont la capacité maximale est de 4,000 gallons, pour le compte de S. Albert & Cie Ltée.

Rôle M-22172
25972-V D-1
BISSONNETTE, MAURICE
470 Chemin Chambly,
Longueuil,
(Chambly) (Qué.)
J4H 3M4

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:
Transport restreint – service local – citerne – contrat –
Montréal et tous les endroits situés dans un rayon de cinq (5) milles de Montréal, pour la livraison d'huile à chauffage par camion-citerne dont la capacité maximale est de 4,000 gallons, pour le compte de S. Albert & Cie Ltée.

Rôle M-22173
25973-V D-1
BOUCHER, WILLIAM
166 rue Villandré,
St-Paul-l'Ermite,
(L'Assomption) (Qué.)
J5Z 2V4

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:
Transport restreint – service local – citerne – contrat –
Montréal et tous les endroits situés dans un rayon de cinq (5) milles de Montréal, pour la livraison d'huile à chauffage par camion-citerne dont la capacité maximale est de 4,000 gallons, pour le compte de S. Albert & Cie Ltée.

Rôle M-22174
25974-V D-1
CARLETON, JOHN
3481 rue Lionel, Laflèche,
St-Hubert, (Chambly) (Qué.)
J4T 2Z9

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner les services de transport suivants:
Transport restreint – service local – citerne – contrat –
Montréal et tous les endroits situés dans un rayon de cinq (5) milles de Montréal, pour la livraison d'huile à chauffage par camion-citerne dont la capacité maximale est 4,000 gallons, pour le compte de S. Albert & Cie Ltée.
Transport restreint – longue distance – route restreinte – citerne – contrat –
De Montréal à Ste-Julie et St-Jean pour la livraison d'huile à chauffage par camion-citerne dont la capacité maximale est de 4,000 gallons, pour le compte de S. Albert & Cie Ltée.

Rôle M-22175
25975-V D-1
DESROSIERS, YVAN
4709 rue Delorimier,
Montréal, (Qué.)
H2H 2B4

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:
Transport restreint – service local – citerne – contrat –
Montréal et tous les endroits situés dans un rayon de cinq (5) milles de Montréal, pour la livraison d'huile à chauffage par camion citerne dont la capacité maximale est de 4,000 gallons, pour le compte de S. Albert & Cie Ltée.

Rôle M-22176
25976-V D-1
LABELLE, JEAN
940 rue Richelieu, Beloeil,
(Verchères) (Qué.)
J3G 4P9

Le requérant s'adresse a la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:
Transport restreint – service local – citerne – contrat –
Montréal et tous les endroits situés dans un rayon de cinq (5) milles de Montréal, pour la livraison d'huile à chauffage par camion-citerne dont la capacité maximale est de 4,000 gallons, pour le compte de S. Albert & Cie Ltée.

Rôle M-22177
25977-V D-1
LAVOIE, MARIO
2180 rue Valières, app. 5,
Chomedey, ville de Laval,
(Ile-Jésus) (Qué.)
H7M 3B5

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:
Transport restreint – service local – citerne – contrat –
Montréal et tous les endroits situés dans un rayon de cinq (5) milles de Montréal, pour la livraison d'huile à chauffage par camion-citerne dont la capacité maximale est de 4,000 gallons, pour le compte de S. Albert & Cie Ltée.

Rôle M-22178
25978-V D-1
LEMIEUX, JEAN-ROCH
10,330 rue Curotte, Montréal,
(Ile-de-Montréal) (Qué.)
H2C 2Y7

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:
Transport restreint – service local – citerne – contrat –
Montréal et tous les endroits situés dans un rayon de cinq (5) milles de Montréal, pour la livraison d'huile à chauffage par camion citerne dont la capacité maximale est de 4,000 gallons, pour le compte de S. Albert & Cie Ltée.

Rôle M-22179
25979-V D-1
MONCHAMP, ANDRE
751 Grand Rang, St-Michel,
(Napierville) (Qué.)
J0L 2J0

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:
Transport restreint – service local – citerne – contrat –
Montréal et tous les endroits situés dans un rayon de cinq (5) milles de Montréal, pour la livraison d'huile à chauffage par camion-citerne dont la capacité maximale est de 4,000 gallons, pour le compte de S. Albert & Cie Ltée.

Rôle M-22180
25980-V D-1
MONCHAMP, GEORGES
315 Rang Nord, St-Michel,
(Napierville) (Qué.)
J0L 2J0

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:
Transport restreint - service local - citerne - contrat -
Montréal et tous les endroits situés dans un rayon de cinq (5) milles de Montréal, pour la livraison d'huile à chauffage par camion-citerne dont la capacité maximale est de 4,000 gallons, pour le compte de S. Albert & Cie Ltée.

Rôle M-22181
25981-V D-1
MOUFRAGE, JOHN
7045 rue Fabre, app. 1, Montréal,
(Ile-de-Montréal) (Qué.) H2E 2B1

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:
Transport restreint - service local - citerne - contrat -
Montréal et tous les endroits situés dans un rayon de cinq (5) milles de Montréal, pour la livraison d'huile à chauffage par camion-citerne dont la capacité maximale est de 4,000 gallons, pour le compte de S. Albert & Cie Ltée.

Rôle M-22182
25982-V D-1
SERVANT, ROGER
669 rue Louise, Longueuil,
(Chambly) (Qué.) J4J 2T9

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:
Transport restreint - service local - citerne - contrat -
Montréal et tous les endroits situés dans un rayon de cinq (5) milles de Montréal, pour la livraison d'huile à chauffage par camion-citerne dont la capacité maximale est de 4,000 gallons, pour le compte de S. Albert & Cie Ltée.

Rôle M-22183
25983-V D-1
SMYTH, JOHN
11,974 rue Monty, app. 5, Montréal,
(Ile-de-Montréal) (Qué.) H1G 3N8

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:
Transport restreint - service local - citerne - contrat -
Montréal et tous les endroits situés dans un rayon de cinq (5) milles de Montréal, pour la livraison d'huile à chauffage par camion-citerne dont la capacité maximale est de 4,000 gallons, pour le compte de S. Albert & Cie Ltée.

Rôle M-22184
25984-V D-1
LALONDE, ROGER
2330 rue Marmier, app. 6, Longueuil,
(Chambly) (Qué.) J4K 4T9

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:
Transport restreint - service local - citerne - contrat -
Montréal et tous les endroits situés dans un rayon de cinq (5) milles de Montréal, pour la livraison d'huile à chauffage par camion-citerne dont la capacité maximale est de 4,000 gallons, pour le compte de S. Albert & Cie Ltée.

Rôle M-22185
Dossier 3684-A D-1
BLANCHE NEIGE ENR.
(Ethier, Jeanne)
6725, boulevard Pie IX
3555 est, boulevard Crémazie
app. 201
Montréal, (Qué.)

Règlement 19 - Transport saisonnier - catégorie économique
Service: Transport d'enfants d'au plus sept (7) ans résidant dans Montréal et le territoire ci-dessous désigné et fréquentant les jardinières d'enfants et maternelles Blanche Neige Enr. situées au 3555 est, boul. Crémazie et 6725, boulevard Pie IX, Montréal, Québec et retour.
Territoire: Nord boulevard Gouin
Sud rue Notre-Dame
Ouest boulevard St-Laurent
Est boulevard Georges V
Ce permis est demandé pour la période du 2 juillet 1977 au 30 juin 1978.

Rôle M-22186
M-205422 D-2
M-205422-001
LEVY, BIANCA, MME
610 Kent, app. 12
Montréal, (Qué.)
H3S 1M7
M-200395-003
ALLIO, JACQUES-JOSEPH
5674 Charlemagne
Montréal, (Qué.)
H1X 2H9

Demande de transfert:
Levy, Bianca, Mme, demande à la Commission de transférer à:
Allio, Jacques-Joseph
le permis no M-205422-001 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22187
M-202730 D-13
M-202730-002
KAMELHAR, LOUIS
11607 Alfred Laliberté
Montréal, (Qué.)
H3M 1Y4
M-207941-001
LEBLOND, JEAN-PAUL
4470 Des Erables
Montréal, (Qué.) H2H 2C8

Demande de transfert:
Kamelhar, Louis, demande à la Commission de transférer à:
Leblond, Jean-Paul
le permis no M-202730-002 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22188
M-200421 D-2
M-200421-001
MAXIMILLIAN, HANS
563 Canterburry
Chomedey, Laval, (Qué.)
H7W 2B8
M-207917-001
OBEIDY, AUDETTE CHRISTIANE,
798 Ave. De Bois de Boulogne app. 4
Chomedey, (Laval) (Qué.)
H7N 4E9

Demande de transfert:
Maximillian, Hans, demande à la Commission de transférer à:
Obeidy, Audette-Christiane,
le permis no M-200421-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22189
M-200826 D-11
M-200826-001
ORY, STEPHEN
447 Wolseley North
Montréal ouest, (Qué.)
H4X 1W4
M-207939-001
LEPORE, AMEDEO
5643 Waverly
Montréal, (Qué.)
H2T 2Y2

Demande de transfert:
Ory, Stephen, demande à la Commission de transférer à:
Lepore, Amédéo
le permis no M-200826-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22190
M-207139 D-2
M-207139-002
TAXI VILLANI LTEE
146 Dieppe
Pointe-Claire, (Qué.)
H9R 1X6
M-207926-001
AKL, JOSEPH
7269 Stuart
Montréal, (Qué.)
H3N 2R3

Demande de transfert:
Taxi Villani Ltée, demande à la Commission de transférer à:
Akl, Joseph,
le permis no M-207139-002 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-12 ouest de Montréal.

Rôle M-22191
M-206797 D-1
M-206797-001
PATENAUDE CLAIRE MME
261 St-Viateur
Granby, (Shefford) (Qué.)
J2G 5S8
M-207913-001
ROBERT, LAURENT
9 Milan
Villa Fortier
St-Paul-d'Abbotsford, (Rouville) (Qué.)
J0E 1A0

Demande de transfert:
Patenaude, Claire, Mme, demande à la Commission de transférer à:
Robert, Laurent
le permis no M-206797-001 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-33 Granby.

Rôle M-22192
M-207929 D-1
M-207929-001
GOULET, LIONEL
52 Onézime
Pointe-Gatineau, (Hull) (Qué.)
J8T 2J1

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans les régions de Gatineau 07 7908 V comprenant Gatineau et Templeton 07 7904 VL comprenant Templeton.

Rôle M-22196
M-206594 D-1
M-206594-001
ARIAS, FERNANDO
4379 Harvard
Montréal, (Qué.)
H4A 2W9
M-205720-004
BEAUDET, RENE
5640, 7e Avenue app. 3
Montréal, Qué.
H1Y 2N7

Demande de transfert: Arias, Fernando, demande à la Commission de transférer à:
Beaudet, René,
le permis no M-206594-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22197
M-205755 D-1
M-205755-002
AQUINO, PELLEGRINO
6305 Jean-Talon est, #2
Montréal, (Qué.)
H1S 1M9
M-207865-001
BOIVIN, DENISE MME
1322 boulevard Curé Labelle
Blainville, (Terrebonne) (Qué.)
J7C 2N8

Demande de transfert: Aquino, Pellegrino, demande à la Commission de transférer à:
Boivin, Denise, Mme
le permis no M-205755-002 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans la région de Ste-Thérèse 06 6309 comprenant Ste-Thérèse.

Rôle M-22198
M-203663 D-24
M-203663-009
ROY, JEAN
583, Gaudette app. 2
St-Jean, (St-Jean)
J3B 1L6
M-207830-002
FABER, ROGER
85 Rang de la montagne
Mont St-Grégoire
(Iberville) (Qué.)
J0J 1K0

Demande de transfert: Roy, Jean, demande à la Commission de transférer à:
Faber, Roger,
le permis no M-203663-009 qu'il détient pour effectuer du transport dans l'agglomération A-41 St-Jean.

Rôle M-22199
M-203354 D-7
M-203354-007
ROSENTHEL, FRED
3097 ave. Brighton
Montréal, (Qué.)
H3S 1T7
M-207918-001
LEFEBVRE, JEAN
10581 rue Péloquin
Montréal, (Qué.)
H2C 2K4

Demande de transfert: Rosenthel, Fred, demande à la Commission de transférer à:
Lefebvre, Jean,
le permis no M-203354-007 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22200
M-203371 D-12
M-203371-010
MUNICIPAL MOTORS LTD.
2281 est, Ste-Catherine
Montréal, (Qué.)
H2K 2J3
M-207930-001
DUHAIME, GILLES
1425 rue Vimont
Montréal, (Qué.)
H1V 3K8

Demande de transfert: Municipal Motors Ltd., demande à la Commission de transférer à:
Duhaime, Gilles,
le permis no M-203371-010 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22201
M-205351 D-2
M-205351-001
MARTUCCI, JOSEPH
5305 Bélanger app. 2
Montréal, (Qué)
H1T 1E1
M-205348-003
MARTUCCI, MARIO
5305 Bélanger app. 2
Montréal, (Qué.)
H1T 1E1

Demande de transfert: Martucci, Joseph, demande à la Commission de transférer à:
Martucci, Mario,
le permis no M-205351-001 qu'il détenait pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22202
M-204341 D-3
M-204341-003
RADIO TAXI ENRG.
(Liguori Grenier)
851 Des Carrières
Mont-Laurier, (Labelle) (Qué.)
J9L 1Z6

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans les régions de Robertson 07 7639 comprenant Robertson et Pope 07 7639 comprenant Pope.

Rôle M-22204
M-600085
697 DY 159 DYV D-4 TF
LOCATION A.D.W. LEASING INC.
R.R. no 5 Danville (Qué.)

Modification tarifaire:
Cette requête a pour but, de demander à la Commission, l'autorisation de hausser nos tarifs de 5% et 10% tel que décrit.

De	A
A court terme	
Tracteurs $275 + $0.22 (5%)	$288.75 par semaine unité $0.23 du mille parcouru
Remorques $83 + $0.22 (10%) et trailer ouvert	$91.30 par semaine par unité $0.22 du mille parcouru
A long terme	
Tracteurs $220 + $0.22 (10%)	$242.00 par semaine par unité $0.24 du mille parcouru
Set de train $385 + $0.03 (5%)	$404.25 par mois par unité $0.03 du mille parcouru excédant 2,000 milles
Remorques $368.50 + $0.22 (5%)	$386.93 par mois par unité $0.02 du mille parcouru excédant 4,000 milles.

Rôle M-22205
30003 D-220 TF
BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC.
1259 rue Berri, S.404
Montréal, (Qué.)

Modification tarifaire:
Demande de fixation de taux
La requérante demande que ces modifications entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur cette requête (Pour ces membres participants)

Tarif 15-D
Item 180
Annuler les taux pour 25,000 et 35,000 lb à cet item.
Item 200
Annuler les taux pour 24,000, 35,000 et 45,000 lb.

Item 109-A
Amender le taux publié pour 50,000 lb.
Item 109-B
Nouvel item.
Item 500
Etablir une nouvelle section pour Montréal pour acheminement à St-Jérôme.
Item 72
Nouvel item.
Item 295
Amender le taux.
Item 109
Un minimum de 50,000 lb sera applicable avec les taux publiés au tarif 50-B
Item 170
Ajouter des taux de Montréal à Baie-Comeau pour 50,000 lb., 60,000 lb. et 70,000 lb.
Ajouter des taux de Québec à Baie-Comeau pour 50,000 lb., 60,000 lb. et 70,000 lb.
Ajouter des taux de Montréal à Sept-Iles pour 60,000 lb et 70,000 lb.
Ajouter des taux de Québec à Sept-Iles pour 50,000 lb., 60,000 lb. et 70,000 lb.

Tarif 30
Item 4416
Nouvel item.
Item 5510
Incorporer le groupe Québec (règlement 135) au groupe Bellechasse, Montmagny et L'Islet.
Annuler St-David-de-Lévis
Ajouter St-Lambert-de-Lauzon.

Tarif 60-A
Item 1000 – pages 116 et 117
Annuler St-Pamphile comme point d'origine à ces deux pages.
Item 146
Nouvel item en provenance de St-Pamphile.

Tarif 80-A
Item 3285
Ajouter une section de New Richmond à Matane avec taux.

Tarif 100-C
Amender les clés de base suivantes afin qu'elles reflètent mieux la distance parcourue.
Entre:
Chambly et St-Vallier de 68 à 80
Chambly et Montmagny de 74 à 84
Chambly et N.D.-du-Rosaire de 87 à 84
Chambly et Lac-Frontière de 74 à 90
Marieville et St-Vallier de 84 à 80
Marieville et N.D.-du-Rosaire de 84 à 87
Marieville et St-Magloire de 84 à 87
Marieville et Lac Frontière de 84 à 90
Montmagny et St-Paul-d'Abbotsford de 80 à 87

Tarif 101-D
Item 1440 – Cédule 12,445 Note – 296
A la note 296 ajouter que Rimouski Transport Limitée ne participe pas à cet item.
Item 5050
Ajouter une section Pointe-au-Père à Lacolle Cédule 12625.
Ajouter une section St-Uric à Lacolle Cédule 12630.
Ajouter une section Rivière-du-Loup et L'Isle Verte à Lacolle Cédule 12635 et à Montréal Cédule 12640.
Item 6150 – Cédule 7230
Amender les taux de cette cédule.
Item 3021 – Cédule 13315
Amender le taux de cette cédule.
Item 4390 – page 407-A Cédule 640.
Ajouter Petite Rivière-au-Renard comme point de destination avec taux à la Cédule 640.

Item 730
Ajouter à la description: sur palettes
Annuler les taux ainsi que la Cédule 495
Ajouter la Cédule 13,325 avec taux à cet item en remplacement de la Cédule 495.

Tarif X-105-B

Item 350
Ajouter L'Islet comme point d'origine à la section St-Jean Port-Joli.

Tarif 120

Item 50
Ajouter à la description des marchandises l'énumération suivante:
Lingots et billes, feuilles, sulfate d'aluminium, alumine, fluorure, cryolithe.
Item 55
Ajouter une section de Renous N.B. à Valcartier.
Ajouter une note à l'effet que tous les taux publiés à cet item ont préséance sur les taux de la section FAK/classe.
Item 496
Ajouter une section à destination de Halifax.
Item 150
Annuler le taux pour 30,000 lb à destination de St-Stephens N.B.
Annuler la note applicable au taux pour 30,000 lb.
Item 110 page 535
Ajouter une nouvelle section de Dorchester N.B. à St-Casimir.
Item 240
Ajouter une section à destination de St-John's NFLD. Terreneuve avec: référence #.
Item 475
Ajouter tous les points de l'Ile-du-Prince-Edouard comme points d'origine à la 1re section de cet item.
Item 477¼ page 590-A½
Nouvelles sections.
Item 545
Amender le minimum de 45,000 à 42,000 lb. avec référence*.
Item 650
Annuler le taux pour 40,000 lb.
Item 790
Annuler Frédéricton N.B.
Amender le taux de 40,000 lb. pour St-John N.B.
Item 849
Annuler la première section de cet item.
Item 939-E
Annuler cet item voir item 939F.
Item 939-F
Nouvel item.
Item 1083
Nouvel item.
Item 477
Annuler cet item voir item 997.
Item 997
Nouvel item.

Suppléments intérim
Overnite Express Ltd. no 1852
Clauses *e*) et *g*)
Contrats de Masonite Canada Ltd, Commercial Alcohols Ltd., Canadian International Paper Co. ci-attachés.
Clause *p*)
Amender le taux de contrat de C.P.E. Co. (contrat ci-attaché).
Clause *q*)
Amender les taux horaires et les frais minimum.
Clause *r*)
Amender les taux par mille parcouru et les minimum.
Clause *u*)
Amender les taux de contrat de Consolidated Pontiac Inc. et Consolidated Bathurst Ltd. (contrat ci-attaché).

Murray Bay Transport Co. Ltd. no 1331

Clause *e*)

Amender les taux de Contrat de La Compagnie Donohue Ltée (contrat ci-attaché).

Clauses *f*) et *g*)

Amender les taux de Contrat de Société des Câbles Reynolds Ltée (contrat ci-attaché).

Note: Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter les demandes déposées à la Commission des transport du Québec.

Rôle M-22206
No de permis: 3779-A D-1
FAUTEUX, LEO
2508, côte des Neiges
Ste-Scholastique, (Qué.)

Catégorie de plaques « A », Classe économique, Permis permanent

Le requérant demande l'autorisation d'effectuer, sur demande, le transport d'un groupe d'Age d'Or ou autre organisme incorporé selon la trosième partie de la Loi des compagnies, ce groupe étant composé d'un minimum de 10 passagers et d'un maximum de 14.

Les départs se feront toujours de St-Augustin ou Ste-Scholastique et ne dépasseront pas un rayon de cinquante (50) milles.

Rôle M-22207
M-000011
No de permis: 543-A D-10
LEO BEAUREGARD & FILS LTEE
R.R. no. 3
St-Hilaire,
(Rouville) (Qué.)

La requérante qui détient le service d'autobus suivant:

Service: De St-Hilaire, St-Jean-Baptiste-de-Rouville et Ste-Madeleine à St-Hyacinthe et retour.

Parcours: Trans-Canada, Route no 21, Montée des Trente (30), rue Leduc, chemin de la Montagne, Bord-de-l'eau, St-Jean-Baptiste, Rang-des-soixante (60), Route no 12 et Route no 9.

s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation d'apporter la modification suivante:

Service: De St-Hilaire, Beloeil, St-Jean-Baptiste de Rouville et Ste-Madeleine à St-Hyacinthe et retour.

Parcours: Route Trans-Canadienne, Route 133, rue Messier, Route 116, les rues Hubert, Dupré, Lechasseur, boulevard L'Heureux, Deschenes, Dupré, Bernard Pilon, Cartier, Hertel, Route 116, Route 133, Montée-des-trente (30), Leduc, chemin de la Montagne, Bord-de-l'eau, St-Jean-Baptiste, Rang-des-soixante (60), Route no 12 et Route 116.

Conditions et restrictions:

1. Ce service sera donné cinq (5) jours par semaine, du lundi au vendredi inclusivement.
2. Pas de service local sur la Route 12 et la ville de St-Hyacinthe.
3. Aucun service ne sera donné sur la Route 116.

Rôle M-22208
No Dossier: 543-A D-9
(M-000011)
LEO BEAUREGARD & FILS LTEE
R.R. no 3
St-Hilaire,
(Rouville) (Qué.)

La requérante qui détient le service d'autobus suivant:

Service: De St-Hilaire, St-Jean-Baptiste-de-Rouville et Ste-Madeleine à St-Hyacinthe et retour.

Parcours: Trans-Canada, Route 21, Montée-des-Trente (30), rue Leduc, chemin de la Montagne, Bord-de-l'eau, St-Jean Baptiste, Rang-des-soixante (60), Route 12 et Route 9.

demande respectueusement à la Commission des transports du Québec l'autorisation de modifier son permis pour qu'à l'avenir il se lise comme suit:

Service: De St-Hilaire, St-Jean-Baptiste-de-Rouville et Ste-Madeleine à St-Hyacinthe et retour.

Parcours: Route Trans-Canadienne, Route 133, Montée-des-Trente (30), rue Leduc, chemin-de-la-Montagne, Bord-de-l'eau, St-Jean-Baptiste, Rang-des-soixante (60), route 12 et route 116.

Conditions et restrictions:

1. Ce service sera donné cinq (5) jours par semaine, du lundi au vendredi inclusivement.
2. Pas de service local sur la Route no 12.
3. Pas de service local dans la ville de St-Hyacinthe.

Rôle M-22209
No dossier: 3650-A D-5
LES TOURS LAVAL ENRG.
(Leclerc, Jean)
76, rue Cousineau
Laval, (Qué.)
H7G 3J3

Demande de permis saisonnier – catégorie économique – selon le Règlement 19.

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec pour renouveler son permis 3650-A accordant le droit de transport d'enfants de 5 à 12 ans de leur domicile respectif (service de porte à porte) et se rendant au collège Ste-Marcelline, 9155 ouest, boulevard Gouin et à l'école Augustin-Rosseli, 10960, L'Acadie, Montréal et retour.

Le service sera donné de septembre 1977 à juin 1978.

Rôle M-22210
No Dossier: 3650-A D-6
LES TOURS LAVAL ENRG.
(Leclerc, Jean)
76, Cousineau
Laval, (Qué.)
H7G 3J3

Règlement 18 – Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'ajouter à son permis des visites historiques, éducatives et indutrielles dans la ville de Laval.

Ainsi que d'effectuer des visites ce à partir de ville Laval aux endroits suivants; aller retour.

Jardins zoologiques de Granby et Hemmingford
Pèlerinages à Rigaud, Cap-de-la-Madeleine etc.
Visites de Centre d'Achats, du Planétorium de Montréal.
Jardin Botanique, Stade Olympique, Place des Arts, et Desjardins divers théâtres, Terre des hommes et la Ronde.

Rôle M-22211
M-600287
No de permis: 1163-DY &
857-DYV D-2
C.T.E. LEASING LTD.
C.T.E. LOCATIONS LTEE
5050 de Sorel, suite 35
Montréal, (Qué.)

La requérante qui est autorisée à opérer les services de location suivants:
1163-DY: Location de véhicules de promenande à long terme (un an et plus)
857-DYV: Location de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques) à long terme (un an et plus)
demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de changer l'adresse de sa place d'affaires comme suit:

De: 5050, de Sorel
Montréal, (Qué.)
A: 4985, Buchan Road
Montréal, (Qué.)
H4P 1S4

Rôle M-22212
M-207710-D-2
M-207710-001
LAFLAMME ADRIEN
203 St-Alphonse
Disraëli, (Wolfe) (Qué.)
G0N 1E0

Le requérant qui détient un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour desservir la municipalité de Disraëli, demande que son territoire soit agrandi pour y desservir les municipalités de Disraëli P et Disraëli V.

Rôle M-22213
M-204324 D-2
M-204324-001
POIRIER ROLF D.
3570 Mc Carthy
Ville St-Laurent, (Qué.)
H4K 2A6
M-202525-003
MOSHE DAYAN
521 Buchanan
Ville St-Laurent, (Qué.)
H4L 2T5

Demande de transfert:
Poirier Rolf D., demande à la Commission de transférer à:
Moshe Dayan
le permis no M-204324-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22214
M-203923 D-32
M-203923-003
BOISVERT TAXIS INC.
6415 Chabot
Montréal, (Qué.)
H2G 2T3
M-206972-002
COSMEUS PHIGNOLE C.
4659 A, Aramis
St-Léonard, (Qué.)
H1R 1R3

Demande de transfert:
Boisvert Taxis Inc., demande à la Commission de transférer à:
Cosmeus, Phignole C.
le permis no M-203923-003 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22215
M-206142 D-1
M-206142-001, 002
FATTAL, ABRAHAM
2970 rue Goyer app. 12
Montréal, (Qué.)
H3S 1H6
M-207932-001-002
CERAT, GERARD
208 est rue Crémazie
Montréal, (Qué.)
H2P 1E3

Demande de transfert:
Fattal, Abraham, demande à la Commission de transférer à:
Cerat, Gérard,
les permis no M-206142-001-002 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22216
M-206820 D-2
M-206820-00
NICOLAS HADJICOSTAS ENR.
(Hadjicostas Nicolas)
352 Bergevin
LaSalle, (Qué.)
H8R 3M3
M-203651-005
FOURNIER JEAN-GUY
7696 George
LaSalle, (Qué.)
H8P 1C3

Demande de transfert:
Nicolas Hadjicostas Enr. (Hadjicostas, Nicolas) demande à la Commission de transférer à:
Fournier, Jean-Guy,
le permis no M-206820-002 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22217
M-204266 D-2
M-204266-002
LEBLANC, FERNAND
2 Honfleur
Candiac,
(Laprairie) (Qué.)
J5R 3P5
M207936-001
BENOIT, GERARD
500 boul. Des Ecluses
Côte Ste-Catherine
(Laprairie) (Qué.)
J0L 1E0

Demande de transfert:
Leblanc, Fernand, demande à la Commission de transférer à:
Benoit, Gérard
le permis no M-204266-002 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-3 Candiac-Laprairie.

Rôle M-22218
M-204266 D-3
M-204266-003
LEBLANC, FERNAND
2 Honfleur
Candiac,
(Laprairie) (Qué.)
J5R 3P5
M-207935-001
LEBLANC, CHRISTIAN
2 Honfleur
Candiac,
(Laprairie) (Qué.)
J5R 3P5

Demande de transfert:
Leblanc, Fernand, demande à la Commission de transférer à:
Leblanc, Christian,
le permis no M-204266-003 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-3 Candiac-Laprairie.

Rôle M-22219
M-201427 D-2
M-201427-001
GONZALEZ, ISIDRO
4670 Barclay app. 7
Montréal, (Qué.)
H3W 1C7
M-207940-001
GRACIA, PIERRE MICHEL
5433 St-Dominique
Montréal, (Qué.)
H2T 1V5

Demande de transfert:
Gonzalez, Isidro, demande à la Commission de transférer à:
Gracia, Pierre Michel
le permis no M-201427-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22220
M-204718 D-2
M-204718-001
ROHDEN, OSWALD
1836 Tupper
Montréal, (Qué.)
H3H 1N4
M-201932-017
J.M. GOULET LIMITEE
205 Bates Road
Montréal, (Qué.)
H3S 1A1

Demande de transfert;
Rohden, Oswald, demande à la Commission de transférer à:
J.M. Goulet Limitée
le permis no M-204718-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22261
M-205882 D-1
M-205882-001
BACHARD, EYAM ELIEZER
6609 Côte St-Luc app. 304
Montréal, (Qué.)
H4V 1G9
M-206131-002
POURSHAFIEY HOSSEIN
2349 Pauline
Ville LaSalle, (Qué.)
H8N 1M1

Demande de transfert:
Bachard, Eyam Eliezer, demande à la Commission de transférer à:
Pourshafiey, Hossein
le permis no M-205882-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22262
M-201360 D-6
M-201360-006
KAHANSKY, LYON
5860 place Decelles app. 7
Montréal, (Qué.)
H3S 1X5
M-207938-001
SWEENEY, MICHEL
10057 Charton
Montréal, (Qué.)
H2B 2C7

Demande de transfert:
Kahansky, Lyon, demande à la Commission de transférer à:
Sweeney, Michel,
le permis no M-201360-006 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22263
M-201529 D-2
M-201529-001
OSTROMOGILSKI, DAVID
5480 Coronation
Montréal, (Qué.)
H4V 2E5
M-207910-001
CAMARDA, ANNA MME
293 Ave Revere
Ville Mont-Royal, (Qué.)
H3P 1B9

Demande de transfert:
Ostromogilski, David, demande à la Commission de transférer à:
Camarda, Anna, Mme
le permis no M-201529-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22265
30003 D-221 TF
BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC.
1259 rue Berri, S. 404
Montréal, (Qué.)

Modification tarifaire:
Demande de fixation de taux
La requérante demande que ces modifications entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur cette requête
(Pour ces membres participants)
Division des revenus
TRAFIC INTERNATIONAL

Item 152

Ajouter Lockport N.Y. et Buffalo N.Y. à la section pour acheminement à New York.

Tarif 15-D - Page 50

Ajouter Petite-Rivière St-François (Charlevoix) et St-Placide (Charlevoix) aux endroits du groupe C.

Tarif 70-B

Item 430

Annuler la 2e section de cet item en faisant référence de voir l'Item 741.

Item 741

Ajouter à cet item la description de l'Item 430.
Que cet item se lise « Entre »
Amender les taux.

Tarif 100-C

Règlement 5 – anglais et français
Publier des minimums degressifs à la section du Règlement 5 de la page 48 avec l'exception pour certains camionneurs.

Tarif 101-D

Item 1241 – Cédule 1755
Nouvel item et nouvelle cédule.

Item 4381 – Cédule 1760

Nouvel item et nouvelle cédule.
Note: Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter les demandes déposées à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-22269
17947-V D-3 TF
FEDERAL TERMINALS LTEE
3800 Tour de la Bourse,
Place Victoria
Montréal, (Qué.)

Modification tarifaire:
Nous demandaons à la Commission de nous accorder l'autorisation pour augmenter les taux d'une moyenne de 19.5% depuis l'année 1975.
Ladite demande est enregistrée selon l'article 2.58 de la Loi 2.

Rôle M-22270
M-205544 D-1
M-205544-001
NARINIAN, MANUEL
11799 A, Joseph-Casavant
Montréal, (Qué.)
H3M 2C3
M-207933-001
DERIVAL, JEAN BRUNAUD
6855, 21e avenue, app. 28
Montréal, (Qué.)
H1X 2G9

Demande de transfert:
Narinian, Manuel demande à la Commission de transférer à:
Dérival, Jean Brunaud
le permis no M-205544-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22271
M-201124 D-2
M-201124-001
LEBLANC, LUDGER
3140 Henri-De Salières app. 2
Montréal, (Qué.)
H1N 2Y2
M-207934-001
LEBLANC, JEAN-LUC
3140 Henri-De Salières app. 2
Montréal, (Qué.)
H1N 2Y2

Demande de transfert:
Leblanc, Ludger demande à la Commission de transférer à:
Leblanc, Jean-Guy
le permis no M-201124-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22272
M-202500 D-6
M-202500-003
LEVIN, MICHAEL
4870 Bourret app. 205
Montréal, (Qué.)
H3W 1L1
M-201265-003
DI PIETRO, GIUSEPPE
1115 Therry
Ville LaSalle, (Qué.)
H8N 2K6

Demande de transfert:
Levin, Michael, demande à la Commission de transférer à:
Di Pietro, Giuseppe
le permis no M-202500-003 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11.

Rôle M-22273
M-205848 D-1
M-205848-001
LAPALME, NORMAND
339 Berard
Granby, (Shefford) (Qué.)
J2G 6E8
M-203320-002
PAPINEAU SERGE
2278 Lebrun
Montréal, (Qué.)
H1L 5E2

Demande de transfert:
Lapalme, Normand, demande à la Commission de transférer à:
Papineau, Serge
le permis no M-205848-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-33 Granby.

Rôle M-22274
M-206906 D-1
M-206906-002
TAXI MIRON INC.
2865 De Blois
Duvernay, Laval (Qué.)
H7E 1R5
M-207906-001
CLERMONT, GERALD
255, 81e Avenue
Chomedey, Laval, (Qué.)
H7V 3L9

Demande de transfert:
Taxi Miron Inc., demande à la Commission de transférer à:
Clermont, Gérald
le permis no M-206906-002 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-8 Laval.

Rôle M-22275
M-202659 D-2
M-202659-001
TREPANIER, GISELE
1166 Allard
Verdun, (Qué.)
H4H 2C8
M-207937-001
AUBIN, JEAN
1885 Woodland
Montréal, (Qué.)
H4E 2J4

Demande de transfert:
Trépanier, Gisèle, demande à la Commission de transférer à:
Aubin, Jean
le permis no M-202659-001 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-22276
M-207876 D-1
M-207876-001
TAXI MASCOUCHE
(Gauthier, Yvon)
(Bellehumeur, André G.)
2683 Montpellier
B.P. 572
Mascouche, (Assomption) (Qué.)
J0N 1C0

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans la région de Mascouche 06 6208 VT comprenant Mascouche.

Rôle Q-22277
M-207876 D-2
M-207876-002
TAXI MASCOUCHE
(Gauthier, Yvon)
(Bellehumeur, André G.)
2863 Montpellier
B.P. 572
Mascouche, (Assomption) (Qué.)
J0N 1C0

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer du transport, par véhicule-taxi, dans la région de Mascouche 06 6208 VT comprenant Mascouche.

Rôle M-22278
M-600386
437 DYV 35 DYA 747 DY D-4 TF
COMPACT RENT A CAR
680 Michel-Jasmin
Dorval, (Qué.)

Modification tarifaire:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but de faire fixer les tarifs suivants:

Taux de location

Modèle	*Jour*	*Mille*	*Heure supp.*	*Semaine*	*Fin de semaine promotion*	*Fin de semaine régulier*	*Fin de semaine promotion camions/heure (min. 3 hres)*	*Corp Rate*	*Jour*	*Mille*
MM	14.95	—	*4*	89.70	35.85	36.90			9.85	.10
MMSP	15.95	—	*4*	95.70	35.85	36.90			10.95	.11
MM DLX	16.95	—	*4*	101.70	35.85	36.90			11.95	.12
SC	17.95	—	*4*	107.70	38.85	39.90			12.95	.13
SC SP	19.95	—	*4*	119.70	41.85	39.90		18	14.95	.14
SC DLX	18.95	—	*4*	113.70	38.85	39.90		18	13.95	.13
COMPACT	19.95	—	*4*	119.70	38.85	39.90		18	14.95	.14
COMPACT SP	21.95	—	*5*	131.70	44.85	45.90		20	16.95	.16
COMP DLX	20.95	—	*5*	125.70	41.85	43.90		20	15.95	.15
INT	22.95	—	*5*	137.70	44.85	47.90		20	17.95	.17
INT. SP	24.95	—	*5*	149.70	50.85	51.90		20	19.95	.19
INT. DLX	23.95	—	*5*	143.70	47.85	49.90		20	18.95	.18
STD	24.95	—	*5*	149.70	50.85	51.90		20	19.95	.19
STD SP	26.95	—	*6*	161.70	56.85	57.90		21	21.95	.20
STD DLX	25.95	—	*6*	155.70	53.85	54.90		21	20.95	.20
LUXE	26.95	—	*6*	161.70	56.85	57.90		22	21.95	.20
LUXE SP	28.95	—	*6*	173.70	58.85	59.90		22	23.95	.20
LUXE	27.95	—	*6*	167.70	56.85	57.90		22	22.95	.20
FAMILIALE	22.95	.18	*6*	160.65	45.90	47.90				
FAMILIALE DLX	23.95	.20	*6*	167.65	47.90	49.90				
COMP. FAMILIALE	22.95		*5*	160.65	50.85	53.90				
MINI BUS	25	.20	*6*	175						
ECONOLINE	16	.16	*4*	80			3.50/.16			
CAMIONNETTE	16	.16	*4*	80			3.50/.16			
CAMION 12' STD	22	.16	*110*							
CAMION 12' DLX	24	.17	*120*							
CAMION 16' STD	25	.20	*150*				7.00/.20			
CAMION 16' DLX	27	.20	*162*				7.00/.20			
CAMION 18' STD	26	.20	*156*				8.00/.20			
CAMION 18' DLX	28	.20	*168*				8.00/.20			
CAMION 20' STD	28	.20	*168*				8.00/.20			
CAMION 20' DLX	30	.20	*180*				8.00/.20			

Essence: Extra pas inclu
*** Minimum 3 jours vendredi à lundi 12.00 PM.
Taux mensuels: 4 x tarif hebdomadaire.

Rôle M-22279
M-00030
no de permis: 2942-A D-1
ANDRE LAUZON ENRG.
(Lauzon, André)
15, rue Dupont
L'Annonciation, (Labelle) (Qué.)
J0T 1T0

Transport saisonnier – (catégorie économique) – Règlement no 19
Le requérant demande l'autorisation de transporter en groupe des patients du Centre Hospitalier des Laurentides, situé à l'Annonciation, cté Labelle, entre l'hôpital et les foyers où résident ces patients et qui sont aussi situés dans l'Annonciation, cté Labelle, et ce, en vertu d'une entente avec les autorités du Centre Hospitalier des Laurentides, qui payent pour le transport.

Rôle M-22287
20667-V D-3 TF
JEFFERY'S CARTAGE LTD
200 St-Jacques O S. 900
Montréal, (Qué.)

Modification tarifaire:
La requérante dont la dernière augmentation de taux a été approuvée par la Décision MCR-2277-TF le 26 août 1976, demande que soit autorisée une augmentation de leurs tarifs déposés et de leurs deux clauses de contrats qui ont été approuvés par les expéditeurs selon les copies des nouveaux contrats déposés; laquelle augmentation représente pour Gerber Products Limited une moyenne de 30% et pour Westroc Industries Limited une moyenne de 4% et pour les taux déposés une augmentation de 25%.

Rôle M-22288
M-507809 D-001
LAMOTHE, JEAN-PAUL
2860 chemin du Lac
St-Norbert
(Berthier) (Qué.)

Le requérant propriétaire de camion immatriculé au Québec, demande à la Commission des transports de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Artisan, pour la région 6.

Rôle M-22289
M-500982 D-002
MALORNI, LAURETTE (MME)
6720, 24e Avenue
Montréal, (Qué.)

La requérante propriétaire de camion demande à la Commission des transports du Québec de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région 10.

Rôle M-22290
M-507820 D-001
PEARSON, IRVINE
R.R. no 2
Calumet
(Argenteuil) (Qué.)

Le requérant propriétaire de camion immatriculé au Québec depuis le 14 avril 1972, demande à la Commissison des transports du Québec, de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Artisan, pour la région 6.

Rôle M-22291
M-504902 D-014
LES ENTREPRISES BERTVOIE INC.
2550 montée St-François
Duvernay
Laval, (Qué.)

La requérante demande à la Commission des transports du Québec, de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région 10.

Rôle M-22292
M-504902 D-015
LES ENTREPRISES BERTVOIE INC.
2550 montée St-François
Duvernay
Laval, (Qué.)

La requérante demande à la Commission des transports du Québec de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région 10.

Rôle M-22293
M-504902 D-016
LES ENTREPRISES BERTVOIE INC.
2550 montée St-François
Duvernay
Laval, (Qué.)

La requérante demande à la Commission des transports du Québec, de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région 10.

Rôle M-22294
M-504902 D-017
LES ENTREPRISES BERTVOIE INC.
2550 montée St-François
Duvernay
Laval, (Qué.)

La requérante demande à la Commission des transports du Québec, de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région 10.

Rôle M-22295
M-504902 D-018
LES ENTREPRISES BERTVOIE INC.
2550 montée St-François
Duvernay
Laval, (Qué.)

La requérante demande à la Commission des transports du Québec de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région 10.

Rôle M-22296
M 504902 D-019
LES ENTREPRISES BERTVOIE INC.
2550 montée St-François
Duvernay
Laval, (Qué.)

La requérante demande à la Commission des transports du Québec de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région 10.

Rôle M-22297
M-504902 D-020
LES ENTREPRISES BERTVOIE INC.
2550 montée St-François
Duvernay
Laval, (Qué.)

La requérante demande à la Commission des transports du Québec, de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région 10.

Rôle M-22298
M-507622 D-002
P.E. BOISSE & FILS INC.
708 Louise
Longueuil, (Qué.)

La requérante propriétaire de camion depuis 1974 demande à la Commission des transports du Québec, de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région 6.

Rôle M-22299
M-507800 D-001
LEBLOND, DANIEL
6149 A Meriel
St-Léonard, (Qué.)
H1P 2V9

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Artisan, pour la région 10.

Rôle M-22300
M-507798 D-001
TRANSPORT LEO MAHER ENRG.
(Maher, Léo)
2130 rue de Clémency
Vimont
Laval, (Qué.)
H7M 2G9

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région 10.

Rôle M-22343
M-100735 D-2
METROPOLITAIN PROVINCIAL (1967) INC.
1390 rue William
Montréal, (Qué.)
M-100074
COLLEGE BEAUBOIS INC.
950 ouest, boulevard
Gouin
Pierrefonds, (Qué.)

Les requérantes se conformant aux dispositions des articles 11.268, 11.269 et 11.270 demandent l'approbation des taux de transport intégré des élèves fréquentant le Collège Beaubois inc. pour une période de 85 jours, soit du 14 février 1977 au 30 juin 1977.

Taux:

Stations	Passage simple	Par 20 passages	Total
1 à 13	95¢	12.35	4,513.93
11 à 13	65¢	8.45	4,596.80
12 à 13	60¢	8	1,360

N.B. Les taux ci-haut mentionnés ont été fixés en date du 19 juillet 1976 par décision MPV-839-TF.

Rôle M-22495
M-600878
No de permis: 2217-DYV D-3
CANDEV FINANCIAL SERVICES LTD
2180 Yonge St., suite 801
Toronto, (Ont.)
Au Québec:
750 Laurentian blvd.
Suite 202
Ville St-Laurent, (Qué.)

La requérante demande à être autorisée à faire la location, à long terme, de véhicules de commerce et de livraison (camions, camions-tracteurs, remorques et semi-remorques), à l'exclusion des remorques et semi-remorques citernes, pour le public en général, à 750 boulevard Laurentien, suite 202, Ville St-Laurent, (Qué.) et 2180 Yonge St., suite 801, Toronto, (Ont.)

Rôle M-22496
M-600878
no de permis: 51-DYA &
23-DYE D-2
CANDEV FINANCIAL SERVICES LTD
2180 Yonge St., suite 801
Toronto, (Ont.)
Au Québec:
750 Laurentian blvd.
Suite 202
Ville St-Laurent, (Qué.)

La requérante demande à à être autorisée à faire la location à long terme d'autobus tels que définis à l'article 1, paragraphe 6 du chapitre 231 (SRQ) (code de la route) et d'autobus d'écoliers et de mini-bus tels que définis par l'article 1914 du Règlement 19 (AC-1286-74) à 750 Laurentian blvd. suite 202, Ville St-Laurent, (Qué.) et à 2180 St., suite 801, Toronto, (Ont.)

Rôle M-22497
M-600878
no de permis:
2217-DYV D-1
CANDEV FINANCIAL SERVICES LTD
2180 Yonge St.,
Suite 801
Toronto, (Ont.)
Au Québec:
750 Laurentian blvd.
Suite 202
Ville St-Laurent, (Qué.)

La requérante demande d'être autorisée à faire la location à long terme, de machineries lourdes motorisées (d'appareils de déneigement, d'appareils d'excavation (pépines), d'appareils servant à lever des choses tels que charriots élévateurs) pour le public en général, à 750 boulevard Laurentien, suite 202, Ville St-Laurent et 2180 Yonge St., suite 801, Toronto, (Ont.).

Rôle M-22498
M-600659
no de permis: 853-DYV D-2
LOCATION PAUL BERUBE ENRG.
(Paul Bérubé)
80, Beaurivage
L'Assomption, (Qué.)

Le requérant dont le permis se lit comme suit:
Classe: Location de véhicules
Service: Location à long terme (un an et plus) de véhicules de commerce et de livraison (tracteurs, remorques et camions d'une capacité de plus de trois (3) tonnes.
s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de modifier ledit service pour qu'il se lise à l'avenir comme suit:
Service: Location à long terme (un an et plus) de véhicules de commerce et de livraison (tracteurs, remorques, semi-remorques et camions d'une capacité de plus de trois (3) tonnes.
et d'ajouter le service suivant:
Service: Location à court terme (un an et moins) de véhicules de commerce et de livraison (tracteurs, remorques, semi-remorques et camions d'une capacité de plus de trois (3) tonnes, au 80 Beaurivage, L'Assomption, province de Québec.

Rôle M-22500
21031-V D-7 TF
DAILY FREIGHT FORWARDERS LTD
Boîte Postale 375,
448 rue Dufferin
Toronto, (Ont.)

Modification tarifaire:
Annexe
Le requérant désire remplacer son tarif no 108 par son tarif no 110, lequel comporte une augmentation d'environ 9.8%

The applicant wishes to be authorized to replace his tariff No. 108 by his tariff No. 110, which represents an increase of approximately 9.8%.

Rôle M-22546
20978-V D-6 TF
FREEPORT TRANSPORT INC
200 St-Jacques O. S. 900
Montréal, (Qué.)

Modification tarifaire:
Annexe
La requérante demande à ce que soit autorisée l'augmentation de son tarif comme suit:

Item 200, page 25: Augmentation de 9%
Item 240, page 26: Modification du règlement, le nouveau règlement s'appliquant seulement lorsque la remorque de la requérante est utilisée jusqu'à destination finale ou origine.
Item 577, page 43: Cet item comporte une augmentation de 7½% sur les taux existants et indique un taux nouveau entre Baltimore, Maryland et Montréal, (Qué.), ce qui est un nouveau point inséré au permis.
Item 710, page 57: Augmentation moyenne de 12.23% – le minimum de 44,000 lb est augmenté de 2.31898% et le minimum de 34,000 lb est augmenté de 2.1471%.

The applicant wishes the following increase of tariff to be approved:
Item 200, page 25: Nine (9) percent increase
Item 240, page 26: Results in a reduction in charges. Our previous rule applied to every interline. This applies only when our trailer is used to the final destination or origin.
Item 577, page 43: Increase of 7½% on existing rates. Baltimore, Maryland to Montreal, Québec is new.
Item 710, page 57: Average increase is 2.23%. The 44,000 lb minimum was increased 2.31898% and the 34,000 lb minimum was increased an average of 2.1471%.

Rôle M-22547
20978-V D-7 TF
FREEPORT TRANSPORT INC:
1200 Butler Road
Freeport (Pensylvanie)

Modification tarifaire:
La requérante demande à ce que soit autorisée la revision 35 de ces tarifs notamment l'Item 470, ce qui constitue une augmentation de 11% tandis que l'Item 490 qui n'a pas été augmenté depuis le 1er janvier 1974 augmente son taux minimum de $50 à $60 et son taux maximum de $100 à $125 en vertu de règlement.

The applicant asks that the 35th revision of his tariffs be authorized especially Item 470, which is increased by 11% and Item 490 which has not been increased since January 1, 1974 increases its minimum tariff by $50 to $60 and his maximum tariff by $100 to $125 according to the regulation.

Rôle M-22548
1022-V D-3 TF
APRIL TRANSPORT INC.
555 Dollard, LaSalle
(Qué.)

Modification tarifaire:
Demande de modification de tarif
Modification de notre tarif ATI-1975 - A celui de l'émission ATI-1977
Les renseignements détaillés sont contenus dans la requête.
Les nouveaux taux entreront en vigueur le 1er juillet 1977, conformément à l'article 2.58.1 en vertu du Règlement 2.

Rôle M-22549
174-V D-1 TF
CANADIAN BAGGAGE DELIVERY LTD.
Aéroport Internationnal
de Montréal
Dorval, (Qué.)

Modification tarifaire:
Demande de fixation de tarif entre Dorval et le Montréal métropolitain.
1. Attendu que par un *proprio motu* publié dans la *Gazette* no 14 du 3 avril 1976 page 2707, la Commission, sous le numéro de rôle M-14831 et numéro de dossier CM 30,000 P-2 TF, avisait les intéressés de son intenion de fixer des tarifs de fret aérien entre l'aéroport internationnal de Montréal et le Montréal-Métropolitain;
2. Attendu que la requérante a présenté une intervention dans ladite affaire;
3. Attendu que la décision du 15 octobre 76 de la Commission des transports du Québec était publiée dans la Gazette officielle du Québec numéro 44 du 30 octobre 1976 à la page 8291;
4. Attendu qu'une requête en sursis d'exécution de la décision a été accueillie le 8 novembre 1976 parce que ces taux auraient été trop bas et non rentables;
5. Attendu que la requérante demeure solidaire avec les autres intervenantes et opposantes pour affirmer que ces taux sont trop bas;
6. Attendu que la requérante ne peut appliquer d'autres taux que ceux de l'Ordonnance 4560-76 du Montréal-Métropolitain et qu'ils ne lui conviennent pas;
7. La requérante désire se voir fixer les taux déjà consentis par la Commission des transports du Québec entre Dorval et le Montréal-Métropolitain pour son client Air Canada avec les zones telles que définies à la décision MCR-3077-TF ci-annexée, et ceci dans l'attente de taux de fret aérien à être fixés *proprio motu* par la Commission des transports du Québec;
Pour ces motifs, plaise au tribunal:
1. Fixer les tarifs de la requérante tels que consentis dans la décision MCR-3077-TF avec la même description de zone, et ceci, pour le fret transporté pour sa cliente Air Canada entre l'Aéroport internationnal de Montréal et le Montréal-Métropolitain:
2. Décréter ces taux en vigueur jusqu'à l'adoption de nouveaux taux fixés *proprio motu* par la Commission des transports du Québec pour tous les transporteurs de fret aériens entre l'Aéroport Internationnal de Montréal et le Montréal-Métropolitain.

Rôle M-22550
3556-A D-2 TF
LES AUTOBUS ROLAND INC.
430 de Martigny
St-Jérôme, (Qué.)

Modification tarifaire:

La requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de majorer ses taux sur le parcours suivant:

service d'autobus, transport local, St-Jérôme Métropolitain (St-Jérôme, St-Antoine et Lafontaine) selon les taux, les horaires et les taux produits aux annexes « E » et « D » et les circuits tels que produits sur la carte-annexe « B ».

lundi-mardi-mercredi	7:15 am à 8:45 am 11:15 am à 6:15 pm
jeudi-vendredi	7:15 am à 8:45 am 11:15 am à 9:15 pm
samedi	8:45 am à 11:45 am (2 autobus) 12:15 pm à 5:15 pm (4 autobus)
dimanche	pas de service

Taux		
Anciens:	Billets	Passage simple
adultes:	3 × $1.00	1 × $0.40
enfants:		
0 à 4 ans	nil	nil
5 à 9 ans	6 × 1.00	1 × 0.20
10 à 16 ans	6 × 1.00	1 × 0.20 (jours de classe seulement)
Nouveaux:		
adultes	5 × 2.00	1 × 0.50
adultes (65 ans et plus)	5 × 1.00	1 × 0.25
enfants:		
0 à 4 ans	nil	nil
5 à 9 ans	5 × 1.00	1 × 0.25
10 à 16 ans	5 × 1.00	1 × 0.25 (jours de classe seulement)

Rôle M-22572
1930-V D-18 TF
PROVOST CARTAGE INC.
7887 rue Grenache
Ville d'Anjou, (Qué.)

Modification tarifaire

La requérante demande l'approbation des modifications de tarifs suivants:

a) Le tarif no 55, section 1, rubrique 88, bitume liquide de Montréal à Johnson (Vt) une majoration de 2.03%; de Montréal à divers points dans le Vermont des réductions de 2.11% à 19.37%.

b) Le tarif no 55, section 1, rubrique 450, alcool NOIBN de Montréal à divers points aux U.S.A. des réductions de 2% à 9%.

c) Le tarif no 55, section 2, rubrique 410, colonne L-4, bitume liquide; de 0 à 60 milles majorations de 5.35% à 13.83%; de 61 à 250 milles réductions de 0.03% à 6.04%.

d) Le tarif no 55, section 2, rubrique 420, colonne D-8, ciment, majorations de 7.08% à 16.49%.

e) La requérante demande que la Commission fixe en permanence les tarifs pour le transport de produits pétrolifères en remorque-citerne, tel que modifiées à la suite de la requête portant le numéro de dossier 1930-V S-14 TF, dans la cause MRS-21498.

a) Tarif no 55, section 1, rubrique 88, bitume liquide

	Taux présents				
De Montréal A:	Rubrique 88 Minimum 44,000 lb	Distance	Rubrique 410 Section 2 Col. L-4 Taux	Taux Proposé	% Majoration	% Réduction
Barre, Vt.	$13.32			$14.00		4.44%
Berlin, Vt.		136 m.	$13.21	$12.60		13.28%
Burlington, Vt.		98 m.	$ 9.40	$ 9.00		12.95%
Concord, Vt.	$14.44			$15.30		3.67%
Coventry, Vt.	$10.97			$11.65		3.45%
Florence, Vt.	$14.72			$15.85		2.11%
Johnson, Vt.	$ 9.40			$10.55	2.03%	
Lyndonville, Vt.	$13.05			$13.70		4.56%
Newburry, Vt.		174 m.	$16.35	$14.50		19.37%
New Haven, Vt.	$12.65			$12.65		9.09%
St. Albans, Vt.		69 m.	$ 6.71	$ 7.20		2.45%
Swanton, Vt.	$ 6.30			$ 6.65		4.76%
Websterville, Vt.	$14.05			$14.90		3.59%
Williston, Vt.	$10.07			$10.80		2.50%

b) Tarif no 55, section 1, rubrique 450, alcool NOIBN
S'applique aux expéditions acheminées via Boston, Mass. avec application de la règle 330 du tarif no 27 publié par Provost Cartage Inc.

De Montréal A:	Rub. 450 Min. 40M	Taux présents Section 2 Rub. 450 Col. L-1 Distance	Section 2 Rub. 450 Col. L-2 Distance	Taux proposé Min. 40M	% Majoration	% Réduction
Groton, Ct.	205¢			200¢		2%
Holmdel, N.J. (a)			292¢ (582 m.)	266¢		9%
Jersey City, N.J.	245¢			238¢		3%
Kenvil, N.J.	271¢			264¢		3%
Lakewood, N.J.	281¢			274¢		3%
Linden, N.J.		263¢ (560 m.)		239¢		9%
Morristown, N.J. (a)			281.5¢ (569 m.)	256¢		9%
North Andover, MA	Transférer de rubrique 60		166¢	—	—	
Northvale, N.J.	241¢			235¢		3%
Parlin, N.J.	256¢			249¢		3%
Parsippany, N.J.	263¢			256¢		3%
Springdale, OH	550¢			535¢		3%
Tenafly, N.J.	238¢			232¢		3%
Totowa, N.J. (a)		262¢ (555 m.)		249¢		4.96%
West Roxbury, MA (a)			169.5¢ (335 m.)	166¢		2.06%

c) Tarif no 55, section 2, rubrique 410, colonne L-4, bitume liquide
Les taux sont exprimés en dollars la tonne de 2,000 lb.

Distance	Présent Minimum 44,000 lb	Proposé Minimum 40,000 lb	Pourcentage Majoration	Réduction
0 à 25	5.59	7.00	13.83%	
26 – 50	5.59	7.00	13.83%	
51 – 55	5.82	7.00	9.34%	
56 – 60	6.04	7.00	5.35%	
61 – 65	6.49	7.00		1.94%
66 – 70	6.71	7.00		5.16%
71 – 75	7.16	7.40		6.04%
76 – 80	7.39	8.00		1.58%
81 – 85	7.83	8.60		0.15%
86 – 90	8.28	9.00		1.18%
91 – 95	8.73	9.60		0.03%
96 – 100	9.40	10.00		3.28%
101 – 105	9.85	10.40		4.01%
106 – 110	10.30	11.00		2.91%
111 – 115	10.75	11.60		1.90%
116 – 120	11.19	12.00		2.51%
121 – 125	11.64	12.40		3.15%
126 – 130	12.09	13.00		2.24%
131 – 135	12.54	13.40		2.85%
136 – 140	13.21	14.00		3.65%
141 – 145	13.66	14.40		4.16%
146 – 150	14.11	15.00		3.35%
151 – 155	14.55	15.40		3.78%
156 – 160	15.00	16.00		3.03%
161 – 165	15.45	16.60		2.32%
166 – 170	15.90	17.00		2.80%
171 – 175	16.35	17.60		2.14%
176 – 180	17.02	18.00		3.85%
181 – 185	17.47	18.40		4.25%
186 – 190	17.91	19.00		3.55%
191 – 195	18.36	19.40		3.94%
196 – 200	18.81	20.00		3.33%
201 – 205	19.26	20.40		3.70%
206 – 210	19.71	21.00		3.14%
211 – 215	20.15	21.40		3.45%
216 – 220	20.83	22.00		3.98%

Distance	Présent Minimum 44,000 lb	Proposé Minimum 40,000 lb	Majoration	Pourcentage Réduction
221 - 225	21.27	22.40		4.26%
226 - 230	21.72	23.00		3.73%
231 - 235	22.17	23.40		4.04%
236 - 240	22.62	24.00		3.54%
241 - 245	23.07	24.40		3.84%
246 - 250	23.51	25.00		3.32%

d) Tarif no 55, section 2, rubrique 420, colonne D-8, ciment
Les taux sont exprimés en cents la tonne de 2,000 lb

Distance	Taux présent	Taux proposé	Majoration	Pourcentage Réduction
0 - 50	588	685	16.49%	
51 - 55	622	685	10.12%	
56 - 60	656	719	9.60%	
61 - 65	695	756	8.77%	
66 - 70	725	790	8.96%	
71 - 75	760	826	8.68%	
76 - 80	804	861	7.08%	
81 - 85	804	896	11.44%	
86 - 90	836	931	11.36%	
91 - 95	871	965	10.79%	
96 - 100	906	1002	10.59%	
101 - 105	938	1038	10.66%	
106 - 110	976	1072	9.83%	
111 - 115	1012	1107	9.38%	
116 - 120	1012	1142	12.84%	
121 - 125	1045	1177	12.63%	
126 - 130	1082	1213	12.10%	
131 - 135	1116	1248	11.82%	
136 - 140	1151	1284	11.55%	
141 - 145	1186	1318	11.12%	
146 - 150	1220	1354	10.98%	
151 - 155	1232	1389	12.74%	
156 - 160	1266	1424	12.48%	
161 - 165	1303	1459	11.97%	
166 - 170	1337	1495	11.81%	
171 - 175	1374	1530	11.35%	
176 - 180	1409	1566	11.14%	
181 - 185	1443	1600	10.88%	
186 - 190	1443	1636	13.37%	
191 - 195	1478	1670	12.99%	
196 - 200	1515	1706	12.60%	
201 - 205	1562	1742	11.52%	
206 - 210	1597	1777	11.27%	
211 - 215	1634	1812	10.89%	
216 - 220	1669	1847	9.63%	
221 - 225	1669	1882	12.76%	
226 - 230	1705	1918	12.49%	
231 - 235	1740	1951	12.12%	
236 - 240	1777	1989	11.93%	
241 - 245	1812	2022	11.58%	
246 - 250	1861	2059	10.63%	
251 - 255	1906	2094	9.86%	
256 - 260	1906	2127	11.59%	
261 - 265	1941	2163	11.43%	
266 - 270	1977	2197	11.12%	
271 - 275	2014	2234	10.92%	
276 - 280	2050	2269	10.68%	
281 - 285	2078	2304	10.87%	
286 - 290	2121	2339	10.27%	
291 - 295	2121	2374	11.92%	
296 - 300	2157	2409	11.68%	
301 - 305	2208	2445	10.73%	
306 - 310	2245	2480	10.46%	
311 - 315	2280	2516	10.35%	
316 - 320	2316	2550	10.10%	
321 - 325	2353	2586	9.90%	

Distance	Taux présent	Taux proposé	Pourcentage Majoration	Réduction
326 - 330	2353	2621	11.38%	
331 - 335	2389	2656	11.17%	
336 - 340	2425	2691	10.96%	
341 - 345	2461	2727	10.80%	
346 - 350	2498	2762	10.56%	
351 - 355	2533	2798	10.46%	
356 - 360	2570	2832	10.19%	
361 - 365	2570	2868	11.59%	
366 - 370	2613	2894	10.75%	
371 - 375	2643	2838	7.37%	
376 - 380	2678	2974	11.05%	
381 - 385	2715	3009	10.82%	
386 - 390	2751	3044	10.65%	
391 - 395	2786	3078	10.48%	
396 - 400	2786	3114	11.77%	
401 - 405	2823	3134	11.01%	
406 - 410	2860	3175	11.01%	
411 - 415	2896	3215	11.01%	
416 - 420	2931	3253	10.98%	
421 - 425	2968	3294	10.98%	
426 - 430	3005	3336	11.01%	
431 - 435	3005	3336	11.01%	
436 - 440	3041	3376	11.01%	
441 - 445	3076	3414	10.98%	
446 - 450	3113	3455	10.98%	
451 - 455	3150	3497	11.01%	
456 - 460	3186	3536	10.98%	
461 - 465	3222	3576	10.98%	
466 - 470	3222	3576	10.98%	
471 - 475	3258	3616	10.98%	
476 - 480	3295	3657	10.98%	
481 - 485	3330	3696	10.99%	
486 - 490	3366	3736	10.99%	
491 - 495	3403	3777	10.99%	
496 - 500	3439	3817	10.99%	

e) La fixation permanente des tarifs pour le transport de produits pétrolifères en remorque-citerne, tel que modifié dans la cause MRS-21498, dossier 1930-V S-14 Tf, laquelle est présentement pendante.

68590-o

Rôle Q-10578
560-V
(Q-503639) -3-D
COUTURE, MARIE-LOUIS
50, rue de La Station
St-Ephrem,
(Beauce) (Qué.)
G0M 1R0

Demande de modification:
Le détenteur de permis délivré en vertu de l'ordonnance sur le camionnage a fait un choix dans le cadre de l'article 12.77 du Règlement 12 sur le camionnage en vrac.
N.B. Cette requête modifie la requête déjà présentée sous le numéro de Rôle Q-10578 et publiée dans la *Gazette officielle* en date du 12 février 1977.

Rôle Q-12449
1697-A 6-D TF
BEAUCE AUTOBUS INC.
C.P. 126
Beauceville Ouest
(Beauce) (Qué.)

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'augmenter ses tarifs pour le transport des écoliers, le midi seulement, des écoles de Beauceville paroisse, Beauceville-Ouest, Beauceville-Est, St-François-Est, St-François-Ouest et St-François paroisse à leur résidence et retour, retour.
Les nouveaux taux proposés sont les suivants:
- $0.20 le passage
- $3.60 pour 20 billets (10% d'escompte)
- $62.25 pour 366 billets (15% d'escompte).

Rôle Q-12450
Q-500462-2-D
BEAULIEU ERNEST
448, Brochu
Sept-Iles
(Saguenay) (Qué.)
G4R 2W8
Q-506124-1-D
DRAPEAU MARTIN
117, Radisson
Sept-Iles
(Saguenay) (Qué.)
G4R 4M1

Demande de transfert:
Beaulieu, Ernest, demande à la Commission de transférer à:
Drapeau, Martin
117, Radisson
Sept-Iles
(Saguenay) (Qué.)
G4R 4M1
le permis Q-500462-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 9, catégorie Artisan.

Rôle Q-12451
Q-501050-2-D
PERREAULT, REMI
R.R. 1 Canton Arnaud
Sept-Iles
(Saguenay) (Qué.)
G4R 4K2

Demande de suppression totale des services (2.72.8)
Le requérant demande à la Commission la suppression totale des services autorisés par son permis Q-501050-D-001.

Rôle Q-12452
Q-502857-2-D
BERNIER, JEAN
432, boulevard Taché est
Montmagny (Qué.)
G5V 1W2

Requête de suppression totale des services (2.72.8)
Le requérant demande à la Commission, la suppression totale des services autorisés par son permis Q-502857-D-001.

Rôle Q-12453
Q-506122-1-D
OMER AUDET ENR.
(Audet, Omer)
173, chemin du Roy
Deschambault
(Portneuf) (Qué.)
G0A 1S0

Nouvelle demande
Le requérant qui possédait un camion immatriculé au 14 avril 1972, demande à la Commission, un permis de camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur, pour le transport des matières énumérées à l'article 12.1 *b*) Item: *i*) *ii*) *iii*) *iv*) *v*) *viii*) *xi*) *xii*) *xiii*).

Rôle Q-12454
Q-506122-2-D
OMER AUDET ENR.
(Audet, Omer)
173, chemin du Roy
Deschambault
(Portneuf) (Qué.)
G0A 1S0

Nouvelle demande:
Le requérant qui possédait un camion immatriculé au 14 avril 1972, demande à la Commission, un permis de camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur, pour le transport des matières énumérées à l'article 12.1 *b*) Item: *i*) *ii*) *iii*) *iv*) *v*) *viii*) *xi*) *xii*) *xiii*).

Rôle Q-12455
Q-503264-2-D
JEAN, JEAN CLAUDE
15, Foster
Forestville
(Saguenay) (Qué.)
G0T 1E0
Q-506123-1-D
SAVARD, ROBERT
28, Napoléon-Godbout
Baie-Comeau
(Saguenay) (Qué.)
G4Z 1Z6

Demande de transfert:
Jean, Jean-Claude, demande à la Commission de transférer à:
Savard, Robert
28, Napoléon-Godbout
Baie-Comeau
(Saguenay) (Qué.)
G4Z 1Z6
le permis Q-503264-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 9, catégorie Artisan.

Rôle Q-12458
Q-201163-65-D
TAXIS JAUNES LIMITEE
(Yellow Taxis Limited)
1191, avenue Cartier
Québec (Qué.)
G1R 1S9
Q-200196-2-A
ROGER LEMOINE ENR.
(Lemoine, Roger)
2397, Costebelle, app. 7
Les Saules (Qué.)
G1P 1A5

Demande de transfert:
Taxis Jaunes Limitée (Yellow Taxis Limited) demande à la Commission des transports du Québec de transférer à:
Roger Lemoine Enr.
(Lemoine, Roger)
2397, Costebelle, app. 7
Les Saules (Qué.)
G1P 1A5
le permis no Q-201163-005 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec A-36.

Rôle Q-12460
Q-201216-4-D
GABOURY, BERNARD
4645, St-Félix, C.P. 3
Cap Rouge (Qué.)
G0A 1K0
Q-201802-8-A
MARCEL, HAMEL
(Hamel, Marcel)
627, Gênes
Ste-Foy (Qué.)
G1X 2Y4

Demande de transfert:
Gaboury, Bernard demande à la Commission des transports du Québec de transférer à:
Marcel Hamel
(Hamel, Marcel)
627, Gênes
Ste-Foy (Qué.)
G1X 2Y4
le permis no Q-201216-002 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Ste-Foy-Sillery A-38.

Rôle Q-12461
Q-200461-7-D
MICHAUD, MAURICE
4, 6e Rue
Port-Cartier (Saguenay) (Qué.)
G5B 1E9
Q-202730-1-A
MIMEAULT, JACQUES
15, Cormier
Sept-Iles (Saguenay) (Qué.)
G4R 1T7

Demande de transfert:
Michaud, Maurice demande à la Commission des transports du Québec de transférer à:
Mimeault, Jacques
15, Cormier
Sept-Iles (Saguenay) (Qué.)
G4R 1T7
le permis no Q-200461-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la municipalité de Port-Cartier 09-9717-V.

Rôle Q-12476
560-V
(Q-503639)-4-D
COUTURE, MARIE-LOUIS
50, rue de La Station
St-Ephrem,
(Beauce) (Qué.)
G0M 1R0

Demande de modification:
Le détenteur de permis délivré en vertu de l'ordonnance sur le camionnage a fait un choix dans le cadre de l'article 12.77 du Règlement 12 sur le camionnage en vrac.
N.B. Cette requête modifie la requête déjà présentée sous le numéro de rôle Q-10578 et publiée dans la *Gazette officielle* en date du 12 février 1977.

Rôle Q-12480
Q-200812-9-D
GOULET, BRUNO
2442, avenue St-Marc
Shawinigan (Qué.)
G9N 2J7
Q-202644
GOULET, MICHEL
2442, avenue St-Marc
Shawinigan (Qué.)
G9N 2J7

Requête en revision:
Les requérants demandent à la Commission des transports du Québec la revision de la décision QPT-3582 en date du 9 mai 1977.

Rôle Q-12481
Q-200812-10-D
GOULET, BRUNO
2442, avenue St-Marc
Shawinigan (Qué.)
G9N 2J7
Q-202644
GOULET, MICHEL
2442, avenue St-Marc
Shawinigan, (Qué.)
G9N 2J7

Requête en revision:
Les requérants demandent à la Commission des transports du Québec la revision de la décision QPT-3580 en date du 9 mai 1977.

Rôle Q-12482
Q-200812-11-D
GOULET, BRUNO
2442, avenue St-Marc
Shawinigan (Qué.)
G9N 2J7
Q-202645
GOULET, LAURENT
2442, avenue St-Marc
Shawinigan (Qué.)
G9N 2J7

Requête en revision:
Les requérants demandent à la Commission des transports du Québec la revision de la décision QPT-3581 en date du 9 mai 1977.

Rôle Q-12483
Q-200812-12-D
GOULET, BRUNO
2442, avenue St-Marc
Shawinigan (Qué.)
G9N 2J7
Q-202645
GOULET, LAURENT
2442, avenue St-Marc
Shawinigan (Qué.)
G9N 2J7

Requête en revision:
Les requérants demandent à la Commission des transports du Québec la revision de la décision QPT-3579 en date du 9 mai 1977.

Rôle Q-12521
17574-V-1-D
FORTIN, RENALD,
407, 22e Rue,
St-Georges ouest,
(Beauce), (Qué.)
G5Y 4P4

Modification de permis:
Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de remplacer « St-Louis-de-Pintendre et de St-Henri-de-Lévis » qui apparaissent à son permis 17574-V par « St-Lambert » afin que ledit permis se lise à l'avenir comme suit:
Transport restreint – contrat – longue distance – route restreinte – régulier –
De Québec à St-Lambert, St-Isidore, Scott-Jonction Ste-Marie, Vallée-Jonction, St-Joseph, Beauceville, St-Georges, St-Martin et St-Gédéon, pour le transport du journal « Le Soleil », pour le compte de Le Soleil Ltée.

Rôle Q-12522
18071-V-1-D
LEGROS, ERNEST,
R.R. no 1,
St-Pamphile,
(L'Islet), (Qué.)
G0R 3X0

Modification de permis:
Le requérant qui possède le permis suivant:
Transport restreint – longue distance – route restreinte –
De St-Pamphile de l'Islet à Montréal, Shawinigan, Drummondville, St-Hyacinthe, Yamachiche, Victoriaville, Trois-Pistoles, Granby, Trois-Rivières et Québec, pour transport de bois préparé pour les Matériaux Blanchet Inc.
Conditions et restrictions:
1. Dans tous les cas, la charge sera de 11,000 pieds.
2. Ce permis est personnel et non transférable.

demande à la Commission des transports du Québec qu'à l'avenir son permis se lise comme suit:
Transport restreint – longue distance – route restreinte –
De St-Pamphile de l'Islet à Québec, Montréal, St-Hyacinthe, Drummondville, Granby, Farnham, Sherbrooke, St-Romuald, Arthasbaska, Loretteville, Pont-Rouge, Beauport, Ste-Foy, Charny, Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivières, Charlesbourg, St-Agapit, St-Marc-des-Carrières, St-Jean-Port-Joli, Montmagny, St-Pascal, La Pocatière, Rivière-du-Loup, Lévis, St-Charles, St-Raphaël, St-Damase, St-Anselme, Matane, Bernières, Grand-Mère, Beaumont, Plessisville, Rimouski, Mont-Joli, l'Isletville, pour le transport de bois préparé pour les Matériaux Blanchet Inc.
Conditions et restrictions:
1. Dans tous les cas, la charge sera de 11,000 pieds.
2. Ce permis est personnel et non transférable.

Rôle Q-12523
15251-V-20-D
PHILIPPE RICHARD LTEE
St-Pascal
(Kamouraska), (Qué.)
G0L 3Y0

Modification de permis (clauses *e*) et *f*):
Les clauses *e*) et *f*) du permis actuel de la requérante se lisent comme suit:
e) Transport restreint – longue distance – route restreinte –
e) De Montréal, de Québec, de St-Romuald, de St-Pascal, de St-Hilaire, de Trois-Rivières, de Sorel à tous les endroits des districts électoraux-provinciaux de Lévis, Dorchester, Bellechasse, Montmagny, l'Islet, Kamouraska, Témiscouata, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane, Matapédia, Bonaventure, Gaspé-Nord et Gaspé-Sud, pour le transport de graines de semence, grains et moulées, engrais alimentaires, engrais chimiques ou fertilisants, en sacs ou en vrac, par équipement conventionnel ou spécialisé, ainsi que pour le transport de sels minéraux et mélasse utilisés pour l'alimentation des animaux, et retour avec produits alimentaires pour les animaux savoir: grains, moulées, tourteaux de soya, pulpe de betterave et lignosol.
f) Transport restreint – longue distance – rayon –
f) De tous les endroits de la province de Québec, à l'exclusion des districts électoraux-provinciaux de: Abitibi, Charlevoix, Duplessis, Gatineau, Labelle, Pontiac, Saguenay, Lac-St-Jean, Roberval, Dubuc, Chicoutimi et Jonquière, à Québec, et à tous les endroits des districts électoraux-provinciaux de Lévis, Dorchester, Bellechasse, Montmagny, l'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Rimouski, Matane, Matapédia, Bonaventure, Gaspé-Nord et Gaspé-Sud, pour le transport de graines de semence, grains et moulées, farine, engrais alimentaires, engrais chimiques ou fertilisants, gravier de volaille, en sacs ou en vrac, par équipement conventionnel et spécialisé, ainsi que pour le transport de sels minéraux et de mélasse utilisés dans l'alimentation des animaux, pour le compte d'un ou de plusieurs expéditeurs et/à un ou plusieurs consignataires, et retour avec produits alimentaires pour les animaux, savoir: grains, moulées, et engrais chimiques, en sacs ou en vrac, par équipement ordinaire ou spécialisé.
Cette dernière demande:
1. d'ajouter à la clause *e*) les districts électoraux-provinciaux de Charlevoix, Dubuc, Duplessis, Lac-St-Jean, Roberval et Saguenay.
2. de retrancher à la clause *f*) les districts électoraux-provinciaux de Charlevoix, Chicoutimi, Dubuc, Duplessis, Jonquière, Lac-St-Jean, Roberval et Saguenay.

Rôle Q-12524
24138-V-2-D
LES POUSSINS HONFLEUR ENR.
(Laliberté, Raymond)
Honfleur
(Bellechasse), (Qué.)
G0R 1N0

Modification de permis:
Le requérant Raymond Laliberté opérant sous le nom « Les Poussins Honfleur Enr. » détenteur du permis 24138-V se lisant:
a) Transport restreint – longue distance – rayon – contrat –
a) Des producteurs d'oeufs sis dans la zone 12 tel que décrit à l'annexe « A » du Règlement no 9 et de ses amendements concernant la mise en vente en commun des oeufs de consommation dans la province de Québec, à Honfleur pour le transport d'oeufs au poste de classification situé dans ladite localité et retour avec marchandises refusées ou avariées pour le compte de la Fédération des Producteurs d'Oeufs de Consommation du Québec.
b) Transport restreint – longue distance – rayon – contrat –
b) De Honfleur à tous points situés dans la province de Québec, pour le transport d'oeufs classifiés, et retour avec marchandises refusées ou avariées, pour le compte de la Fédération des Producteurs d'Oeufs de Consommation du Québec.
s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'ajouter à son permis les clauses suivantes:
c) Transport de cages de fer et d'acier neuves, usagées ou semi-manufacturées pour porcelets ou volailles, de Honfleur et Ste-Claire, cté Bellechasse, à tous les endroits situés dans la province de Québec sauf le territoire de la Baie James, et retour avec les marchandises servant à la fabrication de ces cages et destinées ou en provenance des usines, pour le compte de Les Industries Laliberté Ltée.
d) Transport de poules et volailles en cages, de Honfleur et destinées à tous les points de la province de Québec, exception du territoire de la Baie James.
e) Transport de cages de fer et d'acier neuves, usagées ou semi-manufacturées pour porcelets ou volailles, de Honfleur et Ste-Claire, cté Bellechasse à la frontière Québec-Nouveau-Brunswick (tous ports d'entrée).
f) Transport de poules et volailles en cages, de Honfleur à la frontière Québec-Nouveau-Brunswick (tous ports d'entrée).
Restriction re/clauses *c*), *d*), *e*), et *f*):
Le service autorisé selon les clauses *c*), *d*), *e*) et *f*) ne sera valide tant et aussi longtemps que le contrôle de Les Industries Laliberté Ltée et Les Poussins Honfleur Enr. demeure à Monsieur Raymond Laliberté et les membres de sa famille.

Rôle Q-12525
26002-V-3-D
TRANSPORT ROMEO T. NADEAU ENR.
(Nadeau, Roméo T.)
St-Jean-de-la-Lande
(Kamouraska), (Qué.)
G0L 3N0

Nouvelle demande:
Le requérant demande l'autorisation de faire le transport d'équipement lourd et de machineries spécialement utilisées dans les opérations forestières, tels que débusqueuses, « skidders », béliers mécaniques, etc. sur toutes les routes dans les comtés de Kamouraska, Témiscouata, Rivière-du-Loup et Rimouski, avec chargements placés à bord des camions dans ces comtés ou dans la province du Nouveau-Brunswick, et retour au point de destination.

Rôle Q-12526
721-V-1-D
GENEST, EMILE DAME
5, place de l'Eglise
St-Basile
(Portneuf), (Qué.)
G0A 3G0
LA CIMENTERIE GENEST INC.
5, place de l'Eglise
St-Basile
(Portneuf), (Qué.)
G0A 3G0

Demande de transfert
Dame Emile Genest, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à:
La Cimenterie Genest Inc.
5, place de l'Eglise
St-Basile
(Portneuf), (Qué.)
G0A 3G0
le permis 721-V se lisant comme suit:
a) Transport général – service local –
a) St-Basile et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite municipalité.
b) Transport général – longue distance – rayon –
b) De St-Basile à tous les endroits situés dans un rayon de 30 milles des limites de ladite municipalité, en suivant les routes principales, et retour.
c) Transport général – longue distance – route restreinte –
c) De St-Basile et Pont-Rouge à Québec et retour, pour le transport de marchandises destinées aux 2 premiers endroits ou en provenant.
Les actions de la requérante-cessionnaire sont distribuées comme suit:
Celema Paquet-Genest: 1 ordinaire
François Genest: 1 ordinaire
Marguerite Genest: 1 ordinaire
Clément Genest: 1 ordinaire

Rôle Q-12527
11203-V-2-D
PEPIN, JOSEPH
2121, boulevard des Prairies,
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine,
(Champlain), (Qué.)

Modification de permis:
Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir une modification de son permis de transport, afin de pouvoir donner le service suivant:
Transport restreint – longue distance – territoire – équipement spécialisé –
Entre tous points situés dans un rayon de soixante-quinze (75) milles de Trois-Rivières, pour le déplacement de maisons, de bâtisses par équipement spécialisé.
Restriction:
Ce permis n'est valide que pour le transport de maisons et bâtisses nécessitant, vu leur dimension, l'obtention d'un permis spécial du ministère des Transports et Communications.

Rôle Q-12528
Q-20,048-1-D
LA LIGUE DE TAXIS DE ROUYN-NORANDA INC.
39, Principale
Rouyn (Qué.)
J9X 4N8

Demande de reconnaissance de ligue:
La requérante demande à la Commission des transports du Québec d'être reconnue comme le groupe représentatif de détenteurs de permis de propriétaire de taxi de l'agglomération de Rouyn-Noranda A-48.

Rôle Q-12529
Q-202731-1-D
DUGUAY, JEAN-GUY
C.P. 171
St-François-de-Pabos (Gaspé) (Qué.)
G0C 2H0

Nouvelle demande:
Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire de taxi pour la municipalité de St-François-de-Pabos 01-0209-SD.

Rôle Q-12530
Q-202234-2-D
BERNATCHEZ, ELZEAR
Grande-Vallée
(Gaspé) (Qué.)
G0E 1K0

Demande de suppression totale de permis:
Bernatchez, Elzéar, par l'entremise de son avocat Me Firmin Bernatchez, demande à la Commission des transports du Québec, conformément à l'article 2.72.8 du Règlement 2 (1976), de supprimer totalement le service de transport par taxi qu'il fournit dans la région Rivière-Madeleine, Grande-Vallée, Petite-Vallée en vertu du permis Q-202234 et, subsidiairement, annuler ledit permis.
Bernatchez, Elzéar Q-202234-001 QPT-2583
Grande-Vallée (25-09-75)
(Gaspé) (Qué.)
G0E 1K0

Rôle Q-12531
Q-202090-2-D
PELLETIER, LANGIS
233, rue St-Georges
Matane, (Qué.)
G4W 2B3
Q-202712-1-A
BEAULIEU, JEAN-PAUL
183, rue Notre-Dame app. 3
Matane, (Qué.)
G4W 2S1

Demande de transfert:
Pelletier, Langis demande à la Commission des transports du Québec de transférer à:
Beaulieu, Jean-Paul
183, Notre-Dame, app. 3
Matane, (Qué.)
G4W 2S1
le permis no Q-202090-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Matane A-9.

Rôle Q-12532
Q-200623-2-D
FRANCOEUR, LOUIS JOSEPH
Rivière-au-Renard
(Gaspé-Sud) (Qué.)
G0E 2A0
GERALD DUMARESQ TAXI ENR.
(Dumaresq, Gérald)
Rivière-au-Renard, C.P. 406,
(Gaspé-Sud) (Qué.)
G0E 2A0

Demande de transfert:
Francoeur, Louis Joseph demande à la Commission des transports du Québec de transférer à:
Gérald Dumaresq Taxi Enr.
(Dumaresq, Gérald)
Rivière-au-Renard
(Gaspé-Sud), (Qué.)
G0E 2A0
le permis no Q-200623-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Gaspé A-31.

Rôle Q-12547
Q-600, 361-1-D
1557-DY
BOURQUE, LOCATION ENR.
(Bourque, Eric)
Cap-aux-Meules
(Iles-de-la-Madeleine, (Qué.)
G0B 1B0

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de donner le service de location de véhicules suivant:
Service: Location à court terme (moins d'un an) de véhicules de promenade au public en général à Cap-aux-Meules.

Rôle Q-12548
Q-600,279-9-D
1255-DY & 1026-DYV
LOCATION RIVIERE LA GRANDE INC.
8A, rue Galinée
C.P. 940
Matagami (Abitibi-Est) (Qué.)
J0Y 2A0

Droit additionnel:
La requérante Location Rivière La Grande Inc. détentrice du permis 1255-DY, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner les services suivants:
Service 1: Location de véhicules de plaisir et de promenade (automobiles, station-wagons, 4 X 4, 2 X 2, genre landrover, jeep) à court terme, au 114 rue Rand, à Chibougamau, G8P-1H5, pour le public en général;
Service 2: Location de véhicules de plaisir et de promenade (automobiles, station-wagons, 4 X 4, 2 X 2, genre landrover, jeep) à long terme, pour le public en général;
Service 3: Location de véhicules de commerce et de livraison (camions, éconoline pick-up, fourgon) à court terme, au 114 rue Rand, à Chibougamau, pour le public en général;
Service 4: Location de véhicules de commerce et de livraison (camions, éconoline pick up, fourgon) long terme, pour le public en général;

Rôle Q-12549
Q-600,366-2-D
1562-DY & 2281-DYV
LAFRANCE, MARTIN
Hâvre-aux-Maisons
(Iles-de-la-Madeleine) (Qué.)
G0B 1K0

Nouvelle demande:
Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'exercer le service suivant:
Service: Location à court et à long terme de véhicules de promenade et de commerce au public en général à l'adresse suivante:
Motel des Iles
Hâvre-aux-Maisons
(Iles-de-la-Madeleine) (Qué.)
G0B 1K0

Rôle Q-12550
14752-V-2-D
POULIN, CLAUDE
Rue Cartier,
C.P. 388
La Guadeloupe,
(Frontenac) (Qué.)
G0M 1G0

Modification de permis:
Le requérant demande à la Commission des transports du Québec d'ajouter à son permis actuel le service de transport suivant:
Transport restreint – longue distance – route restreinte –
De Montréal à Acton Vale, Asbestos, Drummondville et Victoriaville et retour via les routes 116 et 143 pour le transport de films pour les cinémas et ciné-parcs des endroits ci-haut mentionnés.

Rôle Q-12551
Q-202729-1-D
YVES BEAULIEU ENRG
(Beaulieu, Yves)
488, Principale
Dégelis (Témiscouata) (Qué.)
G0L 1H0

Nouvelle demande:
Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire de taxi pour les municipalités suivantes:
Dégelis 03-0901-V
St-Benoit 03-0902-P
St-Jean-De-La-Lande 03-0903-SD
Auclair 03-0906-SD
Lots Renversés 03-0908-SD
Lejeune 03-0931-SD

Rôle Q-12552
Q-600,365-1-D
1561-DY & 2280-DYV
4- SAISONS FORD VENTES LTEE
101 boulevard Cartier
Rivière-du-Loup, (Qué.)
G5R 3Y9

Nouvelle demande:
La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'exercer les permis suivants:
Permis de location à long terme pour véhicule au sens du code de la route.
Permis de location à court terme pour véhicule au sens du code de la route.

Rôle Q-12553
21093-V-7-D
L. BILODEAU ET FILS LTEE
Honfleur,
(Bellechasse), (Qué.)
G0R 1N0

Modification de permis:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant:
Transport restreint – longue distance – territoire –
De tous points à tous points dans un rayon de 50 milles de Honfleur pour le transport d'animaux vivants.

Rôle Q-12554
3034-A 6-D TF
AUTOBUS BOB BOILEAU INC.
84, 118e Avenue
Drummondville
(Drummond) (Qué.)
J2B 4E2

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de modifier ses tarifs pour le transport d'écoliers physiquement handicapés résidant dans les cités de Drummondville et Drummondville-Sud de leur résidence aux écoles situées dans ces deux villes.

Taux actuels	Taux proposés
$30.00 par mois par personne	$2.50 par personne par voyage

La requérante demande les mêmes taux fixés dans la décision QPV-685 et elle demande que le tarif de $2.50/voyage par personne soit rétroactif au mois de septembre 1976. Le transport est payé par la Commission Scolaire Régionale St-François.

REGLEMENT NO 12 ARTICLE 12.77 ET SUIVANTS
CAMIONNAGE EN VRAC

Les détenteurs de permis délivrés en vertu de l'Ordonnance générale sur le camionnage dont les noms, adresses et numéros de permis sont énumérés ci-dessous, ont fait un ou des choix dans le cadre de l'article 12.77 et suivants du Règlement no 12 sur le camionnage en vrac.

Les dossiers pertinents sont accessibles au public aux bureaux de la Commission à Montréal à 505 est, rue Sherbrooke, et à Québec à 585, est boulevard Charest et donnent les détails de ces choix.

Rôle M-22442
HUBERT, ROGER
111, rue Jeté
Notre-Dame-des-Prairies
(Joliette), Qué.
J6E 1H3
4471-V
(M-503431 D-02)

Rôle M-22443
GIROUARD, BRUNO
Sainte-Barbe
(Huntingdon), Qué.
J0S 1P0
17696-V
(M-501996 D-03)

Rôle M-22444
GIROUARD, BRUNO
Sainte-Barbe
(Huntingdon), Qué.
J0S 1P0
17696-V
(M-501996 D-04)

Rôle M-22445
GIROUARD, BRUNO
Sainte-Barbe
(Huntingdon), Qué.
J0S 1P0
17696-V
(M-501996 D-05)

Rôle M-22446
ST-ANDRE, RAYMOND
1220, Rang Double
Saint-Liguori
(Montcalm), Qué.
J0K 2X0
2394-V
(M-500459 D-04)

Rôle M-22447
ST-ANDRE, RAYMOND
1220, Rang Double
Saint-Liguori
(Montcalm), Qué.
J0K 2X0
2394-V
(M-500459 D-05)

Rôle M-22456
BRAZEAU TRANSPORT INC.
6600 Chemin St-François
Ville St-Laurent, Qué.
H4S 1B7
8077-V
(M-501221 D-09)

Rôle M-22457
BRAZEAU TRANSPORT INC.
6600 Chemin St-François
Ville St-Laurent, Qué.
H4S 1B7
8077-V
(M-501221 D-08)

Rôle M-22458
AUDET & MEGANTIC TRANSPORT LTEE.
3654 rue Lemieux
Lac Mégantic, Qué.
G6B 1S7
477-V
(M-501415 D-11)

Rôle M-22459
AUDET & MEGANTIC TRANSPORT LTEE.
3654 rue Lemieux
Lac Mégantic, Qué.
G6B 1S7
477-V
(M-501415 D-12)

Rôle M-22460
AUDET & MEGANTIC TRANSPORT LTEE.
3654 rue Lemieux
Lac Mégantic,Qué.
G6B 1S7
477-V
(M-501415 D-13)

Rôle M-22461
AUDET & MEGANTIC TRANSPORT LTEE.
3654 rue Lemieux
Lac Mégantic,Qué.
G6B 1S7
477-V
(M-501415 D-14)

Rôle M-22462
AUDET & MEGANTIC TRANSPORT LTEE.
3654 rue Lemieux
Lac Mégantic,Qué.
G6B 1S7
477-V
(M-501415 D-15)

Rôle M-22463
AUDET & MEGANTIC TRANSPORT LTEE.
3654 rue Lemieux
Lac Mégantic,Qué.
G6B 1S7
477-V
(M-501415 D-16)

Rôle M-22464
AUDET & MEGANTIC TRANSPORT LTEE.
3654 rue Lemieux
Lac Mégantic,Qué.
G6B 1S7
477-V
(M-501415 D-17)

Rôle M-22465
AUDET & MEGANTIC TRANSPORT LTEE.
3654 rue Lemieux
Lac Mégantic,Qué.
G6B 1S7
477-V
(M-501415 D-18)

Rôle M-22466
AUDET & MEGANTIC TRANSPORT LTEE.
3654 rue Lemieux
Lac Mégantic,Qué.
G6B 1S7
477-V
(M-501415 D-19)

Rôle M-22467
AUDET & MEGANTIC TRANSPORT LTEE.
3654 rue Lemieux
Lac Mégantic,Qué.
G6B 1S7
477-V
(M-501415 D-20)

V — Avis de décisions rendues

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.58 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul conformément à l'article 14 de la Loi des transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

AUDIENCES PUBLIQUES — PERMIS REGULIERS

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MPV-1061-H	31-05-77	Cause: M-21831 1491-A MH-1 (M-000034) LA COMPAGNIE DE TRANSPORT MASKOUTAINE INC.			Changement d'horaire Accordée
QPV-846	10-06-77	Cause: Q11038 3422-A-D-5 AUTOBUS CAMPAGNA INC.	G.O.Q.	26-03-77	Modification de permis La Commission: rejette la requête.

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QPE-912-C	03-06-77	Cause: Q-10727 Q-100, 522-D-1 LA CIE D'AUTOBUS DRUMMONDVILLE LTEE et COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE ST-FRANÇOIS Requérantes			

Demande de correction conformément aux articles 2.59.11 et 2.59.12.
La Commission:
corrige la décision QPE-912 en remplaçant au paragraphe 2 du dispositif les chiffres « 1976-77 » par les chiffres « 1975-76 ».

QPE-914-C	03-06-77	Cause: Q-8091 Q-100, 018 D-1-9-P-1 C.S.R. ST-FRANÇOIS et HEBERT ET BLANCHARD ENR. Requérante			

Demande de correction conformément aux articles 2.59.11 et 2.59.12.
La Commission:
corrige le paragraphe 3 du dispositif de la décision QPE-914 en remplaçant pour chacun des circuits no 87, 88, 90 et 91 les montants de $11,850, $11,800, $12,450 et $11,750 par les suivants:
$10,700
$10,700
$11,200
$10,700

QPE-929	10-06-77	Cause: Q-10737 100521-D-1 TALBOT, CLAUDE Requérant LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LAPOINTE Mise-en-cause	G.O.Q. 1527	12-02-77	

Demande de revision
La Commission:
1. revise, dans le cas du requérant, ladite décision du 1er novembre 1976;
2. modifie le prix de son contrat conclu avec la mise-en-cause, approuvé par une première décision de notre Commission du 13 février 1975 et augmenté par une autre du 15 octobre 1975, en l'augmentant de nouveau pour l'année scolaire 1976-1977, au montant fixé pour chacun de ses véhicules utilisés pour les circuits suivants, à savoir:

numéro du circuit:	Prix Fixé
15	$20,397
19	$19,360
21	$19,944
22	$19,201
24	$20,821
76	$16,600
77	$16,600
78	$16,600
87	$15,590

3. statue que la présente décision devient exécutoire le 10 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QPE-942	02-06-77	Cause: M-19952-4 CM-10000 P-4 (Q-101, 004) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat scolaire pour l'année 1977-1978.

La Commission:

statue que la présente décision devient exécutoire le 2 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Gaudreault, Charles
La Motte,
(Abitibi-Ouest) (Qué.)
J0Y 1T0
et
Commission Scolaire Régionale Harricana
800, 1re Rue Est
Amos, (Qué.)
J9T 2H6

QPT-3621	02-06-77	Cause: QRS-2044 Q-200940-DS-1 LEVESQUE, JEAN-MARC Requérant-cédant Q-20139-D-3 PEPIN, RICHARD Requérant-cessionnaire	Journal de Montréal	10, 11, 12, du 07/76	Transfert de permis

La Commission:

1. accorde la présente requête;

2. autorise le transfert du permis Q-200940-D-1 détenu par Jean-Marc Lévesque en faveur de Richard Pépin, 19, rue Daniel, case postale 573, Matagami, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Matagami A-47;

QCR-1922	10-06-77	Cause: Q-7789 2922-V-D-1 TETE'S COAL CO. (Milan Pangos, faisant affaires sous la raison sociale:) Requérant L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 01 INC. Intervenantes	G.O.Q. G.O.Q.	01-05-76 24-07-76	

Amendement à la requête

La Commission:

raye le délivré de la cause qui pourra être réinscrite sur le rôle des causes à être entendues en audience publique, après que la requête et le dossier auront été rendus conformes à l'Ordonnance générale sur le camionnage, et sur demande écrite à cette fin par le requérant.

QCR-1923	10-06-77	Cause: Q-9543 560-V-D-4 MARIE-LOUIS COUTURE	G.O.Q. 9158	04-12-76	Modification de permis La Commission: prend acte du désistement écrit produit.
QCS-1291	10-06-77	Cause: Q-9544 560-V-D-3 MARIE-LOUIS COUTURE	G.O.Q. 9158	04-12-76	Modification de permis La Commission: prend acte du désistement écrit produit.
QCS-1292	10-06-77	Cause: Q-9332 23782-V-D-7 TRANSPORT NORDIQUE (1975) INC.	G.O.Q. G.O.Q.	27-11-76 26-02-77	Demande de permis La Commission: prend acte du désistement.

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QCV-9116	10-06-77	Cause: Q-8621 Q-505767-D-1 MARC-ANDRE DROLET Requérant et L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 03 INC. Intervenante	G.O.Q. 7367	18-09-76	

Demande de permis
La Commission:
autorise la délivrance, en faveur du requérant d'un permis de camionnage en vrac, de catégorie Entrepreneur et se rapportant à la région numéro 3, pour le transport de toute matière faisant partie du groupe 1 mentionné à l'article 12.1 du Règlement 12 sur le camionnage en vrac, pour le véhicule ci-après désigné;
« un camion de marque Dodge de l'année 1973, modèle D600, numéro de série D61EG3J011311 ».

AUDIENCES PUBLIQUES — PERMIS SPECIAUX

QS-2079	01-06-77	Cause: Q-12317-S 4732-V-17-S GRENIER TRANSPORT INC.	Journal de Québec	6, 7, et 9 du 05/77	Demande de permis spécial Accordée Ce permis est valide à partir du seixième jour de cette parution jusqu'au 30 mai 1978.
QS-2081	02-06-77	Cause: Q-12402-S 23055-V-8-S COUTURE RENE Voiturier-remorqueur TRANSPORT D'ANJOU INC. Courtier en transport	Le Devoir	16, 17, 18, du 05/77	Demande de permis spécial Accordée Ce permis est valide à partir du seizième jour de cette parution jusqu'au 31 mai 1978.

AUDIENCE PUBLIQUE — PERMIS IDENTIQUE

QCR-1924-I	10-06-77	Cause: Q11636-i 201-V GERALD DESMARAIS			Renouvellement de permis. La Commission: 1. Rejette la requête.

AUDIENCES PUBLIQUES — FIXATION DE TAUX ET TARIFS

QPV-835-TF	27-05-77	Cause: Q-12292-S 3444-A-2-MTF AUTOBUS DES ERABLES LTEE	Montréal-Matin	16, 17, 18, du 05/77	

Modification de tarifs
La Commission:
1. accorde la requête;
2. fixe les taux suivants, pour le transport, le midi, des étudiants sur le territoire du Grand St-Georges, ville et campagne, transport effectué en vertu de la clause no 3 du permis 3444-A détenu par Autobus des Erables Ltée;
$ 0.25 passage libre
$ 1.00 pour 5 billets
$60.00 annuellement pour le transport le midi durant l'année scolaire.

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QCS-1278-TF	31-05-77	Cause: Q-12361-S 14134-V-23MTF SERVICE PIERRE JORON (1975) LTEE			

Modification de tarif

La Commission:

1. accueille la requête de SERVICE PIERRE JORON (1975) LTEE;

2. fixe le tarif suivant pour le transport de produits pétrolifères par citerne de Québec à Chicoutimi, pour le compte de la Compagnie Pétrolifère Impérial Ltée;

$0.0295 du gallon, minimum; 9,000 gallons par livraison:

Conditions:

1. La présente décision entre en vigueur à compter de ce jour et demeure en vigueur jusqu'au 30 novembre 1977, en autant que dans les quinze jours de la date de la présente décision le requérant fasse publier pendant trois jours consécutifs dans un ou plusieurs journaux de langue française publiés dans toutes les régions où cette modification doit s'appliquer un avis de nature de ladite modification conformément à la formule en annexe et fournisse à l'administrateur au siège social de Québec ou à l'administrateur adjoint au bureau de Montréal, suivant le cas, dans les 20 jours de la date de la présente décision les pages du ou des journaux dans lesquels ledit avis a été publié;

2. En conformité avec les dispositions de la section 3 du chapitre IX du Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne, la Commission des transports du Québec peut par une décision ultérieure amender ou rescinder la présente décision.

SEANCES — PERMIS REGULIER

MPV-1063	07-06-77	Cause: M-20053 M-000070 D-2 (2074-A) LES SERVICES L. LEFEBVRE LTEE	G.O.Q. 3053	26-03-77	Nouvelle demande Accordée
MPT-11227	26-04-77	Cause: M-20063 M-204081 D-15 GUY LAFONT Requérant-cédant M-207685-001 ROBERT ALARIE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3054	26-03-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11318	19-05-77	Cause: M-20428 M-202505 D-2 FRANK DI QUINZIO Requérant-cédant M-207813-001 GIOVANNI PERRONE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3597	16-04-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11322	19-05-77	Cause: M-20436 M-203629 D-6 ERNEST KRAUS Requérant-cédant M-207792-001 HERVE LEGRAND Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3599	16-04-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11325	18-05-77	Cause: M-20771 M-203312 DS-2 KEITH H. QUINN Requérant-cédant M-207852-001 HANNA MUSA Requérante-cessionnaire	Montréal-Matin	4, 5, 6 avril 1977	Transfert de permis Accordée
MPT-11327	19-05-77	Cause: M-20427 M-205369 D-4 ANGIOLINO GIZZI Requérant-cédant M-203348-003 SERGE NOEL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3597	16-04-77	Transfert de permis Accordée

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MPT-11328	19-05-77	Cause: M-20426 M-205461 D-5 STANISLAS CARRIER Requérant-cédant M-207716-001 NORMAND MALO Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3597	16-04-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11333	19-05-77	Cause: M-20435 M-202027 D-2 JULIEN GAGNON Requérant-cédant M-207803-001 CLAUDE BEAUVAIS Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3599	16-04-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11335	19-05-77	Cause: M-20437 M-203446 D-2 THERESE MEUNIER Requérante-cédante M-207805-001 HENRI MEUNIER Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3599	16-04-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11337	19-05-77	Cause: M-20425 M-202730 D-011 LOUIS KAMELHAR Requérant-cédant M-207811-001 PIERRE LEDOUX Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3597	16-04-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11338	26-05-77	Cause: M-20542 M-204000 D-5 MARCEL COURCELLE Requérant-cédant M-207834-001 RAYMOND BLAIS Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3713	23-04-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11342	26-05-77	Cause: M-20502 M-203800 D-6 AIME VALIN Requérant-cédant M-201620-011 RAOUL FORTIN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3605	16-04-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11344	26-05-77	Cause: M-20472 M-207489 D-1 JEAN-GUY GRONDIN Requérant-cédant M-207773-001 MARCEL LABARRE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3603	16-04-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11362	31-05-77	Cause: M-20614 M-203341 D-2 ALEXANDER KISS Requérant-cédant M-207779-001 MARKUS DAJCZMAN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3964	30-04-77	Transfert de permis Accordée

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MPT-11371	31-05-77	Cause: M-20615 M-205630 D-1 GRATIEN CARON Requérant-cédant M-207850-001 DENIS BELANGER Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3964	30-04-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11373	31-05-77	Cause: M-20609 M-206321 D-1 ALICE LAGACE Requérante-cédante M-207854-001 GUY DUVERNAY Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3964	30-04-77	Transfert de permis Accordée
MCR-3641 MCS-2331	26-04-77	Cause: M-20283 9409-V DS-1 BELANGER & FRERES ENR. Requérante-venderesse TRANSPORT BELANGER-LEMIRE INC. Requérante-acquéreur	Journal de Montréal	2, 3, 4 mars 1977	Transfert de permis Accordée
MCR-3674 MCS-2348	12-05-77	Cause: M-19702 203-V DS-1 MARTEL EXPRESS LIMITEE Requérante-venderesse 20426-V R. MARTEL EXPRESS LIMITEE Requérante-acquéreur	Le Devoir	13, 14, 15 décembre 1976	Transfert de permis Accordée
MCR-3699	26-05-77	Cause: M-20433 6238-V D-1 TOUSSAINT CARON Requérant-vendeur DENIS DELISLE Requérant-acquéreur	G.O.Q. 3598	16-04-77	Transfert de permis Accordée
MCR-3717	01-06-77	Cause: M-17733 25454-V D-1 LEONARD FISHER ENR.	G.O.Q. 7628	02-10-76	Nouvelle demande Accordée la requête amendée.
MCR-3729	08-06-77	Cause: M-16375 25051-V D-1 FRANK MARTIJN	G.O.Q. 5478	26-06-76	Nouvelle demande Rejetée
MCR-3738	06-06-77	Cause: M-15900 25034-V D-1 ATLANTIS TRANSPORTATION SERVICES INC.	G.O.Q. 4948	12-06-76	Nouvelle demande Rejetée
MCR-3744	06-06-77	Cause: M-18228 25545-V D-1 KEATLEY CARTAGE LIMITED	G.O.Q. 8976	27-11-76	Nouvelle demande Accordée
MCS-2382	30-05-77	Cause: M-19866 2594-V D-5 GERARD GAGNON LTEE Voiturier-remorqueur 16903-V CARTIER TRANSPORT INC. Voiturier-roulier	G.O.Q. 2634	12-03-77	Nouvelle demande Accordée
MCS-2394	30-05-77	Cause: M-20390 331-V D-11 MCCRUM TRANSPORT LTEE Voiturier-remorqueur 25107-V BROMONT TRANSPORT LTEE Voiturier-roulier	G.O.Q. 3463	09-04-77	Nouvelle demande Accordée

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MCS-2396	30-05-77	Cause: M-20380 25107-V D-1 BROMONT TRANSPORT LTEE Voiturier-remorqueur 5241-V E.J. PERSONS TRANSORT LTD Voiturier-roulier	G.O.Q. 3461	09-04-77	Nouvelle demande Accordée
MCS-2405	30-05-77	Cause: M-20389 5241-V D-9 E.J. PERSONS TRANSPORT LTD. Voiturier-remorqueur 25107-V BROMONT TRANSPORT LTEE Voiturier-roulier	G.O.Q. 3463	09-04-77	Nouvelle demande Accordée
MCS-2406	30-05-77	Cause: M-20392 331-V D-12 McCRUM TRANSPORT LIMITED Voiturier-remorqueur 5241-V E.J. PERSONS TRANSPORT LTD. Voiturier-roulier	G.O.Q. 3463	09-04-77	Nouvelle demande Accordée
MCS-2407	30-05-77	M-20381 25107-V D-2 BROMONT TRANSPORT LTEE Voiturier-remorqueur 331-V McCRUM TRANSPORT LIMITED Voiturier-roulier	G.O.Q. 3461	09-04-77	Nouvelle demande Accordée
MCV-11275	04-05-77	Cause: M-20553 M-504555 DS-001 ALBERT BERIAULT Requérant-cédant M-501858-003 ANTHYME BEDARD Requérant-cessionnaire	Montréal-Matin	6, 7, 8 janvier 1977	Transfert de permis Accordée
MCV-11300	24-05-77	Cause: M-20910 M-500556 DS-001 DANIEL LAMARRE Requérant-cédant M-507734-001 JEAN FONTAINE Requérant-cessionnaire	Montréal-Matin	24, 25, 26 février 1977	Transfert de permis Accordée
MCV-11320	19-05-77	Cause: M-20430 M-204001 D-2 JOHN DALZELL Requérant-cédant M-207819-001 JAMES V. SARROINO Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3598	16-04-77	Transfert de permis Accordée
MCV-11361	20-05-77	Cause: M-20669 M-501942 DS-001 MARCEL BRISSON & FRERES Requérante-cédante M-507765-001 MARCEL BRISSON Requérant-cessionnaire	Montréal-Matin	21, 22, 23 mars 1977	Transfert de permis Accordée

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MCV-11402	30-05-77	Cause: M-18992-347 M-504882 D-001 J.M. GAGNE INC.			Nouvelle demande: La Commissin révoque la décision MCV-3442.
MCV-11402	30-05-77	Cause: M-18992-347 M-504882 D-001 J.M. GAGNE INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3442.
MCV-11404	30-05-77	Cause: M-18992-348 M-504882 D-002 J.M. GAGNE INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3443.
MCV-11406	30-05-77	Cause: M-18992-349 M-503154 D-001 LEO & RENE GRAVEL EXCAVATION INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3450.
MCV-11408	30-05-77	Cause: M-18992-350 M-500947 D-001 ANDRE FILIATRAULT			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3452.
MCV-11410	30-05-77	Cause: M-18992-351 M-502198 D-001 MARCEL DUBOIS			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3519.
MCV-11412	30-05-77	Cause: M-18992-352 M-503834 D-002 RAICEK REFUSE REMOVAL CO.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3536.
MCV-11416	30-05-77	Cause: M-18992-353 M-500819 D-001 R.E.L. TRANSPORT LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3548.
MCV-11417	30-05-77	Cause: M-18992-354 M-504805 D-001 ARMAND SICOTTE & FILS LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3551.
MCV-11418	30-05-77	Cause: M-18992-355 M-502889 D-001 MARCEL BLANCHETTE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3552.
MCV-11419	30-05-77	Cause: M-18992-356 M-502889 D-002 MARCEL BLANCHETTE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3553.
MCV-11420	30-05-77	Cause: M-18992-357 M-502889 D-003 MARCEL BLANCHETTE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3554.
MCV-11421	30-05-77	Cause: M-18992-358 M-502032 D-002 ROGER RIENDEAU			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3566.
MCV-11422	30-05-77	Cause: M-18992-359 M-505256 D-001 GERARD DENIS			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3569.
MCV-11423	30-05-77	Cause: M-18992-360 M-503254 D-001 GUY PROVOST			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3572.
MCV-11424	30-05-77	Cause: M-18992-361 M-505018 D-001 JACQUES SOUCY			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3574.
MCV-11425	30-05-77	Cause: M-18992-362 M-503254 D-002 GUY PROVOST			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3576.
MCV-11426	30-05-77	Cause: M-18992-363 M-501242 D-001 GASTON GRENIER			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3595.
MCV-11427	30-05-77	Cause: M-18992-364 M-504692 D-003 MARCEL TROTTIER			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3605, MCV-5367-CSE (1975).
MCV-11428	30-05-77	Cause: M-18992-365 M-504102 D-001 TRANSPORT DE REBUTS URBAIN INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3609.

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MCV-11429	30-05-77	Cause: M-18992-366 M-500428 D-001 JULES LEVESQUE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3617.
MCV-11433	31-05-77	Cause: M-18992-395 M-505099 D-001 LES ENTREPRISES D'AUTRAIE INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3959.
MCV-11435	31-05-77	Cause: M-18992-394 M-504844 D-002 S. BERGERON PAYSAGISTE ENRG.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3905.
MCV-11436	31-05-77	Cause: M-18992-393 M-505129 D-001 NORMAND TESSIER			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3864.
MCV-11437	31-05-77	Cause: M-18992-392 M-504803 D-001 ROBERT FREREAULT			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3860.
MCV-11438	01-06-77	Cause: M-20535 M-506328 D-002 ROBERT BARRY			Changement de région Accordée
MCV-11439	31-05-77	Cause: M-18992-396 M-504734 D-001 CHAPCO ENRG.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3960.
MCV-11440	31-05-77	Cause: M-18992-388 M-502175 D-001 WILLIAM MATTISON			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3803.
MCV-11441	31-05-77	Cause: M-18992-389 M-502142 D-001 DORIS DUMOULIN			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3815.
MCV-11442	31-05-77	Cause: M-18992-390 M-502208 D-001 YVON DOUGLAS			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3819.
MCV-11443	31-05-77	Cause: M-18992-391 M-500636 D-001 LIONEL GIRARD			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3823.
MCV-11444	31-05-77	Cause: M-18992-397 M-505074 D-001 RENE RAYMOND			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-4000.
MCV-11445	31-05-77	Cause: M-18992-398 M-501522 D-001 PAUL TALBOT & FILS ENRG.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-4019.
MCV-11446	31-05-77	Cause: M-18992-399 M-503131 D-001 ERNEST BERGERON			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-4036.
MCV-11447	31-05-77	Cause: M-18992-400 M-504756 D-002 LES ENTREPRISES G.B. ENRG.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-4119.
MCV-11448	31-05-77	Cause: M-18992-401 M-504756 D-001 LES ENTREPRISES G.B. ENRG.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-4120.
MCV-11449	31-05-77	Cause: M-18992-402 M-504756 D-003 LES ENTREPRISES G.B. ENRG.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-4121.
MCV-11451	31-05-77	Cause: M-18992-403 M-503085 D-002 MAXIME BEAUDOIN			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-4126.
MCV-11452	31-05-77	Cause: M-18992-404 M-504194 D-001 ROLAND SAVOIE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-4128.
MCV-11453	31-05-77	Cause: M-18992-405 M-502106 D-017 RENE POIRIER LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-4130.

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MCV-11454	31-05-77	Cause: M-18992-406 M-502106 D-16 RENE POIRIER LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-4139.
MCV-11455	31-05-77	Cause: M-18992-07 M-504777 D-001 PIERRE PILON			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-4160.
MCV-11456	31-05-77	Cause: M-18992-408 M-503078 D-002 J.M.S.S. PAVING INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-4169.
MCV-11457	02-06-77	Cause: M-18992-289 M-505419 D-001 CAMILLE VEILLETTE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3007.
MCV-11458	31-05-77	Cause: M-18992-409 M-503079 D-004 J.M.S.S. PAVING INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-4172.
MCV-11459	02-06-77	Cause: M-18992-290 M-504616 D-001 PAUL BELANGER			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3013.
MCV-11460	31-05-77	Cause: M-18992-410 L.A. HEBERT LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-4201.
MCV-11461	02-06-77	Cause: M-18992-291 M-504288 D-001 YAN LALONDE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3015.
MCV-11462	02-06-77	Cause: M-18992-292 M-500048 D-003 BARBE TRANSPORT INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3030.
MCV-11463	02-06-77	Cause: M-18992-293 M-500048 D-004 BARBE TRANSPORT INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3031.
MCV-11464	02-06-77	Cause: M-18992-294 M-500770 D-002 MODEL AUTO SALES INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3053.
MCV-11465	02-06-77	Cause: M-18992-295 M-500965 D-001 JACQUES FORTIER			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision
MCV-11466	02-06-77	Cause: M-18992-296 M-500908 D-56 THOMAS TRANSPORT INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3083.
MCV-11467	02-06-77	Cause: M-18992-297 M-500751 D-2 SOCIETE SANITAIRE LAVAL LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3102.
MCV-11468	02-06-77	Cause: M-18992-298 M-500751 D-003 SOCIETE SANITAIRE LAVAL LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3105.
MCV-11469	02-06-77	Cause: M-18992-299 M-500770 D-001 MODEL AUTO SALES INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3106.
MCV-11470	02-06-77	Cause: M-18992-300 M-504805 D-7 ARMAND SICOTTE & FILS LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3130.
MCV-11471	02-06-77	Cause: M-18992-301 M-504805 D-006 ARMAND SICOTTE ET FILS LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-312.
MCV-11472	02-06-77	Cause: M-18992-302 M-504805 D-009 ARMAND SICOTTE ET FILS LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3136.
MCV-11473	02-06-77	Cause: M-18992-411 M-503142 D-001 ROBERT H. LAFRANCE LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-4213.

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MCV-11474	02-06-77	Cause: M-18992-303 M-501127 D-003 PAUL THOMAS TRANSPORT INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3138.
MCV-11475	02-06-77	Cause: M-18992-304 M-501127 D-006 PAUL THOMAS TRANSPORT INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3167.
MCV-11476	03-06-77	Cause: M-20354 M-507736 D-001 ROLAND RACICOT	G.O.Q. 3458	09-04-77	Demande de permis E-5 Accordée
MCV-11477	03-06-77	Cause: M-19769 M-507537 D-001 ARNOLD CROSS	G.O.Q. 3576	16-04-77	Demande de permis E-5 Accordée
MCV-11478	06-06-77	Cause: M-19608 M-507553 D-004 MARCEL PERREAULT	G.O.Q. 1500	12-02-77	Demande de permis E-6 Accordée
MCV-11479	02-06-77	Cause: M-18992-305 M-501127 D-002 PAUL THOMAS TRANSPORT INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3168.
MCV-11480	02-06-77	Cause: M-18992-306 BERTRAND CLOUTIER			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3142 et MCV-3129.
MCV-11482	31-05-77	Cause: M-18992-412 M-503142 D-002 ROBERT H. LAFRANCE LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-4214.
MCV-11483	31-05-77	Cause: M-18992-413 M-502375 D-001 MARCEL GAUDREAU			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-4277.
MCV-11484	31-05-77	Cause: M-18992-414 M-505033 D-002 HAMEL TRUCKING ENR.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-4317.
MCV-11485	31-05-77	Cause: M-18992-416 M-505068 D-001 DALE SMITH			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-4338.
MCV-11486	31-05-77	Cause: M-18992-417 M-505116 D-001 MAURICE JETTE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-4414.
MCV-11487	31-05-77	Cause: M-18992-418 M-500765 D-001 L.A. HEBERT LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-4463.
MCV-11488	31-05-77	Cause: M-18992-419 M-506931 D-001 JACQUES DUBE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-6094.
MCV-11489	31-05-77	Cause: M-18992-420 M-506932 D-001 JEAN-GUY DURAND			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-6095.
MCV-11490	30-05-77	Cause: M-18992-421 M-506932 D-002 JEAN-GUY DURAND			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-6097.
MCV-11491	30-05-77	Cause: M-18992-422 M-506932 D-003 JEAN-GUY DURAND			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-6098.
MCV-11492	02-06-77	Cause: M-18992-307 M-502008 D-001 JEAN-GUY DUPLESSIS			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3177.
MCV-11493	02-06-77	Cause: M-18992-308 M-502039 D-002 LOUIS BELANGER			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3184.
MCV-11494	02-06-77	Cause: M-18992-310 M-502136 D-001 GEORGES CHARTRAND			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3196.

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MCV-11495	02-06-77	Cause: M-18992-311 M-501529 D-001 C. AUBIN EXCAVATION INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3221.
MCV-11496	02-06-77	Cause: M-18992-312 M-501529 D-002 C. AUBIN EXCAVATION INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3222.
MCV-11497	02-06-77	Cause: M-18992-313 M-501529 D-3 C. AUBIN EXCAVATION INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3223.
MCV-11498	02-06-77	Cause: M-18992-314 M-501529 D-004 C. AUBIN EXCAVATION INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3224.
MCV-11505	02-06-77	Cause: M-18992-315 M-501529 D-5 C. AUBIN EXCAVATION INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3225.
MCV-11506	02-06-77	Cause: M-21544 M-504174 DS-001 JEAN-GUY LEMAY Requérant-cédant M-507805-001 BER MAR ENRG. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	14, 15, 16 avril 1977	Transfert de permis Accordée
MCV-11510	01-06-77	Cause: M-21406 M-505566 DS-001 GILLES LAMARCHE Requérant-cédant M-507806-001 LUC L'HOMME Requérant-cessionnaire	Journal de Montréal	20, 21, 22 avril 1977	Transfert de permis Accordée
MCV-11512	02-06-77	Cause: M-18992-316 M-501529 D-6 C. AUBIN EXCAVATION INC.			Nouvelle demande: La Commission annule la décision MCV-3226.
MCV-11513	02-06-77	Cause: M-18992-317 M-501529 D-008 C. AUBIN EXCAVATION INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3228.
MCV-11514	02-06-77	Cause: M-18992-318 M-501529 D-011 C. AUBIN EXCAVATION INC.			Nouvelle demande: La Commission annule la décision MCV-3231.
MCV-11515	02-06-77	Cause: M-18992-319 M-501529 D-018 C. AUBIN EXCAVATION INC.			Nouvelle demande: La Commission annule la décision MCV-3237.
MCV-11516	02-06-77	Cause: M-18992-320 M-502129 D-001 RICHARD ROMPRE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3248.
MCV-11517	02-06-77	Cause: M-18992-321 M-502167 D-001 GERARD DUMAS			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3250.
MCV-11518	02-06-77	Cause: M-18992-322 M-502374 D-003 L.R. BRIEN & FILS LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3251.
MCV-11519	02-06-77	Cause: M-18992-323 M-504044 D-001 ENTREPRISES F & G INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3273.
MCV-11520	02-06-77	Cause: M-18992-324 M-504044 D-002 ENTREPRISES F & G INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3274.
MCV-11521	02-06-77	Cause: M-18992-325 M-504102 D-002 TRANSPORT DE REBUTS URBAIN INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3279.

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MCV-11522	02-06-77	Cause: M-18992-326 M-504188 D-001 FERNAND BLANCHETTE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3285.
MCV-11523	02-06-77	Cause: M-18992-327 M-504283 D-001 GASTON CONTANT ENR.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3294.
MCV-11533	06-06-77	Cause: M-19610 M-502428 D-002 GEORGES BOUSQUET	G.O.Q. 1501	12-02-77	Demande de permis E-6 Accordée
MCV-11541	02-06-77	Cause: M-18992-227 M-504608 D-002 LES SABLES THOUIN INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2552.
MCV-11542	02-06-77	Cause: M-18992-228 M-504608 D-001 LES SABLES THOUIN INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2555.
MCV-11543	02-06-77	Cause: M-18992-229 M-504608 D-003 LES SABLES THOUIN INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2556.
MCV-11544	02-06-77	Cause: M-18992-230 M-504608 D-004 LES SABLES THOUIN INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2557.
MCV-11545	02-06-77	Cause: M-18992-231 M-504608 D-005 LES SABLES THOUIN INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2558.
MCV-11546	02-06-77	Cause: M-18992-232 M-501254 D-001 GILLES CONSTANTIN			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2564.
MCV-11547	02-06-77	Cause: M-18992-233 M-501227 D-002 T. SABATINO EXCAVATION INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2566.
MCV-11548	02-06-77	Cause: M-18992-234 M-501227 D-001 T. SABATINO EXCAVATION INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2567.
MCV-11549	02-06-77	Cause: M-18992-235 M-504467 D-001 DONAT LETARTE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2574.
MCV-11550	02-06-77	Cause: M-18992-236 M-504694 D-001 YVRY LUMBER			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2579.
MCV-11551	02-06-77	Cause: M-18992-237 M-504672 D-002 JOSEPH LEMAY EXCAVATION			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2581.
MCV-11552	02-06-77	Cause: M-18992-238 M-504949 D-001 IRA KROO INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2587.
MCV-11553	02-06-77	Cause: M-18992-239 M-505110 D-001 ROGER DESCHAMPS			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2590.
MCV-11554	02-06-77	Cause: M-18992-240 M-501380 D-002 WHISSEL INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2603.
MCV-11555	02-06-77	Cause: M-18992-241 M-502380 D-002 M. AUDET TRANSPORT INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2608.
MCV-11556	02-06-77	Cause: M-18992-242 M-503157 D-001 MAURICE McKAY			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2629.
MCV-11557	02-06-77	Cause: M-18992-243 M-503208 D-004 MARCEL LOCAS			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2633.

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MCV-11560	02-06-77	Cause: M-18992-328 M-504043 D-001 LASALLE REFUSE DISPOSAL INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3313.
MCV-11561	02-06-77	Cause: M-18992-329 M-504381 D-002 OUELLETTE EXCAVATION INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3343.
MCV-11562	03-06-77	Cause: M-20454, M-20455, M-20456 M-507756 D-001, D-002, D-003 GERMAIN FILIAULT	G.O.Q. 3601 3602	16-04-77	Demande de permis E-5 Accordée
MCV-11563	02-06-77	Cause: M-18992-330 M-504381 D-001 OUELLETTE EXCAVATION INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3344.
MCV-11564	02-06-77	Cause: M-18992-331 M-505095 D-001 LES JARDINS & MOTEL AUBIN INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3376.
MCV-11565	02-06-77	Cause: M-18992-332 M-505035 D-002 G. MORELLO			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3378.
MCV-11566	02-06-77	Cause: M-18992-333 M-504827 D-001 JOS LABELLE ENRG.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3397.
MCV-11567	02-06-77	Cause: M-18992-334 M-500794 D-12 BIANCHINI LIMITED			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3399.
MCV-11568	02-06-77	Cause: M-18992-335 M-504516 D-001 JUSTIN COSSETTE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3408.
MCV-11569	02-06-77	Cause: M-18992-336 M-505265 D-002 G.S.T. TIRE CASINGS LTD.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3417.
MCV-11570	02-06-77	Cause: M-18992-337 M-505040 D-001 F.T. TRANSPORT & EXCAVATION ENRG.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3418.
MCV-11571	02-06-77	Cause: M-18992-338 M-505040 D-002 P.T. TRANSPORT & EXCAVATION ENRG.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision
MCV-11572	02-06-77	Cause: M-18992-339 M-504706 D-001 MARCEL THERRIEN			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3427.
MCV-11573	02-06-77	Cause: M-18992-340 M-504757 D-001 P.A. GENDRON INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3429.
MCV-11574	02-06-77	Cause: M-18992-341 M-504757 D-002 P.A. GENDRON INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3430.
MCV-11575	02-06-77	Cause: M-18992-342 M-504757 D-003 P.A. GENDRON INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3431.
MCV-11576	02-06-77	Cause: M-18992-343 M-504757 D-004 P.A. GENDRON INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3432.
MCV-11577	02-06-77	Cause: M-18992-344 M-504778 D-001 SIMON MALO			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3433.
MCV-11578	02-06-77	Cause: M-18992-345 M-504778 D-002 SIMON MALO			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3434.

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MCV-11579	02-06-77	Cause: M-18992-346 M-504794 D-002 PRODUITS DE CIMENT ECONOMIQUE LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-3436.
MCV-11580	08-06-77	Cause: M-18992-282 M-504032 D-002 PASCAL DI MENNA			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2937.
MCV-11581	08-06-77	Cause: M-18992-283 M-504038 D-002 GUY DI MENNA			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2942.
MCV-11582	08-06-77	Cause: M-18992-284 M-504038 D-001 GUY DI MENNA			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2943.
MCV-11583	08-06-77	Cause: M-18992-285 M-504789 D-001 REAL BOUSQUET			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2951.
MCV-11584	08-06-77	Cause: M-18992-286 M-500147 D-001 REJEAN BERNIER			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2964.
MCV-11585	08-06-77	Cause: M-18992-287 M-500564 D-002 MONTREAL INDUSTRIAL SAND GRAVEL CO. LTD.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2985.
MCV-11586	08-06-77	Cause: M-18992-264 M-500842 D-001 ADRIEN LIZOTTE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2732.
MCV-11587	08-06-77	Cause: M-18992-265 M-500823 D-002 RICHMOND BEAUCHEMIN			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2735.
MCV-11588	08-06-77	Cause: M-18992-266 M-501094 D-001 CLAUDE ROBERT			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2737.
MCV-11589	08-06-77	Cause: M-18992-207 M-502106 D-015 RENE POIRIER LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2470.
MCV-11590	08-06-77	Cause: M-18992-267 M-502712 D-001 BENOIT CHARBONNEAU			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2767.
MCV-11591	08-06-77	Cause: M-18992-208 M-501398 D-001 ALAIN MALO			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2471.
MCV-11592	08-06-77	Cause: M-18992-268 M-504081 D-001 ANTONIO THOUIN			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2789.
MCV-11593	08-06-77	Cause: M-18992-209 M-502106 D-014 RENE POIRIER LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2473.
MCV-11594	08-06-77	Cause: M-18992-269 M-504080 D-002 CONSTANT BEAUDRY			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2791.
MCV-11595	08-06-77	Cause: M-18992-210 RENE POIRIER LTEE M-502106 D-010			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2747.
MCV-11596	08-06-77	Cause: M-18992-211 M-502106 D-009 RENE POIRIER LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2475.
MCV-11597	08-06-77	Cause: M-18992-270 M-504042 D-001 MAURICE ROUSSY			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2799.
MCV-11598	08-06-77	Cause: M-18992-212 M-502106 D-007 RENE POIRIER LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2476.

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MCV-11599	08-06-77	Cause: M-18992-271 M-504647 D-001 SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE ST-DENIS			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2807.
MCV-11600	08-06-77	Cause: M-18992-213 M-502106 D-008 RENE POIRIER LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2477.
MCV-11601	08-06-77	Cause: M-18992-272 M-504663 D-002 ROMEO LAURION			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2812.
MCV-11602	08-06-77	Cause: M-18992-214 M-502106 D-006 RENE POIRIER LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2478.
MCV-11603	08-06-77	Cause: M-18992-273 M-504805 D-002 ARMAND SICOTTE & FILS LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2830.
MCV-11604	08-06-77	Cause: M-18992-274 M-504805 D-003 ARMAND SICOTTE & FILS LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2831.
MCV-11605	08-06-77	Cause: M-18992-275 M-504805 D-011 ARMAND SICOTTE & FILS LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2832.
MCV-11606	08-06-77	Cause: M-18992-215 M-502106 D-11 RENE POIRIER LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2479.
MCV-11607	08-06-77	Cause: M-18992-276 M-500188 D-001 RUDY J. LAMBO			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2841.
MCV-11608	08-06-77	Cause: M-18992-216 M-502106 D-003 RENE POIRIER LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2480.
MCV-11609	08-06-77	Cause: M-18992-277 M-500603 D-001 DIEUDONNE ROCHON			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2854.
MCV-11610	08-06-77	Cause: M-18992-278 M-501914 D-001 GILLES PICARD			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2878.
MCV-11611	08-06-77	Cause: M-18992-217 M-502106 D-005 RENE POIRIER LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2482.
MCV-11612	08-06-77	Cause: M-18992-218 M-502106 D-004 RENE POIRIER LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2482.
MCV-11613	08-06-77	Cause: M-18992-279 M-502213 D-001 JULIEN MARTEL			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2912.
MCV-11614	08-06-77	Cause: M-18992-219 M-502106 D-13 RENE POIRIER LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2483.
MCV-11615	08-06-77	Cause: M-18992-280 M-503731 D-001 JEAN-BENOIT BOUCHARD			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2921.
MCV-11616	08-06-77	Cause: M-18992-220 M-502158 D-001 E. RIOPEL INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2493.
MCV-11617	08-06-77	Cause: M-18992-221 M-502131 D-006 MORRISSETTE ASPHALTE LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2500.
MCV-11618	08-06-77	Cause: M-18992-281 M-504069 D-001 HUGUETTE LARIVEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2936.

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MCV-11619	08-06-77	Cause: M-18992-222 M-504128 D-002 MEUNERIE MOBILE BERNIER INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2523.
MCV-11620	08-06-77	Cause: M-18992-223 M-504130 D-001 RAYNALD PRUD'HOMME			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2526.
MCV-11621	08-06-77	Cause: M-18992-224 M-504130 D-002 RAYNALD PRUD'HOMME			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2528.
MCV-11622	08-06-77	Cause: M-18992-225 M-502936 D-002 LES EXCAVATIONS TOUCHETTE LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2533.
MCV-11623	08-06-77	Cause: M-18992-226 M-504127 D-001 ROBERT FILLION			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2538.
MCV-11627	07-06-77	Cause: M-19768 M-507532-001 JEAN-PAUL FONTAINE	G.O.Q. 3576	16-04-77	Demande de permis E-10 Accordée
MCV-11630	07-06-77	Cause: M-18671 M-507483-001 PAYSAGISTE G.M. ENR.	G.O.Q. 1100	29-01-77	Demande de permis E-10 Rejetée
MCV-11631	07-06-77	Cause: M-20351 M-505814 D-005 MME NORMAND CHOUINARD	G.O.J. 3458	09-04-77	Demande de permis E-10 Accordée
MCV-11632	07-06-77	Cause: M-20247 M-507598 D-001 UNION POWER LANDSCAPING REG'D.	G.O.Q. 3323	02-04-77	Demande de permis E-10 Accordée
MCV-11633	08-06-77	Cause: M-18992-288 M-500564 D-001 MONTREAL INDUSTRIAL SAND GRAVEL CO. LTD.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2986.
MCV-11634	07-06-77	Cause: M-20248 M-507598 D-002 UNION POWER LANDSCAPING REG'D.	G.O.Q. 3323	02-04-77	Demande de permis E-10 Accordée
MCV-11635	09-06-77	Cause: M-18992-244 M-503208 D-001 MARCEL LOCAS			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2635.
MCV-11636	09-06-77	Cause: M-18992-245 M-503208 D-006 MARCEL LOCAS			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2639.
MCV-11637	09-06-77	Cause: M-18992-246 M-503208 D-007 MARCEL LOCAS			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2640.
MCV-11638	09-06-77	Cause: M-18992-247 M-503298 D-008 MARCEL LOCAS			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2645.
MCV-11639	09-06-77	Cause: M-18992-248 M-503208 D-12 MARCEL LOCAS			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2651.
MCV-11640	09-06-77	Cause: M-18992-249 M-503208 D-11 MARCEL LOCAS			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2652.
MCV-11641	09-06-77	Cause: M-18992-250 M-503208 D-009 MARCEL LOCAS			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2653.
MCV-11642	09-06-77	Cause: M-18992-251 M-501399 D-003 GEORGES V. RIDDEL AND SONS LTD.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2655.

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MCV-11643	09-06-77	Cause: M-18992-252 M-501240 D-001 LES EXCAVATIONS CHENARD INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2658.
MCV-11644	09-06-77	Cause: M-18992-253 M-504449 D-001 LAROSE TRANSPORT LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2660.
MCV-11645	09-06-77	Cause: M-18992-254 M-504449 D-004 LAROSE TRANSPORT LTD.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2661.
MCV-11646	09-06-77	Cause: M-18992-255 M-504449 D-002 LAROSE TRANSPORT LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2662.
MCV-11647	09-06-77	Cause: M-18992-256 M-504274 D-004 GAETAN PATRY			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2668.
MCV-11648	09-06-77	Cause: M-18992-257 M-505203 D-002 JOS NICOLETTI & FILS LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2702.
MCV-11649	09-06-77	Cause: M-18992-258 M-505175 D-002 JOSEPH QUOIBION			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2703.
MCV-11650	09-06-77	Cause: M-18992-259 M-505203 D-005 JOS NICOLETTI & FILS LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2706.
MCV-11651	09-06-77	Cause: M-18992-260 M-505203 D-003 JOS NICOLETTI & FILS LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2707.
MCV-11652	09-06-77	Cause: M-18992-261 M-505203 D-004 JOS NICOLETTI & FILS LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2708.
MCV-11653	09-06-77	Cause: M-18992-262 M-505203 D-001 JOS NICOLETTI & FILS LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-2709.
MCV-11654	09-06-77	Cause: M-18992-263 M-500036 D-003 D-002 GEORGES CLEMENT			Nouvelle demande: La Commission révoque les décisions MCV-2717, MCV-2718.
ML-1172	24-05-77	Cause: M-20730 1509-DY et 2195-DYV DS-1 ANDRE ETHIER Requérant-cédant LOCATION ANDRE ETHIER INC. Requérante-cessionnaire	Journal de Montréal	29, 30, 31 mars 1977	Transfert de permis Accordée
QPE-920	07-06-77	Cause: M-19952-73 CM-10000-P-4 (Q101013) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire le 7 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, des contrats de transport d'écoliers conclus entre:

Boulet, Paul
275, boulevard Smith
Thetford Mines
(Frontenac) (Qué.)
G6G 1N5
et
Commission Scolaire Régionale de L'Amiante
5 sud, rue Notre-Dame
C.P.Q 29
Thetford Mines, (Qué.)

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QPE-921	07-06-77	Cause: Q-19952-75 CM-10000-P-4 Q101022. LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire le 7 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, des contrats de transport d'écoliers conclus entre:

Landry, Jean-Marie
1282, 47e Rue
Shawinigan Est
(St-Maurice) (Qué.)
G9N 5B4
et
Commission Scolaire Régionale de la Mauricie
390, 3e Avenue
Shawinigan, (Qué.)

QPE-922	07-06-77	M-19952-77 CM-10000-P-4 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire le 7 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, des contrats de transport d'écoliers conclus entre:

Cyr, Wilfrid
Pabos Mills
(Gaspé-Est) (Qué.)
G0C 2J0
et
Commission Scolaire Régionale de la Péninsule
C.P. 2003
Gaspé
(Gaspé-Sud) (Qué.)

QPE-923	07-06-77	Cause: M-19952-72 CM-10000-P-4 (Q101007) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire le 7 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, des contrats de transport d'écoliers conclus entre:

Charpentier, Georges
169, 1re Rue
Black Lake
(Frontenac) (Qué.)
C0N 1A0
et
Commission Scolaire Régionale de l'Amiante
5 Sud, rue Notre-Dame
C.P. 29
Thetford-Mines (Qué.)

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QPE-924	07-06-77	Cause: M-19952-79 CM-10000-P-4 (Q101076) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire le 7 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, des contrats de transport d'écoliers conclus entre:

Couture, Gédéon
Ste-Thérèse
(Gaspé-Est) (Qué.)
G0C 3B0
et
Commission Scolaire Régionale de La Péninsule
C.P. 2003
Gaspé
(Gaspé-Sud) (Qué.)

QPE-925	07-06-77	Cause: M-19952-74 CM-10000-P-4 (Q101021) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire le 7 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, des contrats de transport d'écoliers conclus entre:

Landry, Jean-Louis
3112 de Lamontagne
Shawinigan
(Saint-Maurice) (Qué.)
G9N 6K6
et
Commission Scolaire Régionale de la Mauricie
390, 3e Avenue
Shawinigan Sud
(Saint-Maurice) (Qué.)

QPE-926	07-06-77	Cause: M-19952-76 CM-10000-P-4 (Q101060) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire le 7 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, des contrats de transport d'écoliers conclus entre:

Desrosiers, Philippe
1782 Morissette Sud
Mont-Joli
(Matapédia) (Qué.)
G5H 2P6
et
Commission Scolaire Régionale du Bas St-Laurent
320, St-Germain Est
Rimouski, (Qué.)

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QPE-927	07-06-77	Cause: M-19952-78 CM-10000-P-4 (Q101,073) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, des contrats de transport d'écoliers conclus entre:

Bilodeau, Michel,
Anse-au-Griffon,
(Gaspé-Est) (Qué.)
G0E 1A0
et
Commission Scolaire Régionale de La Péninsule
C.P. 2003,
Gaspé
(Gaspé-Sud) (Qué.)

QPE-928	07-06-77	Cause: M-19952-80 CM-10000-P-4 (Q101078) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, des contrats de transport d'écoliers conclus entre:

Beaudry, Paul
Val d'Espoir,
(Gaspé-Est) Qué.
G0C 3G0
et
Commission Scolaire Régionale de La Péninsule
C.P. 2003, Gaspé,
(Gaspé-Sud) (Qué.)

QPE-930	02-06-77	Cause: M-19952-3 CM-10000-P-4 (Q-101,003) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire le 2 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Primeau, Arthur
Senneterre,
(Abitibi Est) (Qué.)
J0Y 2M0
et
Commission Scolaire Régionale Harricana
800, 1re Rue Est
Amos, (Qué.)
J9T 2H6

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QPE-931	01-06-77	Cause: M-19952-7 CM-10000-P-4 (Q-101,008) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire le 1er juin et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Boissonneault, Jean-Guy
142, des Prés Fleuris
Saint-Ferdinand
(Frontenac) (Qué.)
G0N 1N0
et
Commission Scolaire Régionale de l'Amiante
5 sud, rue Notre-Dame
C.P. 29
Thetford Mines (Qué.)

QPE-932	02-06-77	Cause: M-19952-9 CM-10000-P-4 (Q-101,010) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-1978

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire le 2 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Lambert, Edgar
Saint-Adrien d'Irlande
(Frontenac) (Qué.)
G0N 1M0
et
Commission Scolaire Régionale de l'Amiante
5 sud, rue Notre-Dame
C.P. 29
Thetford-Mines, (Qué.)

QPE-933	02-06-77	Cause: M-19952-11 CM-10000-P-4 (Q-101012) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire le 2 juin et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Nadeau, Bernard
67, rue Notre-Dame S.
Robertsonville
(Frontenac) (Qué.)
G0N 1L0
et
Commission Scolaire Régionale de l'Amiante
5 sud, rue Notre-Dame
C.P. 29
Thetford Mines, (Qué.)

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QPE-934	02-06-77	Cause: M-19952-13 CM-10000-P-4 (Q-101,015) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire le 2 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Grenier, Rosaire
Weedon
(Wolfe) (Qué.)
J0B 3J0
et
Commission Scolaire Régionale de l'Amiante
5 sud, rue Notre-Dame
C.P. 29
Thetford Mines, (Qué.)

QPE-935	03-06-77	Cause: M-19952-17 CM-10000-P-4 (Q-101,019) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire le 3 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Robitaille, Horace
R.R. 1
Mattawin
(Laviolette) (Qué.)
G0X 2C0
et
Commission Scolaire Régionale de la Mauricie
390, 3e Avenue
Shawinigan Sud,
(St-Maurice) (Qué.)

QPE-936	03-06-77	Cause: M-19952-21 CM-10000-P-4 (Q-101,025) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire le 3 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Doucet, André
255, 3e rang
St-Joseph-de-Mékinac
(Laviolette) (Qué.)
G0X 2E0
et
Commission Scolaire Régionale de la Mauricie
390, 3e Avenue
Shawinigan Sud
(St-Maurice) (Qué.)

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QPE-937	03-06-77	Cause: M-19952-23 CM-10000-P-4 (Q-101,027) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire le 3 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Arcand, Alfred
953, rue Principale
Notre-Dame-des-Anges
(Portneuf) (Qué.)
G0A 2Y0
et
Commission Scolaire Régionale de la Mauricie
390, 3e Avenue
Shawinigan,
(St-Maurice) (Qué.)

QPE-938	06-06-77	Cause: M-19952-25 CM-10000-P-4 (Q-101,029) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire le 6 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Brousseau, Jean-Louis
420, boulevard St-Louis
St-Séverin-de-Proulxville
(Champlain) (Qué.)
G0X 2B0
et
Commission Scolaire Régionale de la Mauricie
390, 3e Avenue
Shawinigan Sud
(St-Maurice) (Qué.)

QPE-939	06-06-77	Cause: M-19952-27 CM-10000-P-4 (Q-101,031) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire le 6 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Allard, Jean-Claude
St-Alexis-des-Monts
(Maskinongé) (Qué.)
J0K 1V0
et
Commission Scolaire Régionale de la Mauricie
390, 3e Avenue
Shawinigan Sud
(St-Maurice) (Qué.)

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QPE-940	06-06-77	Cause: M-19952-29 CM-10000-P-4 (Q-101,033) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire le 6 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Martin, Joseph
3760, Route 19
Mont-Carmel Valmont
(Champlain) (Qué.)
G0X 3J0
et
Commission Scolaire Régionale de La Mauricie
390, 3e avenue
Shawinigan Sud
(Saint-Maurice) (Qué.)

QPE-943	02-06-77	Cause: M-19952-8 CM-10000-P-4 (Q-101,009) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

statue que la présente décision devient exécutoire le 2 juin 1976 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-78, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transpo:t d'écoliers conclu entre:

Lemay, Denis
Sts-Martyrs-Canadiens
(Wolfe) (Qué.)
G0Y 1B0
et
Commission Scolaire Régionale de l'Amiante
5 sud, rue Notre-Dame
C.P. 29
Thetford Mines (Qué.)

QPE-944	02-06-77	Cause: M-19952-10 CM-10000-P-4 (Q-101,011) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

statue que la présente décision devient exécutoire le 2 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Autobus L. Laplante Inc.
971, 15e Avenue
Thetford Mines
(Frontenac) (Qué.)
G6G 1S1
et
Commission Scolaire Régionale de l'Amiante
5 sud, rue Notre-Dame
C.P. 29
Thetford Mines (Qué.)

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QPE-945	02-06-77	Cause: M-19952-12 CM-10000-P-4 (Q-101,014) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

statue que la présente décision devient exécutoire le 2 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Gouin, Jean-Noël
St-Julien
(Wolfe) (Qué.)
G0N 1B0
et
Commission Scolaire Régionale de l'Amiante
5 sud, rue Notre-Dame
C.P. 29
Thetford Mines (Qué.)

QPE-946	03-06-77	Cause: M-19952-18 CM-10000-P-4 (Q0101,020) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

St-Louis, Guy
R.R. 3
La Tuque, (Laviolette) (Qué.)
G9X 3N8
Commission Scolaire Régionale de La Mauricie
390, 3e Avenue,
Shawinigan Sud,
(Saint-Maurice) (Qué.)

QPE-947	03-06-77	Cause: M-19952-20 CM-10000-P-4 (Q-101,024) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

André Béland,
593, St-Jacques,
Ste-Thècle,
(Laviolette) (Qué.)
G0X 3G0
et
Commission Scolaire Régionale de La Mauricie
390, 3e Avenue, Shawinigan Sud,
Saint-Maurice, (Qué.)

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QPE-948	03-06-77	Cause: M-19952-22 CM-10000-P-4 (Q-101,026) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Richard, Rémi
1000, boulevard Ducharme,
Saint-Rock-de-Mékinac,
(Laviolette) (Qué.)
et
Commission Scolaire Régionale de La Mauricie,
390, 3e Avenue,
Shawinigan Sud,
Saint-Maurice, (Qué.)

QPE-949	03-06-77	Cause: M-19952-24 CM-10000-P-4 (Q-101,028) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Marcotte, Joseph Louis,
361, rue Principale,
Lac-aux-Sables,
(Portneuf) (Qué.)
G0X 1M0
et
Commission Scolaire Régionale de la Mauricie
390, 3e Avenue,
Shawinigan Sud
Saint-Maurice, (Qué.)

QPE-950	06-06-77	Cause: M-19952-26 CM-10000-P-4 (Q-101,030) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Bordeleau, Gilles
1111, rue St-Pierre,
Saint-Timothé-d'Hérouxville,
(Champlain) (Qué.)
J0S 1X0
et
Commission Scolaire Régionale de la Mauricie,
390, 3e Avenue,
Shawinigan Sud,
(Saint-Maurice) (Qué.)

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QPE-951	06-06-77	Cause: M-19952-31 CM-10000-P-4 (Q-101,035) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire le 6 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Vézina, Henri
Ham-Nord
(Richmond) (Qué.)
G0P 1A0
et
Commission Scolaire Régionale Bois-Francs
501, est Notre-Dame
C.P. 40
Victoriaville (Qué.)

QPE-952	06-06-77	Cause: M-19952-33 CM-10000-P-4 (Q-101,037) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire le 6 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Caron, Ena
Ham-Nord
(Richmond) (Qué.)
G0P 1A0
et
Commission Scolaire Régionale Bois-Francs
501, est, Notre-Dame
C.P. 40
Victoriaville, (Qué.)

QPE-953	06-06-77	Cause: M-19952-35 CM-10000-P-4 (Q-101,039) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire le 6 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Audet, Bertrand
St-Léon-de-Standon
(Dorchester) (Qué.)
G0R 4L0
et
Commission Scolaire Régionale Louis-Fréchette
30 Ouest, Champagnat
Lévis (Qué.)
G6V 2A5

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QPE-954	06-06-77	Cause: M-19952-37 CM-10000-P-4 (Q-101,041) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire le 6 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Corriveau, Hervé
Buckland
(Bellechasse) (Qué.)
G0R 1G0
et
Commission Scolaire Régionale Louis-Fréchette
30, Ouest Champagnat
Lévis, (Qué.)
G6V 2A5

QPE-955	06-06-77	Cause: M-19952-39 CM-10000-P-4 (Q-101,043) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Gagnon, Adrien,
St-Malachie,
(Dorchester) (Qué.)
G0R 3N0
et
Commission Scolaire Régionale Louis Fréchette,
30, Ouest, Champagnat,
Lévis, (Qué.)
G6V 2A5

QPE-956	06-06-77	Cause: M-19952-41 CM-10000-P-4 (Q-101,045) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Lacasse, Miville,
St-Léon de Standon,
(Dorchester) (Qué.)
G0R 4L0
et
La Commission Scolaire Régionale Louis-Fréchette,
30, ouest, Champagnat,
Lévis, (Qué.)
G6V 2A5

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QPE-957	06-06-77	Cause: M-19952-43 CM-10000-P-4 (Q-101,047) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Lecompte, Charles-Henri
St-Vallier,
(Bellechasse) (Qué.)
G0R 4J0
et
Commission Scolaire Régionale Louis-Fréchette,
30, Ouest, Champagnat,
Lévis, (Qué.)
G6V 2A5

QPE-958	06-06-77	Cause: M-19952-44 CM-10000-P-4 (Q-101,048) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Lehoux, Charles-Auguste,
St-Sylvestre,
(Lotbinière) (Qué.)
G0S 3C0
et
Commission Scolaire Régionale Louis-Fréchette,
30, ouest, Champagnat,
Lévis, (Qué.)
G6V 2A5

QPE-959	06-06-77	Cause: M-19952-45 CM-10000-P-4 (Q-101,049) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Morency, Maurice,
St-Raphaël,
(Bellechasse) (Qué.)
G0R 4C0
et
Commission Scolaire Régionale Louis-Fréchette,
30, ouest, Champagnat,
Lévis, (Qué.)
G6V 2A5

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QPE-960	06-06-77	Cause: M-19952-47 CM-10000-P-4 (Q-101,051) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Gaétan Rouleau & Rosaire Brochu,
St-Damien,
(Bellechasse) (Qué.)
G0R 2Y0
et
Commission Scolaire Régionale
Louis-Fréchette,
30, ouest, Champagnat,
Lévis, (Qué.)
G6V 2A5

QPE-961	06-06-77	Cause: M-19952-49 CM-10000-P-4 (Q-101,053) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Ouellet, Alcide,
St-Honoré,
(Témiscouata) (Qué.)
G0L 3K0
et
Commission Scolaire Régionale du Grand Portage,
464-A, Lafontaine,
Rivière-du-Loup, (Qué.)

QPE-962	06-06-77	Cause: M-19952-51 CM-10000-P-4 (Q-101,055) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Desbiens, Fernand,
St-Honoré,
(Témiscouata) (Qué.)
et
Commission Scolaire Régionale du Grand Portage,
464-A, Lafontaine,
Rivière-du-Loup, (Qué.)

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QPE-963	06-06-77	Cause: M-19952-53 CM-10000-P-4 (Q-101,057) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Bérubé, Roméo,
St-Louis-du-Ha Ha
(Témiscouata) (Qué.)
G0L 3S0
et
Commission Scolaire Régionale du Grand Portage,
464,-A, Lafontaine,
Rivière-du-Loup, (Qué.)

QPE-964	06-06-77	Cause: M-19952-57 CM-10000-P-4 (Q-101-062) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Pineault, Philippe,
St-François,
(Bonaventure) (Qué.)
G0J 2N0
et
Commission Scolaire Régionale Baie-des-Chaleurs,
C.P. 330,
Carleton, (Qué.)

QPE-966	06-06-77	Cause: M-19952-59 CM-10000-P-4 (Q-101-064) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Bérubé, Samuel,
St-André de Restigouche,
(Bonaventure), (Qué.)
G0J 2G0
et
Commission Scolaire Régionale de La Baie-des-Chaleurs,
C.P. 330,
Carleton, (Qué.)

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QPE-967	06-06-77	Cause: M-19952-61 CM-10000-P-4 (Q-101-066) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Huard, Amédée,
St-Godefroi,
(Bonaventure) (Qué.)
G0C 3C0
et
Commission Scolaire Régionale de La Baie-des-Chaleurs,
C.P. 330,
Carleton, (Qué.)

QPE-968	06-06-77	Cause: M-19952-63 CM-10000-P-4 (Q-101,068) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Huard, Abel,
St-Godefroi,
(Bonaventure) (Qué.)
G0C 3C0
et
Commission Scolaire Régionale de la Baie-des-Chaleurs,
C.P. 330,
Carleton, (Qué.)

QPE-969	06-06-77	Cause: M-19952-65 CM-10000-P-4 (Q-101-071) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Cahill, Gérald,
Percé,
(Gaspé-Est) (Qué.)
G0C 2L0
et
Commission Scolaire Régionale de la Péninsule,
C.P. 2003,
Gaspé, (Gaspé-Sud) (Qué.)

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QPE-970	06-06-77	Cause: M-19952-67 CM-10000-P-4 (Q-101,074) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Leblanc, Eugène,
Perçé,
(Gaspé-Est) (Qué.)
G0C 2L0
et
Commission Scolaire Régionale de la Péninsule,
C.P. 2003,
Gaspé, (Gaspé-Sud) (Qué.)

QPE-971	06-06-77	Cause: M-19952-69 CM-10000-P-4 (Q-101,077) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Bernier, Judes,
Cap-Des-Rosiers,
(Gaspé-Est) (Qué.)
G0E 1E0
et
Commission Scolaire Régionale de la Péninsule,
C.P. 2003,
Gaspé, (Gaspé-Sud) (Qué.)

QPE-972	06-06-77	Cause: M-19952-71 CM-10000-P-4 (Q-101,080) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Chouinard, Michel,
Anse-au-Griffon,
(Gaspé-Est) (Qué.)
G0E 1A0
et
Commission Scolaire Régionale de la Péninsule,
C.P. 2003,
Gaspé, (Gaspé-Sud) (Qué.)

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QPE-973	06-06-77	Cause: M-19952-28 CM-10000-P-4 (Q-101,032) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire le 6 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Garceau, Paul
139, Principale
St-Élie-de-Caxton
(St-Maurice) (Qué.)
G0X 2N0
et
Commission Scolaire Régionale de la Mauricie,
390, 3e Avenue
Shawinigan-Sud
(St-Maurice) (Qué.)

QPE-974	06-06-77	Cause: M-19952-30 CM-10000-P-4 (Q-101,034) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Héroux, Origène,
St-Mathieu,
Lac-Bellemarre,
(St-Maurice) (Qué.)
G0L 3T0
et
Commission Scolaire Régionale de la Mauricie,
390, 3e Avenue,
Shawinigan-Sud,
(St-Maurice) (Qué.)

QPE-975	06-06-77	Cause: M-19952-32 CM-10000-P-4 (Q-101,036) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire le 6 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Bourassa, Robert,
Daveluyville,
(Lotbinière) (Qué.)
G0Z 1C0
et
Commission Scolaire Régionale Bois-Francs,
501, est, Notre-Dame,
C.P. 40
Victoriaville, (Qué.)

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QPE-980	02-06-77	Cause: M-19952-1 CM-10000-P-4 (Q-101,001) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire le 2 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Morton, Charles,
Chapais,
(Abitibi-Est) (Qué.)
G0W 1H0
et
Commission Scolaire Régionale du Saguenay,
30, est, rue Jacques-Cartier,
Chicoutimi (Qué.)
G7H 1W2

QPE-981	02-06-77	Cause: M-19952-5 CM-10000-P-4 (Q-101,005) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire le 2 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Lefebvre, Roger
St-Edmond
(Abitibi-Est) (Qué.)
J0Y 2P0
et
Commission Scolaire Régionale La Vérendrye
528, ave Centrale
Val-d'Or, (Qué.)
J9P 1P7

QPE-982	03-06-77	Cause: M-19952-15 CM-10000-P-4 (Q-101,017) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire le 3 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Audet, Adrien
Frampton
(Beauce-Nord) (Qué.)
G0R 1M0
et
Commission Scolaire Régionale de La Chaudière
270, boul. Lacroix
St-Georges-Est
(Beauce) (Qué.)

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QPE-983	03-06-77	Cause: M-19952-19 CM-10000-P-4 (Q-101,023) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire le 3 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Boulay, Réginald
154, rue Labrie,
Pointe-aux-Outardes,
(Saguenay) (Qué.)
G0H 1M0
et
Commission Scolaire Régionale du Rivage,
275, boul. Lasalle,
Baie-Comeau, (Qué.)
G4Z 1T2

QPE-984	06-06-77	Cause: M-19952-55 CM-10000-P-4 (Q-101,059) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire le 6 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Hicks, Gail
1625, boul. Valcartier,
Valcartier Village,
(Chauveau) (Qué.)
G0A 4S0
et
The Greater Quebec School Board,
2046, chemin St-Louis,
Sillery, (Qué.)
G1T 1P4

QPE-986	06-06-77	Cause: M-19952-46 CM-10000-P-4 (Q-101,050) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire le 6 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Mullevey, Patrick,
St-Patrice,
(Lotbinière) (Qué.)
G0S 1S0
et
Commission Scolaire Régionale Louis-Fréchette,
30, Ouest, Champagnat,
Lévis, (Qué.)
G6V 2A5

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QPE-987	06-06-77	Cause: M-19952-48 CM-10000-P-4 (Q-101,052) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire le 6 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Bosse, Donar
St-Louis-du-Ha-Ha
(Témiscouata) (Qué.)
G0L 3S0
et
Commission Scolaire Régionale Du Grand Portage
464-A Lafontaine
(Rivière-du-Loup) (Qué.)

QPE-988	06-06-77	Cause: M-19952-50 CM-10000-P-4 (Q-101,054) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat pour l'année scolaire 1977-78

La Commission:

statue que la présente décision devient exécutoire le 6 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Roy, Lévis
St-Honoré
(Témiscouata) (Qué.)
G0L 3K0
et
Commission Scolaire Régionale Du Grand Portage
464-A, Lafontaine
Rivière-du-Loup (Qué.)

QPE-993	06-06-77	Cause: M-19952-66 CM-10000-P-4 (Q-101,072) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

statue que la présente décision devient exécutoire le 2 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Bond, Yvon
Bridgeville
(Gaspé-Est) (Qué.)
G0C 1R0
et
Commission Scolaire Régionale de La Péninsule
C.P. 2003
(Gaspé, Gaspé-Sud) (Qué.)

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QPE-994	06-06-77	Cause: M-19952-68 CM-10000-P-4 (Q-101,075) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire le 6 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Cain, Ernest,
Perçé,
(Gaspé-Est) (Qué.)
G0C 2L0
et
Commission Scolaire Régionale de la Péninsule,
C.P. 2003,
Gaspé, (Gaspé-Sud) (Qué.)

QPE-995	06-06-77	Cause: M-19952-70 CM-10000-P-4 (Q-101,079) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

statue que la présente décision devient exécutoire le 6 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Methot, Léo
Cap-Des-Rosiers
(Gaspé-Est) (Qué.)
G0E 1E0
et
Commission Scolaire Régionale de La Péninsule
C.P. 2003
Gaspé, (Gaspé-Sud) (Qué.)

QPE-996	02-06-77	Cause: M-19952-6 CM-10000-P-4 (Q-101,006) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Vincent, Bruno,
St-Edmond,
(Abitibi-Est) (Qué.)
J0Y 2P0
et
Commission Scolaire Régionale de La Vérendrye,
528, avenue Centrale,
Val-d'Or (Qué.)
J9P 1P7

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QPE-997	02-06-77	Cause: M-19952-14 CM-10000-P-4 (Q-101,016) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Autobus St-Gédéon Enrg.
St-Gédéon,
(Beauce-Sud) (Qué.)
G0W 2P0
et
Commission Scolaire Régionale de la Chaudière,
270, boul. Lacroix,
St-Georges-Est,
(Beauce) (Qué.)

QPE-998	06-06-77	Cause: M-19952-54 CM-10000-P-4 (Q-101,058) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat de transport scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

1. statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

Imbeault, Armand,
St-Stanislas,
(Roberval) (Qué.)
G0W 2C0
et
Commission Scolaire Régionale Louis-Hémon,
Dolbeau,
(Roberval) (Qué.)

QPE-999	06-06-77	Cause: M-19952-56 CM-10000-P-4 (Q-101,061) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat scolaire pour l'année 1977-78

La Commission:

statue que la présente décision devient exécutoire le 6 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre:

McAfée, Alton
Fontenelle
(Gaspé) (Qué.)
G0E 1H0
et
Regionale School Board of Gaspesia
P.O. Box 500
New Carlisle, (Qué.)

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QPT-3624	01-06-77	Cause: Q-11433 Q-202091-2-D BOURGELAS, JACQUES, Requérant-cédant, Q-202695-D-001 GAGNON, CLAUDE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3966	30-04-77	Transfert de permis Accordée
QPT-3631	07-06-77	Cause: Q-11647 Q-200629-2-D BOUCHER, JOSEPH Requérant-cédant Q-202703-D-1 GUAY, GILLES Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 4195	07-05-77	Transfert de permis Accordée
QPT-3632	07-06-77	Cause: Q-11560 Q-201755-2-D LEBEL, PATRICK Requérant-cédant Q-202666 LEBEL, YSON Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 4186	07-05-77	Transfert de permis Accordée
QCR-1906	01-06-77	Cause: Q-11421 22026-V-D-1 A.L. DISTRIBUTION ENRG. (Jacques et Alfred Lafrenière opérant sous le nom de) Requérant-vendeur A.L. DISTRIBUTION ENRG. (Boisvert, Michel) Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3965	30-04-77	Transfert de permis Accordée
QCV-8545	05-04-77	Cause: Q-10669 Q-503546-D-008 LARIVIERE, ANTOINE Requérant-cédant Q-504547-D-002 GUY LARIVIERE ENR. (Larivière, Guy) Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 1344	05-02-77	Transfert de permis Accordée
QCV-8891	07-05-77	Cause: Q-11160 Q-503868-D-006 JULIEN CHOCOINE LTEE Requérant-cédant Q-503263-D-004 BELANGER, PAUL-AIME Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3473	09-04-77	Transfert de permis Accordée
QCV-8988	20-05-77	Cause: Q-11796 Q-501230-2-DS JOLIBOIS, LUCIEN Requérant-cédant Q-506073-1-DS GUEVREMONT, ALAIN Requérant-cessionnaire	Montréal-Matin	18, 19, 20 du 04-77	Transfert de permis Accordée
QCV-8994	20-05-77	Cause: Q-11802 Q-501-924-2-DS GENEST, JOACHIN Requérant-cédant Q-506080-1-DS LUCIEN POLIQUIN ENR. (Lucien Poliquin opérant sous le nom de) Requérant-cessionnaire	Montréal-Matin	19, 20, 21, du 04-77	Transfert de permis Accordée

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QCV-9062	01-06-77	Cause: Q-11476 Q-504059-D-003 LACROIX, ADRIEN Requérant-cédant Q-506033-D-001 PAYSAGISTE LACROIX INC. Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3971	30-04-77	Transfert de permis Accordée
QCV-9066	01-06-77	Cause: Q-11943 Q-505442-2-DS METHOT, LUC Requérant-cédant Q-500719-2-DS METHOT, RAOUL Requérant-cessionnaire	Montréal-Matin	3, 4, 5, du 05-1977	Transfert de permis Accordée
QCV-9067	01-06-77	Cause: Q-10837 Q-504148-D-003 PAQUET, MAGELLA Requérant-cédant GAGNON, ANDRE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 1832	26-02-77	Transfert de permis Accordée
QCV-9072	02-06-77	Cause. Q-11931 Q-504533-2-DS LAFLAMME, MARIO Requérant-cédant Q-506087-1-DS JOLIN, REAL Requérant-cessionnaire	Journal de Québec	21, 22, 23 du 04-77	Transfert de permis Accordée
QCV-9073	02-06-77	Cause: Q-11936 Q-501371-2-DS LEBLANC, YVON Requérant-cédant Q-504550-2-DS CYR, LAVAL Requérant-cessionnaire	Montréal-Matin	25, 26, 27 du 04-77	Transfert de permis Accordée
QCV-9074	02-06-77	Cause: Q-11933 Q-502937-3-DS DUFOUR, ROCK Requérant-cédant Q-506090-1-DS DUFOUR, MICHEL Requérant-cessionnaire	Le Quotidien	26, 27, 28 du 04-77	Transfert de permis Accordée
QCV-9076	02-06-77	Cause: Q-11938 Q-501984-2-DS BEAUPRE, CLAUDE Requérant-cédant Q-506085-1-DS LIRETTE, YVAN Requérant-cessionnaire	Montréal-Matin	25, 26, 27 du 04-77	Transfert de permis Accordée
QCV-9078	02-06-77	Cause: Q-11939 Q-501421-2-DS GAGNON, OSCAR Requérant-cédant Q-506095-1-DS CHARETTE, DONALD Requérant-cessionnaire	Montréal-Matin	3, 4, 5 du 05-77	Transfert de permis Accordée
QCV-9079	02-06-77	Cause: Q-11944 Q-505433-2-DS RODRIGUE, GEORGES Requérant-cédant Q-505423-2-DS RODRIGUE, JEAN-MARIE Requérant-cessionnaire	Journal de Québec	20,21, 23 du 04-77	Transfert de permis Accordée

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QCV-9109	08-06-77	Cause: Q-11419 Q-505487-D-001 DUBUC, JEAN-CLAUDE	G.O.Q. 3723	23-04-77	Demande de permis Accordée
QL-539	09-06-77	Cause: Q-12520 4545-V-7-DS TRANSPORT LAVOIE LTEE	Journal de Québec	25, 26, 27 du 05-77	

Demande de permis
Accordée
Ce permis devient en vigueur que le seizième jour après sa publication.

SEANCES — PERMIS SPECIAUX

MS-3206	13-05-77	Cause: M-21386-S 25949-V S-1 TRANSPORT JEAN-GUY PERREAULT ENR. Voiturier-remorqueur 14556-V DAY & ROSS LIMITED Voiturier-roulier	Le Devoir	15, 16, 18 avril 1977	Permis spécial Accordée
MS-3219	03-06-77	Cause: M-22433 25312-V S-2 GERARD ST-AMANT	Le Devoir	4, 5, 6 mai 1977	Permis spécial Accordée
MS-3221	07-06-77	Cause: M-22475-S 25938-V S-1 DORCY MCMILLAN	Montréal-Matin	23, 24, 25 mars 1977	Permis spécial Rejetée
MS-3236	01-06-77	Cause: MRS-3638 296-N SI PRILAM TRANSPORTATION CO. LTD.	Le Devoir	14, 15, 16 mars 1977	Permis spécial Accordée
MS-3246	03-06-77	Cause: M-22432-S 26050-V S-1 RENE HEBERT	Le Devoir	5, 6, 7 mai 1977	Permis spécial Accordée
MS-3250	07-06-77	Cause: M-22476-S 26034-V S-1 TRANSPORT VALDON INC.	Journal de Montréal	26, 27, 28 avril 1977	Permis spécial Rejetée

SEANCES — PERMIS TEMPORAIRES

QT-85	17-05-77	Cause: Q-12047-I 13961-V-4-SI ST-SIMEON TRANSPORT ENRG. (Marie-Claire Guérin Lavoie opérant sous le nom de)			Demande de permis temporaire *instanter* Accordée Ce permis sera valide du 17 au 21 mai inclusivement.
QT-99	09-06-77	Cause: Q-12538-I 26108-V-1-SI ETCON GENERAL CONTRACTORS LTD.			Demande de permis temporaire Rejetée
QT-100	13-06-77	Cause: Q-12576-I 15015-V-3-SI ST-BASILE TRANSPORT INC.			

Demande de permis temporaire *instanter*
Accordée
Ce permis sera valide à partir du 16e jour de cette parution jusqu'au 27 juin 1977.

SEANCE — PERMIS SAISONNIER

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q. / Journal page / nom	G.O.Q. / Journal date	Nature de la demande et décision
QPV-845-S	09-06-77	Cause: Q-12544 3794-A-1-DS PATRY, ROLAND	Le Devoir	19, 20, 21 du 05-77	

Demande de permis saisonnier.
Accordée
Ce permis est valide à partir du seizième jour de cette parution jusqu'au 31-03-78.

SEANCES — PERMIS IDENTIQUES

QCV-9103-I	08-06-77	Cause: Q-12541-I Q-502609-D-002 MICHAUD, JACQUES			Renouvellement de permis Accordée
QCV-9104-I	08-06-77	Cause: Q-12540-I Q-502609-D-001 MICHAUD, JACQUES			Renouvellement de permis Accordée
QCV-9105-I	08-06-77	Cause: Q-12542-I Q-502609-D-005 MICHAUD, JACQUES			Renouvellement de permis Accordée
QCV-9110-I	10-06-77	Cause: 12563-I Q-504172-D-001 CODERRE, ROGER			Renouvellement de permis Accordée
QCV-9113-I	10-06-77	Cause: 12573-I Q-503761-D-001 GAGNE LAUREAT			Renouvellement de permis Accordée
QCV-9120-I	13-06-77	Cause: Q-12579-I Q-501026-D-005 LEVESQUE, GAETAN			Renouvellement de permis Accordée
QCV-9121-I	13-06-77	Cause: Q-12584-I Q-500322-D-001 LARIVIERE, GEORGES			Renouvellement de permis Accordée

SEANCES — PERMIS DE PRODUITS NOMMES

QPN-517	07-06-77	Cause: Q-12068 24416-V-PN-1 (1976-77) (Q-400-039-PN-1) FARMER'S PRODUCE TRUCKING			Renouvellement de permis Rejetée
QPN-518	07-06-77	Cause: 12069 Q-400184-PN-1 JIM CHAPMAN TRUCKING COMPANY (James H. Chapman)			Demande de permis Accordée Ce permis sera valide du 7 juin 1977 jusqu'au 31 mars 1978.
QPN-519	07-06-77	Cause: Q-12070 26063-V-1-PN (Q400172PN-1) KOON ENTERPRISE INC.			Demande de permis Accordée Ce permis sera valide du 7 juin 1977 jusqu'au 31 mars 1978.
QPN-520	07-06-77	Cause: Q-12071 24476-V-PN-1 (1977-78) (Q-400053-PN-1) MUNRO, JAMES			Renouvellement de permis Rejetée
QPN-521	07-06-77	Cause: Q-12072 Q-12072 24811-V-2PN (Q-400090-PN-2) SOUTHERN PRODUCE DISTRIBUTORS BUDDIN, G.A.)			Demande de permis Accordée Ce permis sera valide du 7 juin 1977 jusqu'au 31 mars 1978.

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QPN-522	07-06-77	Cause: Q-12073 25000-V-PN-2 (Q-400113-PN-2) LATTIG, EUGENE W.			Demande de permis Rejetée
QPN-523	07-06-77	Cause: Q-12492 25888-V-PN-1 (Q-400156-PN) MCLAUGHIN INC.			Demande de permis Rejetée
QPN-524	07-06-77	Cause: Q-12493 25888-V-PN-2 (Q-400156-PN-2) MCLAUGHIN INC.			Demande de permis Rejetée
QPN-525	07-06-77	Cause: Q-12494 25890-V-PN-1 (Q-400157-PN-1) GIER, RODNEY			Demande de permis Rejetée
QPN-526	07-06-77	Cause: Q-12495 25891-V-PN-1 (Q-400158-PN-1) KELSE MCGARY			Demande de permis Rejetée
QPN-527	07-06-77	Cause: Q-12496 25963-V-PN-1 (Q-400163-PN-1) KOL CAN INC.			Demande de permis Rejetée
QPN-528	10-06-77	Cause: Q-12497 Q-400182-PN-5 FERNAND GOSSELIN INC.			Demande de permis Accordée Ce permis sera valide du 10 juin 1977 jusqu'au 31 mars 1978.
QPN-529	10-06-77	Cause: Q-12498 Q-400182-PN-6 FERNAND GOSSELIN INC.			Demande de permis Accordée Ce permis sera valide du 10 juin 1977 jusqu'au 31 mars 1978.
QPN-530	10-06-77	Cause: Q-12499 Q-400182-PN-7 FERNAND GOSSELIN INC.			Demande de permis Accordée Ce permis sera valide du 10 juin 1977 au 31 mars 1978.
QPN-531	10-06-77	Cause: Q-12500 Q-400182-PN-8 FERNAND GOSSELIN INC.			Demande de permis Accordée Ce permis sera valide du 10 juin 1977 au 31 mars 1978.
QPN-532	09-06-77	Cause: Q-12501 Q-400046-PN-5 SANDERS & HOLDEN (Patrick H. Sanders)			Demande de permis Accordée Ce permis sera valide du 9 juin 1977 au 31 mars 1978.
QPN-533	09-06-77	Cause: Q-12502 Q-400046-V-PN-6 SANDERS & HOLDEN (Sanders, Patrick H.)			Demande de permis Accordée Ce permis sera valide du 9 juin 1977 au 31 mars 1978.
QPN-535	09-06-77	Cause: Q-12504 Q-400046-PN-8 SANDERS & HOLDEN (Sanders, Patrick H.)			Demande de permis Accordée Ce permis sera valide du 9 juin 1977 au 31 mars 1978.
QPN-536	10-06-77	Cause: Q-12505 Q-400005-PN-2 ST-GERMAIN TRANSPORT LTEE			Demande de permis Accordée Ce permis sera valide du 10 juin 1977 au 31 mars 1978.
QPN-537	10-06-77	Cause: Q-12506 Q-400005-PN-3 ST-GERMAIN TRANSPORT LTEE			Renouvellement de permis Accordée Ce permis sera valide du 10 juin 1977 au 31 mars 1978.
QPN-538	10-06-77	Cause: Q-12507 Q-400005-PN-4 ST-GERMAIN TRANSPORT LTEE			Demande de permis Accordée Ce permis sera valide du 10 juin 1977 au 31 mars 1978.

SEANCES — FIXATIONS DE TAUX ET TARIFS

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
QCS-1280-TF	02-06-77	Cause: Q-11402 22461-V-D-3 TF LEVESQUE, HENRI	G.O.Q. 3721	23-04-77	

Modification de tarifs
La Commission:
1. révoque la décision QCS-1227-TF émise sur le permis spécial du 7 avril 1977;
2. confirme les taux y apparaissant comme suit.
De Rimouski à:

Cabano	2.31 le gallon
Ste-Anne-des-Monts	2.09 le gallon
Rivière-du-Loup	1.57 le gallon
Amqui	1.35 le gallon
Matane	1.13 le gallon
Trois-Pistoles	1.10 le gallon
Mont-Joli	.64 le gallon

Tarif additionnel par arrêt
Stations de service seulement 11.70 par arrêt. Minimum: 9,000 gallons.
Temps supplémentaire après 1 heure pour chargement et 2 heures pour déchargement: 20.00
Livraison hors de la route régulière ou détour occasionné par cette livraison: 1.01 du mille parcouru.

QSM-164-TF	01-06-77	Cause: Q-11355 262-N-D-4-TF TRAVERSE TROIS-PISTOLES ESCOUMINS LTEE	G.O.Q. 3719	23-04-77	

Modification de tarifs
La Commission;
1. accueille la requête;
2. fixe les taux tels que déposés et apparaissant à l'annexe « A ».

Nouveaux tarifs pour 1977

	Tarif réduit	*Tarif Général du 22 juin au 6 septembre*
Passagers:		
1. Passagers:		
adultes	$ 4.00	$ 4.25
enfants agés de 6 ans et moins de 12 ans	$ 2.25	$ 2.50
enfants de moins de 6 ans	Gratuit	Gratuit
Passagers en groupe:		
groupe de plus de 15 personnes, mais moins de 30 personnes — par personne	$ 3.25	$ 3.50
groupe de 30 personnes ou plus, par personne	$ 3.00	$ 3.25
Note: pour des groupes, les prix sont toujours à discuter.		
Véhicules:		
2. Automobiles, jeeps, camionnettes, wagonnettes	$ 9.00	$ 9.50
3. Remorques tirées par des automobiles de promenade		
jusqu'à 10 pieds de longueur (3.048m)	$ 7.00	$ 8.00
de 10 à 15 pieds (3.048m à 4.79m)	$10.00	$12.00
de 15 à 20 pieds (4.79m à 6.10m)	$16.00	$18.00
de 20 à 30 pieds (6.10m à 9.14m)	$21.00	$25.00
de 30 à 40 pieds (9.14m à 12.19m)	$28.00	$35.00
4. Bicyclettes	$ 1.00	$ 1.00
5. Motocyclettes	$ 3.00	$ 3.00
6. Camions et Roulottes Motorisées:		
jusqu'à 24 pieds (7.31m)	$16.00	$ 2.00
de 24 à 30 pieds (7.31m à 9.14m)	$27.00	$32.00
de 30 à 40 pieds (9.14m à 12.19m)	$35.00	$40.00
de 40 à 50 pieds (12.19m à 15.24m)	$45.00	$50.00
de 50 à 65 pieds (15.24m à 19.81m)	$60.00	$65.00
7. Autobus	$32.00	$33.00
8. Skider	$21.00	$25.00

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision

9. Véhicules portant une charge qui dépasse les dimensions du véhicule: le taux régulier, plus $1.50 du pied (0.305m) additionnel ou $0.13 du pied carré (0.0920m²) additionnel.
Le plus élevé des taux s'appliquera.

Règlements:
1. Le passage du conducteur n'est pas inclus dans le tarif.
2. Tous les véhicules qui ont une réservation sont les premiers à monter à bord du traversier.

DIVISIONS DE PRATIQUE — PERMIS REGULIERS

QPV-836 QDI-418	31-05-77	Cause: Q-10771 1986-A-DS-10 GERMAIN, LUCIEN Requérant-vendeur 3771-A LES SERVICES URBAINS DE LA MAURICIE INC. Requérant-acquéreur	Le Devoir	4, 5, 7, du 02-77	Transfert de service Accordée
QL-535 QDI-438	06-06-77	Cause: Q-10778 Q-600207-DS-1 (815-DYV) TALBOT WELDING & HARDFACING INC. Requérant-cédant LOCATION ARCTIQUE INC. Requérant-cessionnaire	Le Devoir	4, 5, 7, du 02-1977	

Transfert de permis

La Commission:

1. accueille la requête;
2. autorise le transfert du permis Q-600207 (815-DYV) détenu par Talbot Welding 7 Hardfacing Inc. en faveur de Location Arctique Inc. dont les actions se répartissent comme suit:

Donald Talbot	98 actions ordinaires
Andrée-Anne Talbot	1 action ordinaire
Paul Dupuis	1 action ordinaire;

3. fixe les taux tels que présentés avec la requête (voir annexe A).

Location Arctique Inc.
Tarifs
Tarifs de location à court terme de véhicules de commerce

Camions	*Capacité*	*Jour*	*Semaine*	*Mois*	*Taux/mille*
¼ tonne	1,500 lb	21.00	80.00	315.00	0.15
16′ van	34,000 lb	30.00	150.00	600.00	0.23
18′ frigorifique	34,000 lb	55.00	275.00	1,100.00	0.25
20′ van	34,000 lb	35.00	175.00	700.00	0.25
22′ van	34,000 lb	40.00	200.00	800.00	0.25
Tracteurs					
Gaz simple	34,000 lb	40.00	200.00	800.00	0.22
Gas, double essieu	50,000 lb	50.00	250.00	1,000.00	0.25
Diesel, simple essieu	34,000 lb	50.00	250.00	1,000.00	0.25
Diesel, double essieu	50,000 lb	60.00	300.00	1,200.00	0.28
Semi-remorques					
45′ 65′	38,000 lb	30.00	125.00	375.00	0.05
24′	22,000 lb	18.00	80.00	250.00	0.03
40′	38,000 lb	24.00	100.00	300.00	0.04
45′	38,000 lb	26.00	140.00	350.00	0.04
45′ (3 essieux)	66,000 lb	33.00	140.00	415.00	0.06
50′	44,000 lb	33.00	140.00	415.00	0.06

Location à long terme

$92.50 par mois pour chaque tranche de $1,000 de la valeur du véhicule en ce qui concerne une location de 12 mois.
$48.10 par mois pour chaque tranche de $1,000 de la valeur du véhicule en ce qui concerne une location de 24 mois.
$34.50 par mois pour chaque tranche de $1,000 de la valeur du véhicule en ce qui concerne une location de 36 mois.
$27.70 par mois pour chaque tranche de $1,000 de la valeur du véhicule en ce qui concerne une location de 48 mois.
$23.80 par mois pour chaque tranche de $1,000 de la valeur du véhicule en ce qui concerne une location de 60 mois.

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision

Ces taux, sur la même base, sont appliqués sur les camions et remorques. Pour chaque mille additionnel excédant 40,000 par année, ajoutez

Camion	0.11¢	par mille
Tracteurs, gaz, essieux simples	0.13¢	par mille
Tracteurs, gaz, essieux doubles	0.15¢	par mille
Tracteurs, diesel, essieux simples	0.15¢	par mille
Tracteurs, diesel, essieux doubles	0.18¢	par mille
Semi-remorques plate-forme	0.05¢	par mille
Semi-remorques fermées	0.06¢	par mille
Semi-remorques isothermes	0.065¢	par mille
Semi-remorques réfrigérées	0.076¢	par mille
Semi-remorques de tout genre 3 essieux	0.075¢	par mille
Semi-remorques de tout genre 4 essieux	0.08¢	par mille

Québec, le 8 février 1977.

AUDIENCES PUBLIQUES — PERMIS REGULIERS

MCS-2433 MCR-3754	09-06-77	Cause: M-12564 20667-V D-4 JEFFREY'S CARTAGE LIMITED	G.O.Q. 8652	15-11-75	Droit additionnel Rejetée

AUDIENCE PUBLIQUE — FIXATION DE TAUX ET TARIFS

MCR-3727-TF MCS-3742-TF	06-06-77	Cause: M-18057 1256-V D-4 TF A. F. BAILLARGEON EXPRESS INC.	G.O.Q. 8439	06-11-76	Modification de tarif Accordée en partie
MCR-3742-Tf MCR-2431-TF	06-06-77	Cause: M-18058 15946-V D-1 TF ARSENEAULT TRANSPORT LTEE	G.O.Q. 8283	30-10-76	Modification de tarif Accordée en partie
MCS-2430-TF	06-06-77	Cause: M-18056 7694-V D-4 TF WESTERN CRATING & MOVING LTD.	G.O.Q. 8280	30-10-76	Modification de tarif Accordée
MCV-11430-TF	02-06-77	Cause: M-16621, M-16622, M-16623 M-16624 M-504332 D-1 TF, M-501301 D-1 TF, M-501845 D-1 TF, M-502700 D-1 TF. LAURIEN SASSEVILLE GASTON MUNGER MAURICE SAVARD FERNAND REGIMBALD Requérants	G.O.Q. 5775 5776 5777 5778	10-07-76	Modification de tarif Accordée

SEANCES — PERMIS REGULIERS

MPT-11321	17-05-77	Cause: M-20405 M-205059 D-2 SALEK BLEIWEISS Requérant-cédant M-207787-001 MME COLETTE ELMALEH Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3465	09-04-77	Transfert de permis Accordée

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MPT--11353	26-05-77	Cause: M-20473 M-203626 D-1 JOSE H. RIBEIRO Requérant-cédant M-207826-001 JOSE LUIS MARTINS Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3603	16-04-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11359	26-05-77	Cause: M-20423 M-202995 D-31 LES ENTREPRISES AUCLAIR INC. Requérante-cédante M-207756-001 GASTON DESCHESNES Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3596	16-04-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11368	02-06-77	Cause: M-20604 M-202004 D-5 JACQUES RICHARD Requérant-cédant M-207846-001 SUZANNE LEMAY Requérante-cessionnaire	G.O.Q. 3963	30-04-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11370	02-06-77	Cause: M-20602 M-202500 D-4 MICHAEL LEVIN Requérant-cédant M-207843-001 JEAN-PAUL HAMEL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 3962	30-04-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11377	02-06-77	Cause: M-20607 M-201471 D-3 MAURICE LEMAY Requérant-cédant M-207839-001 GILLES DESJARDINS ENR. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. 3963	30-04-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11385	02-06-77	Cause: M-20544 M-205286 D-3 GARABED MALDJIAN Requérant-cédant M-207732-001 ARAKSI NARINIAN (MME) Requérante-cessionnaire	G.O.Q. 3714	23-04-77	Transfert de permis Accordée
MCR-3731	10-06-77	Cause: M-20753 24060-V D-2 RED STAR EXPRESS LINES OF AUBURN INC.	G.O.Q. 4201	07-05-77	Nouvelle demande Accordée
MCS-2417	27-05-77	Cause: M-20391 25862-V D-1 W.W. TRUCKING COMPANY Voiturier-remorqueur 19614-V REFRIGERATED TRANSPORT CO. INC. Voiturier-roulier	G.O.Q. 3463	09-04-77	Nouvelle demande Accordée
MCV-11278	19-05-77	Cause: M-20764 M-502916 DS-001 JEAN-JACQUES LEROUX Requérant-cédant M-507760-001 J.E. GILLES PILON Requérant-cessionnaire	Montréal-Matin	3, 4, 5 mars 1977	Transfert de permis Accordée

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MCV-11298	24-05-77	Cause: M-20948 M-502454 DS-001 JEAN-GUY LAGACE Requérant-cédant M-507779-001 JEAN-PIERRE LEMOINE Requérant-cessionnaire	Journal de Montréal	30, 31 mars 1er avril 1977	Transfert de permis Accordée
MCV-11304	24-05-77	Cause: M-20950 M-504637 DS-001 JEAN-GUY TREMBLAY Requérant-cédant M-507745-001 MICHEL WARNET Requérant-cessionnaire	Journal de Montréal	4, 5, 6 mars 1977	Transfert de permis Accordée
MCV-11332	30-05-77	Cause: M-21264 M-504002 DS-001 PIERRE CHOINIERE Requérant-cédant M-507799 ROBERT BRASSARD Requérant-cessionnaire	Montréal-Matin	12, 13, 14 avril 1977	Transfert de permis Accordée
MCV-11393	30-05-77	Cause: M-21019 M-501535 DS-1 GERALD MICHAUDVILLE Requérant-cédant M-507796 EUGENE PLOUFFE Requérant-cessionnaire	Le Devoir	14, 15, 16 avril 1977	Transfert de permis Accordée
MCV-11524	03-06-77	Cause: M-21521 M-502132 DS-001 MATHIEU LEBLANC Requérant-cédant M-507617 NAMEL INC. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	30 novembre 1, 2 décembre 1976	Transfert de permis Accordée
MCV-11526	03-06-77	Cause: M-21457 M-507385 DS-001 WELLIE MAURICE Requérant-cédant M-507421 LES ENTREPRISES J.M. ST-CLAUDE INC. Requérante-cessionnaire	Montréal-Matin	4, 5, 6 avril 1977	Transfert de permis Accordée
MCV-11625	10-06-77	Cause: M-20749 M-507740 D-001 A & F STORTO LTEE	G.O.Q. 4200	07-05-77	Demande de permis E-10 Accordée
MCV-11660	08-06-77	Cause: M-19766 M-504765 D-004 PAUL LAURENDEAU	G.O.Q. 3575	16-04-77	Demande de permis E-10 Accordée
MCV-11666	08-06-77	Cause: M-20419 M-507697 D-001 JACQUES MARTEL	G.O.Q. 3596	16-04-77	Demande de permis E-10 Rejetée
MCV-11670	10-06-77	Cause: M-18992-76 M-503747 D-001 MARCHEL RACINE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-700.
MCV-11671	10-06-77	Cause: M-18992-77 M-503748 D-001 LEO RACINE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-727.
MCV-11672	10-06-77	Cause: M-18992-78 M-501316 D-003 OZANAM ROY INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-727.

No de la décisions	Date	Requérants	G.O.Q./Journal page/nom	G.O.Q./Journal date	Nature de la demande et décision
MCV-11673	10-06-77	Cause: M-18992-79 M-501493 D-001 ANASTASE MORIN			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-739.
MCV-11674	10-06-77	Cause: M-18992-80 M-501532-001 RICE DENLESS			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-741.
MCV-11675	10-06-77	Cause: M-18992-81 M-502896 D-001 LE COMPTOIR DES CULTIVATEURS INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-746.
MCV-11676	10-06-77	Cause: M-18992-82 M-502896 D-002 LE COMPTOIR DES CULTIVATEURS INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-747.
MCV-11677	10-06-77	Cause: M-18992-83 M-502896 D-003 LE COMPTOIR DES CULTIVATEURS INC.			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-748.
MCV-11678	10-06-77	Cause: M-18992-84 M-503932 D-001 PAUL THERIAULT			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-806.
MCV-11679	10-06-77	Cause: M-18992-85 M-503830 D-001 ROGER MILAIRE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-807.
MCV-11680	10-06-77	Cause: M-18992-86 M-503142 D-003 ROBERT H. LAFRANCE LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-857.
MCV-11681	10-06-77	Cause: M-18992-87 M-503142 D-004 ROBERT H. LAFRANCE LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-858.
MCV-11682	10-06-77	Cause: M-18992-88 M-503142 D-005 ROBERT H. LAFRANCE LTEE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-859.
MCV-11683	10-06-77	Cause: M-18992-89 M-503152 D-001 DENIS BERTHELETTE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-860.
MCV-11684	10-06-77	Cause: M-18992-90 M-503159 D-001 ROBERT LAROUCHE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-861.
MCV-11685	10-06-77	Cause: M-18992-91 M-505096 D-001 JEAN-MAURICE MOLLOY			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-866.
MCV-11686	10-06-77	Cause: M-18992-92 M-504477 D-001 REGINALD LAROCQUE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-880.
MCV-11687	10-06-77	Cause: M-18992-93 M-503801 D-001 HERVE LAMOTHE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-906.
MCV-11688	10-06-77	Cause: M-18992-94 M-503749 D-001 J. ARTHUR BROUSE			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-908.
MCV-11689	10-06-77	Cause: M-18992-95 M-503501 D-001 ROBERT BEAUREGARD			Nouvelle demande: La Commission révoque la décision MCV-910.

SEANCE — PERMIS SPECIAL

MS-3248	07-06-77	Cause: M-22474-S 21175-V S-2 TRANSPORT PIERRE CASAVANT ENRG.	Le Devoir	2, 3, 4 mai 1977	Permis spécial Accordée

SEANCES — PERMIS TEMPORAIRES

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./ Journal page/ nom	G.O.Q./ Journal date	Nature de la demande et décision
MT-98	03-06-77	Cause: M-22468 14344-V SI-2 MANIWAKI MONTREAL TRANSPORT LTEE			Permis temporaire Accordée
MT-100	08-06-77	Cause: M-22480-SI 11097-V SI-1 PELLETIER TRANSPORT LIMITEE			Permis temporaire Rejetée

SEANCES — PERMIS SAISONNIERS

MPV-1068-S	09-06-77	Cause: M-22490-S 2492-A S-4 AUTOBUS VIENS INC.	Le Devoir	19, 20, 21 mai 1977	Permis saisonnier Rejetée

SEANCES — PERMIS EXPERIMENTAUX

MME-33	07-06-77	Cause: M-22455 1551-V ME-1 IRVING SCULNICK & SONS INC.			Permis expérimental Accordée

SEANCES — PERMIS IDENTIQUES

MCV-11481-I	01-06-77	Cause: M-22280 M-506413 D-001 CLAUDE DOUCET			Permis identique Rejetée
MCV-11624-I	07-06-77	Cause: M-22487 M-500713 D-1 ANDRE MORAIS			Permis identique Rejetée
MCV-11626-I	07-06-77	Cause: M-22488 M-502952 D-2 GREGOIRE LAVIGNE			Permis identique Accordée, émis *instanter*
MCV-11655-I	09-06-77	Cause: M-22580 M-503524-002 JEAN-PAUL CHOQUETTE			Permis identique Accordée, émis *instanter*

SEANCES — FIXATIONS DE TAUX ET TARIFS

MCR-3690-TF	20-05-77	Cause: M-20410 22279-V D-2-TF RENE LAVIGNE	G.O.Q. 3470	09-04-77	Modification de tarif Accordée
MCR-3746-TF	08-06-77	Cause: M-22478-S 30003 S-45-TF BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC			Modification de tarif Accordée

68590-o

Errata

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec* du 11 juin 1977, Partie I, numéro 23, page 5319, lors de la publication de la décision QCV-9043-I, le numéro de dossier devrait se lire « Q-505360-D-2 » au lieu de « Q-55360-D-2 ».

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec* du 28 mai 1977, Partie I, numéro 21, page 4858, lors de la publication de la décision QCV-8771-TF, dans la partie « Zones » et « Régions » Montmorency I devrait être compris dans la trame de la Zone I avec Montmorency II, (2) Portneuf et Québec. À la Région no 10, l'Ile de Montréal, l'Ile-Jésus, l'Ile-Bizard devraient être dans la trame de la Zone I.

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec* du 11 juin 1977, Partie I, numéro 23, page 5319, lors de la publication de la décision QCV-9021-I, on a omis de mentionner le I au numéro de rôle qui devrait se lire 12325-I.

68590-o

Compagnies — Loi des

Abandon de charte

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accepté l'abandon de charte de:

Nom	Date de constitution	Date de dissolution
RENE CHAURET INC. 1136-2993	11 07 69	27 06 77
J. B. MERCIER INC. 1155-3526	04 01 61	05 11 76
RUSSO SERVICE, STATION INC. 1283-1665	06 05 69	30 06 77
SILK FASHIONS (CANADA) LTD. 1111-5177	30 11 65	18 12 76
VANBEC MINERAL RESOURCES LTD. (No Personal Liability) 1275-8231	03 02 71	30 06 77

68626-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Administrateurs (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont modifié le nombre de leurs administrateurs tel qu'indiqué ci-après:

Nom de la compagnie	Date de constitution	Nombre d'administrateurs	
		Ancien nombre	Nouveau nombre
LES AMENAGEMENTS ASTRE LTEE *ASTRE DEVELOPMENTS LTD.* 1468-7859	28 07 76	3	4
ASSURANCE C.W. DUNN INSURANCE, INC. 1244-1754	26 10 65	9	5
AUTOMOBILE TRANSPORT, LIMITED 1234-6987	24 12 52	5	6
JOS. H. BLANCHET & FILS LTEE 1186-4121	23 10 51	3	5
BOIS APPALACHES INC. *APPALACHES LUMBER INC.* 1461-6288	26 08 75	4	5
BRAULT, GUY, O'BRIEN INC. 1245-2041	31 12 64	13	7

Nom de la compagnie	Date de constitution	Nombre d'administrateurs	
		Ancien nombre	Nouveau nombre
CENTRE D'ENFANTS DE L'ILE DES SOEURS LTEE *NUNS' ISLAND CHILDREN'S CENTER LTD.* 1470-8234	12 01 77	5	8
LES CONSTRUCTIONS JOUTEL INC. *JOUTEL CONSTRUCTION INC.* 1371-5503	28 02 75	4	3
LES DISTILLERIES SCHENLEY DU CANADA, LTEE *CANADIAN SCHENLEY DISTILLERIES LTD.* 1130-7618	24 04 64	6	7
ECOLES EMMANUEL *EMMANUEL SCHOOLS* 1358-8892	30 08 74	5	7
ETCO, PHOTO LIMITEE *ETCO PHOTO LIMITED* 1127-3455	12 02 51	3	4
FABRIC BINDINGS LIMITED 1114-6446	04 05 43	3	4
FRANEL INC. 1215-5958	27 08 71	5	3
LES IMMEUBLES ORIENTAUX DE TERREBONNE INC. *TERREBONNE ORIENTAL REALTIES INC.* 1472-1583	09 12 76	5	4
LES INDUSTRIES WICKHAM INC. *WICKHAM INDUSTRIES INC.* 1191-9933	16 02 70	7	3
JIB INVESTMENTS LTD. 1268-5707	29 12 58	5	6
LECAVALIER AUTO PARTS INC. 1139-5597	18 01 65	3	4
RENE T. LECLERC INCORPOREE *RENE T. LECLERC INCORPORATED* 1282-0593	25 08 22	10	6
LION REALTIES LTD. 1320-6149	02 10 58	4	3
LES LOISIRS LA CONCEPTION 1355-0538	08 01 74	3	7
MAGASIN B.M.S. INC. *B.M.S. STORE INC.* 1470-4845	28 09 76	3	4
MARK HOT INC. 1116-9976	25 08 49	5	6
LES MATERIAUX BLANCHET INC. 1186-4147	14 04 58	3	5
MEDIA I.D. INC. 1472-1153	09 12 76	3	4

Nom de la compagnie	Date de constitution	Nombre d'administrateurs	
		Ancien nombre	Nouveau nombre
METRO FUR CORP. 1116-0603	11 02 59	4	3
MONNOIR CONSTRUCTION INC. 1221-9028	02 04 68	3	5
PITRE & DURAND INC. 1148-4714	06 02 68	3	4
PLACEMENTS GREGOIRE BERNARD, LTEE 1238-2701	02 06 66	3	7
PLACEMENTS VERALEX LTEE *VERALEX HOLDINGS LTD.* 1348-7103	20 11 73	3	5
PNEUS ASTRO (QUEBEC) LIMITEE *ASTRO TIRE (QUEBEC) LIMITED* 1480-3308	10 10 75	5	3
LES PRODUCTIONS LE CHOC DU FUTUR INC. 1471-5999	18 11 76	3	4
LES PRODUITS DE PLASTIQUE AGE INC. *PLASTIC AGE PRODUCTS INC.* 1117-3820	23 04 69	4	3
PROPAK PLASTIQUES LTEE *PROPAK PLASTICS LTD.* 1328-0763	12 12 68	3	4
RED STAR EXPRESS LINES OF QUEBEC LTD. 1114-1686	19 12 46	6	3
RED STAR INVESTMENTS LTD. 1281-8423	27 03 69	6	3
RUBENSTEIN BROS. CO. INC. 1116-6246	23 02 59	4	3
SAVANNE CORPORATION 1283-5591	05 11 55	4	3
LES SERVICES TECHNIQUES B.L.L. INC. 1462-1114	22 09 75	3	4
SIDBEC-FERUNI INC. 1336-5713	03 08 73	5	6
SOCIETE D'HYPOTHEQUES DE LA COMPAGNIE TRUST ROYAL *THE ROYAL TRUST COMPANY MORTGAGE CORPORATION* 1276-7398	21 03 12	10	12
SPORTS GAUTHIER INC. *GAUTHIER SPORTS INC.* 1462-7160	27 10 75	3	5
TRANSPORT SONAR INC. *SONAR TRANSPORT INC.* 1463-3952	01 12 75	3	4

Nom de la compagnie	Date de constitution	Nombre d'administrateurs	
		Ancien nombre	Nouveau nombre
VAN GINKEL ASSOCIATES LTD. 1215-5123	28 05 69	5	3
VENTILATION C.A.S. (SHEFFORD) INC. 1371-1700	20 01 75	4	3
LES VIGNOBLES DU QUEBEC (VINIFICATION) INC. 1332-4785	17 05 73	3	5

68626-o

Le directeur du Service des compagnies.
PIERRE DESJARDINS.

Changement de nom

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a approuvé les règlements de changement de noms suivants:

Nouveau nom	Ancien nom	Date de constitution
LES PAPIERS INDUSTRIELS FACONNES LTEE .. *INDUSTRIAL PAPER CONVERTERS LTD.* 1116-3433	INDUSTRIAL PAPER CONVERTERS LTD. .	21 06 61
GAB ROTHER & FILS INC. 1109-2616	GAR ROTHER & SONS INC	22 03 51
SOCIETE D'EXPANSION ECONOMIQUE DU SAGUENAY INC. 1336-6919	SOCIETE D'AMENAGEMENT INDUSTRIEL DU CHICOUTIMI METROPOLITAIN INC.	11 12 72

68626-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes (1re partie)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom	Siège social	Date de constitution
ABATTOIR DUBE INC. 1477-4178	58, rue St-Louis, Saint-Cyrille	09 05 77
ACCOMODATION ST-JACQUES, INC. 1477-1356	Jonquière	02 05 77

Nom	Siège social	Date de constitution
ACTUAMEDIA INC. 1477-1513	1435 ouest, boulevard St-Martin, bureau 401, Laval	02 05 77
ADMINISTRATION SAGA LIMITEE 1476-2181	666 ouest, rue Sherbrooke, bureau 2001, Montréal.	04 04 77
AGENCE ARNOLD ESSNER LTEE 1477-1851	2240, Raudot, Montréal	03 05 77
AGENCE D'ASSURANCE CUSSON & FILLION INC. 1475-0590	Montréal	20 05 77
ASSURANCES ARCAND & ASSOCIES INC. 1475-1556	340 ouest, boulevard Henri-Bourassa, Montréal.	14 03 77
LES ASSURANCES GASTON TREMBLAY LTEE 1477-6306	1169, boulevard Lefebvre, Saint-Félicien.	16 05 77
ATELIER DE DEBOSSELAGE D'AUTO COMMERCIAL LTEE *COMMERCIAL AUTO BODY SHOP LTD.* 1473-0725	177, Perrault, Val-d'Or	13 01 77
ATELIER DE MECANIQUE J.R.B. INC. 1476-8667	311 est, Principale, Saint-Etienne	22 04 77
ATELIER DE REPARATIONS AVELLINO INC. *AVELLINO REPAIR SHOP INC.* 1477-1604	10,568, rue Berri, Montréal	02 05 77
ATELIERS LEONARD INC. 1477-3576	3, rue Laforest, Saint-Michel	06 05 77
AUTOBUS CENTRE SUD LIMITEE 1477-1216	1020, rue Fernand-Rancourt, Saint-Félix-du-Cap-Rouge	02 05 77
AUTOBUS COURNOYER INC. 1477-1596	474, rue St-Jacques, Saint-Hugues	02 05 77
LES AUTOBUS PAUL E. ROY (ROUYN) INC. 1474-6150	872, rue Tardif, Rouyn	06 05 77
AUTOMOBILES PIERRE-LUC CLAVEL INC. *PIERRE-LUC CLAVEL AUTOMOBILE INC.* 1476-3718	Laval	07 04 77
BAR-SALON CHEZ ARLIE INC. 1476-5002	710, rue Georges, Vanier	13 04 77
BAS DE CASSE P.F.L.D. INC. 1476-0318	1100, McGrégor, suite 200, Montréal.	29 03 77
BEAULIEU, ROY & MERCIER INC. 1476-3940	2030, boulevard Père-Lelièvre, place Charles-Baillargeon, Duberger.	07 04 77
BELANGER, CHABOT, HICKLING, JOHNSTON INC. 1476-8303	Montréal	21 04 77
BEMORO INC. 1474-9121	482, rue Caron, Québec	07 03 77
PAUL BERTHOLET INC. 1476-9046	18, 6e Avenue, Laval-des-Rapides, Laval.	25 04 77

Nom	Siège social	Date de constitution
BIJOUTERIE TROIS FRERES LTEE 1476-6406	1485, rue Bleury, suite 705, Montréal	15 04 77
LOUISE T. BIRON INC. 1476-0037	117, rue Biron, Drummondville	28 03 77
BOUTIQUE LA JOLIE QUEBECOISE INC. 1471-8886	109 est, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny.	01 12 76
BOUTIQUE M.L. INC. 1476-4633	102, rue Bellerive, Saint-Rédempteur	03 02 77
BOUTIQUE MOURACUIR INC. 1476-9962	6971, St-Hubert, Montréal	26 04 77
BOUTIQUE PEAU NEUVE INC. 1477-7973	2450, boulevard Laurier, suite 119, Sainte-Foy.	24 05 77
BOUTIQUE PIERRETTE BERNATCHEZ INC. 1477-4715	405, rue Arnaud, Sept-Iles	10 05 77
LES BRIQUETEURS GIVIMI INC. 1477-3428	9659, rue Faucher, Montréal	06 05 77
CANOTOUR INC. 1469-9318	Orsainville	09 09 76
LES CARROSSERIES D'AUTOS JOYAL LTEE *JOYAL AUTO BODY LTD.* 1471-2632	5225, rue Papineau, Montréal	02 11 76
CELUBEC INC. 1477-0101	Sainte-Rosalie	27 04 77
CENTRE ACTION-SANTE DE GRANBY INC. 1472-8398	Granby	05 01 77
CENTRE DE COUTURE GERMAIN NADEAU INC. 1477-4350	1199, St-Esprit, Sherbrooke	10 05 77
CENTRE ESSO KIRKLAND INC. *KIRKLAND CENTER ESSO INC.* 1476-7735	3035, St-Charles, Kirkland	20 04 77
CENTRE MEDICAL ST-JOSEPH INC. 1472-3589	724, rue Ste-Julie, Trois-Rivières	15 12 76
CENTRE MULTIPROFESSIONNEL DE LACHUTE INC. 1477-0952	125, boul. La Providence, Lachute	29 04 77
CERAMIQUES MILLEN INC. 1476-6869	9567, Mille End, Ahuntsic	18 04 77
CHARCUTERIE CHATEAU LAVAL INC. *CHATEAU LAVAL DELICATESSEN INC.* 1475-2703	1172, rue Labelle, Laval	16 03 77
CHAUSSURES ROBIN INC. 1477-5910	365, rue St-Jean, suite 015, Longueuil	12 05 77
CHIMBEX INC. 1476-3965	Repentigny	07 04 77

Nom	Siège social	Date de constitution
CINEMA L'AMOUR INC. 1477-0598	4330, boulevard Cavendish, Montréal	28 04 77
CLUB ACTISPORAL INC. 1463-1766	1360, rang St-Charles, Pointe-du-Lac	20 11 75
CLUB DE GOLF LES PINS CHANTANTS INC. *WHISPERING PINES GOLF CLUB INC.* 1476-8964	Route rurale numéro 2, Buckingham	25 04 77
H. COLPRON INC. 1476-7362	6373, boulevard Roi-René, Anjou	19 04 77
LE COMMERCE ABBI INC. *ABBI TRADING INC.* 1475-5144	1822, rue Cartier, Longueuil	22 03 77
COMPAGNIE DE GESTION M.C.L. INC. 1473-6979	1202, Franchère, Longueuil	31 01 77
CONSTRUCTION ALAIN MARTEL INC. 1475-2760	3246, Notre-Dame, Ancienne-Lorette	16 03 77
CONSTRUCTION CARMEL DORION INC. 1476-2793	3151 est, Jean-Talon, app. 3, Montréal.	04 04 77
CONSTRUCTION DREMOND INC. 1476-8543	1070, 20e Avenue, Fabreville, Laval	22 04 77
CONSTRUCTION FEROCEL INC. 1477-4889	La Prairie	19 05 77
CONSTRUCTION MAJA INC. *MAJA CONSTRUCTION INC.* 1476-3478	Montréal	06 04 77
CONSTRUCTION NORDES INC. 1476-6679	Schefferville	18 04 77
CONSTRUCTION RENE BEAULIEU INC. 1476-6455	8360, rue Baillargé, suite 6, Montréal.	18 04 77
CONSTRUCTIONS BOUCHARD & CARON INC. 1477-0648	Rouyn	28 04 77
CONSTRUCTIONS JARAU INC. 1475-9179	725, de la Colline, Saint-Jean-Chrysostome.	25 03 77
LES CONSTRUCTIONS N.G. LTEE 1476-1332	284, rue Témiscouata, Rivière-du-Loup.	31 03 77
LES CONSTRUCTIONS PADOUE INC. 1476-1274	110, route 221, Napierville	30 03 77
LES CONSTRUCTIONS PEPIN ET FORTIN INC. *PEPIN AND FORTIN CONSTRUCTION INC.* 1476-7891	Arthabaska	21 04 77
LES CONSTRUCTIONS REAL MARTEL INC. 1477-3774	Jonquière	10 05 77
LA CORPORATION DES MARCHANDS DES GALERIES STE-ANNE 1472-8885	Lévis	05 01 77

Nom	Siège social	Date de constitution
JEAN-LUC CORRIVEAU & ASSOCIES INC. 1476-5523	Val-d'Or	14 04 77
CREME GLACEE CASCADE INC. 1354-9795	13900, boulevard Pierrefonds, Pierrefonds.	25 05 77
CREMERIE METRO LTEE *METRO DAIRY LTD.* 1475-5623	5645, Grande-Allée, Brossard	24 03 77
DENIS DARVEAU INC. 1476-9160	Ham-Nord	25 04 77
DECOR STE-ADELE INC. 1476-5564	Sainte-Adèle	24 05 77
FERNANDO DESROSIERS INC. 1477-3667	1047, rue Pouliot, Hauterive	05 05 77
DESSIN & INVESTISSEMENT G.R.D. INC. 1476-4948	8142, rue Arthur-Péloquin, Saint-Léonard.	13 04 77
DISTRIBUTION BENO INC. 1476-7073	Saint-Georges	19 04 77
DISTRIBUTIONS COSMETIQUES B.E.C. LIMITEE 1477-0556	970, boulevard des Chutes, Beauport	28 04 77
DISTRIBUTIONS R. RENAUD INC. 1473-9346	Saint-Basile-le-Grand	07 02 77
DOMAINE SOMERSET (1977) INC. 1477-4811	Route 265, Plessisville	11 05 77
MARCEL DORVAL INC. 1476-9822	Saint-Antoine-sur-Richelieu	26 04 77
EBENISTERIE RENE MAILLE INC. 1475-4220	4330, rue Principale, Notre-Dame-de-Lourdes	21 03 77
ENTREPRISE D'ELECTRICITE C. LEFEBVRE INC. 1472-9131	1448, rue Parc Beauvoir, Sherbrooke	06 01 77
ENTREPRISE J.C. TROTTIER INC. 1477-1075	459, 48e Avenue, Pointe-Calumet	28 04 77
LES ENTREPRISES CAME INC. 1477-2701	227 sud, rue Bourdages, La Providence	05 05 77
LES ENTREPRISES CHAN WAH INC. 1477-1067	4326, rue Juneau, Pierrefonds	28 04 77
LES ENTREPRISES CHARNIER INC. 1476-1258	1825 est, Jean-Talon, Montréal	20 05 77
ENTREPRISES CLAUDRE INC. 1476-7016	Montréal	19 04 77
LES ENTREPRISES CORSTOM INC. 1477-4236	5847, avenue Clanranald, Montréal	09 05 77
LES ENTREPRISES COTE & LAVOIE LTEE 1471-3853	Sainte-Jeanne-d'Arc	08 11 76

Nom	Siège social	Date de constitution
LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION B.S.P. INC. 1478-2106	Baie-Saint-Paul	01 06 77
LES ENTREPRISES J. SPUHLER INC. *J. SPUHLER ENTERPRISES INC.* 1476-5911	80 est, rue St-Viateur, Montréal	15 04 77
LES ENTREPRISES JEAN-GUY ST-VINCENT INC. 1476-5937	9240, rue Viau, Montréal	14 04 77
LES ENTREPRISES JEAN-MARC MAURAIS INC. 1476-1431	Black Lake	31 03 77
LES ENTREPRISES JOLAM INC. 1475-1150	3535, rue Papineau, app.814, Montréal	11 03 77
ENTREPRISES LUCIMAR INC. 1476-6166	Saint-Jean	15 04 77
LES ENTREPRISES MAURANO INC. 1477-3204	1010 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.	05 05 77
LES ENTREPRISES MICHEL CROTEAU INC. 1478-1538	1595, St-Aimé, Drummondville-Sud	01 06 77
LES ENTREPRISES MICHEL LUSSIER INC. 1476-8121	101, rue Yamaska, Saint-Denis	21 04 77
LES ENTREPRISES NOCAB INC. 1475-3941	Saint-Norbert	18 03 77
LES ENTREPRISES PAMABEC INC. 1476-8634	364, rue de l'Eglise, Albanel	22 04 77
LES ENTREPRISES REMI CLOUTIER INC. 1476-5200	1055 sud, avenue du Pont, Alma	13 04 77
LES ENTREPRISES ROGER JOLICOEUR INC. 1475-9112	48 sud, 18e Avenue, Roxboro	25 03 77
LES EPICERIES LA CORNE D'ABONDANCE INC. 1475-5383	1400, chemin Ste-Foy, Québec	23 03 77
EQUIPEMENT LAPLANTE INC. *LAPLANTE EQUIPMENT INC.* 1477-1257	312, rue Patry, Saint-Pascal	29 04 77
EXCAVATION O.D.O. INC. *O.D.O. EXCAVATION INC.* 1477-0937	1675, boulevard St-Jean-Baptiste, Chicoutimi	28 04 77
EXCAVATION TREA LTEE 1476-9194	10801, rue St-Julien, Montréal-Nord	25 04 77
LES EXCAVATIONS FRASERVILLE INC. 1477-3196	Rivière-du-Loup	05 05 77
FARI INC. 1476-4443	145, avenue Principale, Rouyn	12 04 77
FLEURISTE LA PATRIE INC. 1471-3531	168 est, rue Ste-Catherine, Montréal	08 11 76

Nom	Siège social	Date de constitution
FLEURS ET DECORS LAURENTIEN DU LAC INC. 1476-5325	Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport	13 04 77
L. GALANTE ET ASSOCIES INC. 1475-0806	5858, côte des Neiges, suite 610, Montréal.	10 03 77
GARAGA ELPHEGE BOISSONNEAULT INC. 1475-4329	915, rue Bécancour, Sainte-Anastasie-de-Nelson.	21 03 77
GARAGE AUBUT INC. 1474-8743	1172, chemin Château Bigot, Charlesbourg Est.	04 03 77
GARAGE L. TUFANO INC. 1477-1570	6815, rue St-Urbain, Montréal	02 05 77
GARAGE MORENCY & ASSOCIES INC. 1476-7586	Matagami	20 04 77
GARAGE NERAJO INC. 1476-6760	Chicoutimi	18 04 77
MICHEL GARON INC. 1477-0663	Saint-Narcisse-de-Beaurivage	28 04 77
GAZ PROPANE G.P. INC. *G.P. GAS PROPANE INC.* 1476-5994	1502, rue St-Paul, Lemoyne	15 04 77
GEROTEC INC. 1477-1117	37, rue Campbell, Mont-Saint-Hilaire	29 04 77
GESTION DE BUREAU REMO INC. 1475-1622	298, rue Labelle, Saint-Jérôme	14 03 77
GESTION SERENO INC. 1477-9367	Pont-Rouge	26 05 77
GIVIL INC. 1472-1294	8361, rue Chateauneuf, Anjou	09 12 76
GRANIT C.O.M. INC. 1475-5250	53, rue Junction, Beebe Plain	23 03 77
LE GROUPE I.M.I. INC. *I.M.I. GROUP INC.* 1477-2552	Montréal	04 05 77
LE GROUPE PAREAL INC. 1477-1240	Montréal	29 04 77
LES HABITATIONS LEPINE & VILLENEUVE INC. 1477-0853	700, rue Pelletier, Mont-Laurier	28 04 77
JEAN-PIERRE HINSE INC. 1476-0870	147, rue Lindsay, Drummondville	30 03 77
HOTEL BIENVENUE INC. 1475-1432	Notre-Dame-des-Neiges-des-Trois-Pistoles	04 05 77
J.G. HOUDE INC. 1476-8675	Saint-Adrien	22 04 77
IMMEUBLES CHARLES GUIMONT INC. 1477-1810	Boucherville	03 05 77

Nom	Siège social	Date de constitution
LES IMMEUBLES CLAUDETTE FECTEAU-CHABOT INC. 1476-3767	Québec	07 04 77
IMMEUBLES DEGUIRE INC. 1477-2263	1978, rue Parthenais, Montréal	04 05 77
IMMEUBLES DES GREVES INC. 1476-9947	150 est, St-Cyrille, bureau 1830, Québec.	26 04 77
LES IMMEUBLES JEAN-LUC INC. 1476-7289	647, chemin Ste-Foy, bureau 201, Québec.	19 04 77
LES IMMEUBLES LARGO INC. 1475-5649	Québec	24 03 77
LES IMMEUBLES LUCIEN THIBAULT INC. 1471-5593	Saint-Damase	05 04 77
IMMEUBLES SENTOSA INC. *SENTOSA REALTIES INC.* 1477-4947	175, boulevard Deguire, app. 510, Saint-Laurent.	11 05 77
LES IMPORTATIONS JEANNOISES INC. 1476-1340	123, rue Mélançon, Saint-Bruno	13 05 77
IMPORTATIONS MONTERIO INC. *MONTERIO IMPORTS INC.* 1475-9708	1210, Forest Hill, app. 201, Montréal.	28 03 77
IMPRIMERIE MASKA INC. 1477-2370	Saint-Hyacinthe	02 05 77
LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES LESSARD INC. 1473-1012	4435, rue Lambert, Saint-Hubert	13 01 77
INSTRUMENTATION J.M. INC. *J.M. INSTRUMENTATION INC.* 1476-7024	Cap-de-la-Madeleine	19 04 77
LES INVESTISSEMENTS J.P.B. INC. 1476-4096	1148, rue Auvergne, Mascouche	07 04 77
JOURNAL LE MIRABEL INC. 1473-7423	Saint-Jérôme	31 01 77
BRUNO C. JULIEN & ASSOCIES INC. 1476-5861	74, Red Cedar, Beaconsfield	14 04 77
LA MODE FLEURISTE G.T. INC. 1477-3154	6402, rue St-Hubert, Montréal	05 05 77
PIERRE-CLAUDE LEGRIS INC. 1476-8485	2825, rue Lamarche, Saint-Hyacinthe.	21 04 77
FERNAND LESAGE INC. 1477-7940	219 est, rue Dupont, Pont-Rouge.	24 05 77
LIBRAIRIE P.S.I. INC. 1477-1729	1273, rue Bernier, Saint-Jean	02 05 77
LIBRAIRIE RICHER (1977) LTEE 1476-7123	1400, rue Des Cascades, Saint-Hyacinthe.	19 04 77

Nom	Siège social	Date de constitution
LITHO VICTO INC. 1477-0267	Victoriaville	26 04 77
LOCATION A. LESAGE INC. 1475-5342	Danville	23 03 77
LOCATION MORISSETTE INC. 1476-1993	Donnacona	04 04 77
MACOUMO INC. 1472-6947	171, rue Martel, Maniwaki	12 05 77
MALBEL INC. 1476-9228	Granby	25 04 77
MANAKI INC. 1476-3775	Maniwaki	07 04 77
MARQUIS, DICKNER & MARQUIS INC. 1476-3205	Saint-Marc-du-Lac-Long (Les Etroits)	06 04 77
RENALD MCMURRAY & ASSOCIES INC. 1477-0572	180, St-Maurice, Saint-Alexis	28 04 77
MENUISERIE DE ST-GILLES INC. 1477-1125	Saint-Gilles	29 04 77
LA MERCERIE APPRIVOISEE INC. 1474-5210	Montréal	15 03 77
CLAUDE METAYER INC. 1477-3477	761 est, boulevard Maloney, Gatineau.	06 05 77
LES MEUBLES DU QUEBEC D'HIER INC. 1476-6463	369, 90e Avenue, Laval (Chomedey).	18 04 77
MUSIQUE MELO INC. 1477-2214	2877, chemin Chambly, Longueuil	05 05 77
NETTOYEUR SUCCES (1977) INC. 1477-0705	6715, rue de Marseilles, Montréal	28 04 77
ORFAB INC. 1476-0342	87, St-Antoine, Jonquière	29 03 77
OUTILLAGE ET USINAGE B.C. INC. *B.C. TOOLING AND MACHINING INC.* 1476-8535	Montréal	21 04 77
OUTILLAGE LOURD HAUTERIVE INC. 1477-3006	Hauterive	05 05 77
PELARDIN INC. 1477-6314	579, boulevard Sacré-Coeur, Saint-Félicien.	16 05 77
LES PETROLES DESJARDINS ET VIAU INC. 1477-0820	7711, rue Casgrain, Montréal	28 04 77
CAROLD PICHETTE & FILS LTEE 1473-9312	8110, avenue Royal, Château-Richer.	07 02 77
PILON & REGIMBALD INC. 1476-9202	Evain	25 04 77

Nom	Siège social	Date de constitution
PIMAGO INC. 1476-0227	Montréal	28 03 77
L.P. PINARD ET FILS INC. 1476-9772	590, Allen, Sherbrooke	26 04 77
J.P. PION FILS INC. 1476-7164	125, rue Principale, Saint-Damase	19 04 77
LES PLACEMENTS J.E.M. INC. 1474-7208	1576 ouest, rue King, bureau 206, Sherbrooke.	01 03 77
PLASTISER INC. 1473-9817	4171, rang Ste-Rose, Notre-Dame-de-Lourdes	08 02 77
POLYCLINIQUE MEDICALE CARTIER INC. 1477-3253	3100, boulevard Cartier, Laval	06 05 77
PORVOBEC INC. 1476-9087	Sainte-Rosalie	25 04 77
LES POSTES D'ESSENCE BEGIN INC. *BEGIN GAS BAR INC.* 1476-2934	Route Transcanadienne, Cabano	05 04 77
POTERIE ST-FELIX INC. 1474-3959	Saint-Félix-de-Valois	21 02 77
LE POULET RIMOUSKOIS INC. 1476-5663	Rimouski	14 04 77
PRODUCTIONS MON PAYS INC. 1475-5052	Québec	22 03 77
QUINCAILLERIE CLAUDE RIVARD INC. 1477-7072	Maddington	19 05 77
QUINCAILLERIE REAL RIOPEL INC. 1476-4609	2650, boulevard Entrelacs, Entrelacs	12 04 77
RADIATEUR CONCORDE INC. *CONCORDE RADIATOR INC.* 1476-7701	8254 est, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe.	20 04 77
REFRIGERATION WILFRID BOULET INC. 1476-8162	4332, rue Letellier, Lac-Mégantic	21 04 77
RENOVATIONS H. RIVET INC. *H. RIVET RENOVATIONS INC.* 1476-6729	6503, 24e Avenue, Rosemont	18 04 77
RESIDENCE DESNOYERS LIMITEE 1476-4567	1130 ouest, rue Sherbrooke, bureau 900, Montréal.	12 04 77
RESTAURANT JACMAR LIMITEE *JACMAR RESTAURANT LIMITED* 1474-3082	Wakefield	17 02 77
RESTAURANT LA BOUFFEE LTEE 1476-6786	11777, rue Alexandre-Lacoste, Montréal.	18 04 77
RESTAURATION CHARLESBOURG INC. 1477-5514	7855, boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg.	12 05 77

Nom	Siège social	Date de constitution
DENIS ROBERT (1977) INC. 1476-3189	1300, Laplace (Saint-Vincent-de-Paul), Laval.	06 04 77
ROTISSERIE BOUCHERVILLE INC. 1474-9527	Boucherville	07 03 77
SADAC INC. 1476-7537	146, Court, Granby	20 04 77
SALAISON LONGUEUIL INC. 1475-3982	173 ouest, St-Charles, Longueuil	12 05 77
SALON DE MUSIQUE DE SAINT-JEROME INC. 1475-1606	255, St-Georges, Saint-Jérôme	14 03 77
LE SALON GHISLAINE TURCOT INC. 1476-9301	3068, montée St-Hubert, Saint-Hubert.	25 04 77
SELECTOMAT INC. 1505-6608	10436 ouest, boulevard Gouin, Roxboro.	15 11 76
SIMARD & MARCIL INC. 1476-7677	870, 3e Rue, Chibougamau	20 04 77
SISTEMA INC. 1476-2967	2050 ouest, St-Cyrille, Québec	05 04 77
SOCADEQ INC. 1476-4187	820, de la Picardie, Alma	12 04 77
SOCIETE D'ANALYSE ET D'INFORMATION S.A.I. INC. 1474-7406	4001 est, boulevard Crémazie, suite 200, Montréal.	28 02 77
LA SOCIETE TOUSIGO INC. 1477-4558	127, Aberdeen, Québec	10 05 77
SPECCOM INTERNATIONAL LTEE 1477-5100	2206 ouest, boulevard de Maisonneuve, Montréal.	11 05 77
STRUCTURES R.H. INC. 1477-2875	148, rue Alexandre, Thurso	04 05 77
STUDIO MARIE SOLEIL INC. 1474-7349	418 est, rue Sherbrooke, suites 19/20, Montréal.	01 03 77
SYSTEME D'ALARME DE SECURITE H.M. INC. *H.M. SECURITY ALARM SYSTEM INC.* 1472-1039	10473, Oscar, Montréal-Nord	24 03 77
LES TABACS NOUVELLE FRANCE INC. 1475-3784	372 sud, Dorchester, Québec	18 03 77
TABIMPORT LTEE 1477-1794	Montréal	03 05 77
TELESOL INC. 1476-8253	Montréal	21 04 77
TENNIS REPENTIGNY INC. 1476-3007	Repentigny	05 04 77
TERRASSE LAPINIERE INC. 1477-5258	10555, boulevard St-Laurent, Montréal.	06 05 77

Nom	Siège social	Date de constitution
REJEAN TOUSIGNANT INC. 1477-2461	Sainte-Cécile-de-Lévrard	04 05 77
TRANSPORT E. LAFONTAINE INC. 1474-9014	Montcerf	07 03 77
TRANSPORT GILLES MENARD INC. 1476-9103	2395, chemin du Tremblay, Longueuil.	25 04 77
TRANSPORT ROSAIRE BOUCHARD & FILS INC. 1476-6646	Rivière-Bleue	18 04 77
VARICENTRE INC. 1472-7606	Saint-Bruno-de-Montarville	29 12 76
VENTES MERCURY J.M.R. INC. *J.M.R. MERCURY SALES INC.* 1478-1215	133, 1re Avenue, Ile-Perrot	31 05 77
VITRERIE RAWDON INC. *RAWDON GLASS INC.* 1475-0665	Rawdon	09 03 77
VOYAGES ROBERT (CHICOUTIMI) INC. 1476-8204	1, place du Royaume, Chicoutimi	21 04 77
WESTEM INC. 1476-3296	Ville-Marie	16 02 77

68626-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes (3e partie)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom	Siège social	Date de constitution
L'ASSOCIATION DE BIENFAISANCE DES DAMES DE ST-SAUVEUR (MONTREAL) 1477-3683	329, avenue Viger, Montréal	05 05 77
ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PECHE DE LAC-MEGANTIC INC. 1472-2227	Lac-Mégantic	13 12 76
ASSOCIATION DES RESIDANTS DE L'OASIS DE LAVAL INC. 1476-6935	Laval	18 04 77
ASSOCIATION DES ROUTIERS DU MONT LOGAN INCORPOREE 1476-4310	Cap-Chat	26 05 77

Nom	Siège social	Date de constitution
ASSOCIATION LINGUISTIQUE DE TROIS-RIVIERES 1473-2218	4265, rue Monseigneur-de-Laval Trois-Rivières	17 01 77
ASSOCIATION PRESSE ETUDIANTE NATIONALE 1467-9591	Québec	22 06 76
LE CAFE CHRETIEN DE VILLE-MARIE INC. 1477-4764	Ville-Marie	10 05 77
CENTRE DE PLEIN AIR DE PERIBONKA 1474-9899	Péribonka	08 03 77
CLUB AQUATIQUE SAINT-EUSTACHE INC. 1475-2232	230, boulevard Sauvé, Saint-Eustache ..	14 03 77
CLUB DE CHASSE & PECHE DE MALARTIC INC. 1471-2491	Malartic	25 10 76
CLUB DE CROSSE JUNIOR DE QUEBEC (1977) 1477-3238	Québec	06 05 77
LE CLUB DE L'AGE D'OR ST-STANISLAS-DE-KOSTKA, INC. 1477-6439	4, rue de la Fabrique, Saint-Stanislas-de-Kostka	16 05 77
CLUB DES LIONS DE ST-BERNARD-DE-LACOLLE INC. 1505-3614	Saint-Bernard-de-Lacolle	19 10 76
LE CLUB DES LOISIRS FLEUR DE LYS DES CARAIBES *THE CARABBEAN FLEUR DE LYS RECREATIONAL CLUB* 1476-0698	Montréal	29 03 77
CLUB L'AGE D'OR CRABTREE, QUEBEC 1475-0525	Crabtree	14 05 77
CLUB OPTIMISTE DE COURVAL INC. 1476-9004	Saint-Zéphirin-de-Courval	22 04 77
COMITE DES CITOYENS DE LOUVICOURT INC. 1477-5761	Louvicourt	13 05 77
COMITE DES CITOYENS DE PACKINGTON ET DE FATIMA INC. 1476-9137	Packington	25 04 77
COMITE DES CITOYENS DE VILLE ET PAROISSE DE BEAUCEVILLE, BEAUCE, INC. 1477-5092	Beauceville	11 05 77
COMITE DES FETES DES HAUTES-LAURENTIDES 1477-3030	Plage Emons, Saint-Jovite	05 05 77
COMITE DES LOISIRS DE ST-RENE GOUPIL INC. 1476-2090	Gatineau	04 04 77
COMITE ORGANISATEUR DU CONCOURS HIPPIQUE DU FESTIVAL D'ETE DE QUEBEC INC. 1477-9573	Québec	24 05 77
COMMISSION DES LOISIRS DE BEAUDRY INC. 1474-4510	Témiscamingue partie (Beaudry)	22 02 77

Nom	Siège social	Date de constitution
FEDERATION DES CLUBS DE CHASSE ET PECHE DE ST-ADOLPHE 1467-0848	405 nord, boulevard du Lac, Lac-Beauport	16 05 77
SERVICE D'AIDE A L'HANDICAPE DE LOTBINIERE 1472-8091	Saint-Gilles	04 02 77
UNITE DOMREMY DU TEMISCAMINGUE 1473-9908	1, rue Notre-Dame, Ville-Marie	08 02 77

68626-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Avis de correction (Lettres patentes)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a autorisé la correction des lettres patentes suivantes:

Nom	Siège social	Date de constitution	Modifications
BOUTIQUE PLEXUS INC. 1505-2491	7012, rue St-Hubert, Montréal.	07 10 76	Remplaçant la date d'émission: 07-10-77 par 07-10-76.

68626-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes supplémentaires à:

Nom	Date de constitution	L.P.S. Date	Modifications
ASSOCIATION DE SPORTS ET DE LOISIRS LES VOLTIGEURS DE LAVAL 1461-7625	04 09 75	16 05 77	Changeant le nom — ancien nom: L'ASSOCIATION SPORTIVE LES SAINTS DE LAVAL
L'ASSOCIATION SPORTIVE LES SAINTS DE LAVAL 1461-7625	04 09 75	16 05 77	Etendant les pouvoirs.
BAR-SALON CHEZ DELPHIS INC. 1335-7223	04 12 72	11 05 77	Changeant le nom — ancien nom: AUBERGE CHEZ DELPHIS INC.
J.R. CAZA & FRERE INC. 1146-9798	22 06 64	16 03 77	Etendant les pouvoirs.
COFFRAGES DE LUXE INC. 1503-5009	18 05 76	15 04 77	Modifiant le capital-actions.

Nom	Date de constitution	L.P.S. Date	Modifications
COMPAGNIE DE GESTION RADIO-CITE INC. 1473-4271	24 01 77	16 05 77	Modifiant le capital-actions.
CONSERVERIE NOTRE-DAME INC. ..... *NOTRE-DAME FOOD PACKING INC.* 1502-7527	26 03 76	28 01 77	Modifiant et augmentant le capital-actions.
A. DES ROSIERS & ASSOCIES (STE-ADELE) INC. 1472-7861	29 12 76	30 03 77	Changeant le nom — ancien nom: LES IMMEUBLES MAINVILLE-POIRIER & ASSOCIES INC. *MAINVILLE-POIRIER & ASSOCIATES REALTY INC.*
DESPATIS TRANSPORT LIMITEE 1252-4450	27 03 63	21 03 77	Modifiant le capital-actions.
DIDIER, CORPORATION DE PRODUITS REFRACTAIRES *DIDIER REFRACTORIES CORPORATION* 1370-6064	05 12 74	19 05 77	Augmentant le capital-actions.
GESTION P.C.A. INC. 1473-4578	24 01 77	31 03 77	Augmentant le capital.
LES IMMEUBLES MAINVILLE-POIRIER & ASSOCIES INC. *MAINVILLE-POIRIER & ASSOCIATES REALTY INC.* 1472-7861	29 12 76	30 03 77	Modifiant le capital.
SOFICA LTEE 1468-0136	25 06 76	24 05 77	Augmentant le capital.

68626-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Siège social (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont changé leur siège social tel qu'indiqué ci-après:

Nom de la compagnie	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
AGENCE DE VENTE PUBLICITAIRE A.F. INC. 1330-2948	16 04 73	74, plage St-Laurent, Saint-Félix-de-Cap-Rouge	2860, des Quatre-Bourgeois, Sainte-Foy
LES ALIMENTS KOURI INC. ..... *KOURI FOODS INC.* 1363-6345	08 02 37	Montréal	1540, rue des Patriotes, Laval
LES AMANDES MON VALLON INC. 1470-8275	15 10 76	20, rue St-Jean-Baptiste, Beloeil	510, rue Martel, Saint-Hyacinthe
L'ASSOCIATION DES FAMILLES MONOPARENTALES LEVIS INC. 1356-5809	15 05 74	38, avenue Bégin, Lévis	295, rue St-Joseph, Lauzon

Nom de la compagnie	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
L'ASSOCIATION DES GERANTS MUNICIPAUX DU QUEBEC 1329-8807	03 05 73	Shawinigan	922 est, rue Liège, Montréal
ASSOCIATION DES PROFESSEURS D'ESPAGNOL DU QUEBEC *QUEBEC ASSOCIATION OF TEACHERS OF SPANISH* 1253-7767	16 05 72	Québec	8511, boulevard Lasalle, Lasalle
L'ASSOCIATION RECREATIVE DES EMPLOYES DE MINES DU LAC DUFAULT INC. 1463-5940	15 12 75	Rouyn	45, 18e Rue, Noranda
THE BAPTIST CHURCH-EXTENSION BOARD OF THE PROVINCE OF QUEBEC INCORPORATED 1236-0194	18 04 30	1410, rue Stanley, bureau 320, Montréal	160, boulevard Desaulniers, Saint-Lambert
R. BELISLE LTEE 1466-1557	08 04 76	Anjou	780 ouest, du Phare, Matane
BOIS APPALACHES INC. *APPALACHES LUMBER INC.* 1461-6288	26 08 75	Montréal	Saint-Pamphile
LES CADEAUX COMMEMORATIFS PRESIDENT INC. *PRESIDENT MEMORIAL GIFTS INC.* 1362-2709	11 03 75	600, avenue Laurier, bureau 201, Québec	104, Royale, Saint-Bernard-de-l'Ile-aux-Coudres
PIERRE CARADONNA & ASSOCIES INC. 1360-5167	29 11 74	1001, rue Bégon, Sainte-Foy	1175, rue du Golf, Saint-Félix-du-Cap-Rouge
CENTRE D'ENTRAIDE ET DE DEPANNAGE MANICOUAGAN INC. 1352-3022	16 10 73	Hauterive	24, avenue Mance, Baie-Comeau
CINECO INC. 1246-5415	02 09 66	83, boulevard Ste-Anne, Sainte-Anne-de-Bellevue	50, Crémazie, suite 1100, Montréal
CLUB CHASEL 1288-4748	28 12 55	312, rue Principale, Péribonka	3000 sud, Dupont, Alma
LE CLUB DE CANOT-CAMPING LES PAGAIES DU NORD INC. 1363-6097	26 08 75	Baie-Comeau	898, rue Puyjalon, Hauterive
CLUB DE RADIO-LOISIRS L'UNITE DU NORD INC. 1465-7670	22 03 76	347, rue Ste-Thérèse, Sainte-Sophie	147, 119e Avenue, Lafontaine
CLUB DU-GRIS 1269-5524	07 08 64	116, boulevard St-Joseph, Châteauguay	2288, boulevard Les Hauteurs, Saint-Hippolyte
CLUB PATRICK EST 1257-8522	22 05 57	Dolbeau	424, rue du Plateau St-Louis, Mistassini
COGEMAT INC. 1472-7234	23 12 76	4428, carré Michener, Saint-Félix-du-Cap-Rouge	660, boulevard Laure, Sept-Iles

Nom de la compagnie	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
COLERAINE VIDEO INC. 1167-7044	06 12 65	325, rue St-Alphonse, Thetford Mines	142, rue St-Thomas, Disraëli
COMMONWEALTH SECURITIES CORPORATION 1248-1099	24 04 53	Montréal	5710, avenue Royalmount, Mont-Royal
COMMUNAUTE RUSSE ORTHODOXE DE LA SAINTE-TRINITE DE QUEBEC 1278-4252	03 03 59	830, avenue Cartier, Québec	1450, avenue Oak, Sillery
COMMUNIPLUS INC. 1372-0487	11 04 75	Montréal	1725, de Lucon, Laval
LA COMPAGNIE DE TRACTEURS ET D'EQUIPEMENT INDUSTRIELS INC. *INDUSTRIAL TRACTORS & SUPPLY INC.* 1285-4840	19 10 61	Montréal	2225, boulevard Industriel, Laval
COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE LAMPES ET CADEAUX SCORPION LTEE *SCORPIO LAMP AND GIFT MANUFACTURING CO. LTD.* 1361-6875	10 02 75	1265, chemin Ridgewood, Laval	255, rue Dunbar, Mont-Royal
CONSEIL MONTREAL-EST NO. 2759 DES CHEVALIERS DE COLOMB DE MONTREAL-EST INC. 1291-4511	17 02 70	11420 est, rue Notre-Dame, Montréal-Est	14325 est, rue Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles
CONSEIL REGIONAL DE L'AGE D'OR RICHELIEU-YAMASKA INC. 1349-0735	23 06 72	1871, rue des Cascades, St-Hyacinthe	516, rue Chenier, Granby
CONSOLIDATED NORTHERN EXPLORATION LIMITED (No personal liability) 1180-9852	25 05 57	60, rue St-Jacques, suite 800, Montréal	62 ouest, rue Main, Magog
CONSTRUCTION DANPO LTEE ..... *DANPO CONSTRUCTION LTD.* 1470-7418	12 10 76	4131, côte des Neiges, suite 18, Montréal	5460, Royalmount, Mont-Royal
CONSTRUCTIONS H.B. INC. ..... *H.B. CONSTRUCTIONS INC.* 1504-7905	30 08 76	855, boulevard Queen, Saint-Lambert	3652, Orléans, Brossard
LES CONSTRUCTIONS LECA INC. 1467-8239	16 06 76	148, Garneau, Saint-Jean-de-Boischatel	90 C, avenue Royale, Beaulieu
CONSTRUCTIONS VAUBEC INC. 1473-4883	24 01 77	487, boulevard Duhamel, Pincourt	100, boulevard Hardwood, suite 9, Dorion
COURCHESNE & PERREAULT INC. 1191-6228	05 09 69	69, rue Monseigneur-Lafortune, Saint-Paul	305, rue de Serte, Joliette
CREPERIE LE ST-BRIEUC LTEE 1332-7192	08 02 73	407, place Jacques-Cartier, Montréal	475 ouest, rue St-Charles, app. 606, Longueuil
RENE CROTEAU INC. 1463-1774	20 11 75	707, rue Barkoff, Cap-de-la-Madeleine	1409, rue Laviolette, Trois-Rivières

Nom de la compagnie	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
DEBOR LIMITED 1251-5128	20 11 62	Montréal	1956, rue Bourdon, Saint-Laurent
DESCHAMPS & DESLAURIERS INC. 1152-6217	22 07 69	Val-David	Route rurale numéro 1, Lantier
DESIGNS KATCH INC. *KATCH DESIGNS INC.* 1467-9328	21 06 76	Montréal	200, rue Corot, app. 211, Verdun
DEVELOPPEMENT FOSSAMBAULT INC. 1260-7875	26 06 70	Pont-Rouge	212, route 138, Saint-Augustin-De-Desmaures
DISTRIBUTION JEAN ET NORMAND INC. 1370-5298	28 11 74	12914 est, rue Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles	323, Notre-Dame, Repentigny
LES DISTRIBUTIONS DU NORD-OUEST DU QUEBEC INC. 1349-7474	12 09 72	409 est, rue Perreault, Rouyn	2, rue Pauzé, Val-D'Or
LES DISTRIBUTIONS QUIMPEX LTEE *QUIMPEX DISTRIBUTION LTD.* 1330-7731	16 04 73	Saint-Bruno-de-Montarville	Boulevard Laurier, Laurier-Station
FERNAND DUFRESNE INC. 1155-2098	12 07 68	146 ouest, des Frênes, Québec	455, rue Lavoie, Vanier
DUMCO METAL PRODUCTS CO. LTD. 1142-3670	19 02 53	Montréal	2225, boulevard Industriel, Laval
ECHAFAUDAGES FARO INC. *FARO SCAFFOLDS INC.* 1156-2014	30 07 62	36 sud, rue Dorchester, Québec	312, 1re Avenue, Stoneham et Tewkesbury
ECOLE BILINGUE DE L'OUEST DE L'ILE *WEST ISLAND BILINGUAL SCHOOL* 1238-8468	06 06 69	96, rue Fredmir, Dollard-des-Ormeaux	116, rue Cartier, Roxboro
EJOYTEURS (CANADA) LTD. 1333-3356	27 09 72	Montréal	2600, boulevard Ford, Chateauguay
LES ENTREPRISES C.P.G.P. INC. 1363-4522	09 05 75	78, Chevalier, Salaberry-de-Valleyfield	31, rue Lapointe, Saint-Timothée
LES ENTREPRISES DEKORAL INC. 1464-3985	26 01 76	Saint-Antoine	Rosemère
LES ENTREPRISES D'HABITATIONS MICHEL CHOQUETTE INC. 1505-6799	17 11 76	565, rue Front, app. 4, Longueuil	3565, rue la Brosse, Saint-Hubert
ENTREPRISES E. PATENAUDE INC. 1144-0435	07 07 48	Boucherville	7900, Pierre-de-Coubertin, Montréal
ENTREPRISES GAICLER INC. 1462-4332	07 10 75	Sept-Iles	1655, rue Tourigny, Brossard
LES ENTREPRISES HAINAULT LTEE 1264-8176	08 01 70	Montréal	443, Ellerton, Mont-Royal
LES ENTREPRISES ROBERT PRESCOTT INC. 1503-9845	22 06 76	Montréal	4395, avenue Verdun, Verdun

Nom de la compagnie	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
LES ENTREPRISES S.P.E.C. INC. 1330-5123	16 05 73	405, rue Deguire, Saint-Lambert	12077, Marsan, Montréal
LES ENTREPRISES STE-MARIE INC. 1310-1142	29 06 72	290, Lespérance, Saint-Laurent	2015, rue Sommet Trinité, Saint-Bruno
ENTRETIEN DE L'AUTOMOBILE RUE PRINCIPALE INC. *MAIN STREET AUTO SERVICE INC.* 1368-4519	19 05 74	5569, rue St-Laurent, Montréal	5255, chemin St-Martin, Saint-Louis-de-Terrebonne
FEDERATION QUEBECOISE DE SKI NAUTIQUE INC. *THE QUEBEC WATER SKI FEDERATION INC.* 1316-2185	28 12 61	Trois-Rivières	1415 est, rue Jarry, Montréal
FELICIA HOLDINGS LTD. 1259-0048	12 10 61	Montréal	4345 ouest, boulevard Henri-Bourassa, Saint-Laurent
FONDATION ST-FRANÇOIS 1468-5846	19 07 76	Saint-Félix-de-Cap-Rouge ...	4900, rue St-Félix, Saint-Augustin-de-Desmaures
FONTAINE AUTOMATIQUE DE QUEBEC INC. *QUEBEC AUTOMATIC FOUNTAIN INC.* 1158-1188	21 10 47	Québec	455, rue Braille, Sainte-Foy
FRANEL INC. 1215-5958	27 08 71	9380, boulevard Viau, Saint-Léonard	1625, rue Chabanel, suite 481, Montréal
GESTION ERWI LTEE ..... *ERWI HOLDINGS LTD.* 1365-8364	13 06 75	1435, rue Mazurette, Montréal	218, boulevard Brunswick, Pointe-Claire
GESTION FIDELE DALLAIRE INC. 1475-0202	07 03 77	Québec	2775, rue Wilbrod, Beauport
GESTION GILLES DALLAIRE INC. 1475-0228	07 03 77	Québec	8280, rue Laval, Charlesbourg
JULES R. GILBERT (QUEBEC) LTD. 1262-9861	16 12 59	Montréal	1956, rue Bourdon, Saint-Laurent
BERTHOLD GROLEAU & ASSOCIES LTEE 1238-4111	13 06 69	1055, côte Beaver Hall, Montréal	460 ouest, rue St-Charles, Longueuil
HABITATIONS J.R. MICHAUD LTEE 1361-9366	20 02 75	1483, rue Lapointe, Val-D'Or	170, de Noirmoutier, app. 4, Laval
LES HABITATIONS QUEBECOISES INC. ... 1281-3077	25 11 63	Montréal	470, 90e Avenue, Lasalle
HOMESTEAD CONSTRUCTION INC. 1266-1468	15 10 57	279, chemin Lakeshore, Pointe-Claire	118, 8e Avenue, Pincourt
LES IMPORTATIONS G. & E. INC. ..... *G. & E. IMPORTS INC.* 1362-2840	07 03 75	Montréal	7491, route Trans-Canadienne, Saint-Laurent
INDUSTRIES DE METAL A.B.D. INC. 1504-8978	08 09 76	Montréal-Nord	8820, Champ-d'Eau, Saint-Léonard

Nom de la compagnie	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES ZELAR LTEE *ZELAR ELECTRIC LTD.* 1480-4587	20 10 75	690, boulevard des Hauteurs, Saint-Hippolyte	349, rue Preising, Saint-Eustache
ISOLATION JEAN CARIGNAN INC. 1348-6543	24 07 72	4530 ouest, 4e Avenue, Charlesbourg	2341, rue Terrasse Cadieux, Beauport
DENIS LECOURT INC. 1480-2037	03 10 75	1766, Vienne, Laval	711, chemin Lecourt, Saint-Roch-de-l'Achigan
LETHER INC. 1362-0323	24 02 75	Baie-Trinité	101, de la Savanne, Sainte-Anne-des-Monts
FERNAND-J. LUCIER INC. 1353-1637	27 06 66	20, rue Price, Kénogami	2790, chemin Chambly, Longueuil
MATAIR INC. 1274-6731	18 11 71	Matagami	1345, 6e Rue, Val-d'Or
MEDICAL AIDS PRODUCTS INC. 1230-3772	07 08 67	5701, chemin Ferncroft, Hampstead	5591, chemin Côte-des-Neiges, suite 1, Montréal
LES MEUBLES RADISSON LIMITEE ..... *RADISSON FURNITURE LIMITED* 1351-4443	29 12 73	1, place Ville-Marie, suite 4125, Montréal	465, rue Victoria, Saint-Lambert
LES MEUBLES RADISSON (QUEBEC) LIMITEE *RADISSON FURNITURE (QUEBEC) LIMITED* 1353-0688	31 12 73	1, place Ville-Marie, suite 4125, Montréal	465, rue Victoria, Saint-Lambert
PAMCO PLASTIC CONTAINERS INC. 1248-9464	27 06 60	10461, rue Héneault, Montréal-Nord	4145 ouest, boulevard Henri-Bourassa, Saint-Laurent
J. PARKS ENTERPRISES INC. ..... *ENTERPRISES J. PARKS INC.* 1201-9121	19 02 70	5032, rue Hertel, Pierrefonds .	36 sud, 8e Avenue, Roxboro
PEINTURES R.S. LTEE 1341-7878	10 10 73	23, Rousseau, Saint-David-de-l'Auberivière	132, rue Laval, Laval
PEOPLES REALTY CO. LTD. 1418-2638	22. 09 72	5830, Westminster, Côte-Saint-Luc	1310, Beauvais, Saint-Laurent
RAYMOND PEPIN INC. 1321-0315	07 04 66	Anjou	458, boulevard L'Assomption, Repentigny
LES PLACEMENTS NERVA LTEE ..... *NERVA INVESTMENTS LTD.* 1501-3741	11 12 75	3530, rue Durocher, Montréal	70, Church Hill, Westmount
PLOMBERIE & CHAUFFAGE J.W. INC. ... *J.W. PLUMBING & HEATING INC.* 1360-0127	30 10 74	6331, boulevard St-Laurent, Montréal	4178 A, Notre-Dame, Laval
PRODUCTIONS MICHEL LACHANCE INC. 1503-1362	21 04 76	Montréal	1595 ouest, boulevard St-Martin, Laval

Nom de la compagnie	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
PRODUCTIONS RADIOPHIL INC. 1473-0683	13 01 77	1400 ouest, avenue des Pins, suite 1103, Montréal	253, Prince-Arthur, Otterburn Park
RALLYE TIERS-MONDE DE LA CHAUDIERE INC. 1245-6778	15 04 71	Saint-Georges	228, rue Lambert, Beauceville
RAYROW REALTIES LTD. 1281-7102	03 05 55	Montréal	4590 ouest, rue Henri-Bourassa, Saint-Laurent
LE RELAIS DES PLAINES INC. 1186-0574	14 04 67	Saint-Louis-de-Pintendre ...	Saint-Maxime
RESTAURANT BOUL. ROBERT (DA ROBERTO) INC. *BLVD ROBERT (DA ROBERTO) RESTAURANT INC.* 1217-7572	30 11 71	Montréal	6421, boulevard Robert, Saint-Léonard
RIVARD & GIROUX INC. 1470-2955	21 09 76	2225, boulevard St-Louis, Trois-Rivières	4200, Royale, Trois-Rivières-Ouest
L.L. ROQUET INC. 1110-3793	06 02 47	3200 est, rue Rachel, Montréal	12455, rue April, Pointe-aux-Trembles
SALABERRY CARTAGE LTD. 1243-5111	10 01 68	89, rue Armand, Salaberry-de-Valleyfield	6600, côte St-François, Saint-Laurent
T.L.H. SAUNDERSON & SONS LIMITED .. 1265-9181	19 03 31	Montréal	4255, rue Sherbrooke, suite 5, Westmount
SERVICES DE READAPTATION & D'ADAPTATION S.E.R.A. INC. 1462-1643	24 09 75	Montréal	5915 ouest, Henri-Bourassa, Saint-Laurent
C.J. SLOAN LIMITEE 1246-8526	21 09 65	7655, boulevard Viau, Saint-Léonard	12, de la Bretagne, Candiac
SOCIETE COLAMI INC. 1358-1707	29 07 74	3730 est, boulevard Métropolitain, suite 410 Montréal	1991 ouest, boulevard St-Martin, suite 105, Laval
SOCIETE DE GESTION LAMEL INC. 1474-8354	04 03 77	Québec	2120, chemin Ste-Foy, Sainte-Foy
SOCIETE L.G. INC. 1365-3761	09 05 75	275, avenue Guthrie, Dorval .	103, rue Gun, Pointe-Claire
SODASTRAL INC. 1207-8804	23 02 71	Québec	3379, rue Portneuf, Sainte-Foy
SOMOLEC INC. 1505-1550	28 09 76	Drummondville	1050, rue des Champs, Saint-Jean-Chrysostome
SYNERGIE INC. 1332-0494	21 07 72	173, rue Argyle, Sherbrooke .	848, rue Montarville, Boucherville
TRANSMISSION G.G. INC. ..... *G.G. TRANSMISSION INC.* 1480-8885	13 11 75	Saint-Laurent	272, rue Laurier, Laval
UNION PIPE & MACHINERY LIMITED ... 1352-7445	30 05 39	Montréal	300, chemin Canal Bank, suite 315, Saint-Pierre

Nom de la compagnie	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
VALCOR LIMITED 1287-0242	27 04 61	Place du Canada, bureau 1220, Montréal	4999 ouest, rue Ste-Catherine, bureau 558, Westmount
VARIETES DAGLO INC. *DAGLO VARIETIES INC.* 1367-1060	25 09 75	6536, St-Hubert, Montréal	950, Notre-Dame, Lachine
VERSAILLES INC. 1128-6085	20 09 48	Montréal	7400, rue Vérité, Saint-Laurent
VILLA CHANTECLER INC. 1370-3103	07 11 74	1, place Ville-Marie, suite 4125, Montréal	Sainte-Adèle
VILLAGE MODULAIRE DE QUEBEC INC. *QUEBEC MODULAR VILLAGE INC.* 1355-5123	03 04 74	1260, boulevard Labelle, Blainville	975, boulevard St-Luc, Saint-Luc
VOYAGES JEAN JUAN INC. 1352-4277	11 12 73	Québec	1011, route de l'Eglise Sainte-Foy
WILSON CLUB 1259-8546	07 02 53	221, 9e Avenue, Grand-Mère	1031, chemin des Erables, Saint-Gérard-des Laurentides

Le directeur du Service des compagnies.
PIERRE DESJARDINS.

68626-o

Renseignements sur les compagnies

Avis de dissolution éventuelle de corporations

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu des article 4, 5*a* et suivants de la Loi des renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont en défaut de produire le rapport visé par l'article 4 de ladite loi pour une année ou plus; les corporations sont en conséquence passibles de dissolution sans autre avertissement si elles n'ont pas fourni tous les rapports indiqués en regard de leur nom ainsi que les honoraires prescrits, dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
ADVANCE DEVELOPMENT CORPORATION 1469-9524	Montréal	Initial, 1959 à 1963 incl. 1965 à 1976 incl.
ALEXANDER BUILDING CORPORATION 1231-1189	Montréal	1973 à 1976 incl.
LES ALLOUETTES DU GRAND SOREL 1469-1463	Sorel-Sud	1964 à 1976 incl.
AMERICAN HOLDINGS CORP. 1469-7734	Montréal	1960 à 1976 incl.
AMICAL DES FRERES DU SACRE COEUR DE LAC MEGANTIC 1232-0685	Mégantic	Initial 1955, 1968 à 1976 incl.
ANCIENS ET AMIS DE B.B.Y.O. (MONTREAL) INC. *ALUMNI AND FRIENDS OF B.B.Y.O. (MONTREAL) INC.* 1231-7541	Montréal	Initial 1969 à 1976 incl.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
ANTARES DEVELOPMENT CORPORATION 1469-7767	Montréal	initial 1959 à 1976 incl.
ANTOINE CONSTRUCTION CO. LTD. 1469-7759	Montréal	1962 à 1976 incl.
ASSOCIATED PATTERN WORKS LIMITED 1469-8062	Montréal	Initial 1962 à 1964 incl. 1966 à 1976 incl.
ASSOCIATION DES CLUBS DE CHASSE ET DE PECHE DE LA RIVIERE A MARS 1231-8325	Bagotville	1955 à 1976 incl.
ASSOCIATION DES CORPS DE MAJORETTES DU QUEBEC 1272-2054	Sorel	Initial 1964 à 1976 incl.
L'ASSOCIATION DES LIGUES DE HOCKEY DE BIENFAISANCE DE VILLE DE LAVAL INC. 1290-7523	Laval	Initial 1972 à 1976 incl.
L'ASSOCIATION DES LOISIRS DE MARIE-VICTORIN INC. 1469-1398	Sillery	1963 à 1976 incl.
ASSOCIATION DES LOISIRS DE POINTE A LA CROIX 1230-8367	Pointe-à-la-Croix	1970 à 1976 incl.
L'ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'UNION NATIONALE DU COMTE DE LAVAL 1469-6330	Laval-des-Rapides	Initial 1961 à 1976 incl.
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE ST-RAYMOND, HULL 1469-6348	Hull	Initial 1964, 1967 à 1976 incl.
L'ASSOCIATION DES RESIDENTS DU CHEMIN DE LA BAIE VINCENT 1469-7981	Lac-Des-Piles	Initial 1960 à 1976 incl.
L'ASSOCIATION FEMININE PROGRESSISTE CONSERVATRICE DU COMTE DE LONGUEUIL 1469-9532	Longueuil	Initial 1959 à 1976 incl.
ASSOCIATION PARENTS-MAITRES DE WATERLOO 1272-1692	Waterloo	Initial 1967, 1970 à 1976 incl.
ASSOCIATION RED WINGS DE VERDUN 1469-1489	Verdun	1964, 1966 à 1976 incl.
L'ASSOCIATION ST-HONORE DES LIVREURS EN PATISSERIE DE LA PROVINCE DE QUEBEC INC. 1256-6956	Montréal	Initial 1960, 1964 à 1976 incl.
L'ASSOCIATION SPORTIVE DU BOULEVARD ST-JEAN 1469-1380	Trois-Rivières	1963 à 1976 incl.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
ASSOCIATION TROT ET AMBLES DU SAGUENAY INC. 1469-1471	Jonquière	1964 à 1976 incl.
ASSURANCES GUERTIN LIMITEE 1264-5610	Hull	1963, 1972 à 1976 incl.
LES ATOMES DE ST-JEROME INC. 1234-8769	Saint-Antoine-des-Laurentides	Initial 1967, 1971 à 1976 incl.
AUBERGE DANVILLE INC. 1469-1315	Danville	1967 à 1976 incl.
L'AUBERGE DU PORT INC. 1297-8755	Montréal	Initial 1962 à 1976 incl.
AURORA INVESTMENT CORPORATION 1469-6389	Montréal	1961 à 1976 incl.
AUTOMATIC CIGARETTES SERVICE LTD. 1235-2332	Montréal	1952 à 1961 incl. 1965 à 1974 incl. et 1976
BARCLAY BOWLING AND BILLIARD LTD. 1469-1430	Montréal	1963, 1964, 1969, 1970, 1972 à 1976 incl.
THE BATCHELDER CLUB 1417-7018	Shawinigan-Sud	1932 à 1976 incl.
LES BATIMENTS D'ACIER PREFABRIQUES INC. *PRE-ENGINEERED STEEL BUILDINGS INC.* 1193-7364	Montréal	1967 à 1976 incl.
BE-LA-RI CONSTRUCTION INC. 1299-5858	Montréal	Initial 1960 à 1976 incl.
JEAN BERNARD LTEE 1469-0002	Laval	initial 1968 à 1976 incl.
JACQUES BOISCLAIR INC. 1469-7791	Saint-Jérôme	1969 à 1976 incl.
BOOSTER BOARD (CANADA) LTD. 1203-2512	Montréal	1971 à 1976 incl.
BOURCO LTEE *BOURCO LTD.* 1206-8151	Montréal	1967 à 1976 incl.
CALEDONIA INVESTMENTS INC. 1242-2200	Pointe-Claire	Initial 1968 à 1976 incl.
CAPLAN & KAHN LTD. 1469-1422	Montréal	Initial 1963 à 1976 incl.
CARDINAL FOOD STORES LTD. 1243-1482	Sherbrooke	Initial 1973 à 1976 incl.
CARRIERES STE-JUSTINE INC. 1304-1058	Sainte-Justine-de-Newton	Initial 1965, 1968 à 1976 incl.
CARTIER TIRE SALES & REPAIRS LTD. 1295-6777	Saint-Basile-le-Grand	1959 à 1976 incl.
LES CASTORS DE MARIEVILLE 1469-7726	Marieville	Initial 1961 à 1976 incl.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
LE CENTRE COLOMBIEN LIMITEE 1469-8047	Saint-Romuald	Initial 1954 à 1958 incl., 1961, 1963 à 1976 incl.
CENTRE DE LOISIRS DE CAP ST-IGNACE 1469-6157	Cap-Saint-Ignace	1961 à 1976 incl.
CENTRE DE LOISIRS NOTRE-DAME DU LAUS 1469-6249	Sherbrooke	Initial 1971 à 1976 incl.
CENTRE DE MARCHANDISE INCORPOREE *MERCHANDISE CENTER INC.* 1469-7742	Montréal	1962 à 1976 incl.
LE CENTRE DU CHOMEUR DE LA MAURICIE 1246-3311	Cap-de-la-Madeleine	Initial 1971 à 1976 incl.
CENTRE MUSICAL ST-MARTIN INC. 1469-6355	Montréal	Initial 1961 à 1976 incl.
CENTRE RECREATIF DE L'ANCIENNE BOURSE 1469-1299	Montréal	Initial 1966 à 1976 incl.
CENTURY CLUB INC. 1469-9870	Montréal	Initial 1932 à 1957 incl., 1962 à 1976 incl.
CHAMBLY PLAYERS' CLUB 1469-1257	Chambly	Initial 1966 à 1976 incl.
LE CHAPITRE DES CHEVALIERS DE COLOMB DE MONTREAL INC. *THE MONTREAL KNIGHTS OF COLOMBUS CHAPTER INC.* 1245-1860	Montréal	Initial 1967, 1973 à 1976 incl.
CHAPLIN'S BRAKE SERVICE INCORPORATED 1240-6823	Montréal	1967 à 1976 incl.
CHAUSSURES BEAUCEVILLE INC. *BEAUCEVILLE FOOTWEAR INC.* 1205-4268	Beauceville-Est	1973 à 1976 incl.
CIE BELANGER LTEE 1237-5655	Ville Lemoyne	1963 à 1976 incl.
CLUB AUTO-NEIGE ACTON-VALE INC. 1229-0920	Acton Vale	1972 à 1976 incl.
CLUB CAROLINE 1243-3389	Jonquière	1965 à 1976 incl.
LE CLUB CERF-VOLANT 1244-5060	Fatima	Initial 1970 à 1976 incl.
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE DU TERRAIN NEUF 1277-5474	Newport	1947 à 1976 incl.
CLUB DE COURSES DE PLESSISVILLE 1469-9656	Plessisville	Initial 1959, 1961 à 1976 incl.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
CLUB DE GOLF CAPRI INC. *CAPRI GOLF CLUB INC.* 1243-0393	Saint-Colomban	Initial 1971 à 1976 incl.
CLUB DE HOCKEY DE PLESSISVILLE 1469-9631	Plessisville	1960, 1962 à 1976 incl.
LE CLUB DE HOCKEY LES MINEURS D'ASBESTOS 1469-7973	Asbestos	1962, 1964 à 1976 incl.
LE CLUB DE HOCKEY METEOR JUNIOR 1469-9649	Asbestos	1965 à 1976 incl.
CLUB DE SKI LES RANDONNEURS 1247-9176	Trois-Rivières-Ouest	Initial 1973 à 1976 incl.
CLUB DE TIR DE WATERLOO INC. 1469-1448	Waterloo	1965, 1970 à 1976 incl.
CLUB DES JEUNES DE ST-NICOLAS INC. 1246-0721	Saint-Nicolas-Station	1964, 1968 à 1976 incl.
CLUB DES VINLACS 1287-4871	St-Adolphe-d'Howard, Argenteuil	Initial 1965 à 1970 incl. 1972 à 1976 incl.
CLUB DU LAC COUCOU 1249-6394	Saint-Jérôme	1965 à 1976 incl.
CLUB ELAN D'ALMA INC. 1469-9623	Alma	1958, 1960 à 1976 incl.
LE CLUB NATIONAL 1469-7775	Victoriaville	Initial 1960 à 1976 incl.
CLUB SPLASH 1284-9295	Gaspé	1964 à 1976 incl.
CLUB SPORTIF DE RIVIERE-A-CLAUDE INC. 1228-8908	Rivière-à-Claude (Gaspé)	1966 à 1968 incl., 1970 à 1976 incl.
LE CLUB SPORTIF LAC L'ACHIGAN INCORPORE 1298-9406	Saint-Hippolyte	Initial 1964 à 1976 incl.
COMITE DES LOISIRS DE MONTMAGNY 1469-8153	Montmagny	1962 à 1976 incl.
COMITE DES LOISIRS MURDOCK VAL-DE-GRACE 1469-1455	Chicoutimi	1966 à 1976 incl.
COMITE DES LOISIRS STE-BERNADETTE DE HULL INC. 1238-2362	Hull	Initial 1972 à 1976 incl.
COMITE DES LOISIRS ST-CHARLES DE CHICOUTIMI-NORD 1245-2959	Chicoutimi-Nord	Initial 1960, 1971 à 1976 incl.
LE COMITE D'ILLUMINATION DU CAP-DE-LA-MADELEINE INC. 1469-7957	Cap-de-la-Madeleine	1961 à 1976 incl.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
LE COMITE PAROISSIAL DES LOISIRS DE ST-BENJAMIN 1237-9848	Saint-Benjamin	1973 à 1976 incl.
CONSTRUCTION BRO-BEC LTEE *BRO-BEC CONSTRUCTION LTD.* 1237-3577	Montréal	1971 à 1976 incl.
CONSTRUCTION NORCEN INC. *NORCEN CONSTRUCTION INC.* 1277-7868	Montréal	1969, 1972 à 1976 incl.
CONSTRUCTION VAUDREUIL INC. 1469-7965	Dorion	1969 à 1976 incl.
CROMEC LTEE 1250-3694	Montréal	Initial 1970 à 1976 incl.
D. & J. HAUIAWAY CONTRACTORS LTD. 1248-9852	Dollard-des-Ormeaux	1969 à 1976 incl.
DAN RUGG MEDALLION AND ASSOCIATES INC. 1469-6306	Montréal	Initial 1961 à 1976 incl.
DARR INC. 1251-1416	Saint-Joseph	Initial 1970 à 1976 incl.
DAVID INVESTMENTS CORP. 1251-2570	Montréal	1961, 1971 à 1976 incl.
DRY WALL CONSTRUCTION CO. LTD. 1469-6298	Montréal	1961, 1964 à 1976 incl.
DUREX CONSTRUCTION LTD. 1255-2014	Montréal	1969 à 1976 incl.
LES ENTREPRISES BEAUMONT INC. 1206-4986	Sherbrooke	1970 à 1976 incl.
F.C.M. LTEE *F.C.M. LTD.* 1199-4084	Saint-Nicéphore	1970, 1974 à 1976 incl.
FAIRPOINT INVESTMENTS LTD. 1258-6871	Montréal	1969 à 1976 incl.
FEDERATION DES CLUBS SOCIAUX DE LA REGION DE HULL 1469-8120	Hull	Initial 1960 à 1976 incl.
LES FESTIVITES DE L'AGE D'OR 1230-0075	Sherbrooke	Initial 1972 à 1976 incl.
FOLTA CONSTRUCTION INC. 1260-2363	Saint-Léonard	1971 à 1976 incl.
FUGER INVESTMENT CORPORATION 1297-0117	Montréal	Initial 1959 à 1976 incl.
GELCO FURNITURE MFG. CO. LIMITED 1469-6223	Montréal	1963 à 1976 incl.
ROLLAND GELINAS AUTO INC. 1262-3419	Cap-de-la-Madeleine	Initial 1971, 1973 à 1976 incl.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
GEORGES CONSTRUCTION INC. 1469-6371	Montréal	Initial 1963 à 1966 incl. 1972 à 1976 incl.
LES HOTELS LANGLOIS INC. 1271-2188	Thetford Mines	1959, 1965, 1966, 1972 à 1976 incl.
LES IMMEUBLES ECLAIR INCORPOREE 1469-6165	Saint-Michel	Initial 1966 à 1976 incl.
LES IMMEUBLES ST-DENIS LTEE 1469-8020	Montréal	Initial 1952 à 1976 incl.
LES INDIENS D'ARVIDA INC. 1469-0010	Arvida	1968 à 1976 incl.
LES JEUNES PIONNIERS 1268-4676	Chicoutimi-Nord	1970, 1972 à 1976 incl.
JO-EL DRAPERIES (MTL) INC. 1254-5232	Montréal	1965 à 1969 incl., 1971 à 1976 incl.
JUGG CORPORATION 1269-3883	Montréal	1967, 1973 à 1976 incl.
ROGER KIROUAC & ITALO DEIACOBIS, SOCIETE D'EXPLOITATION MINIERE, (Libre de Responsabilité Personnelle) 1469-7684	Duvernay	Initial 1960 à 1976 incl.
L.M. INVESTMENT CORP. 1469-9599	Montréal	Initial 1959, 1962 à 1976 incl.
LANDMARK INVESTMENT CORP. 1469-8005	Montréal	1951, 1964 à 1976 incl.
LANE SPORTSWEAR INC. 1271-1859	Laval	Initial 1969 à 1976 incl.
LAROCHE & PELLETIER GRAPHISTES INC. 1264-1379	Montréal	Initial 1970 à 1976 incl.
LIGUE DE BALLON-BALAI SAGUENAY-LAC ST-JEAN INC. 1469-9862	Alma	1959 à 1976 incl.
LA LIGUE DES PROPRIETAIRES D'ASBESTOS 1469-9557	Asbestos	1962 à 1976 incl.
LA LIGUE DES PROPRIETAIRES DE VAL ST-MICHEL INC. 1469-9581	Ville de Val-St-Michel	1959 à 1962 incl., 1964 à 1976 incl.
LA LIGUE PROVINCIALE DE BASEBALL DU QUEBEC INC. 1236-4121	Thetford Mines	Initial 1963 à 1976 incl.
LILI CORSETS INC. 1249-3920	Montréal	1972 à 1976 incl.
LOISIRS DE ST-CAMILLE 1289-6049	Saint-Camille-de-Lellis	Initial 1965 à 1976 incl.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
LULLWITZ-KAEPPELI MINERAL EXPLORATION PARTNERSHIP (No Personal Liability) 1469-9722	Montréal	Initial 1965 à 1976 incl.
M. & M. CONSTRUCTION INC. 1469-6363	Pont-Viau	1961, 1966 à 1976 incl.
MAGASIN LABELLE DE STE-ROSE INC. 1297-5967	Sainte-Rose	Initial 1962, 1967 à 1976 incl.
LES MAGASINS DE PRODUITS DE BEAUTE ASSOCIES DU QUEBEC INC. 1237-2710	Montréal	1965, 1967 à 1976 incl.
MANOIR MERCIER DE LAVAL INC. 1199-3730	Montréal	1970, 1972 à 1976 incl.
J. & M. MARTIN, INC. 1338-4201	La Patrie	Initial 1973 à 1976 incl.
H. MASSICOTTE & FRERES, LIMITEE 1469-6397	Cap-de-la-Madeleine	1932 à 1976 incl.
MELEX INC. 1355-7822	Montréal	Initial 1974 à 1976 incl.
MEUNIER & ROY INC. 1275-5195	Montréal	1971 à 1976 incl.
MIAMI DEVELOPMENT CORP. 1469-9573	Montréal	Initial 1959 à 1976 incl.
MIBEST INVESTMENT CO. LTD. 1275-5518	Montréal	Initial 1972 à 1976 incl.
J.T. MIVILLE & FILS LTEE 1469-8039	Rivière-du-Loup	1968 à 1976 incl.
MODERN ASSOCIATES INC. 1469-6256	Montréal	1963 à 1976 incl.
MONTEBELLO AUTO RALLY CLUB 1469-1323	Montebello	1966 à 1976 incl.
MONTREAL OBSTETRICAL AND GYNAECOLOGICAL SOCIETY 1278-4799	Montréal	1955, 1956, 1971 à 1976 incl.
MONTREAL-NORD CONSTRUCTION INC. 1230-2659	Saint-Jean-de-Matha	Initial 1969 à 1976 incl.
MORTY'S BURNER BAR INC. 1469-1356	Montréal	1968 à 1976 incl.
NATIONAL CAR RENTAL SYSTEM INC. 1469-8146	Saint-Louis	1963 à 1976 incl.
9777 ST. LAWRENCE BOULEVARD INC. 1469-7940	Montréal	1963 à 1976 incl.
NORMAN ASSOCIATES LTD. 1469-7932	Montréal	Initial 1961 à 1976 incl.
NUNS ISLAND BRIDGE CLUB 1240-9579	Verdun	1971 à 1976 incl.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
O.T.J. DE DUVERNAY INC. 1255-2808	Duvernay	1961 à 1976 incl.
L'OEUVRE DES LOISIRS NOTRE DAME DE LA GARDE INC. 1261-9631	Québec	Initial 1963 à 1976 incl.
L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE SAINT-EDMOND 1469-6264	Saint-Edmond	1964 à 1976 incl.
L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE ST-RENE, COMTE DE BEAUCE 1469-1307	Saint-René	Initial 1966, 1969 à 1976 incl.
L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE STOKE 1469-7783	Stoke Centre	1957 à 1976 incl.
PALMAC EQUIPMENT INC. 1320-9978	Sainte-Geneviève	Initial 1966 à 1976 incl.
PARK LAND DEVELOPMENT COMPANY LTD. 1271-1156	Montréal	1970 à 1976 incl.
PLACE FAMILIALE DU COMTE DE CHAMPLAIN INC. 1295-8203	Cap-de-la-Madeleine	1958, 1961 à 1976 incl.
LES PLACEMENTS PAPINEAU INC. ..... *PAPINEAU INVESTMENTS INC.* 1298-2716	Montréal	1968 à 1976 incl.
PRINTEC LITHO INC. 1205-8194	Laval	1975 et 1976
PRINTERS & LITHOGRAPHERS LTD. 1469-8070	Montréal	1961, 1962, 1969 à 1976 incl.
PRODUCTIONS CINEMATOGRAPHIQUES NOUVELLE-FRANCE INC. 1246-5852	Montréal	Initial 1971 à 1976 incl.
PUGASH & CO. INC. 1469-1349	Montréal	1964 à 1976 incl.
QUEBEC MINI-AERO CLUB 1229-7347	Ancienne-Lorette	1966 à 1976 incl.
RADIO-TAXI CHAPUT INC. 1269-6191	Chicoutimi	1973 à 1976 incl.
RAMHURST INVESTMENT CORP. 1281-5544	Montréal	1959, 1968 à 1976 incl.
REJVAN INVESTMENTS LIMITED 1469-6280	Montréal	Initial 1962 à 1976 incl.
LES RENARDS D'IBERVILLE INC. 1469-7676	Iberville	Initial 1960 à 1976 incl.
LES RESIDENCES MERCIER INC. 1275-3190	Verdun	Initial 1967 à 1971 incl., 1973 à 1976 incl.
JOHN RICHARDSON & CO. LIMITED 1469-8104	Montréal	Initial 1933, 1963 à 1976 incl.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
RICHMAN'S INC. 1469-8096	Sherbrooke	1950, 1956 à 1976 incl.
RIMOUSKI DIESEL ENGINES INC. 1469-8088	Rimouski	Initial 1955 à 1961 incl. 1963 à 1976 incl.
ROMERTEX CORPORATION 1469-7999	Montréal	1957, 1964 à 1976 incl.
CHAUFFAGE ROUANDA INC. ..... (*ROUANDA HEATING INC.*) 1295-3063	Lorrainville	1963 à 1976 incl.
ROY & BRUNELLE, LTEE 1295-5332	Sherbrooke	1959 à 1976 incl.
ST. ANTOINE DEVELOPMENT CORP. 1469-9607	Montréal	1959 à 1976 incl.
ST. LEONARD HOLDINGS INC. 1469-9516	Montréal	Initial 1959 à 1976 incl.
ST-MARSEILLE INVESTMENT LTD. 1469-7858	Montréal	1961 à 1976 incl.
LES SCOUTS DE MATANE 1469-6231	Matane	Initial 1962 à 1976 incl.
SEVILLE DEVELOPMENT CORP. 1469-8161	Montréal	Initial 1959 à 1976 incl.
SHEFFERVILLE AUTOMOBILES LTEE ... 1469-8013	Shefferville	1958 à 1976 incl.
SOCIETE DACCORD INC. 1250-8032	Laval	Initial 1973 à 1976 incl.
SOCIETE DE GESTION ROMEO FORTIN, LTEE 1260-7347	Alma	1968, 1970 à 1976 incl.
SOCIETE DE PROMOTION TOURISTIQUE DE TROIS-RIVIERES (64-67) INC. 1286-3841	Trois-Rivières	1967 à 1976 incl.
LA SOCIETE DES AQUARIOPHILES DE QUEBEC INC. 1469-1414	Québec	1964 à 1976 incl.
LA SOCIETE DES TERRAINS DE JEUX DE GRAND ST-ESPRIT 1257-6237	Grand-St-Esprit	1971 à 1976 incl.
LA SOCIETE ST-JEAN BAPTISTE DE LA PAROISSE DE ST-PAULIN 1236-0640	Saint-Paulin Dali Baire	1955, 1958 à 1960 incl. 1969 à 1976 incl.
LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE DE RIVIERE-OUELLE 1469-7841	Rivière-Ouelle	Initial 1960 à 1976 incl.
LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE ST-DAMASE DE L'ISLET 1469-8138	Saint-Damase	1960, 1962 à 1976 incl.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE, SECTION MORIN, SAINT-HYACINTHE 1469-1372	Saint-Hyacinthe	Initial 1963 à 1976 incl.
LA SOURCE INC. 1469-1406	Montréal	1964 et 1965, 1967 à 1976 incl.
SOUTH SHORE HOLDING CO. 1469-7833	Montréal	Initial 1959 à 1976 incl.
SWEENEY'S RESTAURANT INC. 1469-6272	Montréal	1962 à 1976 incl.
TAXI GARIEPY LIMITEE 1262-0076	Des Laurentides	Initial 1964 à 1976 incl.
TAXI SENECAL INC. 1283-8561	Boucherville	Initial 1969, 1973 à 1976 incl.
TERRAZZO RENTAL EQUIPMENT 1469-1364	Montréal	Initial 1961 à 1976 incl.
TRANS QUEBEC AUTO CLUB INC. 1469-6314	Montréal	Initial 1962 à 1976 incl.
TRANSPORT FERNAND BLANCHETTE INC. 1239-1884	Saint-Jean, Ile d'Orléans	1971 à 1976 incl.
TRINCI CONSTRUCTION CO. LTD. 1298-7921	Montréal	1958 à 1976 incl.
LA TROUPE LES ETINCELLES 1469-6322	Joliette	1962, 1964 à 1976 incl.
L'UNION PAROISSIALE DES LOISIRS DE REMIGNY 1469-1281	Remigny	Initial 1967, 1972 à 1976 incl.
VALENCIA FURNITURE INC. 1469-1497	Montréal	Initial 1964 à 1976 incl.
VALENTINE & SON LTD. 1287-0457	Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds	Initial 1959, 1966, 1968, 1970 à 1976 incl.
VERDUN SMALL FRY FOOTBALL ASSOCIATION 1469-5886	Verdun	Initial 1960 à 1976 incl.
VICJIM MINERAL EXPLORATION PARTNERSHIP *(No Personal Liability)* 1469-7692	Wilson's Corners	Initial 1959 à 1976 incl.
VICTORIA FURNITURE LTD. 1469-7825	Québec	1959 et 1963 à 1976 incl.
VILLE MARIE CONSULTANTS INC. 1248-8540	Montréal	Initial 1969, 1971 à 1976 incl.
WALTER-MARTIN PRESS LTD. 1320-7394	Montréal	Initial 1951 à 1976 incl.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
WESTMINSTER-WESTOVER FINA SERVICE STATION LTEE 1296-9085	Côte-St-Luc	1966 à 1976 incl.
A. WISEMAN FURS INC. 1229-9178	Montréal	1973 à 1976 incl.

68626-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes annulées

Le Ministre des Consommateurs, Coopératives, et Institutions financières, donne avis qu'en vertu des articles 4, 5*a* et suivants de la Loi des renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont annulées à compter de la date de la publication de ce deuxième avis dans la *Gazette officielle*.

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
L'ACTION CIVIQUE DE SHERBROOKE INC. 1229-0425	Sherbrooke	17 02 67
ANDRE ALARIE INC. 1288-2775	Saint-Eustache	29 04 71
L'ALLIANCE DES CULTURISTES AMATEURS DU QUEBEC INC. (A.C.A.Q.) 1227-8917	Québec	26 10 67
LES ARTS COMMUNAUTAIRES LAURENTIENS INC. 1234-0337	Val-David	22 02 71
L'ASSOCIATION DES CHEVALIERS DE COLOMB DE JACQUES CARTIER 1299-9736	Jacques-Cartier	22 10 59
ATLANTIS MARINE SUPPLIES LTD. 1234-8322	Montréal	29 03 72
ATOMIC DISTRIBUTIONS INC. 1234-8827	Laval	11 01 72
AUDREY GENEVE JEWELLERY CO. LTD. 1211-2652	Montréal	16 06 71
AXE-FILM INC. 1235-5558	Montréal	30 08 68
BELORM INC. 1289-0901	Montréal-Nord	05 06 62
BIJOUTIERS ARTISAN INC. *ARTISAN JEWELLERS INC.* 1234-1814	Montréal	14 02 69
3OIVIN & DUSSAULT INC. 1239-7006	Saint-Jean-d'Iberville	13 11 56
LES BOUTIQUES RUE DE LA PAIX INC. 1203-8014	Montréal	03 02 71

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
CHEVALIERS DE COLOMB DE CARDINAL VILLENEUVE CONSEIL NO 3156 1472-5907	Saint-Ambroise	22 04 53
CHEVALIERS DE COLOMB DE CHAMBLY CONSEIL NO 3513 1472-5709	Chambly	22 04 53
CHEVALIERS DE COLOMB DE LA MALBAIE CONSEIL NO 2815 1472-5865	La Malbaie	22 04 53
CHEVALIERS DE COLOMB DE LONGUEUIL CONSEIL NO 2754 1472-5691	Longueuil	22 04 53
CHEVALIERS DE COLOMB DE ST-ADELPHE CONSEIL NO 2876 1472-5832	Saint-Adelphe	22 04 53
CHEVALIERS DE COLOMB DE ST-LOUIS DE FRANCE DE BROWNSBURG CONSEIL NO 3120 1472-5915	Brownsburg	22 04 53
CHEVALIERS DE COLOMB DE ST-PAUL DE SCOTSTOWN CONSEIL NO 3235 1472-5717	Scotstown	22 04 53
LA CIE D'ENTRETIEN J.K. LTEE *J.K. MAINTENANCE CO. LTD.* 1268-6192	Montréal	15 09 70
LE CLUB DE JUDO TO HAKY KAN INC. 1264-8283	Sherbrooke	08 11 66
LE CLUB DES VETERANS DE QUEBEC INC. 1281-3051	Québec	09 06 67
CLUB DU GRAND SAULT 1264-0660	Rimouski	04 03 57
LE CLUB POPULAIRE DES CONSOMMATEURS DE ST-HENRI 1208-2657	Montréal	29 01 71
CLUB SYLVIE INC. 1467-4923	Forestville	25 09 57
LA COMPAGNIE PULPE & PAPIER DU NORD QUEBECOIS INC. *NORTHERN QUEBEC PULP & PAPER COMPANY INC.* 1360-7635	Montréal	11 12 74
LE « CONSEIL L'ANNONCIATION NO 5851 DES CHEVALIERS DE COLOMB » DE L'ANNONCIATION INC. 1314-8358	L'Annonciation	10 11 69
CONSTRUCTION SETAGON INC. *SETAGON CONSTRUCTION INC.* 1351-7800	Montréal	04 02 74
CORONET STYLES INC. 1115-3491	Montréal	10 07 61
LA CORPORATION DE MUSIQUE TEC *TEC MUSIC CORPORATION* 1127-1426	LaSalle	15 08 68

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
LA CORPORATION DES LOISIRS DE MONTCALM 1289-4531	Saint-Liguori	06 02 68
DEMOLITION BAR INC. *BAR DEMOLITION INC.* 1370-0257	Longueuil	15 10 74
ABE ENGEL MR. DISCOUNT INC. 1228-1523	Montréal	30 04 68
ENTREPRENEURS GENERAUX DU CAP INC. *DU CAP GENERAL CONTRACTORS INC.* 1242-8850	Montréal	19 01 70
LES ENTREPRISES STROM INC. *STROM ENTERPRISES INC.* 1285-2885	Sainte-Foy	29 06 71
E. GARDONIO INC. 1255-9290	Montréal-Nord	21 01 70
HALFWAY FISH AND GAME CLUB 1259-7779	Gatineau	09 03 57
I.K. HOUSE OF STATIONERY INC. 1316-8273	Montréal	11 02 72
IDENTITEX INC. 1219-5376	Québec	16 02 72
LES IMMEUBLES DU VIEUX QUARTIER INC. 1281-2855	Québec	31 01 72
LES IMMEUBLES ST-BARNABE INC. 1236-2737	Rimouski	26 05 48
INDUSTRIES BEN RIOUX LTEE 1355-2641	Amqui	26 03 74
LES INDUSTRIES PORT-CARTIER LTEE *PORT-CARTIER INDUSTRIES LTD.* 1336-7446	Port-Cartier	12 02 73
J.B. GENERAL MAINTENANCE LIMITED 1239-0324	Montréal	24 04 72
LACOMA, LTEE 1270-5489	Québec	30 01 59
L'ANTRE DEUX VINS INC. 1200-1889	Montréal	21 08 69
LE BARDO INC. 1236-1903	Longueuil	22 08 67
LOUISVAL CONSTRUCTION INC. 1368-7686	Laval	19 06 74
LUNICLAU INC. 1336-9905	Québec	31 01 73
MANUFACTURE CARTIER LTEE 1288-4888	Montréal	15 10 69

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
MARIE VILLE RESTAURANT INC. 1206-3905	Longueuil	26 05 71
MERGERS AND ACQUISITIONS CONSULTANTS LIMITED 1228-9757	Montréal	13 03 67
MEUBLES MARCEL COTE INC. 1348-7053	Québec	16 11 73
MOBILIER M & B INC. *M & B FURNITURE INC.* 1289-0869	Victoriaville	02 02 70
THE MONTREAL STUDY CLUB OF DENTAL TECHNICIANS INC. 1285-4394	Montréal	22 05 31
NOR-TEX MILLS LTD. 1227-5871	Dorval	25 04 72
L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE FONTAINEBLEAU 1260-3510	Fontainebleau	13 02 51
PABO INC. 1278-6109	Montréal	10 10 68
PARKVIEW RECREATIONAL ASSOCIATION 1302-4443	Châteauguay-Centre	11 05 64
PEKEL INC. 1279-4103	Montréal	21 02 69
PERSONNALITE MASCULINE DE L'ANNEE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS 1417-5020	Sainte-Agathe-des-Monts	24 05 74
LES PLACEMENTS G.M. INC. 1289-3475	Montréal	13 02 68
LES PLACEMENTS M.B.G. INC. 1289-2485	Montréal	09 02 71
PONCET INC. 1207-0504	Montréal	10 05 71
PORTEX INC. 1280-5602	Montréal	20 09 71
LES PRODUCTIONS JOROL INC. 1369-0565	Montréal-Nord	18 07 74
REO FUR CORPORATION 1292-5533	Montréal	05 08 58
LES ROULOTTES MOTORISEES NORMANDIE INC. *NORMANDIE MOTOR HOMES INC.* 1333-6920	Laval	29 11 72
SALON RIVIERA LTEE 1327-4790	Chicoutimi	07 06 62
SEAWAY GAS & OIL LTD. (No Personal Liability) 1283-7175	Mont-Royal	02 04 57

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
SOCIETE DE CHASSE ET PECHE DE PAPINEAU — *HUNTING AND ANGLER'S SOCIETY OF PAPINEAU* 1464-6152	Masson	27 05 53
SOCIETE D'EXPLOITATION BERYLLIUM LIMITEE (LIBRE DE RESPONSABILITE PERSONNELLE) — *BERYLLIUM DEVELOPMENT SOCIETY LIMITED (No Personal Liability)* 1303-7726	Rouyn	16 11 71
SPORTSWAY INC. 1284-9675	Laval	02 10 68
STEVEN TOURS INC. 1285-2281	Montréal	22 03 72
TEX-MAC PATENT DEVELOPMENT CORPORATION 1302-1134	Montréal	19 05 72
THE FOUR-BEE'S BOUTIQUE INC. 1237-4898	Montréal	23 08 71
TOURINTER INC. 1286-3759	Lachenaie	10 05 71
P. VIDAL (ASSURANCE) INC. 1310-4922	Montréal	16 06 58
WESTERN METAL MANUFACTURING CO. LTD. 1289-9621	LaSalle	15 04 66

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

68626-o

Avis divers

ASSOCIATION D'ENTRAIDE POUR HANDICAPES PHYSIQUES DE L'OUTAOUAIS

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes, en date du 11e jour de mai 1977, constituant en corporation sans capital-actions les membres actuels de « ASSOCIATION D'ENTRAIDE POUR HANDICAPES PHYSIQUES DE L'OUTAOUAIS », déjà constitués en corporation le ou vers le 2 avril 1974, en vertu de la Loi des clubs de récréation (S.R.Q., 1964, c. 298).

Le montant auquel est limitée la valeur des biens immobiliers que la corporation peut acquérir et posséder est de $100,000.

Le siège social de la nouvelle corporation est à 65 boulevard Fournier, app. 310, Hull.

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

68626-o 1470-3359

Ville de Carignan

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance régulière tenue le 1er juin 1977, le conseil de la ville de Carignan a adopté le règlement numéro 85 intitulé: « Règlement imposant un droit sur le transfert des immeubles », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire-trésorier,
LAURENT MONTY.

68627-o

Town of Carignan

Notice is hereby given that by virtue of an Act authorizing municipalities to levy a fee on the transfer of immoveables (1976, Bill 47, c. 30), the municipal council of Carignan, at a regular meeting held on the first of June 1977, adopted By-law number 85 authorizing the levy of a fee on the transfer of immoveables in its territory, and that the said by-law will come into force fifteen days after the publication of the present notice.

LAURENT MONTY,
Secretary-treasurer.

68627-o

LE CLUB RODEUR QUEBEC INC.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes, en date du 10e jour de mai 1977, constituant en corporation sans capital-actions les membres actuels de « LE CLUB RODEUR QUEBEC INC. », déjà constituée en corporation le ou vers le 20 décembre 1971, en vertu de la Loi des clubs de récréation (S.R.Q., 1964, c. 298).

Le montant auquel est limitée la valeur des biens immobiliers que la corporation peut acquérir et posséder est de $500,000.

Le siège social de la nouvelle corporation est à 1779, route de l'Aéroport, (Ancienne-Lorette) Sainte-Foy, district judiciaire de Québec.

Le directeur du Service des compagnies.
PIERRE DESJARDINS.

68626-o 1248-3798

Municipalité d'Entrelacs

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976 c. 30), lors d'une séance régulière tenue le trois juin 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 211, intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Donné à Entrelacs, ce 9e jour de juin 1977.

Le secrétaire-trésorier,
GILBERTE G. LAUZON.

68628-o

Paroisse de Frelighsburg

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières. (1976, c. 30) lors d'une séance régulière tenue le 2 mai 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 242, intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire-trésorier,
LILLIAN SPRACKLIN.

68591-o

Parish of Frelighsburg

Under the Act to authorize municipalities to collect duties on transfers of immoveables (1976, c. 30), and during a regular meeting held on May 2, 1977, the council of this municipality passed By-law 242, entitled: « A By-law authorizing levying of duties on transfers of immoveables ». This by-law will come into force on the fifteenth day after the publication of this notice.

(MRS) LILLIAN SPRACKLIN,
Secretary-Treasurer.

68591

Canton de Maria

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30) lors d'une séance régulière tenue le 6 juin 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 77-149 intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis

Le secrétaire-trésorier,
68614-o JEAN-MARIE DUGAS.

Cité de Montmagny

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance générale tenue le 6 juin 1977, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 455, intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

(Sceau)

Le greffier,
68515-o JACQUES PELLETIER.

Village d'Omerville

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance régulière tenue le 2 juin 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 81 intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire-trésorier,
68616-o JEAN-PAUL ASSELIN.

Village de Pointe-des-Cascades

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance régulière tenue le 6 juin 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 48 intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

(Sceau)

Le secrétaire-trésorier,
68617-o PATRICIA MARTEL.

Village de Sainte-Anne-du-Lac

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30) lors d'une séance régulière tenue le 2 mai 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 13, intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire-trésorier,
68629-o RICHARD SAMSON.

Paroisse de Saint-Agapit-de-Beaurivage

Prenez avis qu'à une session régulière du conseil municipal de Saint-Agapit-de-Beaurivage, tenue le 2 mai 1977, le conseil a adopté le Règlement numéro 4-1977, l'autorisant à imposer un droit sur le transfert des immeubles situés dans son territoire.

Le présent règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication d'un avis de son adoption dans la *Gazette officielle du Québec*.

Saint-Agapit, le 24 mai 1977.

Le secrétaire-trésorier,
68592-o BENOIT BOUCHER.

Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance régulière tenue le 6 juin 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 82, intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire-trésorier,
68630-o JEAN-JULES DANSEREAU.

Municipalité de Saint-Aubert
(L'Islet)

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance régulière tenue le sixième jour de juin 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 130-77, intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Donné à Saint-Aubert, comté de L'Islet, ce huitième jour de juin 1977.

Le secrétaire-trésorier,
68618-o LUCIEN BOIS.

Municipalité de Saint-Barthélémi

Avis est donné qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalité à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance régulière tenue le 2 mai 1977, (2/5/77) le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 221-77, intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Donné à Saint-Barthélémi, ce 10e jour de mai 1977.

Le secrétaire-trésorier,
68631-o ANDRÉ G. MERCURE.

Canton de Sainte-Cécile-de-Milton

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance régulière tenue le 6 juin 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 77-149 intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire-trésorier,
68619-o GERMAINE BERNIER.

Village de Saint-Charles
(Bellechasse)

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30) lors d'une séance régulière tenue le 2 mai 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 116 intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Donné à Saint-Charles, ce 20e jour de mai 1977.

Le secrétaire-trésorier,
68593-o RAYMOND ROY.

Municipalité de Sainte-Florence

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités a percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30) lors d'une séance régulière tenue le 6 juin 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 76, intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire-trésorier,
68594-o GÉRARD THIBAULT.

Ville de Saint-Gabriel

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance régulière tenue le 16 mai 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro « c.v. 65 », intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire-trésorier,
68632-o R. GAGNON, O.M.A.

Paroisse de Saint-Jacques-de-Parisville

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance régulière tenue le 6 juin 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 77/148 intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire-trésorier,
68633-o GERMAINE LAFOND.

Ville de Saint-Luc

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30) lors d'une séance régulière tenue le 21 mars 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 263 intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Donné à Saint-Luc, ce 31e jour de mars 1977.

Le directeur général et greffier,
68595-o GÉRARD GAGNÉ.

Paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloeil

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance régulière tenue le 4 mai 1977 le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 77-137 intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières, » et que ledit règlement entrera en force le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire-trésorier,
68634-o MARTHE TÉTRAULT.

Village de Sayabec

Prenez avis qu'en vertu de l'article 2 du Projet de loi numéro 47, sanctionné le 23 décembre 1976, la municipalité du village de Sayabec, par le règlement numéro 77-2 de son conseil, adopté le 6 juin 1977, a imposé un droit sur le transfert des immeubles situés dans son territoire et que la perception de ce droit a été déléguée à la corporation du comté de Matapédia.

Donné à Sayabec, ce 7e jour de juin 1977.

Le secrétaire-trésorier,
68635-o CLAIRE DESCHÊNES.

Caisses d'épargne et de crédit

Caisse Populaire des Fonctionnaires du Québec

(Loi des caisses d'épargne et de crédit)

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé la requête des caisses d'épargne et de crédit « CAISSE POPULAIRE DES FONCTIONNAIRES DU QUEBEC » et « LA CAISSE POPULAIRE DE L'OFFICE DU CREDIT AGRICOLE DU QUEBEC », datée du 25 février 1977, demandant la confirmation de l'acte d'accord prévoyant la fusion de ces deux caisses.

Le nom de la caisse résultant de cette fusion est: CAISSE POPULAIRE DES FONCTIONNAIRES DU QUEBEC.

Le siège social de cette caisse est situé à 680, Saint-Amable, Québec, dans le district électoral de Jean-Talon.

Le groupe dans lequel la caisse pourra recruter ses membres est: Les Fonctionnaires du Québec.

Cette caisse sera affiliée à l'Union Régionale de Québec des Caisses Populaires Desjardins.

Québec, le 3 juin 1977.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
68624-o GÉRARD BARBIN.

Changement de nom — Loi du — *Demandes*

Lise Boudreault

Avis est par la présente que Mlle Lise Boudreault, domiciliée au 754 rue Dorval, Arvida, district de Chicoutimi, demandera au ministre de la Justice l'adoption d'un décret pour changer son nom en celui de Lise Laberge.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Jonquière, ce 25e jour de mai 1977.

Les procureurs de la requérante,
68495-24-2-o GODIN & MICHAUD, *avocats.*

Joseph-Michel Breton

Avis est donné que Joseph Michel Breton, domicilié et résidant à Saint-Zacharie district de Beauce, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil, en vue d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Michel Nadeau.

Les procureurs de la requérante,
68524-o DUTIL, LEBEL, POULIN & POULIOT.

Ernest Richard Cachagee

Avis est par les présentes donné, que Ernest Richard Cachagee, commis à l'admission, domicilié et demeurant au 1400 ouest, avenue des Pins, à Montréal, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour obtenir un décret changeant son nom en celui de Ernest Richard Cachagee-Holgate.

Le procureur du requérant,
68496-24-2-o JACQUES LABELLE.

Américo José Cabral de Sousa Vilao

Avis est donné que Américo José Cabral de Sousa Vilao a déposé une requête auprès du ministre de la Justice de la province de Québec pour changer son nom de Américo José Cabral de Sousa Vilao en celui de Omer Vilao et qu'à défaut de toute opposition auprès dudit ministre, ce dernier recommandera au lieutenant-gouverneur en conseil d'effectuer ledit changement de nom.

Québec, ce 26e jour d'avril 1977.

Les procureurs du requérant,
LÉVESQUE, BOILY, GARON,
68598-25-02-o HAMEL & PROULX.

Mario Dionne

Avis est par les présentes donné que M. Richard Lacharité, nommé tuteur à son fils mineur Mario, présente une requête en changement de nom auprès du ministre de la Justice de la province de Québec, afin de modifier le nom de famille de Dionne de son fils Mario, pour celui de Lacharité.

M. Richard Lacharité et son fils Mario sont domiciliés au 45, rue Arel, Saint-Nicéphore, comté de Drummond. Ce changement de nom n'affectera que le fils du requérant, Mario.

Les procureurs du requérant,
68557-o ANDRÉ BIRON, PROULX, CÔTÉ & THÉROUX.

Claire Dumoulin

Avis est donné que Claire Dumoulin, résidant et domicilié au 1630 rue Sanguinet à Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom de Dumoulin en celui de Norris.

Les procureurs de la requérante,
68620-25-2-o LABERGE, TOULET & LORD.

Adel Fahmy

Prenez avis que monsieur Adel Fahmy, domicilié et résidant au 5, Jardin Mérici, app. 401, Québec, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un décret du lieutenant-gouverneur en conseil, changeant son nom en celui de Alain Famy.

Les procureurs du requérant,
68525-o BOIVIN, DALLAIRE, LAGACÉ & ASS.

Eve Chirly Humeniuk

Prenez avis que Eve Chirly Humeniuk, étudiante, domiciliée et résidant au 247, rue Lauzon à Rouyn, district de Rouyn-Noranda, présentera sous peu au lieutenant-gouverneur en conseil une requête pour obtenir un décret lui permettant de changer son nom de Eve Chirly Humeniuk en celui de Eve Shirley Lalonde.

Les procureurs de la requérante,
LECLERC, GENDRON,
68621-25-2-o FAUTEUX, TREMBLAY.

Jean-Louis Jobin

« Avis est donné que Jean-Louis Jobin, domicilié et résidant à 248 de la rue Brooks à Sherbrooke, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir de porter légalement le nom de Jean-Louis Fournier. »

Le procureur du requérant,
68497-24-2-o GUY MORIN, *avocat.*

Micheline Jobin

« Avis est donné que Micheline Jobin, domiciliée et résidant à 248 de la rue Brooks à Sherbrooke, Québec s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir de porter légalement le nom de Micheline Fournier. »

Le procureur de la requérante,
68498-24-2o GUY MORIN.

Ernest James Judd

Avis est par les présentes donné que Ernest James Judd, imprimeur, demeurant au 1260, Beauclerk, Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Ernest James Judd Hampton, selon les dispositions de la Loi du changement de nom, (13-14 Eliz. 11, 1965, c. 77). Ledit changement affectera aussi son épouse, Dame Sarah Shannon, de la même adresse.

Montréal, le 20 avril 1977.

Les procureurs du requérant,
68622-25-2-o WISSE, SHILLER & JULIEN, *notaires.*

Zygmunt-Stanislaw Laszczynski

Avis est par les présentes donné que Zygmunt-Stanislaw Laszczynski, résidant au 5192 avenue Snowdon, ville de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour faire changer son nom en celui de Zygmunt-Stanislaw Lask, et que ce changement concernera également son épouse, Dame Krystyna Maria Szantyr, et ses enfants Monika Laszczynski et Anne Laszczynski, de la même adresse.

Montréal, le 12 mai 1977.

Le procureur du requérant,
68526-o JAN ZASCINSKI.

Joseph Roger Pierre Lepage

Avis est par la présente donné que Joseph Roger Pierre Lepage, domicilié au 467 Théberge, Chicoutimi, district de Chicoutimi, demandera au ministre de la Justice l'adoption d'un décret lui permettant de changer son nom en celui de Pierre Imbeault. Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Chicoutimi, le 1er juin 1977.

Les procureurs du requérant,
ROY, DUCHESNE, PERIGNY,
68527-o VÉZINA & BEAULIEU.

Pierre Malaket

Avis est par la présente donné que Pierre Malaket étudiant, résidant et domicilié au 101, place Charles-Lemoyne app. 911 à Longueuil, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Peter Moore.

Longueuil, le 2 mai 1977.

Les procureurs du requérant,
68499-24-2-o PILON, LAPIERRE, LAMARRE ET ASS.

Joseph, Léo, Napoléon Marcoux

Avis est donné que Joseph, Léo, Napoléon Marcoux, sans emploi, époux de Emiliette Côté, domicilié et résidant au 804 rue Saint-Jacques, à Trois-Rivières, district de Trois-Rivières, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Joseph, Léopold, Napoléon Marcoux.

Trois-Rivières, ce 3 juin 1977.

Les procureurs du requérant,
68596-25-02-o LANGEVIN, VIGEANT & ALS

Fernand Milette

Avis est donné par les présentes que Fernand Milette, surveillant, domicilié à 49 King Edward, Greenfield Park, district de Montréal, a l'intention de présenter une demande au secrétaire de la province de Québec en vue d'obtenir une décision du lieutenant-gouverneur en conseil changeant son nom de Fernand Milette en Robert Milette.

Montréal, le 19 mai, 1977.

Le procureur du requérant,
68528-o ZAVIE LEVINE, *avocat.*

Joseph Guy Daniel Nadeau

Avis est donné par les présentes que Joseph Guy Daniel Nadeau, célibataire, domicilié au 3695 de la rue Berry, app. 505 à Montréal, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de Marie Christine Nahina Nadeau, et ce changement ne bénéficiera à aucune autre personne liée.

Granby, ce 20 mai 1977.

Les procureurs du requérant,
68529-o LIZOTTE, GRIGNON & BRUN.

Geza Papolczy

Avis est donné que Geza Papolczy, comptable, mari de Magda Gerhardt Papolczy, tous deux de la ville de Brossard, district de Montréal, province de Québec, et y domiciliés et résidant à 1140 Paquette, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour obtenir un décret changeant son nom en celui de Geza Lynd.

Montréal, le 25 mai 1977.

Le procureur du requérant,
68500-24-2-o STEVEN KORDA.

Giuseppe Giovanni Prata

Avis est par les présentes donné que Giuseppe Giovanni Prata, directeur, domicilié au 7575 rue Dollier, en la cité de Saint-Léonard, district de Montréal, fera demande au ministre de la Justice afin d'obtenir un décret du lieutenant-gouverneur en conseil changeant son nom de Giuseppe Giovanni Prata à Joseph Jean Pratte pour son propre bénéfice, ce changement de nom devant aussi profiter à son épouse, Nicole Beauvais et aux enfants mineurs, Marie Nicole Cynthia et Joseph Richard Jean, tous deux nés de ce mariage.

Montréal, ce 25 mai 1977.

Les procureurs du requérant,
MCMASTER, MINNION, PATCH, HYNDMAN,
68501-24-2-o LEGGE, CAMP & PATERSON.

Emmanuel Charles Pierre Rivest

Avis est donné par les présentes que Emmanuel Charles Pierre Rivest, domicilié à 7841 de Nantilly, dans la ville d'Anjou, district de Montréal, a l'intention de présenter une demande au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom de Emmanuel Charles Pierre Rivest en celui de Peter Rivers.

Daté à Montréal, ce 1er juin, 1977.

Les procureurs du requérant,
68530-o TANNY & PRICE.

Marie Germaine Brigitte Cécile Robert

Avis est par les présentes donné que Marie Germaine Brigitte Cécile Robert, infirmière enregistrée, domiciliée dans la province de Québec et y résidante au 4107 de la rue L'Esplanade, dans la ville de Montréal, addresse une requête au lieutenant-gouverneur en conseil de la province de Québec afin d'obtenir la permission de changer son nom de Marie Germaine Brigitte Cécile Robert à Marie Germaine Brigitte Dominique Robert.

Montréal, ce 6e jour de juin, 1977.

Les procureurs de la requérante,
68597-25-02-o FISKE, EMERY & LAUZON.

Helena Rojecki

Avis est par les présentes donné que Helena Rojecki, domiciliée au 3450 carré de Tilly, app. 7, cité de Sainte-Foy, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec afin d'obtenir un décret du lieutenant-gouverneur en conseil lui permettant de changer son nom en celui de Helen Rojeska.

Sillery, le 11 mai 1977.

Le procureur de la requérante,
68502-24-2-o BENOIT BOULANGER, *notaire.*

Compagnies — Loi des

Demandes d'abandon de charte

CARMY COLA CORP.

Avis est par les présentes donné que CARMY COLA CORP., compagnie incorporée en vertu de la Loi des compagnies, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de ladite Loi.

Donné à Montréal, ce 2e jour de juin 1977.

Les procureurs de la compagnie,
SCHWISBERG, GOLT,
68602-o BENSON & MACKAY.

« CONSTRUCTION THELON LTEE/ THELON CONSTRUCTION LTD. »:

« Avis est donné que la compagnie Construction Thélon Ltée, constituée en corporation en vertu de la première partie de la Loi des compagnies et, ayant son siège social en les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte.

Les procureurs de la requérante,
68603-o LEMAY & WEISTEIN.

LE CREDIT NOTRE-DAME INC.

Avis est par les présentes donné que la compagnie LE CREDIT NOTRE-DAME INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies de la province de Québec et ayant son siège social dans la ville de Pointe-aux-Trembles, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Les procureurs de la requérante,
68604-o BLAIN, PICHÉ, EMERY & ASSOCIÉS.

DOLLARD CAR WASH INC. - LAVAGE D'AUTO DOLLARD INC.

Avis est par les présentes donné que DOLLARD CAR WASH INC. - LAVAGE D'AUTO DOLLARD INC., une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies, et ayant son siège social dans la ville de Montréal, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, ce 8e jour de juin, 1977.

Le secrétaire,
68605-o MANUEL SHACTER.

LES ENTREPRISES PO-VI INC. PO-VI ENTERPRISES INC.

Prenez avis que LES ENTREPRISES PO-VI INC. - PO-VI ENTERPRISES INC., demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, Québec, le 6 juin 1977.

Les procureurs de la compagnie,
68601-o JOHNSTON, HEENAN & BLAIKIE.

GRANITE INVESTMENT & DEVELOPMENT CORPORATION

Avis est par les présentes donné que la compagnie GRANITE INVESTMENT & DEVELOPMENT CORPORATION, constituée en vertu de la Loi des compagnies de la province de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Les procureurs de la requérante,
BLAIN, PICHÉ,
68606-o EMERY & ASSOCIÉS.

GEORGES GUILBAULT INC.

Prenez avis que la compagnie GEORGES GUILBAULT INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte.

Sherbrooke, le 2 juin 1977.

Le secrétaire,
68607-o CLAUDETTE LANDRY GUILBAULT.

O-MARTS LTD.

Avis est par les présentes donné que O-MARTS LTD., constituée en corporation en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, Québec, ce 8e jour de juin 1977.

Les procureurs de la compagnie,
STIKEMAN, ELLIOTT, TAMAKI,
68608-o MERCIER & ROBB.

OSLIND PROPERTIES LTD.

Avis est par les présentes donné que OSLIND PROPERTIES LTD., constituée en corporation en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, Québec, ce 8e jour de juin 1977.

Les procureurs de la compagnie,
STIKEMAN, ELLIOTT, TAMAKI,
68609-o MERCIER & ROBB.

PLACEMENTS PRONOR INC.

Prenez avis que la compagnie « PLACEMENTS PRONOR INC. » demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Le procureur de la compagnie,
68610-o FRANÇOIS RAINVILLE, *notaire.*

QUEBEC ENERGY ASSOCIATES LTD.

Avis est par les présentes donné que la compagnie « QUEBEC ENERGY ASSOCIATES LTD. » constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Donné à Montréal, ce 27e jour d'avril 1977.

Le procureur de la compagnie,
68657-o JULIUS BRISKIN, C.R.

SAVE MORE STORES INC.

Avis est par les présentes donné que SAVE MORE STORES INC., constituée en corporation en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, Québec ce 8e jour de juin, 1977.

Les procureurs de la compagnie,
STIKEMAN, ELLIOTT, TAMAKI,
68611-o MERCIER & ROBB.

STORE THIRTY-TWO INCORPORATED

Avis est par les présentes donné que STORE THIRTY-TWO INCORPORATED, constituée en corporation en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, Québec, ce 8e jour de juin 1977.

Les procureurs de la compagnie,
STIKEMAN, ELLIOTT, TAMAKI,
68612-o MERCIER & ROBB.

THE SWISS REALTY CO. LTD.

Prenez avis que la compagnie THE SWISS REALTY CO. LTD., une corporation établie en vertu de la Loi des compagnies, et ayant son siège social à Montréal, district de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des compagnies.

Donné à Montréal, ce 9e jour de juin, 1977.

Le secrétaire,
68613-o J. BRIAN CORNISH.

Compagnies étrangères — *Permis*

AMERICAN SEATING COMPANY

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies étrangères, la compagnie « AMERICAN SEATING COMPANY » a été autorisée à faire affaires dans la province.

L'agent principal, aux fins de recevoir les assignations dans les procédures contre ladite compagnie, est Me Robert Issenman, Tour de la Bourse, bureau 3400, 800 place Victoria, Montréal.

Le bureau principal de la compagnie dans la province est établi à Tour de la Bourse, bureau 3400, 800, place Victoria, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,
GÉRARD BARBIN.
68626-o 1477-5928

PETE CORCORAN & SON MAINTENANCE & CONSTRUCTION LIMITED

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies étrangères, la compagnie « PETE CORCORAN & SON MAINTENANCE & CONSTRUCTION LIMITED » a été autorisée à faire affaires dans la province.

L'agent principal, aux fins de recevoir les assignations dans les procédures contre ladite compagnie, est Me Jacques Croteau, 5637, rue des Paquerettes, Orsainville.

Le bureau principal de la compagnie dans la province est établi à 2, avenue Chauveau, Québec, district judiciaire de Québec.

Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,
GÉRARD BARBIN.
1477-1869

MR. SEAMLESS EAVESTROUGHING (MANITOBA) LTD.

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies étrangères, la compagnie « MR. SEAMLESS EAVESTROUGHING (MANITOBA) LTD. » a été autorisée à faire affaires dans la province.

L'agent principal, aux fins de recevoir les assignations dans les procédures contre ladite compagnie, est M. Yoine Goldstein, 300, rue Léo-Pariseau, bureau 1800, Montréal.

Le bureau principal de la compagnie dans la province est établi à 300, rue Léo-Pariseau, bureau 1800, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,
GÉRARD BARBIN.
1471-5064

S.H.R.M. CANADA LTD.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 3 juin 1977, il a accordé un nouveau permis à la compagnie « FOOTHILLS CATERING LTD. », l'autorisant à exercer des affaires dans la province, sous son nouveau nom de « S.H.R.M. CANADA LTD. », conformément aux dispositions de la Loi des compagnies étrangères, (S.R.Q., 1964, c. 282)

Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,
GÉRARD BARBIN.
1359-2795

Curatelle publique

Succession André Thériault

Succession de Thériault, André, en son vivant de 112 A, 65e Avenue, ville Lasalle, décédé le 22 septembre 1976.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la curatelle publique (L.Q. 1971, c. 81 et amendements), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse,
Case postale 51,
Montréal, Québec, H4Z 1J6 68623-o

Demande(s) à la législature

Cité du Cap-de-la-Madeleine

Avis public est donné par les présentes par le procureur soussigné, que la corporation municipale de la cité du Cap-de-la-Madeleine, comté de Champlain, s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec au cours de la présente session, pour demander l'adoption d'un projet de loi pour le motif suivant, à savoir:

Annuler et radier une servitude créée aux termes de l'acte de vente de « The Model Plan Development Corporation » à Joseph Dalfen, exécuté devant Me Jérôme Loranger, notaire, le 6 décembre 1961 et enregistré sous le numéro 184990;

Cette servitude créée au bénéfice du résidu des lots 557, 558, 559 et 561 (aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse du Cap-de-la-Madeleine) concernait l'utilisation du terrain pour fins commerciales.

Fait et donné à Québec, ce 20 mai 1977.

Le procureur de la ville,
68359-22-4-o GUY PINSONNAULT, *avocat.*

Ville de Fermont

Prenez avis que la ville de Fermont a l'intention de présenter un projet de loi privé relativement à l'acquisition par la ville d'immeubles afin de loger ses employés et/ou officiers municipaux.

Sept-Iles, le 17 mai 1977.

Les procureurs de la ville de Fermont,
68358-22-4-o DIONNE, GAUTHIER & BELANGER.

Ville de Richelieu

Avis est par les présentes donné que la corporation de la ville de Richelieu s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa présente ou prochaine session pour demander l'adoption d'un projet de loi lui accordant les pouvoirs spéciaux suivants:

1. Construire un immeuble pour loger le Centre local de services communautaires du Richelieu, détenir et administrer ledit immeuble, le louer et l'aliéner avec l'approbation de la Commission municipale du Québec.
2. Contracter avec les seules approbations du ministre des Affaires municipales et de la Commission municipale du Québec, des emprunts pour en défrayer le coût.
3. Conclure des contrats pour sa construction, son aménagement, la fourniture de matériel et de matériaux avec la seule autorisation de la Commission municipale du Québec, sans demande préalable de soumissions publiques.

Les procureurs de la requérante,
68647-25-4-o GERVAIS ET MAJOR, *avocats.*

Loi électorale du Québec

Loi électorale du Québec

Avis de nomination de représentant officiel (article 390d)

Je donne avis, par les présentes, que l'honorable René Lévesque, premier ministre du Québec, a nommé, conformément aux dispositions de l'article 390*d* de la Loi électorale, à titre de représentant officiel, monsieur Philippe Bernard, 8785 avenue du Parc, Montréal, H2N 1Y7, pour recevoir au nom du Parti Québécois, les allocations qui lui sont dues en vertu de l'article 390*b* de ladite loi.

Québec, le 9 juin 1977.

Le président général des élections,
FRANÇOIS DROUIN,
68646-o *Juge de la Cour provinciale.*

Financement des partis politiques
(Articles 390a et suivants)

Etat sommaire du montant versé au représentant officiel du Parti Libéral du Québec, monsieur Serge Rémillard, pour le mois d'avril 1977.

1. Location de locaux	$	Aucune
2. Services		11,260,00
3. Frais de déplacements et location de voiture		Aucun
4. Articles fournis		Aucun
5. Publicité		Aucune

Total: $11,260.00

Le président général des élections,
FRANÇOIS DROUIN,
68646-o *Juge de la Cour provinciale.*

Loi électorale du Québec

Avis de remplacement de représentant officiel (article 390e)

Je donne avis, par les présentes, que l'honorable René Lévesque, premier ministre du Québec, a remplacé, conformément aux dispositions de l'article 390*e* de la Loi électorale, la nomination de monsieur Pierre Renaud, 8785 avenue du Parc, Montréal, H2N 1Y7, qui avait été nommé représentant officiel du Parti Québécois le 16 décembre 1976.

Québec, le 9 juin 1977.

Le président général des élections,
FRANÇOIS DROUIN,
68646-o *Juge de la Cour provinciale.*

Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières
Assurances

Avis d'annulation de certificat d'agent d'assurance

Conformément à l'article 362 de la Loi sur les assurances (1974, c. 70) le Surintendant des assurances donne avis que le certificat d'agent d'assurance de monsieur Gilles Lahaie, 480, rue Toupin, app. 20, Drummondville, Québec est annulé à compter du 9 juin 1977.

Le Surintendant des assurances,
68626-0 ROGER-A. CAMARAIRE.

LA SOLIDARITE, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Avis est par les présentes donné, en conformité du paragraphe *a*) de l'article 12 de la Loi concernant « LA SOLIDARITE, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE » (1968, c. 117) sanctionnée le 5 juillet 1968, qu'en date du 22 mars 1977, « LA SOLIDARITE, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE » avait racheté 19,195 actions des 20,000 actions émises et réparties de son capital-actions, soit 95.975% de telles actions.

En conséquence, tel qu'il est prévu au dernier alinéa dudit article 12, le capital-actions de « LA SOLIDARITE, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE » est intégralement annulé et elle est une compagnie mutuelle d'assurance sur la vie à compter de la date de la publication du présent avis.

Donné au Service des assurances, le 10e jour de juin 1977.

Le Surintendant des assurances,
68626-o ROGER-A. CAMARAIRE.

Ministère des terres et forêts — *Cadastre*

Paroisse de Beauport

Cadastre: paroisse de Beauport; division d'enregistrement: Québec; municipalité: ville de Beauport.

Avis est par la présente donné que les lots 1571 à 1573 sont ajoutés et que les lots 629-1-A, 629-1-A-1, 630-1-A, 632-8, 632-9, 648-1-1, 648-2, 648-2-1, 649-1-1, 649-1-2, 649-2, 649-2-1, 656-13 et 1509-3, une partie des lots 628, 629, 629-1, 630, 630-1, 632, 632-5, 632-7, 632-10, 647, 648-1-2, 648-1-6, 648-1-7, 649-1-7, 650, 650-1, 656, deux parties des lots 613, 619, 626, 626-1, 648, 648-1, 649, 649-1, 1509-1 et trois parties du lot 1509 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 20 mai 1977.

Pour le sous-ministre,
68636-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Beauport

Cadastre: paroisse de Beauport; division d'enregistrement: Québec; municipalité: ville de Beauport.

Avis est par la présente donné que les lots 1541-3, 1541-11 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 1 juin 1977.

Pour le sous-ministre,
68636-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Charlesbourg

Cadastre: paroisse de Charlesbourg; division d'enregistrement: Québec; municipalité: ville de Charlesbourg.

Avis est par la présente donné que les lots 409-27 à 409-29 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 17 mai 1977.

Pour le sous-ministre,
68636-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Ville de Chicoutimi

Cadastre: ville de Chicoutimi; division d'enregistrement: Chicoutimi; municipalité: ville de Chicoutimi.

Avis est par la présente donné que la partie restante du lot 635-1 est annulée en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 26 mai 1977.

Pour le sous-ministre,
68636-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Canton de Jonquière

Cadastre: canton de Jonquière; division d'enregistrement: Chicoutimi; municipalité: ville de Jonquière.

Avis est par la présente donné qu'une partie du lot 25 A-238 du rang IV est annulée en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 16 mai 1977.

Pour le sous-ministre,
68636-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Canton de Leeds

Cadastre: canton de Leeds; division d'enregistrement: Thetford; municipalité: Saint-Jacques-de-Leeds.

Avis est par la présente donné que une partie des lots 9 A-1-1, 9 B-4-1 du rang IX sont annulées en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 1er juin 1977.

Pour le sous-ministre,
68636-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Canton de Lislois

Avis

Cadastre: canton de Lislois; division d'enregistrement: Saguenay; municipalité: ville de Fermont.

Avis est par la présente donné qu'une partie du lot B-954 du bloc « B » est annulée en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 18 mai 1977.

Pour le sous-ministre,
68636-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Notre-Dame-de-l'Assomption-de-Repentigny

Cadastre: paroisse de Notre-Dame-de-l'Assomption-de-Repentigny; division d'enregistrement: L'Assomption; municipalité: ville de Repentigny.

Avis est par la présente donné que les lots 63-114 à 63-120, 64-24 à 64-28 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 1er juin 1977.

Pour le sous-ministre,
68636-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Canton d'Orford

Cadastre: canton d'Orford; division d'enregistrement: Sherbrooke; municipalité: ville de Sherbrooke.

Avis est par la présente donné que les lots 162-375-1, 126-374 et une partie du lot 162-375 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 10 mai 1977.

Pour le sous-ministre,
68636-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Canton d'Orford

Cadastre: canton d'Orford; division d'enregistrement: Sherbrooke; municipalité: paroisse de Saint-Elie d'Orford.

Avis est par la présente donné que les lots 453-47 à 453-50 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 16 mai 1977.

Pour le sous-ministre,
68636-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Cadastre: paroisse de Pointe-aux-Trembles; division d'enregistrement: Montréal; municipalité: ville de Montréal-Est.

Avis est par la présente donné que le lot 302 est ajouté et que les lots 86-1161 à 86-1182, 87-84 à 87-123 et une partie des lots 86-1183, 87-1309, 86, 87 sont annulés en vertu de l'article 2174*a*du Code civil.

Québec, le 16 mai 1977.

Pour le sous-ministre,
68636-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Village de Pointe-Gatineau

Cadastre: village de Pointe-Gatineau; division d'enregistrement: Hull; municipalité: ville de Gatineau.

Avis est par la présente donné que le lot 602 est ajouté et que les lots 33-2 à 33-9, 33-13 à 33-57, 33-61 à 33-65, 33-77, 33-78, 34-2 à 34-13, 34-29 à 34-75, 34-89, 34-90 et une partie des lots 33-1, 33-12, 33-66 à 33-76, 34-1, 34-92 34-93, 33, 34 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 20 mai 1977.

Pour le sous-ministre,
68636-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Village de Pointe-Gatineau

Cadastre: village de Pointe-Gatineau; division d'enregistrement: Hull; municipalité: ville de Gatineau.

Avis est par la présente donné que le lot 603 est ajouté et que le lot 32-1 et qu'une partie du lot 32 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 20 mai 1977.

Pour le sous-ministre,
68636-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Ville de Rouyn

Cadastre: ville de Rouyn; division d'enregistrement: Rouyn; municipalité: cité de Rouyn.

Avis est par la présente donné que le lot 63 du rang VII Sud est ajouté et que les lots 14-1 à 14-51, 14-54 et une partie du lot 14-52 du rang VII Sud sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 25 mai 1977.

Pour le sous-ministre,
68636-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette

Cadastre: paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette; division d'enregistrement: Québec; municipalité: ville de Loretteville.

Avis est par la présente donné que les lots 609-29-14-1 à 609-29-14-10 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 26 mai 1977.

Pour le sous-ministre,
68636-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Village de Sainte-Anne-de-Chicoutimi

Cadastre: village de Sainte-Anne-de-Chicoutimi; division d'enregistrement: Chicoutimi; municipalité: ville de Chicoutimi.

Avis est par la présente donné que les lots 10-192-1 à 10-192-9 du rang I Ouest canton de Tremblay sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 2 juin 1977.

Pour le sous-ministre,
68636-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil

Cadastre: paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil; division d'enregistrement: Chambly; municipalité: ville de Longueuil.

Avis est par la présente donné que les lots 347, 349, 350 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 12 mai 1977.

Pour le sous-ministre,
68636-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil

Cadastre: paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil; division d'enregistrement: Chambly; municipalité: ville de Longueuil.

Avis est par la présente donné que le lot 350-1 est annulé en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 12 mai 1977.

Pour le sous-ministre,
68636-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Bruno

Cadastre: paroisse de Saint-Bruno; division d'enregistrement: Chambly; municipalité: ville de Sainte-Julie.

Avis est par la présente donné que le lot 507 est ajouté et qu'une partie des lots 5 à 8 sont annulées en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 18 mai 1977.

Pour le sous-ministre,
68636-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne

Cadastre: paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne; division d'enregistrement: Terrebonne; municipalité: paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne.

Avis est par la présente donné que la partie restante des lots 117-266 à 117-269 sont annulées en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 20 mai 1977.

Pour le sous-ministre,
68636-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloeil

Cadastre: paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloeil; division d'enregistrement: Verchères; municipalité: ville de Beloeil.

Avis est par la présente donné que les lots 133-12 133-13 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 25 mai 1977.

Pour le sous-ministre,
68636-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Pierre

Cadastre: paroisse de Saint-Pierre; division d'enregistrement: Ile d'Orléans; municipalité: paroisse de Saint-Pierre I.O.

Avis est par la présente donné que le lot 35-3 est annulé en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 19 mai 1977.

Pour le sous-ministre,
68636-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Pierre

Cadastre: paroisse de Saint-Pierre; division d'enregistrement: Ile d'Orléans; municipalité: paroisse de Saint-Pierre I.O.

Avis est par la présente donné que le lot 93-4 est annulé en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 30 mai 1977.

Pour le sous-ministre,
68636-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Pierre

Cadastre: paroisse de Saint-Pierre; division d'enregistrement: Ile d'Orléans; municipalité: paroisse de Saint-Pierre I.O.

Avis est par la présente donné que le lot 137-73 et qu'une partie du lot 137-34 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 31 mai 1977.

Pour le sous-ministre,
68636-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Sauveur

Cadastre: paroisse de Saint-Sauveur; division d'enregistrement: Québec; municipalité: ville de Vanier.

Avis est par la présente donné que les lots 2436-353 à 2436-355, 2439-490 à 2439-492 2439-515 à 2439-517, deux (2) parties du lot 2436-356 et une partie des lots 2436-352, 2439-489, 2439-493, 2439-514, 2439-518 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 24 mai 1977.

Pour le sous-ministre,
68636-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Thomas (revisé)

Cadastre: paroisse de Saint-Thomas (revisé); division d'enregistrement: Montmagny; municipalité: cité de Montmagny.

Avis est par la présente donné que les lots 1169-326 à 1169-335, 1169-340 à 1169-349, 1169-354 à 1169-363, 1169-734-2 et une partie du lot 1169-734 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 24 mai 1977.

Pour le sous-ministre,
68636-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Sainte-Victoire

Cadastre: paroisse de Sainte-Victoire; division d'enregistrement: Arthabaska; municipalité: paroisse de Sainte-Victoire d'Arthabaska.

Avis est par la présente donné qu'une partie des lots 498-71, 502-25 sont annulées en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 2 juin 1977.

Pour le sous-ministre,
68636-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Vincent-de-Paul

Cadastre: paroisse de Saint-Vincent-de-Paul; division d'enregistrement: Laval; municipalité: ville de Laval.

Avis est par la présente donné que les lots 356-48, 357-1 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 20 mai 1977.

Pour le sous-ministre,
68636-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Canton de Simpson

Cadastre: canton de Simpson; division d'enregistrement: Drummond; municipalité: cantons unis de Wendover et Simpson.

Avis est par la présente donné que le lot 3c-3 du rang II est annulé en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 26 mai 1977.

Pour le sous-ministre,
68636-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Canton de Tremblay

Cadastre: canton de Tremblay, division d'enregistrement: Chicoutimi; municipalité: canton de Tremblay.

Avis est par la présente donné que la partie restante du lot 21B-97 du rang III est annulée en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 26 mai 1977.

Pour le sous-ministre,
68636-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Varennes

Cadastre: paroisse de Varennes; division d'enregistrement: Verchères; municipalité: ville de Varennes.

Avis est par la présente donné que les lots 67-20, 69-204, 72-74, 125-2 et une partie du lot 130-1 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 17 mai 1977.

Pour le sous-ministre,
68636-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Canton de Wakefield

Cadastre: canton de Wakefield; division d'enregistrement: Gatineau; municipalité: La Pêche.

Avis est par la présente donné que le lot 1B-1 du rang V est annulé en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 26 mai 1977.

Pour le sous-ministre,
68636-o BENOIT GRIMARD, A.G.

Canton de Ware

Cadastre: canton de Ware; division d'enregistrement: Dorchester; municipalité: ville de Lac Etchemin.

Avis est par la présente donné que le lot 568 du rang I est ajouté et que le lot 39 et qu'une partie du lot 33 et les lots 33-34, 33-33, 33-32 du rang I sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 6 mai 1977.

Pour le sous-ministre,
68636-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Loi des pouvoirs spéciaux des corporations

LES AUGUSTINES DE LA MISERICORDE DE JESUS DU MONASTERE DE LEVIS

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a approuvé le Règlement numéro 4 du « MONASTERE DES AUGUSTINES HOSPITALIERES DE LEVIS » constitué en vertu de la Loi des pouvoirs spéciaux, (S.R.Q., 1964, c. 275), changeant son nom en celui de « LES AUGUSTINES DE LA MISERICORDE DE JESUS DU MONASTERE DE LEVIS », et ce, en vertu de l'article 2 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
GÉRARD BARBIN.
68626-o 1563-5832

Soumissions — Demandes de

Ville de Chapais
(Comté d'Abitibi-Est)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné, Marcel Pelletier, secrétaire-trésorier, Hôtel de ville, 145, boulevard Springer, ville de Chapais, comté d'Abitibi-Est, Québec, jusqu'à 7.00 heures du soir, le mardi 12 juillet 1977, pour l'achat de $602,000 d'obligations de la ville de Chapais datées du 1er août 1977 et remboursables en série du 1er août 1978 au 1er août 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 1er février et 1er août de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 1er août 1977.

Tableau d'amortissement — $602,000 — 20 ans

Année	Capital
1 août 1978	$36,000
1 août 1979	38,000
1 août 1980	15,000
1 août 1981	16,000
1 août 1982	18,000
1 août 1983	21,000
1 août 1984	22,000
1 août 1985	25,000
1 août 1986	27,000
1 août 1987	30,000
1 août 1988	4,000
1 août 1989	4,000
1 août 1990	4,000
1 août 1991	5,000
1 août 1992	5,000
1 août 1993	6,000
1 août 1994	7,000
1 août 1995	7,000
1 août 1996	7,000
1 août 1997	30,500

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $30,500 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte des tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 1er août 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 1er août 1997 au montant de $30,500 comprend un solde de $296,000 renouvelable pour une période de 20 ans, et échéant comme suit:

Année	Capital
1 août 1998	$ 5,000
1 août 1999	6,000
1 août 2000	6,000
1 août 2001	7,000
1 août 2002	8,000
1 août 2003	8,000
1 août 2004	9,000
1 août 2005	10,000
1 août 2006	11,000
1 août 2007	12,000
1 août 2008	13,000
1 août 2009	15,000
1 août 2010	16,000
1 août 2011	18,000
1 août 2012	20,000
1 août 2013	22,000
1 août 2014	24,000
1 août 2015	26,000
1 août 2016	29,000
1 août 2017	31,000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe

20 ans pour un montant supérieur à $30,500 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 1er août de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement conformément aux tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Chapais s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 1er août 1977, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 151 — $380,200 — voirie, aqueduc, égouts; 169 — $94,600 — reconstruction de l'aréna municipal; 173 — $127,200 — consolidation de déficit.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 7.00 heures du soir, le mardi 12 juillet 1977, à l'Hôtel de ville, 145, boulevard Springer, Chapais, comté d'Abitibi-Est, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Chapais, comté d'Abitibi-Est, ce 10 juin 1977.

Le secrétaire-trésorier,
MARCEL PELLETIER.

Hôtel de ville,
145, boulevard Springer,
Chapais,
Comté d'Abitibi-Est, Québec, G0W 1H0
Téléphone: 775-2511, code 819 68637-o

La commission scolaire régionale de la Chaudière
(Ville de Saint-Georges-Est)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné, Pierre Légaré, directeur général au Centre administratif, 270, boulevard Lacroix, ville de Saint-Georges-Est, comté de Beauce, Québec, G5Y 1L3, jusqu'à 4.00 heures de l'après-midi, le mercredi 13 juillet 1977, pour l'achat de $3,550,000 d'obligations de la commission scolaire régionale de la Chaudière datées du 1er août 1977 et remboursables en séries du 1er août 1978 au 1er août 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 1er février et 1er août de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 1er août 1977.

Tableau d'amortissement — $3,550,000 — 20 ans

Année	Capital
1er août 1978	$ 62,000
1er août 1979	68,000
1er août 1980	75,000
1er août 1981	83,000
1er août 1982	91,000
1er août 1983	100,000
1er août 1984	110,000
1er août 1985	121,000
1er août 1986	133,000
1er août 1987	146,000
1er août 1988	161,000
1er août 1989	177,000
1er août 1990	194,000
1er août 1991	214,000
1er août 1992	235,000
1er août 1993	259,000
1er août 1994	285,000
1er août 1995	313,000
1er août 1996	344,000
1er août 1997	379,000

La commission scolaire régionale de la Chaudière se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la loi des subventions aux commissions scolaires (1968, c. 63) (Bill 64), demandera au ministre de l'Education d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, pour cette dernière modalité, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $379,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du

tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances, excluant l'échéance du 1er août 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $379,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation, au pair, le 1er août de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission, conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire régionale de la Chaudière s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 1er août 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire.

Lesdites obligations seront émises en vertu de la résolution datée du 8 septembre 1976 — $3,550,000 — agrandissement et aménagement à l'école secondaire Saint-François-de-Beauceville.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance spéciale du comité exécutif qui sera tenue à 4.00 heures de l'après-midi, le mercredi 13 juillet 1977, au Centre administratif, 270, boulevard Lacroix, ville de Saint-Georges-Est, comté de Beauce, Québec, G5Y 1L3.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

La ville de Saint-Georges-Est, comté de Beauce, ce 15 juin 1977.

Le directeur général,
PIERRE LÉGARÉ.

Centre administratif,
270, boulevard Lacroix,
Ville de Saint-Georges-Est,
Comté de Beauce, Québec, G5Y 1L3
Téléphone: 228-5541, code 418 68639-o

Ville de Clermont
(Comté de Charlevoix)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Guy-Raymond Savard, secrétaire-trésorier, Hôtel de ville, 2, rue Maisonneuve, case postale 760, ville de Clermont, comté de Charlevoix, Québec, G0T 1C0 jusqu'à 8.00 heures du soir, le lundi 11 juillet 1977, pour l'achat de $286,000 d'obligations de la ville de Clermont datées du 1er août 1977 et remboursables en série du 1er août 1978 au 1er août 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 1er février et 1er août de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 1er août 1977.

Tableau d'amortissement — $286,000 — 20 ans

Année	Capital
1er août 1978	$ 6,000
1er août 1979	6,500
1er août 1980	7,000
1er août 1981	7,500
1er août 1982	8,000
1er août 1983	8,500
1er août 1984	9,500
1er août 1985	10,500
1er août 1986	11,500
1er août 1987	13,000
1er août 1988	12,500
1er août 1989	13,500
1er août 1990	15,000
1er août 1991	16,500
1er août 1992	18,000
1er août 1993	20,000
1er août 1994	22,000
1er août 1995	24,000
1er août 1996	26,500
1er août 1997	30,000

L'échéance du 1er août 1997 au montant de $30,000 comprend l'échéance normale de $29,000 plus un montant de $1,000 renouvelable pour une période additionnelle de 10 ans.

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $30,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédant ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières d'années d'échéances excluant l'échéance du 1er août 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $30,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 1er août de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Clermont s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 1er août 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 116 — $11,000 — renouvellement d'emprunt; 118 — $275,000 — renouvellement d'emprunt.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le lundi 11 juillet 1977, à l'Hôtel de ville, 2, rue Maisonneuve, case postale 760, ville de Clermont, comté de Charlevoix, Québec, G0T 1C0.

Le conseil se réserve de droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

La ville de Clermont, comté de Charlevoix, ce 13 juin 1977.

Le secrétaire-trésorier,
GUY-RAYMOND SAVARD.

Hôtel de ville,
2, rue Maisonneuve,
case postale 760,
ville de Clermont,
comté de Charlevoix, Québec, G0T 1C0
Téléphone: 439-3931, code 418 68638-o

Commission scolaire de Drummondville
(Siège social: Cité de Drummondville)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné, Ludger Lépine, directeur général, Centre administratif, 300, rue Saint-Georges, Drummondville, comté de Drummond, Québec, jusqu'à 4.00 heures de l'après-midi, et par après jusqu'à 8.00 heures du soir, le lundi 11 juillet 1977, pour l'achat de $256,000 d'obligations de la Commission scolaire de Drummondville, datées du 1er août 1977 et remboursables en série du 1er août 1978 au 1er août 1987 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 1er février et 1er août de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 1er août 1977.

Tableau d'amortissement — $256,000 — 20 ans

Année	Capital
1 août 1978	$16,000
1 août 1979	18,000
1 août 1980	19,000
1 août 1981	21,000
1 août 1982	24,000
1 août 1983	26,000
1 août 1984	28,000
1 août 1985	31,000
1 août 1986	35,000
1 août 1987	38,000

La Commission scolaire de Drummondville, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (1968, c. 63) (Bill 64), demandera au ministre de l'Education, d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministère des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la Loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La Commission scolaire de Drummondville s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 1er août 1977, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de la résolution datée du 18 avril 1977 - $256,000 - dépenses d'immobilisations.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le lundi 11 juillet 1977 à l'école Saint-Paul, 270, rue Saint-Georges, Drummondville, comté de Drummond, Québec.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Cité de Drummondville, comté de Drummond, ce 14 juin 1977.

Le directeur général,
LUDGER LÉPINE.

Centre administratif,
300, rue Saint-Georges,
Drummondville,
Comté de Drummond, Québec, J2B 6W3
Téléphone: 478-4171, code 819 68648-o

Paroisse de La Durantaye
(Comté de Bellechasse)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Yvan Delagrave, secrétaire-trésorier, bureau municipal, paroisse de La Durantaye, comté de Bellechasse, Québec, jusqu'à 8.00 heures du soir le mardi 12 juillet 1977, pour l'achat de $216,000 d'obligations pour la paroisse de La Durantaye datées du 1er août 1977 et remboursables en série du 1er août 1978 au 1er août 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 1er février et 1er août de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 1er août 1977.

Tableau d'amortissement — $216,000 — 20 ans

Année	Capital
1er août 1978	$11,000
1er août 1979	12,500
1er août 1980	14,000
1er août 1981	15,500
1er août 1982	17,000
1er août 1983	18,500
1er août 1984	20,000
1er août 1985	22,500
1er août 1986	24,500
1er août 1987	26,500
1er août 1988	2,000
1er août 1989	2,000
1er août 1990	2,000
1er août 1991	2,500
1er août 1992	3,000
1er août 1993	3,500
1er août 1994	4,000
1er août 1995	4,000
1er août 1996	4,500
1er août 1997	6,500

L'échéance du 1er août 1997 au montant de $6,500 comprend l'échéance normal de $4,500 plus un montant de $2,000 renouvelable pour une période additionnelle de 20 ans.

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $6,500 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 1er août 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmise que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne

devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $6,500 et seul cet excédant sera rachetable par anticipation au pair le 1er août de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La paroisse de La Durantaye s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 1er août 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 47 — $120,200; 48 — $79,800; 49 — $16,000 — aqueduc et égout.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le mardi 12 juillet 1977, au bureau municipal, paroisse de La Durantaye, comté de Bellechasse, Québec.

Le conseil se réserve de droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Paroisse de La Durantaye, comté de Bellechasse, ce 15 juin 1977.

Le secrétaire-trésorier,
YVAN DELAGRAVE.

Bureau municipal,
paroisse de La Durantaye,
comté de Bellechasse, Québec
Téléphone: 884-3465, code 418. 68649-o

Ville de Lac Brome
(Comté de Brôme-Missisquoi)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné, Stanley Quilliams, greffier, Hôtel de ville, case postale 60, ville de Lac Brome, comté de Brôme-Missisquoi, jusqu'à 5.00 heures de l'après-midi, le mardi 12 juillet 1977, et par après, à 8.00 heures du soir à la Salle de caserne de pompiers chemin Mont Echo, ville de Lac Brome, comté de Brôme-Missisquoi, pour l'achat de $803,500 d'obligations pour la ville de Lac Brome datées du 1er août 1977, et remboursables en série du 1er août 1978 au 1er août 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 1er janvier et 1er août de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter le 1er août 1977.

Tableau d'amortissement — $803,500 — 20 ans

Année	Capital
1er août 1978	$ 17,500
1er août 1979	19,000
1er août 1980	21,000
1er août 1981	23,000
1er août 1982	25,000
1er août 1983	29,000
1er août 1984	31,000
1er août 1985	34,000
1er août 1986	39,000
1er août 1987	42,000
1er août 1988	7,000
1er août 1989	8,000
1er août 1990	8,000
1er août 1991	9,000
1er août 1992	10,000
1er août 1993	11,000
1er août 1994	13,000
1er août 1995	14,000
1er août 1996	16,000
1er août 1997	427,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $427,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte des tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 1er août 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 1er août 1997 au montant de $427,000 comprend un solde de $411,000 renouvelable pour une période de 20 ans, et échéant comme suit:

Année	Capital
1er août 1998	$ 7,000
1er août 1999	7,000
1er août 2000	8,000
1er août 2001	9,000
1er août 2002	10,000
1er août 2003	11,000
1er août 2004	12,000
1er août 2005	14,000
1er août 2006	15,000
1er août 2007	17,000
1er août 2008	18,000
1er août 2009	20,000
1er août 2010	23,000
1er août 2011	25,000
1er août 2012	28,000
1er août 2013	30,000
1er août 2014	34,000
1er août 2015	37,000
1er août 2016	41,000
1er août 2017	45,000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $427,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 1er août de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément aux tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Lac Brome s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 1er août 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 30 — $370,000; 38 — $336,500; 45 — $97,000 — aqueduc et égouts.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le mardi 12 juillet 1977, à la Salle de caserne de pompiers, chemin Mont Echo, ville de Lac Brome, comté de Brôme-Missisquoi.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Lac Brome, comté de Brôme-Missisquoi, ce 13 juin 1977.

Le greffier,
STANLEY QUILLIAMS.

Hôtel de ville,
case postale 60,
ville de Lac Brome,
comté de Brôme-Missisquoi, Québec,
téléphone: 243-6111, code 514 68640-o

Ville de Longueuil

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné, Claude Gauthier, greffier, Hôtel de ville, 300 ouest, rue Saint-Charles, ville de Longueuil, Québec, J4K 4Y7, jusqu'à 8.00 heures du soir, le lundi 11 juillet 1977, pour l'achat de $2,241,000 d'obligations de la ville de Longueuil datées du 1er août 1977 et remboursables en série du 1er août 1978 au 1er août 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 1er février et 1er août de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 1er août 1977.

Tableau d'amortissement — $2,241,000 — 20 ans

Année	Capital
1er août 1978	$146,000
1er août 1979	160,000
1er août 1980	175,000
1er août 1981	191,000
1er août 1982	209,000
1er août 1983	71,000
1er août 1984	77,000
1er août 1985	82,000
1er août 1986	90,000
1er août 1987	97,000
1er août 1988	29,000
1er août 1989	30,000

Année	Capital
1er août 1990	31,000
1er août 1991	35,000
1er août 1992	37,000
1er août 1993	40,000
1er août 1994	45,000
1er août 1995	47,000
1er août 1996	49,000
1er août 1997	600,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $600,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte des tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances, excluant l'échéance du 1er août 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 1er août 1977 au montant de $600,000 comprend un solde de $545,000 renouvelable pour une période de 10 ans, et échéant comme suit:

Année	Capital
1er août 1998	$39,000
1er août 1999	42,000
1er août 2000	45,000
1er août 2001	48,000
1er août 2002	52,000
1er août 2003	55,000
1er août 2004	60,000
1er août 2005	63,000
1er août 2006	68,000
1er août 2007	73,000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $600,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 1er août de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément aux tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Longueuil s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 1er août 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 586 — $808,000 — renouvellement d'emprunt; 594 — $461,500 — renouvellement d'emprunt; 75-668 — $51,500 — voirie, éclairage; 75-728 — $112,000 — usine de filtration; 76-839 — $208,000 — achat de machinerie et équipement; 77-917 — $600,000 — aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le lundi 11 juillet 1977, à l'Hôtel de ville, 300 ouest, rue St-Charles, ville de Longueuil, Québec, J4K 4Y7.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Longueuil, ce 14 juin 1977.

Le greffier,
CLAUDE GAUTHIER.

Hôtel de ville,
300 ouest, rue Saint-Charles,
Ville de Longueuil, Québec, J4K 4Y7
Téléphone: 651-4100, code 514 68641-o

Ville de Saint-Constant
(Comté de Châteauguay)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné, Gabriel Brisson, secrétaire-trésorier à l'Hôtel de ville, 147, rue Saint-Pierre, ville de Saint-Constant, comté de Châteauguay, Québec, J0L 1X0, jusqu'à 8.00 heures du soir, le jeudi 14 juillet 1977, pour l'achat de $998,000 d'obligations de la ville de Saint-Constant datées du 1er août 1977 et remboursables en série du 1er août 1978 au 1er août 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi- annuellement les 1er février et 1er août de chaque année. Le taux

d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 1er août 1977.

Tableau d'amortissement — $998,000 — 20 ans

Année	Capital
1er août 1978	$ 22,000
1er août 1979	23,000
1er août 1980	24,000
1er août 1981	26,000
1er août 1982	29,000
1er août 1983	26,000
1er août 1984	28,000
1er août 1985	31,000
1er août 1986	32,000
1er août 1987	35,000
1er août 1988	38,000
1er août 1989	42,000
1er août 1990	45,000
1er août 1991	48,000
1er août 1992	53,000
1er août 1993	57,000
1er août 1994	62,000
1er août 1995	67,000
1er août 1996	73,000
1er août 1997	237,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $237,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte des tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 1er août 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 1er août 1997 au montant de $237,000 comprend un solde de $158,000 renouvelable pour une période de 10 ans, et échéant comme suit:

Année	Capital
1er août 1998	$10,000
1er août 1999	11,000
1er août 2000	12,000
1er août 2001	13,000
1er août 2002	14,000
1er août 2003	16,000
1er août 2004	18,000
1er août 2005	19,000
1er août 2006	22,000
1er août 2007	23,000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $237,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 1er août de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément aux tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Saint-Constant s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 1er août 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 236 (247) — $18,500 — renouvellement d'emprunt; 239 — $80,500 — renouvellement d'emprunt; 241 — $38,000 — renouvellement d'emprunt; 242 (244) — $326,500 — renouvellement d'emprunt; 347-A — $22,950 — voirie, aqueduc, égouts; 349 — $220,550 — voirie, aqueduc, égouts; 350 — $12,100 — voirie, aqueduc, égouts; 351 — $278,900 — voirie, aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le jeudi 14 juillet 1977, à l'Hôtel de ville, 147, rue Saint-Pierre, comté de Châteauguay, Québec, J0L 1X0.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

La ville de Saint-Constant, comté de Châteauguay, ce 15 juin 1977.

Le secrétaire-trésorier,
GABRIEL BRISSON.

Hôtel de ville,
147, rue Saint-Pierre,
ville de Saint-Constant,
comté de Châteauguay, Québec, J0L 1X0
Téléphone: 632-8084, code 514 68642-o

Cité de Saint-Léonard

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné, Georges Larivé, greffier, Hôtel de ville, 8400, boulevard Lacordaire, cité de Saint-Léonard, Québec, jusqu'à 8.00 heures du soir, le mardi 12 juillet 1977, pour l'achat de $4,054,000 d'obligations de la cité de Saint-Léonard datées du 1er août 1977 et remboursables en série du 1er août 1978 au 1er août 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 1er février et 1er août de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 1er août 1977.

Tableau d'amortissement — $4,054,000 — 20 ans

Année	Capital
1er août 1978	$121,000
1er août 1979	133,000
1er août 1980	150,000
1er août 1981	165,000
1er août 1982	179,000
1er août 1983	197,000
1er août 1984	212,000
1er août 1985	229,000
1er août 1986	256,000
1er août 1987	280,000
1er août 1988	103,000
1er août 1989	113,000
1er août 1990	126,000
1er août 1991	137,000
1er août 1992	152,000
1er août 1993	168,000
1er août 1994	185,000
1er août 1995	203,000
1er août 1996	223,000
1er août 1997	722,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $722,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte des tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 1er août 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 1er août 1997 au montant de $722,000 comprend un solde de $477,000 renouvelable pour une période de 10 ans, et échéant comme suit:

Année	Capital
1er août 1998	$26,000
1er août 1999	26,000
1er août 2000	28,000
1er août 2001	32,000
1er août 2002	38,000
1er août 2003	43,000
1er août 2004	53,000
1er août 2005	63,000
1er août 2006	77,000
1er août 2007	91,000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $722,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 1er août de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément aux tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La cité de Saint-Léonard s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 1er août 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 552 — $529,000; 575 — $116,000; 580 — $196,000; 595 — $67,000; 599 — $49,000; 611 — $101,000; 622 — $171,000; 632 — $105,000; 636 — $500,000 — renouvellement d'emprunt; 1437 — $185,000 — confection d'un plan directeur d'urbanisme; 1454 — $100,000 — bâtisses, terrains; 1460 — $1,875,000 — construction de deux fondeuses à neige; 1462 — $60,000 — bâtisses, terrains.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le mardi 12 juillet 1977, à l'Hôtel de ville, 8400, boulevard Lacordaire, cité de Saint-Léonard, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Cité de Saint-Léonard, ce 9 juin 1977.

Le greffier,
GEORGES LARIVÉE.

Hôtel de ville,
8400, boulevard Lacordaire,
cité de Saint-Léonard, Québec, H1R 3B1
Téléphone: 321-7630, code 514 68643-o

Ville de Val-Bélair
(Comté de Chauveau)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné, Serge Mainguy, assistant greffier, à l'Hôtel de ville, 1105 nord, avenue de l'Eglise, Val-Bélair, comté de Chauveau, Québec, jusqu'à 4.30 heures de l'après-midi, le mercredi 13 juillet et, par après, jusqu'à 8.00 heures du soir, à la Salle du conseil, 6, 31e Rue, Val-Bélair, comté de Chauveau, Québec, pour l'achat de $240,000 d'obligations de la ville de Val-Bélair datées du 1er août 1977 et remboursables en série du 1er août 1978 au 1er août 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 1er août et 1er février de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 1er août 1977.

Tableau d'amortissement — $240,000 — 20 ans

Année	Capital
1er août 1978	$ 4,000
1er août 1979	4,000
1er août 1980	4,500
1er août 1981	5,000
1er août 1982	5,500
1er août 1983	5,500
1er août 1984	6,500
1er août 1985	7,000
1er août 1986	7,500
1er août 1987	7,500
1er août 1988	7,500
1er août 1989	8,000
1er août 1990	9,500
1er août 1991	10,000
1er août 1992	10,000
1er août 1993	11,000
1er août 1994	12,500
1er août 1995	14,500
1er août 1996	14,500
1er août 1997	85,500

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $85,500 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte des tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances, excluant l'échéance du 1er août 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 1er août 1997 au montant de $85,500 comprend un solde de $69,000 renouvelable pour une période de 10 ans, et échéant comme suit:

Année	Capital
1er août 1998	$5,000
1er août 1999	5,500
1er août 2000	6,000

Année	Capital
1er août 2001	6,000
1er août 2002	6,500
1er août 2003	7,000
1er août 2004	7,500
1er août 2005	8,000
1er août 2006	8,500
1er août 2007	9,000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $85,500 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 1er août de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément aux tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Val-Bélair s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 1er août 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 173 (188) — $18,000 — renouvellement d'emprunt — B-19 — $110,000 — renouvellement d'emprunt — B-213 — $6,500 — aqueduc, égouts — B-71-75 — $59,000 — aqueduc, égouts — B-79-76 — $15,500 — aqueduc, égouts — B-115-76 — $31,000 — aqueduc, égouts —

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le mercredi 13 juillet 1977, à la Salle du conseil, 6, 31e Rue, Val-Bélair, comté de Chauveau, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Val-Bélair, comté de Chauveau, ce 14 juin 1977.

L'assistant-greffier,
SERGE MAINGUY.

Hôtel de ville,
1105 nord, avenue de l'Eglise,
Val-Bélair,
comté de Chauveau, Québec G0A 1G0
Téléphone: 842-7184, code 418 68644-o

Ville de Varennes
(Comté de Verchères)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné, Jean-Guy Champoux, secrétaire-trésorier, à l'Hôtel de ville, 175, rue Sainte-Anne, ville de Varennes, comté de Verchères, Québec, C.P. 800, J0L 2P0, jusqu'à 8.00 heures du soir, le mercredi 13 juillet 1977, pour l'achat de $2,589,000 d'obligations pour la ville de Varennes datées du 1er août 1977 et remboursables en série du 1er août 1978 au 1er août 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 1er août et 1er février de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 1er août 1977.

Tableau d'amortissement — $2,589,000 — 20 ans

Année	Capital
1er août 1978	$ 42,000
1er août 1979	47,000
1er août 1980	52,000
1er août 1981	59,000
1er août 1982	64,000
1er août 1983	71,000
1er août 1984	78,000
1er août 1985	87,000
1er août 1986	94,000
1er août 1987	103,000
1er août 1988	115,000
1er août 1989	129,000
1er août 1990	141,000
1er août 1991	158,000
1er août 1992	172,000
1er août 1993	191,000
1er août 1994	212,000
1er août 1995	233,000
1er août 1996	256,000
1er août 1997	285,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $285,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 1er août 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $285,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 1er août de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Varennes s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 1er août 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 50(66) — $1,100,000 — voirie, aqueduc, égoûts — 84 — $14,700 — voirie, aqueduc, égoûts — 96 — $145,300 — aqueduc, égoûts — 98 — $87,000 — aqueduc, égoûts — 99 — $1,000,000 — voirie, aqueduc, égoûts — 102 — $70,000 — éclairage — 105 — $72,000 — aqueduc, égoûts — 108 — $100,000 — voirie, aqueduc, égoûts.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le mercredi 13 juillet 1977, à l'Hôtel de ville, 175, rue Sainte-Anne, ville de Varennes, comté Verchères, C.P. 800, Québec, J0L 2P0.

Le conseil se réserve de droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Varennes, comté de Verchères, ce 9 juin 1977.

Le secrétaire trésorier,
JEAN-GUY CHAMPOUX.

Hôtel de ville,
175, rue Sainte-Anne,
ville de Varennes,
comté de Verchères, C.P. 800, Québec, J0L 2P0
Téléphone: 652-9888, code 514 68645-o

Syndicats professionnels

« SYNDICAT DES EMPLOYES DE CASAVANT FRERES LIMITEE »

(Loi des syndicats professionnels)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 28 avril 1977, il a autorisé le changement de nom de « UNION NATIONALE ET CATHOLIQUE DES MENUISIERS ET FACTEURS D'ORGUES DE ST-HYACINTHE », dont la constitution, sous le nom originaire de l'« UNION NATIONALE CATHOLIQUE DES MENUISIERS DE SAINT-HYACINTHE », a été autorisée le 15 mars 1939, et dont le siège social est situé à Saint-Hyacinthe, en celui de « SYNDICAT DES EMPLOYES DE CASAVANT FRERES LIMITEE », et ce, en vertu de la Loi des syndicats professionnels, (S.R.Q. 1964, c. 146).

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
GÉRARD BARBIN.

68599-o 1457-4032

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOVINS DE LA REGION DE LA MAURICIE (UPA)

(Loi des syndicats professionnels)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 8 octobre 1974, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de « SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOVINS DE LA REGION DE LA MAURICIE (UPA) », avec siège social situé au 93, boulevard Saint-Louis, Cap-de-la-Madeleine, district judiciaire de Trois-Rivières.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
ALBERT JESSOP.

68600-o 1359-0583

«SYNDICAT PROFESSIONNEL DES INFIRMIERES ET INFIRMIERS AUXILIAIRES DES LAURENTIDES »

(Loi des Syndicats Professionnels)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 6 mai 1977, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de: « SYNDICAT PROFESSIONNEL DES INFIRMIERES ET INFIRMIERS AUXILIAIRES DES LAURENTIDES », avec siège social situé à St-Jérôme, district judiciaire de Terrebonne.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financieres,
GÉRARD BARBIN

68625-o 1476-9350

Ventes par Shérifs

Sheriff's Sales

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

PUBLIC NOTICE, is hereby given that the undermentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

Joliette

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Joliette
No 705-02-001251-76

SHELL CANADA LIMITED, corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal, partie demanderesse, *vs* RENE GOUGEON alias ROBERT GOUGEON, résidant et domicilié à Saint-Théodore-de-Chertsey, district de Joliette, partie défenderesse.

« Une partie du lot numéro vingt-six « B » (Ptie 26b) du troisième rang aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Chertsey, division d'enregistrement de Montcalm mesurant cent pieds tant en front qu'en arrière et cent pieds dans ses lignes latérales et borné en front par un chemin privé et de tous autres côtés par le vendeur.

Fieri Facias de Terris
Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Joliette
No. 705-02-001251-76

SHELL CANADA LIMITED, a legally constituted corporation whose head office and main place of business are in the City and District of Montreal, plaintiff, v. RENE GOUGEON, alias ROBERT GOUGEON, residing and domiciled in Saint-Théodore-de-Chertsey, District of Joliette, defendant.

"Part of lot twenty-six "B" (Pt. 26B), Range Three, on the official plan and in the book of reference of the cadastre for Chertsey Township, Montcalm Registration Division, measuring one hundred feet in front and in the rear and one hundred feet on its side lines, bounded in front by a private road and on all other sides by the property of the vendor.

La ligne nord-ouest du terrain ci-dessus vendu est situé à deux cents pieds de la ligne de division entre les rangs trois et quatre du canton de Chertsey.

Ainsi que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble ».

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 C.P., le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, est fixé à $100 représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, 1532 rue Albert, Sainte-Julienne, district de Joliette, MERCREDI, le VINGT-SEPTIEME jour de JUILLET 1977, à ONZE heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
GINETTE MALO.

Bureau du shérif,
Palais de justice,
Joliette, le 9 juin 1977. 68651-o

The northwest line of the land sold above is located two hundred feet from the line separating Ranges Three and Four of Chertsey Township.

The whole as it now stands with the active and passive, apparent and unapparent servitudes attached to that immoveable."

Subject to the right of retention under article 689 C.C.P., the minimum amount the purchaser must pay at the time of adjudication, in cash or by certified cheque, is $100, which represents 25% of the municipal assessment.

To be sold at the office of the Montcalm Registration Division, 1532 Albert Street, Sainte-Julienne, District of Joliette, on WEDNESDAY, the TWENTY-SEVENTH day of JULY, 1977, at ELEVEN o'clock in the morning.

GINETTE MALO.
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Court House,
Joliette, June 9, 1977. 68651

Montmagny

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montmagny
No 9205

JOSEPH-EMILE JOURNAULT, ébéniste, du 2076, rue Bourbonnière, Sillery, Québec, et DAME ALBERTE THEBERGE, épouse commune en biens dudit Joseph-Emile Journault, également du 2076, rue Bourbonnière, Sillery, Québec, demandeurs, *vs* SUCCESSION DE FEU EMILE BARD, au soin de Mme Fernand Normand (héritière), 4e Rang, Saint-Eugène, comté de L'Islet, Qué., défenderesse.

Un terrain situé dans le premier rang du canton Beaubien, division d'enregistrement de L'Islet et faisant partie du lot un de la subdivision du lot treize (13-1). Ce terrain mesure quatre-vingt-cinq pieds de largeur du nord-est au sud-ouest sur une profondeur de cent cinq pieds, étant borné au nord-est par la nouvelle route L'Islet-Saint-Adalbert, au nord-ouest par le terrain d'Eméric Saint-Pierre, au sud-ouest et au sud-est par celui du vendeur.

La mise à prix est fixée à $960 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montmagny
No. 9205

JOSEPH-EMILE JOURNAULT, cabinet maker, of 2076 Bourbonnière Street, Sillery, Québec, and DAME ALBERTE THEBERGE, wife common as to property of Joseph-Emile Journault, also of 2076 Bourbonnière Street, Sillery, Québec, plaintiffs, *v.* the ESTATE OF THE LATE EMILE BARD, care of Mrs. Fernand Normand (heir), Range IV, Saint-Eugène, L'Islet County, Québec, defendant.

Land located in Range one of Beaubien Township, L'Islet Registration Division, forming part of lot one of the subdivision of lot thirteen (13-1). This land is eighty-five feet wide from northeast to southwest and one hundred and five feet deep, and is bounded on the northeast by the new L'Islet-Saint-Adalbert Highway, on the northwest by the land of Eméric Saint-Pierre, and on the southwest and southeast by that of the vendor.

The upset price is $960, which the purchaser must pay to the sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Saint-Jean-Port-Joli, comté de L'Islet, province de Québec, le CINQUIÈME jour d'AOÛT 1977, à QUATORZE heures.

Le shérif,
JEAN-PAUL TREMBLAY.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montmagny, 10 juin 1977. 68652-o

To be sold at the Saint-Jean-Port-Joli Registry Office, L'Islet County, Province of Québec, on the FIFTH day of AUGUST, 1977, at TWO o'clock in the afternoon.

JEAN-PAUL TREMBLAY,
Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montmagny, June 10, 1977 68652

Québec

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No. 200-02-001132-770
S-5064

SHELL CANADA LTEE, corporation légalement constituée ayant une place d'affaires à Québec, district de Québec, demandeur, *vs* GHISLAIN LACASSE, domicilié à 6, chemin de l'Ecorce, Lac-Beauport, district de Québec, défendeur.

« La subdivision six du lot originaire soixante-huit (68-6) et la subdivision soixante-cinq du lot originaire soixante-neuf (69-65) du cadastre officiel pour la municipalité de Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport, le tout avec maison dessus construite, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 6, chemin de l'Ecorce, Lac-Beauport, province de Québec. »

La mise à prix est fixée à $9,362.50 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116 rue Saint-Pierre, Québec, le VINGT-NEUVIÈME jour de JUILLET 1977, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Cour provinciale,
Québec, le 14 juin 1977. 68653-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Québec
No. 200-02-001132-770
S-5064

SHELL CANADA LTD, a legally constituted corporation having a place of business in Québec, District of Québec, plaintiff, *vs* GHISLAIN LACASSE, domiciled at 6 de l'Ecorce Road, Lac-Beauport, District of Québec, defendant.

"Subdivision six of original lot sixty-eight (68-6) and subdivision sixty-five of original lot sixty-nine (69-65) of the official cadastre for the municipality of Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport, the whole with the house erected there, appurtenances and dependencies, bearing civic number 6 de l'Ecorce Road, Lac-Beauport, Province of Québec."

The upset price, which the purchaser must pay the sheriff in cash or by certified cheque at the time of adjudication, is $9,362.50.

To be sold at the Québec Registry Office, 116 Saint-Pierre Street, Québec, on the TWENTY-NINTH day of JULY, 1977, at TEN o'clock in the morning.

J. ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Provincial Court,
Québec, June 14, 1977. 68653

Rouyn-Noranda

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rouyn-Noranda
No 600-05-000011-77

BANQUE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT: corporation légalement constituée ayant une place d'affaires à Rouyn, district de Rouyn-Noranda, demande-

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Rouyn-Noranda
No 600-05-000011-77

FEDERAL BUSINESS DEVELOPMENT BANK, a legally constituted corporation having a place of business in Rouyn, District of Rouyn-Noranda, plaintiff, *v.*

resse, *vs* CHAUFFAGE L.G.S. INC.: corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires à Rouyn, défenderesse; et GUY LESAGE: courtier d'assurances, domicilié au Rang 8 à Beaudry, et RICHARD GAGNON, gentilhomme, domicilié au 14 Mgr Latulipe Ouest à Rouyn, et JACQUES LAFRENIERE, gentilhomme, domicilié au 17-6e Rue à Noranda, et Dame LAURETTE L. VEILLEUX, en sa qualité de Régistrateur de la division d'enregistrement de Rouyn-Noranda, mis-en-cause;

1) Un certain lot de terre connu et désigné comme étant la subdivision numéro quatre (4) du lot originaire mille trois cent quarante-six (1346) aux plan et livre de renvoi officiels de la cité de Noranda, avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

2) Un immeuble connu et désigné comme étant partie du lot mille trois cent quarante-six (1346) de la cité de Noranda, mesurant soixante-quatre centièmes de pieds (.64') dans son côté nord; quatre-vingt-cinq centièmes de pied (.85') dans son côté sud; soixante pieds et vingt-cinq centièmes de pied (60.25') dans ses côtés est et ouest et dont le coin sud-est dudit immeuble est situé à une distance de soixante-huit pieds et cinquante-deux centièmes de pied (68.52') du coin sud-ouest dudit lot 1346-4 de la cité de Noranda et borné comme suit:

A l'est par le lot 1346-4 et les trois autres côtés par le résidu du lot 1346. Le tout avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à $6,610 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement pour la division de Rouyn-Noranda, Palais de justice de Rouyn, province de Québec, le 22 JUILLET 1977 à QUATORZE heures.

Le shérif-adjoint.
NELSON MCLEAN.

Bureau du shérif,
Cour Supérieure
Rouyn, ce 7 juin 1977. 68654-o

CHAUFFAGE L.G.S. INC., a legally constituted corporation having a place of business in Rouyn, defendant, and GUY LESAGE, insurance agent, domiciled in Range 8, Beaudry, and RICHARD GAGNON, gentleman, domiciled at 14 Mgr Latulipe West, Rouyn, and JACQUES LAFRENIERE, gentleman, domiciled at 17 6th Street, Noranda, and Dame LAURETTE L. VEILLEUX, in her capicity as Registrar for the Rouyn-Noranda Registration Division, *mis en cause.*

(1) Land known and designated as subdivision four (4) of original lot one thousand three hundred and forty-six (1346) on the official plan and in the book of reference of the City of Noranda, with the buildings constructed there, appurtenances and dependencies.

(2) An immoveable known and designated as forming part of lot one thousand three hundred and forty-six (1346) of the City of Noranda, measuring sixty-four hundredths of a foot (.64') on its north side, eighty-five hundredths of a foot (.85') on its south side, and sixty and twenty-five hundredths feet (60.25') on its east and west sides; the southeast corner of this immoveable is located sixty-eight and fifty-two hundredths feet (68.52') from the southwest corner of lot 1346-4 of the City of Noranda; this immoveable is bounded as follows: on the east by lot 1346-4, and on the three other sides by the remainder of lot 1346. The whole with the buildings constructed there, appurtenances and dependencies.

The upset price, which the purchaser must pay the sheriff in cash or by certified cheque at the time of adjudication, is $6,610.

To be sold at the Rouyn-Noranda Registry Office, in the Rouyn Court House, Province of Québec, on the TWENTY-SECOND day of JULY, 1977, at TWO o'clock in the afternoon.

NELSON MCLEAN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Rouyn, June 7, 1977. 68654

Terrebonne

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-144-778

CAISSE POPULAIRE LUCERNE STE-SOPHIE, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires à Sainte-Sophie, district de Terrebonne, demanderesse, *vs* STEVEN MURRAY, domicilié et demeu-

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Terrebonne
No. 700-05-144-778

CAISSE POPULAIRE LUCERNE STE-SOPHIE, a legally constituted corporation, having a place of business at Sainte-Sophie, District of Terrebonne, plaintiff, *v.* STEVEN MURRAY, domiciled and residing at 372

rant à 372 Hale, New Glasgow, district de Terrebonne, et DAME MONA GUITARD, épouse de Steven Murray, des mêmes lieux, défendeurs.

Un immeuble sis à New Glasgow, district de Terrebonne, division d'enregistrement de Terrebonne, province de Québec, connu et désigné comme étant le lot originaire numéro quarante et un (Lot no 41) aux plan et livre de renvoi officiels du village de New Glasgow. Avec toutes bâtisses y dessus érigées, circonstances et dépendances, notamment une maison Route 158, New Glasgow, district de Terrebonne, province de Québec. Le tout sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur.

Sujet à une servitude en faveur de l'Hydro-Québec, suivant acte enregistré à la division d'enregistrement de Terrebonne, sous le numéro 347489. Compris tous les droits dans le puits érigé sur le lot numéro quarante-deux (Lot no 42) aux plan et livre de renvoi officiels du village de New Glasgow tel que stipulé à l'acte enregistré à la division d'enregistrement de Terrebonne, sous le numéro 119278.

La mise à prix est fixée à $1,617.50, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Terrebonne, situé 85 ouest, rue De Martigny, Chambre 1.03, Saint-Jérôme, Québec, le VINGT-SIXIEME jour de JUILLET 1977, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
GABRIELLE FOURNELLE.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Saint-Jérôme, le 8 juin 1977. 68655-o

Hale, New Glasgow, District of Terrebonne, and DAME MONA GUITARD, wife of Steven Murray, of the same place, defendants.

An immoveable located at New Glasgow, District of Terrebonne, Terrebonne Registration Division, Province of Québec, known and designed as original lot forty-one (Lot 41) on the official plan and in the book of reference of the Village of New Glasgow. With all the buildings constructed there, appurtenances and dependencies, particularly a house on Highway 158, New Glasgow, District of Terrebonne, Province of Québec. The whole without exception or reservation on the part of the borrower.

Subject to a servitude in favour of Hydro-Québec, according to a deed registered in the Terrebonne Registration Division under number 347489. Including all rights in the well constructed on lot forty-two (Lot 42) on the official plan and in the book or reference for the Village of New Glasgow as mentioned in a deed registered in the Terrebonne Registration Division under number 119278.

The upset price is $1,617.50, representing 25% of the municipal assessment, which the purchaser must pay to the sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Terrebonne County Registry Office, Room 1.03, 85 De Martigny Street West, Saint-Jérôme, on the TWENTY-SIXTH day of JULY, 1977, at TEN o'clock in the morning.

GABRIELLE FOURNELLE,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Saint-Jérôme. June 8, 1977. 68655

Errata

LES AUGUSTINES DE LA MISERICORDE DE JESUS DU MONASTERE DE DOLBEAU

Prenez note que l'avis paru le 23 avril 1977 à la page 3764 du numéro 16 de la *Gazette officielle du Québec* aurait dû se lire ainsi:

Avis est donné que, par suite de l'obtention du consentement du lieutenant-gouverneur en conseil donné par l'arrêté en conseil numéro 924-77, en date du 23 mars 1977, il a plu au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières d'approuver le Règlement numéro 11 changeant le nom de « LES CHANOINESSES HOSPITALIERES DE ST-AUGUSTIN DE DOLBEAU », conformément à l'article 47 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, (1971, c. 48), et l'article 21 de la Loi des compagnies, (S.R.Q., 1964, c. 271).

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

68626-o 1311-3295

LES AUGUSTINES DE LA MISERICORDE DE JESUS DU MONASTERE DE ST-GEORGES DE BEAUCE

Prenez note que l'avis paru le 19 mars 1977, à la page 2837 du numéro 11 de la *Gazette officielle du Québec*, aurait dû se lire ainsi:

Avis est donné que, par suite de l'obtention du consentement du lieutenant-gouverneur en conseil donné par l'arrêté en conseil numéro 487-77, en date du 17 février 1977, il a plu au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières d'approuver le Règlement numéro 4 changeant le nom de « MONASTERE DE L'HOTEL-DIEU DE ST-GEORGES DE BEAUCE », conformément à l'article 47 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, (1971, c. 48), et l'article 21 de la Loi des compagnies, (S.R.Q., 1964, c. 271).

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

68626-o 1236-9500

INDEX No 25

Partie I: avis juridiques

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

DECISIONS RENDUES 5737
DECISIONS RENDUES (*Errata*) 5890
INTRODUCTION DE REQUETES
— MONTREAL 5672
— QUEBEC 5729
PROPRIO MOTU 5672
REQUETES EFFECTUEES CONFORMEMENT AU REGLEMENT NO 12, ART. 12.77 ET SUIVANTS (*Camionnage en vrac*) 5736

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

BOUDREAULT, LISE 5834
BRETON, JOSEPH MICHEL 5834
CACHAGEE, ERNEST RICHARD 5835
DE SOUSA VILAO, AMERICO JOSE CABRAL 5835
DIONNE, MARIO 5835
DUMOULIN, CLAIRE 5835
FAHMY, ADEL 5835
HUMENIUK, EVE CHIRLY 5835
JOBIN, JEAN-LOUIS 5835
JOBIN, MICHELINE 5835
JUDD, ERNEST JAMES 5835
LASZCZYNSKI, ZYGMUNT-STANISLAW 5836
LEPAGE, JOSEPH ROGER PIERRE 5836
MALAKET, PIERRE 5836
MARCOUX, JOSEPH, LEO, NAPOLEON 5836
MILETTE, FERNAND 5836
NADEAU, JOSEPH GUY DANIEL 5836
PAPOLCZY, GEZA 5836
PRATA, GIUSEPPE GIOVANNI 5836
RIVEST, EMMANUEL CHARLES PIERRE 5837
ROBERT, MARIE GERMAINE BRIGITTE CECILE 5837
ROJECKI, HELENA 5837

AVIS DIVERS

ASSOCIATION D'ENTRAIDE POUR HANDICAPES PHYSIQUES DE L'OUTAOUAIS (*L.P.*) 5830
CARIGNAN, VILLE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5831
CLUB RODEUR QUEBEC INC. (LE) (*L.P.*) 5831
ENTRELACS, MUNICIPALITE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5831
FRELIGHSBURG, PAROISSE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5831
MARIA, CANTON (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5832
MONTMAGNY, CITE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5832
OMERVILLE, VILLAGE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5832
POINTE-DES-CASCADES, VILLAGE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5832
SAINTE-ANNE-DU-LAC, VILLAGE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5832
SAINT-AGAPIT-DE-BEAURIVAGE, PAROISSE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5832
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, MUNICIPALITE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5832
SAINT-AUBERT, MUNICIPALITE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5833
SAINT-BARTHELEMI, MUNICIPALITE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5833
SAINTE-CECILE-DE-MILTON, CANTON (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5833
SAINT-CHARLES, VILLAGE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5833
SAINTE-FLORENCE, MUNICIPALITE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5833
SAINT-GABRIEL, VILLE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5833
SAINT-JACQUES-DE-PARISVILLE, PAROISSE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5833

AVIS DIVERS

(suite)

SAINT-LUC, VILLE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5834
SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, PAROISSE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5834
SAYABEC, VILLAGE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) 5834

CAISSES D'EPARGNE ET DE CREDIT

CAISSE POPULAIRE DES FONCTIONNAIRES DU QUEBEC (*Fusion*) 5834

COMPAGNIES — LOI DES

ABANDON DE CHARTE

CHAURET (RENE) INC. 5791
MERCIER(J.B.) INC. 5791
RUSSO SERVICE STATION, INC. 5791
SILK FASHIONS (CANADA) LTD. 5791
VANBEC MINERAL RESOURCES LTD. (*N.P.L.*) 5791

ADMINISTRATEURS (ARTICLE 84)

AMENAGEMENTS ASTRE LTEE (LES) 5791
APPALACHES LUMBER INC. 5791
ASSURANCE C.W. DUNN INSURANCE, INC. 5791
ASTRE DEVELOPMENTS LTD. 5791
ASTRO TIRE (QUEBEC) LIMITED 5791
AUTOMOBILE TRANSPORT, LIMITED 5793
B.M.S. STORE INC. 5792
BLANCHET (JOS. H.) & FILS LTEE 5791
BOIS APPALACHES INC. 5791
BRAULT, GUY, O'BRIEN INC. 5791
CANADIAN SCHENLEY DISTILLERIES LTD. 5792
CENTRE D'ENFANTS DE L'ILE DES SOEURS LTEE 5792
CONSTRUCTIONS JOUTEL INC. (LES) 5792
DISTILLERIES SCHENLEY DU CANADA, LTEE (LES) 5792
ECOLES EMMANUEL 5792
EMMANUEL SCHOOLS 5792
ETCO PHOTO LIMITED 5792
ETCO, PHOTO LIMITEE 5792
FABRIC BINDINGS LIMITED 5792
FRANEL INC. 5792
GAUTHIER SPORTS INC. 5793
IMMEUBLES ORIENTAUX DE TERREBONNE INC. (LES) 5792
INDUSTRIES WICKHAM INC. (LES) 5792
JIB INVESTMENTS LTD. 5792
JOUTEL CONSTRUCTION INC. 5792
LECAVALIER AUTO PARTS INC. 5792
LECLERC (RENE T.) INCORPORATED 5792
LECLERC (RENE T.) INCORPOREE 5792
LION REALTIES LTD. 5792
LOISIRS LA CONCEPTION (LES) 5792
MAGASIN B.M.S. INC. 5792
MARK HOT INC. 5792
MATERIAUX BLANCHET INC. (LES) 5792
MEDIA I.D. INC. 5792
METRO FUR CORP. 5793
MONNOIR CONSTRUCTION INC. 5793
NUNS' ISLAND CHILDREN'S CENTER LTD. 5792
PITRE & DURAND INC. 5793
PLACEMENTS GREGOIRE BERNARD, LTEE 5793
PLACEMENTS VERALEX LTEE 5793
PLASTIC AGE PRODUCTS INC. 5793

ADMINISTRATEURS (ARTICLE 84)

(suite)

PNEUS ASTRO (QUEBEC) LIMITEE 5793
PRODUCTIONS LE CHOC DU FUTUR INC. (LES) 5793
PRODUITS DE PLASTIQUE AGE INC. (LES) 5793
PROPAK PLASTICS LTD. 5793
PROPAK PLASTIQUES LTEE 5793
RED STAR EXPRESS LINES OF QUEBEC LTD. 5793
RED STAR INVESTMENTS LTD. 5793
ROYAL TRUST COMPANY MORTGAGE CORPORATION (THE) 5793
RUBENSTEIN BROS. CO. INC. 5793
SAVANNE CORPORATION 5793
SERVICES TECHNIQUES B.L.L. INC. (LES) 5793
SIDBEC-FERUNI INC. 5793
SOCIETE D'HYPOTHEQUES DE LA COMPAGNIE TRUST ROYAL 5793
SONAR TRANSPORT INC. 5793
SPORTS GAUTHIER INC. 5793
TERREBONNE ORIENTAL REALTIES INC. 5792
TRANSPORT SONAR INC. 5793
VAN GINKEL ASSOCIATES LTD. 5794
VENTILATION C.A.S. (SHEFFORD) INC. 5794
VERALEX HOLDINGS LTD. 5793
VIGNOBLES DU QUEBEC (VINIFICATION) INC. (LES) 5794
WICKHAM INDUSTRIES INC. 5792

CHANGEMENT DE NOM

INDUSTRIAL PAPER CONVERTERS LTD. 5794
PAPIERS INDUSTRIELS FAÇONNES LTEE (LES) 5794
ROTHER (GAB) & FILS INC. 5794
SOCIETE D'EXPANSION ECONOMIQUE DU SAGUENAY INC. 5794

DEMANDES D'ABANDON DE CHARTE

CARMY COLA CORP. 5837
CONSTRUCTION THELON LTEE 5837
CREDIT NOTRE-DAME INC. (LE) 5837
DOLLARD CAR WASH INC. 5837
ENTREPRISES PO-VI INC. (LES) 5838
GRANITE INVESTMENT & DEVELOPMENT CORPORATION 5838
GUILBAULT (GEORGES) INC. 5838
LAVAGE D'AUTO DOLLARD INC. 5837
O-MARTS LTD. 5837
OSLIND PROPERTIES LTD. 5837
PLACEMENTS PRONOR INC. 5837
PO-VI ENTERPRISES INC. 5838
QUEBEC ENERGY ASSOCIATES LTD. 5838
SAVE MORE STORES INC. 5838
STORE THIRTY-TWO INCORPORATED 5839
SWISS REALTY CO. LTD. (THE) 5839
THELON CONSTRUCTION LTD. 5837

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

ABATTOIR DUBE INC. 5794
ABBI TRADING INC. 5797
ACCOMODATION ST-JACQUES, INC. 5794
ACTUAMEDIA INC. 5795
ADMINISTRATION SAGA LIMITEE 5795
AGENCE ARNOLD ESSNER LTEE 5795
AGENCE D'ASSURANCES CUSSON & FILLION INC. 5795
ASSURANCES ARCAND & ASSOCIES INC. 5795

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

ASSURANCES GASTON TREMBLAY LTEE (LES) 5795
ATELIER DE DEBOSSELAGE D'AUTO COMMERCIAL LTEE 5795
ATELIER DE MECANIQUE J.R.B. INC. 5795
ATELIER DE REPARATIONS AVELLINO INC. 5795
ATELIERS LEONARD INC. 5795
AUTOBUS CENTRE SUD LIMITEE 5795
AUTOBUS COURNOYER INC. 5795
AUTOBUS PAUL E. ROY (ROUYN) INC. (LES) 5795
AUTOMOBILES PIERRE-LUC CLAVEL INC. 5795
AVELLINO REPAIR SHOP INC. 5795
B.C. TOOLING AND MACHINING INC. 5802
BAR-SALON CHEZ ARLIE INC. 5795
BAS DE CASSE P.F.L.D. INC. 5795
BEAULIEU, ROY & MERCIER INC. 5795
BEGIN GAS BAR INC. 5803
BELANGER, CHABOT, HICKLING, JOHNSTON INC. 5795
BEMORO INC. 5795
BERTHOLET (PAUL) INC. 5795
BIJOUTERIE TROIS FRERES LTEE 5796
BIRON (LOUISE T.) INC. 5796
BOUTIQUE LA JOLIE QUEBECOISE INC. 5796
BOUTIQUE M.L. INC. 5796
BOUTIQUE MOURACUIR INC. 5796
BOUTIQUE PEAU NEUVE INC. 5796
BOUTIQUE PIERRETTE BERNATCHEZ INC. 5796
BOUTIQUE PLEXUS INC. (*correction*) 5796
BRIQUETEURS GIVIMI INC. (LES) 5796
CANOTOUR INC. 5796
CARROSSERIES D'AUTOS JOYAL LTEE (LES) 5796
CELUBEC INC. 5796
CENTRE ACTION-SANTE DE GRANBY INC. 5796
CENTRE DE COUTURE GERMAIN NADEAU INC. 5796
CENTRE ESSO KIRKLAND INC. 5796
CENTRE MEDICAL ST-JOSEPH INC. 5796
CENTRE MULTIPROFESSIONNEL DE LACHUTE INC. 5796
CERAMIQUES MILLEN INC. 5796
CHARCUTERIE CHATEAU LAVAL INC. 5796
CHATEAU LAVAL DELICATESSEN INC. 5796
CHAUSSURES ROBIN INC. 5796
CHIMBEX INC. 5796
CINEMA L'AMOUR INC. 5797
CLAVEL (PIERRE-LUC) AUTOMOBILE INC. 5795
CLUB ACTISPORAL INC. 5797
CLUB DE GOLF LES PINS CHANTANTS INC. 5797
COLPRON (H.) INC. 5797
COMMERCE ABBI INC. (LE) 5797
COMMERCIAL AUTO BODY SHOP LTD. 5795
COMPAGNIE DE GESTION M.C.L. INC. 5797
CONCORDE RADIATOR INC. 5803
CONSTRUCTION ALAIN MARTEL INC. 5797
CONSTRUCTION CARMEL DORION INC. 5797
CONSTRUCTION DREMOND INC. 5797
CONSTRUCTION FEROCEL INC. 5797
CONSTRUCTION MAJA INC. 5797
CONSTRUCTION NORDES INC. 5797
CONSTRUCTION RENE BEAULIEU INC. 5797
CONSTRUCTIONS BOUCHARD & CARON LTEE 5797
CONSTRUCTIONS JARAU INC. 5797

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

CONSTRUCTIONS N.G. LTEE (LES) 5797
CONSTRUCTIONS PADOUE INC. (LES) 5797
CONSTRUCTIONS PEPIN ET FORTIN INC. (LES) 5797
CONSTRUCTIONS REAL MARTEL INC. (LES) 5797
CORPORATION DES MARCHANDS DES GALERIES STE-ANNE (LA) 5797
CORRIVEAU (JEAN-LUC) & ASSOCIES INC. 5798
CREME GLACEE CASCADE INC. 5798
CREMERIE METRO LTEE 5798
DARVEAU (DENIS) INC. 5798
DECOR STE-ADELE INC. 5798
DESROSIERS (FERNANDO) INC. 5798
DESSIN & INVESTISSEMENT G.R.D. INC. 5798
DISTRIBUTION BENO INC. 5798
DISTRIBUTIONS COSMETIQUES B.E.C. LIMITEE 5798
DISTRIBUTIONS R. RENAUD INC. 5798
DOMAINE SOMERSET (1977) INC. 5798
DORVAL (MARCEL) INC. 5798
EBENISTERIE RENE MAILLE INC. 5798
ENTREPRISE D'ELECTRICITE C. LEFEBVRE INC. 5798
ENTREPRISE J.C. TROTTIER INC. 5798
ENTREPRISES CAME INC. (LES) 5798
ENTREPRISES CHAN WAH INC. (LES) 5798
ENTREPRISES CHARNIER INC. (LES) 5798
ENTREPRISES CLAUDRE INC. 5798
ENTREPRISES CORSTOM INC. (LES) 5798
ENTREPRISES COTE & LAVOIE LTEE (LES) 5798
ENTREPRISES DE CONSTRUCTION B.S.P. INC. (LES) 5799
ENTREPRISES J. SPUHLER INC. (LES) 5799
ENTREPRISES JEAN-GUY ST-VINCENT INC. (LES) 5799
ENTREPRISES JEAN-MARC MAURAIS INC. (LES) 5799
ENTREPRISES JOLAM INC. (LES) 5799
ENTREPRISES LUCIMAR INC. 5799
ENTREPRISES MAURANO INC. (LES) 5799
ENTREPRISES MICHEL CROTEAU INC. (LES) 5799
ENTREPRISES MICHEL LUSSIER INC. (LES) 5799
ENTREPRISES NOCAB INC. (LES) 5799
ENTREPRISES PAMABEC INC. (LES) 5799
ENTREPRISES REMI CLOUTIER INC. (LES) 5799
ENTREPRISES ROGER JOLICOEUR INC. (LES) 5799
EPICERIES LA CORNE D'ABONDANCE INC. (LES) 5799
EQUIPEMENT LAPLANTE INC. 5799
EXCAVATION O.D.O. INC. 5799
EXCAVATION TREA LTEE 5799
EXCAVATIONS FRASERVILLE INC. (LES) 5799
FARI INC. 5799
FLEURISTE LA PATRIE INC. 5799
FLEURS ET DECORS LAURENTIEN DU LAC INC. 5800
G.P. GAS PROPANE INC. 5800
GALANTE (L.) ET ASSOCIES INC. 5800
GARAGA ELPHEGE BOISSONNEAULT INC. 5800
GARAGE AUBUT INC. 5800
GARAGE L. TUFANO INC. 5800
GARAGE MORENCY & ASSOCIES INC. 5800
GARAGE NERAJO INC. 5800
GARON (MICHEL) INC. 5800
GAZ PROPANE G.P. INC. 5800
GEROTEC INC. 5800
GESTION DE BUREAU REMO INC. 5800

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

GESTION SERENO INC. 5800
GIVIL INC. 5800
GRANIT C.O.M. INC. 5800
GROUPE I.M.I. INC. (LE) 5800
GROUPE PAREAL INC. (LE) 5800
H.M. SECURITY ALARM SYSTEM INC. 5804
HABITATIONS LEPINE & VILLENEUVE INC. (LES) 5800
HINSE (JEAN-PIERRE) INC. 5800
HOTEL BIENVENUE INC. 5800
HOUDE (J.G.) INC. 5800
I.M.I. GROUP INC. 5800
IMMEUBLES CHARLES GUIMONT INC. 5800
IMMEUBLES CLAUDETTE FECTEAU-CHABOT INC. (LES) 5801
IMMEUBLES DEGUIRE INC. 5801
IMMEUBLES DES GREVES INC. 5801
IMMEUBLES JEAN-LUC INC. (LES) 5801
IMMEUBLES LARGO INC. (LES) 5801
IMMEUBLES LUCIEN THIBAULT INC. (LES) 5801
IMMEUBLES SENTOSA INC. 5801
IMPORTATIONS JEANNOISES INC. (LES) 5801
IMPORTATIONS MONTERIO INC. 5801
IMPRIMERIE MASKA INC. 5801
INSTALLATIONS ELECTRIQUES LESSARD INC. (LES) 5801
INSTRUMENTATION J.M. INC. 5801
INVESTISSEMENTS J.P.B. INC. (LES) 5801
J.M. INSTRUMENTATION INC. 5801
J.M.R. MERCURY SALES INC. 5805
JACMAR RESTAURANT LIMITED 5803
JOURNAL LE MIRABEL INC. 5801
JOYAL AUTO BODY LTD. 5796
JULIEN (BRUNO C.) ASSOCIES INC. 5801
KIRKLAND CENTER ESSO INC. 5796
LA MODE FLEURISTE G.T. INC. (LA) 5801
LAPLANTE EQUIPMENT INC. 5799
LEGRIS (PIERRE-CLAUDE) INC. 5801
LESAGE (FERNAND) INC. 5801
LIBRAIRIE P.S.I. INC. 5801
LIBRAIRIE RICHER (1977) LTEE 5801
LITHO VICTO INC. 5802
LOCATION A. LESAGE INC. 5802
LOCATION MORISSETTE INC. 5802
MACOUMO INC. 5802
MAJA CONSTRUCTION INC. 5797
MALBEL INC. 5802
MANAKI INC. 5802
MARQUIS, DICKNER & MARQUIS INC. 5802
MCMURRAY (RENALD) & ASSOCIES INC. 5802
MENUISERIE DE ST-GILLES INC. 5802
MERCERIE APPRIVOISEE INC. (LA) 5802
METRO DAIRY LTD. 5798
METAYER (CLAUDE) INC. 5802
MEUBLES DU QUEBEC D'HIER INC. (LES) 5802
MONTERIO IMPORTS INC. 5801
MUSIQUE MELO INC. 5802
NETTOYEUR SUCCES (1977) INC. 5802
O.D.O. EXCAVATION INC. 5799
ORFAB INC. 5802
OUTILLAGE ET USINAGE B.C. INC. 5802

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

OUTILLAGE LOURD HAUTERIVE INC. 5802
PELARDIN INC. 5802
PEPIN AND FORTIN CONSTRUCTION INC. 5797
PETROLES DESJARDINS ET VIAU INC. (LES) 5802
PICHETTE (CAROLD) & FILS LTEE 5802
PILON & REGIMBALD INC. 5802
PIMAGO INC. 5802
PINARD (L.P.) FILS INC. 5803
PION (J.P.) FILS INC. 5803
PLACEMENTS J.E.M. INC. (LES) 5803
PLASTISER INC. 5803
POLYCLINIQUE MEDICALE CARTIER INC. 5803
PORVOBEC INC. 5803
POSTES D'ESSENCE BEGIN INC. (LES) 5803
POTERIE ST-FELIX INC. 5803
POULET RIMOUSKOIS INC. (LE) 5803
PRODUCTIONS MON PAYS INC. 5803
QUINCAILLERIE CLAUDE RIVARD INC. 5803
QUINCAILLERIE REAL RIOPEL INC. 5803
RADIATEUR CONCORDE INC. 5803
RAWDON GLASS INC. 5805
REFRIGERATION WILFRID BOULET INC. 5805
RENOVATIONS H. RIVET INC. 5805
RESIDENCE DESNOYERS LIMITEE 5805
RESTAURANT JACMAR LIMITEE 5803
RESTAURANT LA BOUFFE LTEE 5803
RESTAURATION CHARLESBOURG INC. 5803
RIVET (H.) RENOVATIONS INC. 5803
ROBERT (DENIS) (1977) INC. 5804
ROTISSERIE BOUCHERVILLE INC. 5804
SADAC INC. 5804
SALAISON LONGUEUIL INC. 5804
SALON DE MUSIQUE DE SAINT-JEROME INC. 5804
SALON CHISLAINE TURCOT INC. (LE) 5804
SELECTOMAT INC. 5804
SENTOSA REALTIES INC. 5801
SIMARD & MARCIL INC. 5804
SISTEMA INC. 5804
SOCADEQ INC. 5804
SOCIETE D'ANALYSE ET D'INFORMATION S.A.I. INC. 5804
SOCIETE TOUSIGO INC. (LA) 5804
SPECCOM INTERNATIONAL LTEE 5804
SPUHLER (J.) ENTERPRISES INC. 5799
STRUCTURES R.H. INC. 5804
STUDIO MARIE SOLEIL INC. 5804
SYSTEME D'ALARME DE SECURITE H.M. INC. 5804
TABACS NOUVELLE FRANCE INC. (LES) 5804
TABIMPORT LTEE 5804
TELESOL INC. 5804
TENNIS REPENTIGNY INC. 5804
TERRASSE LAPINIERE INC. 5804
TOUSIGNANT (REJEAN) INC. 5805
TRANSPORT E. LAFONTAINE INC. 5805
TRANSPORT GILLES MENARD INC. 5805
TRANSPORT ROSAIRE BOUCHARD & FILS INC. 5805
VARICENTRE INC. 5805
VENTES MERCURY J.M.R. INC. 5805
VITRERIE RAWDON INC. 5805

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

VOYAGES ROBERT (CHICOUTIMI) INC. 5805
WESTEM INC. 5805
WHISPERING PINE GOLF CLUB INC. 5797

LETTRES PATENTES (3e PARTIE)

ASSOCIATION DE BIENFAISANCE DES DAMES DE ST-SAUVEUR (MONTREAL) (L') 5805
ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PECHE DE LAC-MEGANTICU INC. 5805
ASSOCIATION D'ENTRAIDE POUR HANDICAPES PHYSIQUES DE L'OUTAOUAIS 5805
ASSOCIATION DES RESIDANTS DE L'OASIS DE LAVAL INC. 5805
ASSOCIATION DES ROUTIERS DU MONT LOGAN INCORPOREE 5805
ASSOCIATION LINGUISTIQUE DE TROIS-RIVIERES 5806
ASSOCIATION PRESSE ETUDIANTE NATIONALE 5806
CAFE CHRETIEN DE VILLE-MARIE INC. (LE) 5806
CARABBEAN FLEUR DE LYS RECREATIONAL CLUB (THE) 5806
CENTRE DE PLEIN AIR DE PERIBONKA 5806
CLUB AQUATIQUE SAINT-EUSTACHE INC. 5806
CLUB DE CHASSE & PECHE DE MALARTIC INC. 5806
CLUB DE CROSSE JUNIOR DE QUEBEC (1977) 5806
CLUB DE L'AGE D'OR ST-STANISLAS-DE-KOSTKA, INC. (LE) 5806
CLUB DES LIONS DE ST-BERNARD-DE-LACOLLE INC. 5806
CLUB DES LOISIRS FLEUR DE LYS DES CARAIBES (LE) 5806
CLUB L'AGE D'OR CRABTREE QUEBEC 5806
CLUB OPTIMISTE DE COURVAL INC. 5806
CLUB RODEUR QUEBEC INC. (LE) 5806
COMITE DES CITOYENS DE LOUVICOURT INC. 5806
COMITE DES CITOYENS DE PACKINGTON ET DE FATIMA INC. 5806
COMITE DES CITOYENS DE VILLE ET PAROISSE DE BEAUCEVILLE, BEAUCE, INC. 5806
COMITE DES FETES DES HAUTES-LAURENTIDES 5806
COMITE DES LOISIRS DE ST-RENE GOUPIL INC. 5806
COMITE ORGANISATEUR DU CONCOURS HIPPIQUE DU FESTIVAL D'ETE DE QUEBEC INC. .. 5806
COMMISSION DES LOISIRS DE BEAUDRY INC. 5806
FEDERATION DES CLUBS DE CHASSE ET PECHE DE ST-ADOLPHE 5806
SERVICE D'AIDE A L'HANDICAPE DE LOTBINIERE 5806
UNITE DOMREMY DU TEMISCAMINGUE 5806

LETTRES PATENTES SUPPLEMENTAIRES

ASSOCIATION DE SPORTS ET DE LOISIRS LES VOLTIGEURS DE LAVAL 5807
ASSOCIATION SPORTIVE LES SAINTS DE LAVAL (L') 5807
BAR-SALON CHEZ DELPHIS INC. 5807
CAZA (J.R.) & FRERE INC. 5807
COFFRAGES DE LUXE INC. 5807
COMPAGNIE DE GESTION RADIO-CITE INC. 5808
CONSERVERIE NOTRE-DAME INC. 5808
DES ROSIERS (A.) & ASSOCIES (STE-ADELE) INC. 5808
DESPATIS TRANSPORT LIMITEE 5808
DIDIER CORPORATION DE PRODUITS REFRACTAIRES 5808
DIDIER REFRACTORIES CORPORATION 5808
GESTION P.C.A. INC. 5808
IMMEUBLES MAINVILLE-POIRIER & ASSOCIES INC. (LES) 5808
MAINVILLE-POIRIER & ASSOCIATES REALTY INC. 5808
NOTRE-DAME FOOD PACKING INC. 5808
SOFICA LTEE 5808

SIEGE SOCIAL (ARTICLE 84)

AGENCE DE VENTE PUBLICITAIRE A.F. INC. 5808
ALIMENTS KOURI INC. (LES) 5808
AMANDES MON VALLON INC. (LES) 5808
APPALACHES LUMBER INC. 5809

SIEGE SOCIAL (ARTICLE 84)

(suite)

ASSOCIATION DES FAMILLES MONOPARENTALES LEVIS INC. (L') 5809
ASSOCIATION DES GERANTS MUNICIPAUX DU QUEBEC (L') 5809
ASSOCIATION DES PROFESSEURS D'ESPAGNOL DU QUEBEC 5809
ASSOCIATION RECREATIVE DES EMPLOYES DE MINES DU LAC DUFAULT INC. (L') 5809
BAPTIST CHURCH-EXTENSION BOARD OF THE PROVINCE OF QUEBEC INCORPORATED (THE) 5809
BELISLE (R.) LTEE 5809
BLVD ROBERT (DA ROBERTO) RESTAURANT INC. 5814
BOIS APPALACHES INC. 5814
CADEAUX COMMEMORATIFS PRESIDENT INC. (LES) 5814
CARADONNA (PIERRE) & ASSOCIES INC. 5814
CENTRE D'ENTRAIDE ET DE DEPANNAGE MANICOUAGAN INC. 5814
CHEVALIERS DE COLOMB DE MONTREAL-EST INC., CONSEIL NUMERO 2759 5810
CINECO INC. 5810
CLUB CHASEL 5810
CLUB DE CANOT-CAMPING LES PAGAIES DU NORD INC. (LE) 5810
CLUB DE RADIO-LOISIRS L'UNITE DU NORD INC. 5810
CLUB DU-GRIS 5810
CLUB PATRICK EST 5810
COGEMAT INC. 5810
COLERAINE VIDEO INC. 5810
COMMONWEALTH SECURITIES CORPORATION 5810
COMMUNAUTE RUSSE ORTHODOXE DE LA SAINTE-TRINITE DE QUEBEC 5810
CUMMUNIPLUS INC. 5810
COMPAGNIE DE TRACTEURS ET D'EQUIPEMENT INDUSTRIELS INC. (LA) 5810
COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE LAMPES ET CADEAUX SCORPION LTEE 5810
CONSEIL REGIONAL DE L'AGE D'OR RICHELIEU-YAMASKA INC. 5810
CONSOLIDATED NORTHERN EXPLORATION LIMITED (N.P.L.) 5810
CONSTRUCTION DANPO LTEE 5810
CONSTRUCTIONS H.B. INC. 5810
CONSTRUCTIONS LECA INC. (LES) 5810
CONSTRUCTIONS VAUBEC INC. 5810
COURCHESNE & PERREAULT INC. 5810
CREPERIE LE ST-BRIEUC LTEE 5810
CROTEAU (RENE) INC. 5810
DAGLO VARIETIES INC. 5815
DANPO CONSTRUCTION LTD. 5810
DEBOR LIMITED 5811
DESCHAMPS & DESLAURIERS INC. 5811
DESIGNS KATCH INC. 5811
DEVELOPPEMENT FOSSAMBAULT INC. 5811
DISTRIBUTION JEAN ET NORMAND INC. 5811
DISTRIBUTIONS DU NORD-OUEST DU QUEBEC INC. (LES) 5811
DISTRIBUTIONS QUIMPEX LTEE (LES) 5811
DUFRESNE (FERNAND) INC. 5811
DUMCO METAL PRODUCTS CO. LTD. 5811
ECHAFAUDAGES FARO INC. 5811
ECOLE BILINGUE DE L'OUEST DE L'ILE 5811
EJOYTEURS (CANADA) LTD. 5811
ENTREPRISES C.P.G.P. INC. (LES) 5811
ENTREPRISES DEKORAL INC. (LES) 5811
ENTREPRISES D'HABITATIONS MICHEL CHOQUETTE INC. (LES) 5811
ENTREPRISES E. PATENAUDE INC. 5811
ENTREPRISES GAICLER INC. 5811
ENTREPRISES HAINAULT LTEE (LES) 5811
ENTREPRISES J. PARKS INC. 5813
ENTREPRISES ROBERT PRESCOTT INC. (LES) 5813
ENTREPRISES S.P.E.C. INC. (LES) 5812
ENTREPRISES STE-MARIE INC. (LES) 5812

SIEGE SOCIAL (ARTICLE 84)

(suite)

ENTRETIEN DE L'AUTOMOBILE RUE PRINCIPALE INC. 5812
ERWI HOLDINGS LTD. 5812
FARO SCAFFOLDS INC. 5811
FEDERATION QUEBECOISE DE SKI NAUTIQUE INC. 5812
FELICIA HOLDINGS LTD. 5812
FONDATION ST-FRANÇOIS 5812
FONTAINE AUTOMATIQUE DE QUEBEC INC. 5812
FRANEL INC. 5812
G. & E. IMPORTS INC. 5812
G.G. TRANSMISSION INC. 5814
GESTION ERWI LTEE 5812
GESTION FIDELE DALLAIRE INC. 5812
GESTION GILLES DALLAIRE INC. 5812
GILBERT (JULES R.) (QUEBEC) LTD. 5812
GROLEAU (BERTHOLD) & ASSOCIES LTEE 5812
H.B. CONSTRUCTIONS INC. 5810
HABITATIONS J.R. MICHAUD LTEE 5812
HABITATIONS QUEBECOISES INC. (LES) 5812
HOMESTEAD CONSTRUCTION INC. 5812
IMPORTATIONS G. & E. INC. (LES) 5812
INDUSTRIAL TRACTORS & SUPPLY INC. 5810
INDUSTRIES DE METAL A.B.D. INC. 5812
INSTALLATIONS ELECTRIQUES ZELAR LTEE (LES) 5813
ISOLATION JEAN CARIGNAN INC. 5813
J.W. PLUMBING & HEATING INC. 5813
KATCH DESIGNS INC. 5811
KOURI FOODS INC. 5808
LECOURT (DENIS) INC. 5813
LETHER INC. 5813
LUCIER (FERNAND-J.) INC. 5813
MAIN STREET AUTO SERVICE INC. 5812
MATAIR INC. 5813
MEDICAL AIDS PRODUCTS INC. 5813
MEUBLES RADISSON LIMITEE (LES) 5813
MEUBLES RADISSON (QUEBEC) LIMITEE (LES) 5813
NERVA INVESTMENTS LTD. 5813
PAMCO PLASTIC CONTAINERS INC. 5813
PARKS (J.) ENTERPRISES INC. 5813
PEINTURES R.S. LTEE 5813
PEOPLES REALTY CO. LTD. 5813
PEPIN (RAYMOND) INC. 5813
PLACEMENTS NERVA LTEE (LES) 5813
PLOMBERIE & CHAUFFAGE J.W. INC. 5813
PRESIDENT MEMORIAL GIFTS INC. 5809
PRODUCTIONS MICHEL LACHANCE INC. 5813
PRODUCTIONS RADIOPHIL INC. 5814
QUEBEC ASSOCIATION OF TEACHERS OF SPANISH 5809
QUEBEC AUTOMATIC FOUNTAIN INC. 5812
QUEBEC MODULAR VILLAGE INC. 5815
QUEBEC WATEAR SKI FEDERATION INC. (THE) 5812
QUIMPEX DISTRIBUTION LTD. 5811
RADISSON FURNITURE LIMITED 5813
RADISSON FURNITURE (QUEBEC) LIMITED 5813
RALLYE TIERS-MONDE DE LA CHAUDIERE INC. 5814
RAYROW REALTIES LTD. 5814
RELAIS DES PLAINES INC. (LE) 5814
RESTAURANT BOUL. ROBERT (DA ROBERTO) INC. 5814
RIVARD & GIROUX INC. 5814

SIEGE SOCIAL (ARTICLE 84)

(suite)

ROQUET (L.L.) INC. 5814
SALABERRY CARTAGE LTD. 5814
SAUNDERSON (T.L.H.) & SONS LIMITED 5814
SCORPIO LAMP AND GIFT MANUFACTURING CO. LTD. 5810
SERVICES DE READAPTATION & D'ADAPTATION S.E.R.A. INC. 5814
SLOAN (C.J.) LIMITEE 5814
SOCIETE COLAMI INC. 5814
SOCIETE DE GESTION LAMEL INC. 5814
SOCIETE L.G. INC. 5814
SODASTRAL INC. 5814
SOMOLEC INC. 5814
SYNERGIE INC. 5814
TRANSMISSION G.G. INC. 5814
UNION PIPE & MACHINERY LIMITED 5814
VALCOR LIMITED 5815
VARIETES DAGLO INC. 5815
VERSAILLES INC. 5815
VILLA CHANTECLER INC. 5815
VILLAGE MODULAIRE DE QUEBEC INC. 5815
VOYAGES JEAN JUAN INC. 5815
WEST ISLAND BILINGUAL SCHOOL 5811
WILSON CLUB 5815
ZELAR ELECTRIC LTD. 5813

COMPAGNIES ETRANGERES

PERMIS:

AMERICAN SEATING COMPANY 5839
CORCORAN (PETE) & SON MAINTENANCE & CONSTRUCTION LIMITED 5839
MR. SEAMLESS EAVESTROUGHING (MANITOBA) LTD. 5839
S.H.R.M. CANADA LTD. 5839

CURATELLE PULIQUE

AVIS DE QUALITE:

THERIAULT, ANDRE 5840

DEMANDE A LA LEGISLATURE

CAP DE LA MADELEINE, CITE 5840
FERMONT, VILLE 5840
RICHELIEU, VILLE 5840

LOI ELECTORALE DU QUEBEC

NOMINATION DE REPRESENTANT OFFICIEL (*Article 390d*) 5840
PARTI LIBERAL DU QUEBEC, ETAT SOMMAIRE DU MONTANT VERSE AU REPRESENTANT OFFICIEL POUR LE MOIS D'AVRIL 1977 5841
REMPLACEMENT DE REPRESENTANT OFFICIEL (*Article 390e*) 5841

MINISTERES

CONSOMMATEURS, COOPERATIVES ET INSTITUTIONS FINANCIERES

ASSURANCES:

AGENT D'ASSURANCE, AVIS D'ANNULATION DE CERTIFICAT 5841
LA SOLIDARITE, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE (*Compagnie mutuelle d'assurance sur la vie*) 5841

TERRES ET FORETS

CADASTRES:

BEAUPORT, PAROISSE 5841
BEAUPORT, PAROISSE 5842
CHARLESOURG, PAROISSE 5842
CHICOUTIMI, VILLE 5842
JONQUIERE, CANTON 5842
LEEDS, CANTON 5842
LISLOIS, CANTON 5842
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE 5842
ORFORD, CANTON 5842
ORFORD, CANTON 5842
POINTE-AUX-TREMBLES, PAROISSE 5842
POINTE-GATINEAU, VILLAGE 5843
POINTE-GATINEAU, VILLAGE 5843
ROUYN, VILLE 5843
SAINT-AMBROISE-DE-LA-JEUNE-LORETTE, PAROISSE 5843
SAINTE-ANNE-DE-CHICOUTIMI, VILLAGE 5843
SAINT-ANTOINE-DE-LONGUEUIL, PAROISSE 5843
SAINT-ANTOINE-DE-LONGUEUIL, PAROISSE 5843
SAINIT-BRUNO, PAROISSE 5843
SAINT-LOUIS-DE-TERREBONNE, PAROISSE 5844
SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, PAROISSE 5844
SAINT-PIERRE, PAROISSE 5844
SAINT-PIERRE, PAROISSE 5844
SAINT-PIERRE, PAROISSE 5844
SAINT-SAUVEUR, PAROISSE 5844
SAINT-THOMAS, PAROISSE (*Revisé*) 5844
SAINTE-VICTOIRE, PAROISSE 5844
SAINT-VINCENT-DE-PAUL, PAROISSE 5844
SIMPSON, CANTON 5845
TREMBLAY, CANTON 5845
VARENNES, PAROISSE 5845
WAKEFIELD, CANTON 5845
WARE, CANTON 5845

POUVOIRS SPECIAUX DES CORPORATIONS, LOI DES

AUGUSTINES DE LA MISERICORDE DU MONASTERE DE LEVIS (*Changement de nom*) 5845

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

ADVANCE DEVELOPMENT CORPORATION 5815
ALEXANDER BUILDING CORPORATION 5815
ALLOUETTES DU GRAND SOREL (LES) 5815
ALUMNI AND FRIENDS OF B.B.Y.O. (MONTREAL) INC. 5815
AMERICAN HOLDINGS CORP. 5815
AMICAL DES FRERES DU SACRE-COEUR DE LAC MEGANTIC 5815
ANCIENS ET AMIS DE B.B.Y.O. (MONTREAL) INC. 5815
ANTARES DEVELOPMENT CORPORATION 5816
ANTOINE CONSTRUCTION CO. LTD. 5816
ASSOCIATED PATTERN WORKS LIMITED 5816
ASSOCIATION DES CLUBS DE CHASSE ET DE PECHE DE LA RIVIERE A MARS 5816
ASSOCIATION DES CORPS DE MAJORETTES DU QUEBEC 5816
ASSOCIATION DES LIGUES DE HOCKEY DE BIENFAISANCE DE VILLE DE LAVAL INC. (L') 5816
ASSOCIATION DES LOISIRS DE MARIE-VICTORIN INC. (L') 5816
ASSOCIATION DES LOISIRS DE POINTE A LA CROIX 5816
ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'UNION NATIONALE DU COMTE DE LAVAL (L') 5816
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE ST-RAYMOND, HULL 5816
ASSOCIATION DES RESIDENTS DU CHEMIN DE LA BAIE VINCENT (L') 5816
ASSOCIATION FEMININE PROGRESSISTE CONSERVATRICE DU COMTE DE LONGUEUIL (L') .. 5816

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS:

(suite)

ASSOCIATION PARENTS-MAITRES DE WATERLOO 5816
ASSOCIATION RED WINGS DE VERDUN 5816
ASSOCIATION ST-HONORE DES LIVREURS EN PATISSERIE DE LA PROVINCE DE QUEBEC INC. (L') 5816
ASSOCIATION SPORTIVE DU BOULEVARD ST-JEAN (L') 5816
ASSOCIATION TROT ET AMBLES DU SAGUENAY INC. 5817
ASSURANCES GUERTIN LIMITEE 5817
ATOMES DE ST-JEROME INC. (LES) 5817
AUBERGE DANVILLE INC. 5817
AUBERGE DU PORT INC. (L') 5817
AURORA INVESTMENT CORPORATION 5817
AUTOMATIC CIGARETTES SERVICE LTD. 5817
BARCLAY BOWLING AND BILLIARD LTD. 5817
BATCHELDER CLUB (THE) 5817
BATIMENTS D'ACIER PREFABRIQUES INC. (LES) 5817
BEAUCEVILLE FOOTWEAR INC. 5818
BE-LA-RI CONSTRUCTION INC. 5818
BERNARD (JEAN) LTEE 5818
BOISCLAIR (JACQUES) INC. 5818
BOOSTER BOARD (CANADA) LTD. 5818
BOURCO LTD. 5818
BOURCO LTEE 5818
BRO-BEC CONSTRUCTION LTD. 5820
CALEDONIA INVESTMENTS INC. 5817
CAPLAN & KAHN LTD. 5817
CAPRI GOLF CLUB INC. 5819
CARDINAL FOOD STORES LTD. 5817
CARRIERES STE-JUSTINE INC. 5817
CARTIER TIRE SALES & REPAIRS LTD. 5817
CASTORS DE MARIEVILLE (LES) 5817
CENTRE COLOMBIEN LIMITEE (LE) 5818
CENTRE DE LOISIRS DE CAP ST-IGNACE 5818
CENTRE DE LOISIRS NOTRE-DAME DU LAUS 5818
CENTRE DE MARCHANDISE INCORPOREE 5818
CENTRE DU CHOMEUR DE LA MAURICIE (LE) 5818
CENTRE MUSICAL ST-MARTIN INC. 5818
CENTRE RECREATIF DE L'ANCIENNE BOURSE 5818
CENTURY CLUB INC. 5818
CHAMBLY PLAYERS' CLUB 5818
CHAPITRE DES CHEVALIERS DE COLOMB DE MONTREAL INC. (LE) 5818
CHAPLIN'S BRAKE SERVICE INCORPORATED 5818
CHAUFFAGE ROUANDA INC. 5824
CHAUSSURES BEAUCEVILLE INC. 5818
CIE BELANGER LTEE 5818
CLUB AUTO-NEIGE ACTON-VALE INC. 5818
CLUB CAROLINE 5818
CLUB CERF-VOLANT (LE) 5818
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE DU TERRAIN NEUF 5818
CLUB DE COURSES DE PLESSISVILLE 5818
CLUB DE GOLF CAPRI INC. 5819
CLUB DE HOCKEY DE PLESSISVILLE 5819
CLUB DE HOCKEY LES MINEURS D'ASBESTOS (LE) 5819
CLUB DE HOCKEY METEOR JUNIOR (LE) 5819
CLUB DE SKI LES RANDONNEURS 5819
CLUB DE TIR DE WATERLOO INC. 5819
CLUB DES JEUNES DE ST-NICOLAS INC. 5819
CLUB DES VINLACS 5819
CLUB DU LAC COUCOU 5819

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS:

(suite)

CLUB ELAN D'ALMA INC. 5819
CLUB NATIONAL (LE) 5819
CLUB SPLASH 5819
CLUB SPORTIF DE RIVIERE-A-CLAUDE INC. 5819
CLUB SPORTIF LAC L'ACHIGAN INCORPORE (LE) 5819
COMITE DES LOISIRS DE MONTMAGNY 5819
COMITE DES LOISIRS MURDOCK VAL-DE-GRACE 5819
COMITE DES LOISIRS STE-BERNADETTE DE HULL INC. 5819
COMITE DES LOISIRS ST-CHARLES DE CHICOUTIMI-NORD 5819
COMITE D'ILLUMINATION DU CAP-DE-LA-MADELEINE INC. (LE) 5819
COMITE PAROISSIAL DES LOISIRS DE ST-BENJAMIN (LE) 5820
CONSTRUCTION BRO-BEC LTEE 5820
CONSTRUCTION NORCEN INC. 5820
CONSTRUCTION VAUDREUIL INC. 5820
CROMEC LTEE 5820
HAULAWAY (D. & J.) CONTRACTORS LTD. 5820
DAN RUGG MEDAILLION AND ASSOCIATES INC. 5820
DARR INC. 5820
DAVID INVESMENTS CORP. 5820
DRY WALL CONSTRUCTION CO. LTD. 5820
DUREX CONSTRUCTION LTD. 5820
ENTREPRISES BEAUMONT INC. (LES) 5820
F.C.M. LTD. 5820
F.C.M. LTEE 5820
FAIRPOINT INVESTMENTS LTD. 5820
FEDERATION DES CLUBS SOCIAUX DE LA REGION DE HULL 5820
FESTIVITES DE L'AGE D'OR (LES) 5820
FOLTA CONSTRUCTION INC. 5820
FUGER INVESTMENT CORPORATION 5820
GELCO FURNITURE MFG. CO. LIMITED 5820
GELINAS (ROLLAND) AUTO INC. 5820
GEORGES CONSTRUCTION INC. 5821
HAULAWAY (D. & J.) CONTRACTORS LTD. 5821
HOTELS LANGLOIS INC. (LES) 5821
IMMEUBLES ECLAIR INCORPOREE (LES) 5821
IMMEUBLES ST-DENIS LTEE (LES) 5821
INDIENS D'ARVIDA INC. (LES) 5821
JEUNES PIONNIERS (LES) 5821
JO-EL DRAPERIES (MTL) INC. 5821
JUGG CORPORATION 5821
KIROUAC (ROGER) & ITALO DEIACOBIS, SOCIETE D'EXPLOITATION MINIERE, (*L.R.P.*) 5821
L.M. INVESTMENT CORP. 5821
LANDMARK INVESTMENT CORP. 5821
LANE SPORTSWEAR INC. 5821
LAROCHE & PELLETIER GRAPHISTES INC. 5821
LIGUE DE BALLON-BALAI SAGUENAY-LAC ST-JEAN INC. 5821
LIGUE DES PROPRIETAIRES D'ASBESTOS (LA) 5821
LIGUE DES PROPRIETAIRES DE VAL ST-MICHEL INC. (LA) 5821
LIGUE PROVINCIALE DE BASEBALL DU QUEBEC INC. (LA) 5821
LILI CORSETS INC. 5821
LOISIRS DE ST-CAMILLE 5821
LULLWITZ-KAEPPELI MINERAL EXPLORATION PARTNERSHIP (*N.P.L.*) 5822
M. & M. CONSTRUCTION INC. 5822
MAGASIN LABELLE DE STE-ROSE INC. 5822
MAGASINS DE PRODUITS DE BEAUTE ASSOCIES DU QUEBEC INC. (LES) 5822
MANOIR MERCIER DE LAVAL INC. 5822
MARTIN, (J. & M.) INC. 5822
MASSICOTTE (H.) & FRERES, LIMITEE 5822

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS:

(suite)

MELEX INC. 5822
MERCHANDISE CENTER INC. 5818
MEUNIER & ROY INC. 5822
MIAMI DEVELOPMENT CORP. 5822
MIBEST INVESTMENT CO. LTD. 5822
MIVILLE (J.T.) & FILS LTEE 5822
MODERN ASSOCIATES INC. 5822
MONTEBELLO AUTO RALLY CLUB 5822
MONTREAL OBSTETRICAL AND GYNAECOLOGICAL SOCIETY 5822
MONTREAL KNIGHTS OF COLUMBUS CHAPTER INC. (THE) 5818
MONTREAL-NORD CONSTRUCTION INC. 5822
MORTY'S BURNER BAR INC. 5822
NATIONAL CAR RENTAL SYSTEM INC. 5822
9777 ST. LAWRENCE BOULEVARD INC. 5822
NORCEN CONSTRUCTION INC. 5820
NORMAN ASSOCIATES LTD. 5822
NUNS ISLAND BRIDGE CLUB 5822
O.T.J. DE DUVERNAY INC. 5823
OEUVRE DES LOISIRS NOTRE DAME DE LA GARDE INC. (L') 5823
OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE SAINT-EDMOND (L') 5823
OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE ST-RENE, COMTE DE BEAUCE (L') 5823
OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE STOKE (L') 5823
PALMAC EQUIPMENT INC. 5823
PAPINEAU INVESMENTS INC. 5823
PARK LAND DEVELOPMENT COMPANY LTD. 5823
PLACE FAMILIALE DU COMTE DE CHAMPLAIN INC. 5823
PLACEMENTS PAPINEAU INC. (LES) 5823
PRE-ENGINEERED STEEL BUILDINGS INC. 5817
PRINTEC LITHO INC. 5823
PRINTERS & LITHOGRAPHERS LTD. 5823
PRODUCTIONS CINEMATOGRAPHIQUES NOUVELLE-FRANCE INC. 5823
PUGASH & CO. INC. 5823
QUEBEC MINI-AERO CLUB 5823
RADIO-TAXI CHAPUT INC. 5823
RAMHURST INVESTMENT CORP. 5823
REJVAN INVESTMENTS LIMITED 5823
RENARDS D'IBERVILLE INC. (LES) 5823
RESIDENCES MERCIER INC. (LES) 5823
RICHARDSON (JOHN) & CO. LIMITED 5823
RICHMAN'S INC. 5824
RIMOUSKI DIESEL ENGINES INC. 5824
ROMERTEX CORPORATION 5824
ROUANDA HEATING INC. 5824
ROY & BRUNELLE, LTEE 5824
ST. ANTOINE DEVELOPMENT CORP. 5824
ST. LEONARD HOLDINGS INC. 5824
ST-MARSEILLE INVESTMENT LTD. 5824
SCOUTS DE MATANE (LES) 5824
SEVILLE DEVELOPMENT CORP. 5824
SHEFFERVILLE AUTOMOBILE LTEE 5824
SOCIETE DACCORD INC. 5824
SOCIETE DE GESTION ROMEO FORTIN, LTEE 5824
SOCIETE DE PROMOTION TOURISTIQUE DE TROIS-RIVIERES (64-67) INC. 5824
SOCIETE DES AQUARIOPHILES DE QUEBEC INC. (LA) 5824
SOCIETE DES TERRAINS DE JEUX DE GRAND ST-ESPRIT (LA) 5824
SOCIETE ST-JEAN BAPTISTE DE LA PAROISSE DE ST-PAULIN (LA) 5824
SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE DE RIVIERE-OUELLE (LA) 5824
SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE ST-DAMASE DE L'ISLET (LA) 5824

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS:

(suite)

SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE, SECTION MORIN, SAINT-HYACINTHE (LA) 5825
SOURCE INC. (LA) 5825
SOUTH SHORE HOLDING CO. 5825
SWEENEYS'S RESTAURANT INC. 5825
TAXI GARIEPY LIMITEE 5825
TAXI SENECAL INC. 5825
TERRAZZO RENTAL EQUIPMENT 5825
TRANS QUEBEC AUTO CLUB INC. 5825
TRANSPORT FERNAND BLANCHETTE INC. 5825
TRINCI CONSTRUCTION CO. LTD. 5825
TROUPE DES ETINCELLES (LA) 5825
UNION PAROISSIALE DES LOISIRS DE REMIGNY (L') 5825
VALENCIA FURNITURE INC. 5825
VALENTINE & SON LTD. 5825
VERDUN SMALL FRY FOOTBALL ASSOCIATION 5825
VICJIM MINERAL EXPLORATION PARTNERSHIP (*N.P.L.*) 5825
VICTORIA FURNITURE LTD. 5825
VILLE MARIE CONSULTANTS INC. 5825
WALTER-MARTIN PRESS LTD. 5825
WESTMINSTER-WESTOVER FINA SERVICE STATION LTEE 5826
WISEMAN (A.) FURS INC. 5826

LETTRES PATENTES ANNULEES

ACTION CIVIQUE DE SHERBROOKE INC. 5826
ALARIE (ANDRE) INC. 5826
ALLIANCE DES CULTURISTES AMATEURS DU QUEBEC INC. (A.C.A.Q.) (L') 5826
ARTISAN JEWELLERS INC. 5826
ARTS COMMUNAUTAIRES LAURENTIENS INC. (LES) 5826
ASSOCIATION DES CHEVALIERS DE COLOMB DE JACQUES CARTIER (L') 5826
ATLANTIS MARINE SUPPLIES LTD. 5826
ATOMIC DISTRIBUTIONS INC. 5826
AUDREY GENEVE JEWELLERY CO. LTD. 5826
AXE-FILM INC. 5826
BARDO INC. (LE) 5826
BAR DEMOLITION INC. 5828
BELORM INC. 5826
BERYLLIUM DEVELOPMENT SOCIETY LIMITED (*N.P.L.*) 5830
BIJOUTIERS ARTISAN INC. 5826
BOIVIN & DUSSAULT INC. 5826
BOUTIQUES RUE DE LA PAIX INC. (LES) 5826
CHEVALIERS DE COLOMB DE CARDINAL VILLENEUVE CONSEIL NO 3156 5827
CHEVALIERS DE COLOMB DE CHAMBLY CONSEIL NO 3513 5827
CHEVALIERS DE COLOMB DE LA MALBAIE CONSEIL NO 2815 5827
CHEVALIERS DE COLOMB DE LONGUEUIL CONSEIL NO 2754 5827
CHEVALIERS DE COLOMB DE ST-ADELPHE CONSEIL NO 2876 5827
CHEVALIERS DE COLOMB DE ST-LOUIS DE FRANCE DE BROWNSBURG CONSEIL NO 3120 ... 5827
CHEVALIERS DE COLOMB DE ST-PAUL DE SCOTSTOWN CONSEIL NO 3235 5827
CIE D'ENTRETIEN J.K. LTEE (LA) 5827
CLUB DE JUDO TO HAKY KAN INC. (LE) 5827
CLUB DES VETERANS DE QUEBEC INC. (LE) 5827
CLUB DU GRAND SAULT 5827
CLUB POPULAIRE DES CONSOMMATEURS DE ST-HENRI (LE) 5827
CLUB SYLVIE INC. 5827
COMPAGNIE PULPE & PAPIER DU NORD QUEBECOIS INC. (LA) 5827
« CONSEIL L'ANNONCIATION NO 5851 DES CHEVALIERS DE COLOMB » DE L'ANNONCIATION INC (LE) 5827
CONSTRUCTION SETAGON INC. 5827
CORONET STYLES INC. 5827
CORPORATION DE MUSIQUE TEC (LA) 5827
CORPORATION DES LOISIRS DE MONTCALM (LA) 5828
DEMOLITION BAR INC. 5828
DU CAP GENERAL CONTRACTORS INC. 5828

LETTRES PATENTES ANNULEES

(suite)

ENGEL (ABE) MR. DISCOUNT INC. ... 5828
ENTREPRENEURS GENERAUX DU CAP INC. ... 5828
ENTREPRISES STROM INC. (LES) ... 5828
GARDONIO (E.) INC. ... 5828
HALFWAY FISH AND GAME CLUB ... 5828
HUNTING AND ANGLER'S SOCIETY OF PAPINEAU ... 5830
I.K. HOUSE OF STATIONERY INC. ... 5828
IDENTITEX INC. ... 5828
IMMEUBLES DU VIEUX QUARTIER INC. (LES) ... 5828
IMMEUBLES ST-BARNABE INC. (LES) ... 5828
INDUSTRIES BEN RIOUX LTEE ... 5828
INDUSTRIES PORT-CARTIER LTEE (LES) ... 5828
J.B. GENERAL MAINTENANCE LIMITED ... 5828
J.K. MAINTENANCE CO. LTD. ... 5827
LACOMA, LTEE ... 5828
L'ANTRE DEUX VINS INC. ... 5828
LE BARDO INC. ... 5828
LOUISVAL CONSTRUCTION INC. ... 5828
LUNICLAU INC. ... 5828
M & B FURNITURE INC. ... 5829
MANUFACTURE CARTIER LTEE ... 5828
MARIE VILLE RESTAURANT INC. ... 5829
MERGERS AND ACQUISITIONS CONSULTANTS LIMITED ... 5829
MEUBLES MARCEL COTE INC. ... 5829
MOBILIER M & B INC. ... 5829
MONTREAL STUDY CLUB OF DENTAL TECHNICIANS INC. (THE) ... 5829
NORMANDIE MOTOR HOMES INC. ... 5829
NOR-TEX MILLS LTD. ... 5829
NORTHERN QUEBEC PULP & PAPER COMPANY INC. ... 5827
OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE FONTAINEBLEAU (L') ... 5829
PABO INC. ... 5829
PARKVIEW RECREATIONAL ASSOCIATION ... 5829
PEKEL INC. ... 5829
PERSONNALITE MASCULINE DE L'ANNEE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS ... 5829
PLACEMENTS G.M. INC. (LES) ... 5829
PLACEMENTS M.B.G. INC. (LES) ... 5829
PONCET INC. ... 5829
PORT-CARTIER INDUSTRIES LTD. ... 5828
PORTEX INC. ... 5829
PRODUCTIONS JOROL INC. (LES) ... 5829
REO FUR CORPORATION ... 5829
ROULOTTES MOTORISEES NORMANDIE INC. (LES) ... 5829
SALON RIVIERA LTEE ... 5829
SEAWAY GAS & OIL LTD. (*N.P.L.*) ... 5829
SETAGON CONSTRUCTION INC. ... 5827
SOCIETE DE CHASSE ET PECHE DE PAPINEAU ... 5830
SOCIETE D'EXPLOITATION BERYLLIUM LIMITEE (*L.R.P.*) ... 5830
SPORTSWAY INC. ... 5830
STEVEN TOURS INC. ... 5830
STROM ENTERPRISES INC. ... 5828
TEC MUSIC CORPORATION ... 5827
TEX-MAC PATENT DEVELOPMENT CORPORATION ... 5830
THE FOUR-BEE'S BOUTIQUE INC. ... 5830
TOURINTER INC. ... 5830
VIDAL (P.) (ASSURANCE) INC. ... 5830
WESTERN METAL MANUFACTURING CO. LTD. ... 5830

SERVICE DE SANTE ET SERVICES SOCIAUX, LOI SUR LES

AUGUSTINES DE LA MISERICORDE DE JESUS DU MONASTERE DE DOLBEAU (LES) (*Erratum*) . 5863
AUGUSTINES DE LA MISERICORDE DE JESUS DU MONASTERE DE ST-GEORGES DE BEAUCE (LES) (*Erratum*) ... 5863

SOUMISSIONS

CHAPAIS, VILLE 5846
CHAUDIERE, COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE 5847
CLERMONT, VILLE 5848
DRUMMONDVILLE, COMMISSION SCOLAIRE 5849
LAC BROME, VILLE 5851
LA DURANTAYE, PAROISSE 5850
LONGUEUIL, VILLE 5852
SAINT-CONSTANT, VILLE 5853
SAINT-LEONARD, CITE 5855
VAL-BELAIR, VILLE 5856
VARENNES, VILLE 5857

SYNDICATS PROFESSIONNELS

SYNDICAT DES EMPLOYES DE CASAVANT FRERES LIMITEE (*Changement de nom*) 5858
SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIVINS DE LA REGION DE LA MAURICIE (UPA) (*Constitution*) 5859
SYNDICAT PROFESSIONNEL DES INFIRMIERES ET INFIRMIERS AUXILIAIRES DES LAURENTIDES (*Constitution*) 5859

VENTES

PAR SHERIFS

JOLIETTE

SHELL CANADA LIMITED *vs* GOUGEON 5859

MONTMAGNY

JOURNAULT *vs* THEBERGE 5860

QUEBEC

SHELL CANADA LTD *vs* LACASSE 5861
SHELL CANADA LTEE *vs* LACASSE 5861

ROUYN-NORANDA

BANQUE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT *vs* CHAUFFAGE L.G.S. INC. 5861
FEDERAL BUSINESS DEVELOPMENT BANK *vs* CHAUFFAGE L.G.S. INC. 5861

TERREBONNE

CAISSE POPULAIRE LUCERNE SAINTE-SOPHIE *vs* MURRAY ET AL 5862

SOMMAIRE

AVIS DIVERS 5830

CAISSES D'EPARGNE ET DE CREDIT 5834

CHANGEMENT DE NOM, LOI DU 5834

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC 5672

COMPAGNIES, AVIS CONCERNANT LA LOI DES 5791-5837

COMPAGNIES ETRANGERES 5839

CURATELLE PUBLIQUE 5840

DEMANDES A LA LEGISLATURE 5840

LOI ELECTORALE DU QUEBEC 5840

MINISTERES 5841

POUVOIRS SPECIAUX DES CORPORATIONS — LOI DES 5845

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES 5815

SOUMISSIONS 5846

SYNDICATS PROFESSIONNELS 5858

VENTES:

PAR SHERIFS 5859

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
Cité parlementaire, Québec
G1N 2C9

Canada Post Postes Canada
Port payé
Third class Troisième classe
Permis No 167
Lévis

Bibliothèque Nationale
Dépôt légal
1700, St-Denis
Montréal 129, P.Q. H2X 3K6

GOG12

Lois et règlements du tribunal de l'expropriation

À l'usage des membres et des employés du Tribunal, des procureurs et des évaluateurs y comparaissant, cet ouvrage regroupe en un cahier à reliure mobile, la loi de l'expropriation et les lois connexes, les règles de pratique et la procédure ainsi que les tarifs des honoraires et des frais de Cour.

EOQ 2887 **$ 15.00**

Le prix du volume comprend la mise à jour au 31 mars.



Commandes postales

Éditeur officiel du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec
G1N 2C9

Toute commande à l'Editeur officiel du Québec est payable d'avance par chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Codification administrative. Ce texte n'a pas force de loi; pour consulter le texte officiel, il y a lieu de référer aux Lois du Québec.